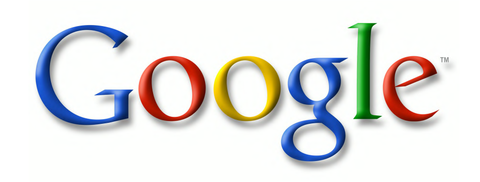
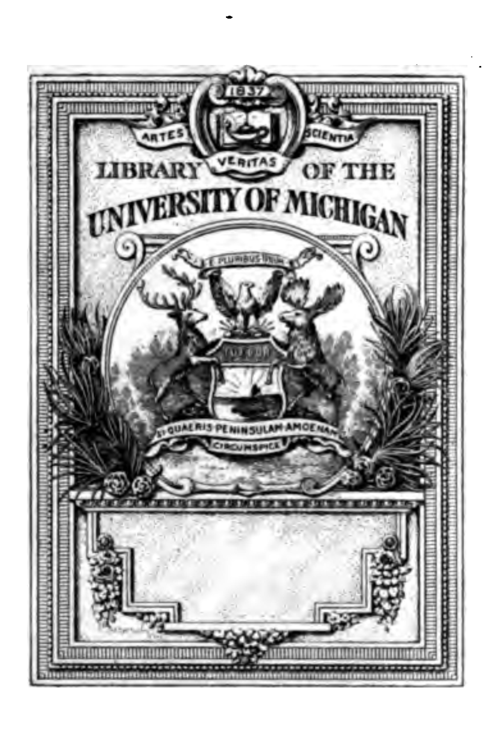



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

[redacted]

HISTOIRE

CONTEMPORAINE

III

1857-1860

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18.

JÉRUSALEM	1 vol.
AUTOUR DE JÉRUSALEM	1 —
RELIGION NOUVELLE	1 —
TSAR, ARCHIDUCHESSE ET BURGRAVES	1 —
FONCTIONNAIRES ET BOYARDS.	
I. TATIANA	1 —
I. SCHELM	1 —

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 21088-10-90.



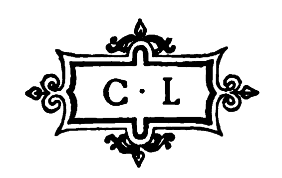
HISTOIRE CONTEMPORAINE

DE LA TRANSFORMATION POLITIQUE ET SOCIALE DE L'EUROPE

DE SÉBASTOPOL A SOLFÉRINO

PAR

LE PRINCE LUBOMIRSKI



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1891

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'EUROPE

En 1857

La guerre de Crimée a servi d'épilogue au mouvement révolutionnaire de 1847. La paix de Paris ouvre une nouvelle période. En 1856, l'Europe ressemble encore à celle de 1848 ; dès 1857, tout change : la façon de vivre et de penser, les aspirations politiques et sociales. Peu à peu la transformation s'accentue et, dans l'espace de trente années, l'Europe devient méconnaissable. L'action des événements rappelle celle d'un stupéfiant ; tout est factice : puissance, fortune publique et particulière, état religieux et moral des peuples. Pour en arriver là, personne ne s'est inquiété de la raison d'une modification de principes; on en a changé dans un but inconnu.

L'Europe a vu, à cette époque, ce que nous appelons « la civilisation » creuser un sillon tellement profond entre le passé et le présent, qu'il est devenu impossible à ses habitants de vivre de la vie des ancêtres. Est-ce un progrès? Nombre de vieillards prétendent que le bien-être physique dont ils jouissent n'est pas une compensation suffisante à la perte de leur bien-être moral! Mais ce n'est qu'une appréciation de contemporains. L'historien ne doit pas s'y arrêter: car le juge unique, c'est la postérité. Il est évident que nous sommes en pleine décadence morale; toutefois, cet état morbide n'est-il pas utile à la transformation finale, résultat de la crise que nous traversons?

Qui sait si l'onde qui tressaille,
Si le cri des gouffres amers,
Si les éclairs et les tonnerres,
Seigneur, ne sont pas nécessaires,
A la perle que font les mers.

V. H.

Rien, dans l'Europe de 1856, ne ressemblait à ce qui caractérise notre époque. A certains égards, il y avait plus d'affinité entre le moyen âge et 1856 qu'entre 1856 et nous. Depuis trente ans, le monde a beaucoup vécu, et par les chan-

gements survenus dans la manière de voir des hommes, peut-être plus qu'il n'a vécu depuis l'apparition de Jésus-Christ. La modification fut à la fois matérielle, spirituelle, politique, sociale, physique et morale. De ce travail auquel jadis des siècles n'eussent pas suffi, résulta un affolement universel, celui au milieu duquel nous vivons. L'esprit d'un seul homme s'use en assistant à des changements aussi radicaux. La génération raisonnante, voyant tout se brouiller autour d'elle, en perdit la tête, et transmit ses aberrations, par atavisme, à la génération actuelle. Nous assistons à un branle-bas général, à une sorte de danse macabre où la vieille société perd ses forces dans un délire chorégraphique. Cet état, à notre sens, marque la fin de la crise. Nos successeurs, sans doute, verront l'enfantement. Pourvu que la montagne n'accouche pas d'une souris! Le travail serait à recommencer, l'humanité n'étant plus en équilibre.

En étudiant la destinée d'un homme à travers les siècles, depuis 1500 par exemple, jusqu'à nos jours, nous voyons que, avant 1856, l'homme avait des droits et des devoirs parfaitement définis, et qu'une bonne et solide direction le rendait, à quelque caste qu'il appartînt, apte à se faire une place dans la société. La probité et le res-

pect des lois établies servaient de principes à toute direction morale. Aujourd'hui, c'est le contraire. La probité, la bonne foi, sont tacitement, sinon ouvertement, bannies de l'éducation. On vous apprend à vous *débrouiller* dans le monde par tous les moyens possibles. Si c'est aux dépens du voisin, c'est que vous êtes plus malin que lui. Jadis on enseignait la générosité: depuis 1856, on enseigne l'avarice, déguisée sous le nom d'épargne. Quant au respect des lois établies, c'est un sentiment qui sert à entraver la carrière de l'homme, la transformation de ces lois étant devenue, depuis quelque temps surtout, la base officielle de toute éducation.

Voici donc l'homme lancé dans la vie sociale et politique par une force impulsive différente de celle qui fonctionnait autrefois. Nous remarquerons que cet autrefois a duré plus de trente siècles et que la transformation dont il s'agit a été opérée brusquement, en quatorze ans, de 1856 à 1870.

On m'objectera peut-être que je traite spécialement, sous le couvert de l'histoire universelle, la question sociale française. Je répondrai, qu'en effet, vivant en France, et étudiant mon époque, *par expérience*, sur ce pays, il se peut que la situation morale de la France me serve de guide. La

différence est-elle si sensible entre les divers pays de l'Europe, forme de gouvernement exceptée? En apparence, peut-être, mais au fond! Le titre seul de *lord* Rothschild, la présence de M. Meyer de Rothschild à la Chambre des seigneurs en Allemagne, la chute de tant de trônes et de tant de privilèges, les grands mariages, le service obligatoire, la question religieuse, etc., ne prouvent-ils pas que les anciennes lois établies ne sont respectées nulle part! Quant à la probité, où la chercher? Un habitant de Prague ou de Bucharest étale moins brutalement, sans doute, qu'un Parisien, cette cupidité si profondément incrustée dans le cœur des « *modernes* », mais un Auvergnat sera certainement moins cynique qu'un négociant de Londres ou de Berlin. On confond trop à l'étranger l'habitant de Paris, ou des villes d'eaux, avec le *Français*, lequel voyage peu et n'est guère connu. Celui-là n'est ni meilleur ni plus mauvais qu'un Russe ou un Danois, car les hommes se valent. Quant au Parisien, j'avoue que depuis vingt ans il est devenu la plus triste personnification de la démoralisation sociale. Quoi d'étonnant! Jusqu'ici Paris a été la grande ville, la cité universelle. Le Parisien éprouve *en grand* les sentiments des citadins du monde entier.

Serait-ce une critique de notre époque que j'entreprends dans ce volume! Nullement. Je reconnais que les bases sociales établies avant 1789 ont vécu ; que les priviléges, ayant dégénéré en abus, devaient cesser; que l'ancien ordre des choses n'était plus applicable. De 1789 à 1856, on ne savait cependant pas s'il était opportun de s'en débarrasser tout à fait. Depuis 1856 seulement, la question a été jugée par l'affirmative. Voilà ce que je constate.

Quant à la probité publique, il est impossible de ne pas la regretter, et celui qui, en 1856, avait l'âge de raison, ne peut, sans dégoût, étudier les sentiments des hommes d'aujourd'hui. Cette démoralisation ne survivra pas, j'en suis persuadé, à la crise qui l'a amenée. Un état moral comme celui où nous vivons ne saurait être stable. C'est un fléau envoyé par le destin en qualité d'agent de transformation, comme jadis Alaric, Attila et Genseric. La décrépitude a commencé en 1857. Politique, administration, justice, négoce, tout s'en ressent; sous le nom de procédure, légalité, interpellation, spéculation, l'iniquité régit le monde, non comme jadis, discrètement, honteusement, mais avec affectation et cynisme.

Voyez le négociant; sans même prendre la peine l'être poli lorsqu'il trompe, il essaye d'intimider

par sa grossièreté. Ne pas voler, ne pas spéculer sur l'ignorance de l'acheteur : principes surannés! Où serait la liberté du commerce? Le client n'a qu'à se défendre! S'il n'est pas plus malin, à qui la faute? Cet honnête négociant ne réfléchit pas que l'homme le plus intelligent ne peut pas être expert en toutes choses, et le tailleur, qui, en vendant du mauvais drap, trompe un astronome, le filoute simplement, et avec lui la société entière, car en obligeant l'astronome à arrêter son esprit à des préoccupations matérielles, il le prive du temps nécessaire à l'étude de la science dont il a fait son métier, et porte préjudice à l'humanité. Le contrat loyal a jadis existé, entre l'acheteur et le vendeur, sous forme de tarifs. Ce n'était pas une utopie comme le contrat social. Le tarif remplaçait la bonne foi du marchand envers l'acheteur étranger au négoce. Cette bonne foi a totalement disparu avec l'avènement de la remise. L'homme, ennemi de la société, se défend et lutte contre elle. Jamais, à aucune autre époque, un pareil ordre de choses n'a existé autrement qu'à l'état de crise peu durable.

Le juge ne songe plus à déguiser sa partialité pour l'homme puissant. Le riche solde par une légère amende le délit qui mène le pauvre en prison. Ces sortes de sentences sont rendues

tous les jours. Les magistrats ménagent les riches; qui sait ce qui peut arriver dans la vie! L'esprit de corps étant mort, le juge veut se concilier les justiciables, pour avoir, le cas échéant, des relations. La justice, c'est de la spéculation, comme le commerce.

Je racontais un jour, à un magistrat, les bizarreries de la justice. J'avais été insulté, attaqué et frappé par un individu qui avait tous les torts, excepté celui d'être pauvre. Poursuivi en police correctionnelle, il en fut quitte avec une condamnation relativement légère. Le résultat me satisfit médiocrement.

— La prison! C'est une flétrissure grave, et M. X... possède deux cent mille francs de rente!

— Raison de plus pour le flétrir, s'il se conduit mal, et de lui octroyer la peine dont vous frappez de pauvres diables coupables du même délit.

— Bah! ce n'est pas une flétrissure pour eux! Et puis, il est inutile de *mécontenter irrévocablement* des gens dans une telle situation de fortune.

L'homme le plus capable, le plus intelligent, le plus dévoué à sa patrie, ne trouvera pas d'emploi, s'il n'est pas strictement gouvernemental. On me répondra que cela a toujours existé. Soit!

Mais jadis on ne demandait pas au préalable, à un individu désirant servir l'État, quelles étaient ses opinions politiques, afin de l'éconduire s'il ne paraissait pas fanatique de l'ordre de choses existant. C'eût été inutile d'ailleurs; l'ordre était si bien établi que les mécontents quand même étaient rares. Aucun ministre du siècle dernier ne se serait abaissé aux mesures investigatrices auxquelles nos gouvernants, à quelque opinion qu'ils appartiennent, ont recours pour s'entourer de fidèles soutiens. En France, à l'heure où nous sommes, il est non seulement difficile à un homme titré d'obtenir la moindre place, si infime qu'elle soit, dans l'ordre administratif, mais il lui est presque impossible de se faire rendre justice au civil, la prévarication combinée avec la vigilance gouvernementale ayant donné libre cours à la partialité la plus révoltante. Un libéral en Russie, un démocrate en Allemagne et en Autriche, éprouvent les mêmes difficultés.

Rien n'est plus curieux que de lire les journaux et d'étudier le fonctionnement de cette presse qui, s'annonçant comme dispensatrice de la lumière, de l'équité, du droit, pour obtenir la liberté dont elle jouit maintenant, a bercé l'humanité de tant de promesses. Cet instrument de

civilisation est devenu une plaie sociale. Si l'intérêt fut toujours le principal mobile des actions des hommes, il était de mode, de bon ton et de bonne politique, avant notre époque, et depuis que l'humanité se connaît, de le déguiser sous une apparence de noblesse et de désintéressement. Rois, législateurs, clergé, corporations, se sont étudiés, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, à des combinaisons qui consistaient à réunir sous une même formule leur intérêt, et un sentiment élevé, moral, au-dessus des aspirations du vulgaire. Gloire d'outre-tombe, patriotisme, culte d'un Être surnaturel, bonne foi, impartialité, probité sévère, courtoisie, étaient autant d'éléments d'intérêt public. D'un bien général découlait le bien particulier de ceux qui profitaient le plus des institutions existantes. Nos dirigeants ont trouvé que le déguisement était inutile. Ils veulent que le bien découle du raisonnement et non de l'enthousiasme. Jadis le bien était le résultat d'un sentiment extatique plus ou moins fort, qui prenait toujours sa source dans l'imagination. On n'a jamais dépassé jusqu'ici le bien relatif. Nous verrons si notre système aboutira au bien intrinsèque. Quoi qu'il en soit, l'imprimerie est un violent instrument de démoralisation. La plus

insigne mauvaise foi règne dans les journaux et les feuilles politiques, scientifiques, etc. Toute action d'un adversaire est dénaturée; l'esprit de discussion cherche des arguments pour rendre odieuse la meilleure des maximes, si le point de départ de cette maxime heurte l'intérêt de parti. Examinons, par exemple, un compte rendu des tribunaux. Un royaliste est accusé d'un crime; les débats sont ouverts, l'accusé sur la sellette. Il n'y a pas d'argument que les journaux des deux partis n'emploient à l'égard du jury, les uns pour le faire acquitter, les autres pour le faire condamner; à l'égard du public, les uns pour le rendre intéressant, les autres, haïssable. Omissions volontaires de témoignages, appréciations personnelles, dissertations philosophiques, tout est licite pour induire la justice en erreur. Sans souci des résultats désastreux qui, parfois, compromettent la vie entière d'un innocent, le journal s'occupe uniquement d'une chose : faire du tort à l'individu qui ne pense pas comme le journaliste. C'est l'inquisition adaptée aux mœurs modernes. Dans l'étude d'un livre, d'une pièce, d'un discours, la valeur intrinsèque n'entre même pas en cause, étouffée qu'elle est sous la personnalité de l'auteur. Pour les denrées commerciales, la réclame payante a rendu tout contrôle illusoire. La presse

ne sert plus à éclairer, mais à obscurcir. Voici donc un agent jadis utile, devenu nuisible. On m'objectera que l'ignorance a été de tout temps exploitée en faveur de la domination. D'accord; les despotes et les hiérophantes avaient assis leur pouvoir sur la base, jadis solide, de l'ignorance. Mais que, sous prétexte de lutter pour la liberté, en mettant au jour de l'opinion publique les actions des hommes, la presse se serve de cette même ignorance, au profit de son intérêt particulier de cupidité ou de domination: voilà ce qui est inadmissible. En trompant l'humanité du haut de cette tribune frelatée, la presse est devenue un agent qui aura vécu sans avoir rempli sa mission, faute de l'avoir comprise.

Il serait trop long et notre cadre n'y suffirait pas, si nous nous étendions davantage sur ce sujet, en passant en revue les activités nationales qui, toutes, souffrent du même mal et ont subi les mêmes modifications. La crise est générale. Jadis, un homme ne prévoyait pas qu'avant sa mort sa province (Normandie, Bretagne, Saxe, Moravie ou Volhynie) s'appellerait autrement qu'à sa naissance; que sa ville natale serait reconstruite de fond en comble; que lui-même, cessant d'appartenir à une catégorie d'hommes socialement rattachés par une série de devoirs et

de droits, deviendrait un individu isolé, livré au caprice de la destinée, contre laquelle il devra se défendre sans l'aide de personne. Aujourd'hui, nul ne sait si sa province ne changera pas de nom et de loi trois fois en trente ans; si sa ville natale, cette ville où des générations d'ancêtres se transmettaient une maison dans une rue dont l'arrière-grand-père pouvait apprendre le nom au petit-fils, et dont la situation parfois était une gloire, sera reconnaissable après dix années d'absence. Enfin l'individu lui-même, s'il a vécu de la vie d'homme pendant trente années, ne se retrouve plus dans les usages, les mœurs et les appréciations. Ce qui lui a paru bon est devenu mauvais; ce que les hommes respectaient jadis, il le méprise. On lui avait dit: « Enfant! la générosité, c'est la qualité du cœur qui rapproche l'homme de la divinité. » Il constate, par expérience, que la seule qualité pratique, c'est l'avarice. On lui avait appris à être poli, et il voit que la grossièreté est adoptée par ses concitoyens en qualité de vertu. On lui avait appris à respecter les autres, afin d'inspirer le respect ; à donner à chacun le titre qui lui était dû, soit de naissance, soit par la fonction occupée. Il entend dire autour de lui que cette classification surannée est antisociale; que le meilleur moyen de se faire

respecter, c'est de s'appeler chacun par un nom de baptême, en attendant d'être numéroté, mais la perfection n'étant pas de ce monde, il est convenable d'appeler tout individu du nom générique de « monsieur », car cela rapproche les distances de façon à ne pouvoir reconnaître un ex-ministre d'un ex-forçat. Ses idées sont totalement bouleversées. Il ne sait plus s'il doit vendre son bien par lots et spéculer, ou garder intacte la maison paternelle; céder le pas à la femme, à l'enfant, au vieillard, ou les coudoyer, afin d'arriver le premier; dépenser ou thésauriser, construire ou démolir. Il distingue autour de lui du bien-être, et une grande agitation, beaucoup de lumière, mais peu de clarté.

La crise s'est ouverte quand les révolutionnaires eurent compris clairement que la lice leur était abandonnée, mais qu'il fallait procéder, pour s'y maintenir, par d'autres moyens que ceux antérieurement employés.

Jusqu'en 1857, la révolution, si souvent vaincue et jamais domptée, a dû ses défaites tant à l'insuffisance de ses ressources qu'à la virilité et l'énergie déployées par ses adversaires. Il s'agissait d'arriver à deux fins : se renforcer soi-même et affaiblir l'ennemi. La chose s'est faite peu à peu, d'une façon imperceptible. Les anciens principes

se sont dispersés sous le vent révolutionnaire, qui continue à souffler sur la nouvelle génération, l'agite et l'empêche de se maintenir dans l'état de calme indispensable pour procéder activement à la recherche d'une formule nouvelle.

La décadence morale a eu son contre-coup dans un élargissement extrême des besoins physiques, phénomène qui se reproduit à toutes les époques de crise. Ces besoins, nombreux et despotiques, abâtardissent l'homme et le rendent inhabile à se défendre. L'abaissement moral des populations gallo-romaines a permis aux conquérants de race franque de fonder une noblesse féodale, aux privilèges exorbitants. Les Gallo-Romains, par amour d'un bien-être qu'ils voulaient conserver sans avoir la force de le défendre, acceptèrent le joug des conquérants, qui, après leur avoir promis la conservation de ce bien-être, le confisquèrent à leur profit. On ne réfléchit peut-être pas assez à la source des lois de cette époque. Le droit du seigneur, par exemple, qui fait bondir d'indignation les philosophes de nos jours, a été institué dans un but humanitaire. Les populations conquises, affaiblies par trois siècles de décadence, avaient une progéniture rachitique, peu apte à la carrière des armes, la seule logique à cette époque du règne de la force. Le conquérant,



en infusant son sang frais et vigoureux à une race abâtardie, augmentait le nombre des défenseurs du pays qu'il s'était adjugé.

La société romaine est morte de bien-être. Elle agonisait depuis longtemps. Sa mort devenait utile. Notre société se meurt du même mal. Depuis 1857, les besoins physiques de l'homme se sont étrangement accrus. Le plus mince bourgeois trouverait dure à supporter l'existence du plus grand seigneur du XIVe siècle, et je doute que n'importe quel individu, à quelque classe de la société qu'il appartienne, consente à troquer son genre actuel de vie contre celui de son grand-père.

Cette exubérance de besoins physiques s'étendant à tout, il nous a paru piquant de l'étudier en détail.

Avant 1857, on marchait à pied. En 1890, c'est une façon de se mouvoir quasi-inconnue. Sans parler des chemins de fer et des bateaux à vapeur, nous voyons que, en 1856, l'institution des voitures de place (fiacres) n'était appropriée qu'aux villes dont la population dépassait un certain chiffre d'habitants : capitales des États, ou cités comme Lyon, Marseille, Bordeaux, Leipzig, Varsovie, Anvers, Birmingham ; les villes de cinquante mille habitants et plus (Nancy, Liège,

Lübeck, par exemple) ne possédaient pas de fiacres. Aujourd'hui la moindre localité en compte plus qu'il n'en faut. Les paysans venaient au marché à pied; maintenant le plus pauvre cultivateur a sa voiture.

La production alimentaire du pays suffisait à ses habitants; je connais telle contrée, éloignée de la mer, qui ignorait le goût des huîtres et du homard; moi-même, né dans le centre de l'Europe, je n'ai pas mangé de homard jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

La locomotion était une nécessité. Si l'ère de la décadence romaine est stygmatisée du nom de siècle des courses et des gladiateurs, nous pourrions nommer le nôtre, le siècle des aubergistes. Jadis, les villes étaient pourvues d'hôtels suffisants pour héberger ceux que leurs occupations amenaient dans leur enceinte. Maintenant, c'est devenu l'habitation d'une très nombreuse population flottante à l'instar des Chinois du fleuve Jaune. Une localité qui possédait un ou deux hôtels, en possède vingt ou trente. Dans quelques-unes des villes à la mode, les hôtels dominent. Ces caravansérails sont aménagés avec un luxe inconnu au plus riche de nos ancêtres. Depuis 1857, le nombre des hôtels dans certaines contrées s'est augmenté dans la proportion de un à cent trente-quatre.

Les appartements distribués au siècle dernier ne sauraient plus convenir à personne. Les villes ont été rebâties selon un nouveau système de bien-être. Le chiffre des maisons construites depuis 1857 dépasse celui des constructions exécutées depuis quatre cents ans. Et si, dans une nomenclature détaillée, on distingue les maisons particulières des bâtiments publics, on y voit cette chose étrange, que le nombre de ces derniers n'est presque pas changé, c'est-à-dire que l'on doit à chaque siècle, ou à peu près, le même nombre de monuments utiles, tandis que la quantité de maisons particulières, de rapport ou de commerce, est augmentée, si on la compare par exemple au XVIIIe siècle, dans la proportion de un à soixante-seize [1].

Dans l'organisation des appartements, à côté d'un bien-être réel et hygiénique qui est un progrès, on s'attache trop aux décors, dorures, sculptures où chacun exerce son art, à l'emporte-pièce, pour le plaisir des yeux.

De même pour le commerce. Les inutilités luxueuses absorbent les produits de l'industrie, et la suppression de ces inutilités serait une cala-

1. Je ne garantis pas l'exactitude de cette statistique tirée d'un journal.

mité pour toute une catégorie d'hommes. Une partie notable de la population des villes (telles que Paris et Vienne) vit de la fabrication et de la vente d'objets qui ne servent absolument à rien, et qui n'ont même pas le caractère d'une valeur artistique quelconque. La fabrication de ces produits s'est accrue depuis 1857 dans des proportions énormes. J'étudierai de plus près les raisons de ces transformations, que je me contente d'indiquer, afin de tracer la ligne de démarcation entre 1857 et les époques précédentes. Jadis on pouvait accompagner d'un sourire indulgent, au nouvel an, les camelots qui exhibaient sur les boulevards, des papillons mécaniques, des poupées parlantes, ou des ouistitis en soie, et le succès minuscule de ces inventeurs au petit pied ne pouvait froisser aucune susceptibilité. Aujourd'hui, quand on parle d'un individu ou d'une ville, et qu'on dit avec emphase : c'est celui qui a inventé la couleur tête de nègre, ou c'est la ville qui a produit des corsets de précision et des émaux d'un bleu exceptionnel, on est pris d'un profond sentiment de douleur en présence de cette futilité et de cette cupidité arrivées à la hauteur d'une institution d'État. Quand des hommes graves discutent au Parlement de l'extension du commerce, et parlent de nouvelles

expositions sans songer qu'il serait plus sage de restreindre cette manie de spéculation, on est obligé de réfléchir sur l'imminence de la fin d'une crise non moins désastreuse pour notre société, que ne l'a été l'invasion des barbares pour la société romaine.

En montant du commerce aux arts, nous voyons se reproduire le même phénomène. La propension vers la frivolité s'accentue dans tout: théâtre, littérature, musique, peinture. La musique, en descendant peu à peu l'échelle du raisonnable, est arrivée en trente ans d'*Orphée aux Enfers* à l'*Œil crevé*, aux *Cloches de Corneville* ou au *Petit Duc*. Ce n'est pas l'amour de l'harmonie — dont l'exagération est un signe de décadence — qui a fait remplacer le vaudeville par l'opérette, car il y avait de la musique, et parfois de l'excellente musique dans l'ancien vaudeville; c'est la futilité générale. Un bon vaudeville est difficile à construire, et souvent le public éprouve une certaine tension d'esprit avant d'en saisir les finesses ; le premier venu saura apprécier l'*Œil crevé*, fatras absolument incompréhensible. Les opérettes comme *Orphée aux Enfers* ou la *Grande-Duchesse de Gérolstein* devenaient elles-mêmes trop savantes aux bourgeois abrutis par le bien-être. Il a fallu

descendre à la féerie, *M. de Crac* ou *Autour du Monde*. Le public plus éclairé, celui qui fréquente les lieux où on joue autre chose que des insanités, exigea, lui aussi, du théâtre de comédie et de drame des exagérations de situation, pour jouir des raffinements du bien-être, même au spectacle. Peu à peu, ces exigences corrompirent les auteurs et les acteurs. La différence de talents, qualité et quantité, chez les auteurs et acteurs dramatiques entre 1857 et nos jours est incalculable. Depuis quelques années on ne joue plus que des reprises de pièces écrites avant 1857. Cette situation spéciale à la France est applicable aux autres pays. J'ai vu les pièces françaises les plus ineptes, traduites en allemand, italien, polonais ou russe, jouées sur les scènes de Vienne, Milan, Lemberg et Moscou. Serait-ce qu'au mauvais goût des Français, les étrangers joignent l'incapacité de produire même de pareilles insanités, où serait-ce qu'il y a des peuples dont l'esprit ne saurait se plier aux besoins de l'époque, et qui aiment mieux rester inactifs que de s'abaisser à certaines productions? Je ne me prononcerai ni pour ni contre, mais le fait n'en est pas moins exact. Pendant vingt-cinq ans, de 1860 à 1885, les villes de l'Europe ont été tapissées d'affiches de la *Belle Hélène*, de *Madame Angot* et des *Cloches de Corneville*.

Les livres vendus de nos jours à dix ou quinze mille exemplaires, n'auraient pas eu vingt lecteurs en 1857. Tout est diminué, rapetissé, émietté, mis à la hauteur de l'intelligence paresseuse des hommes énervés par un luxe exagéré, qu'ils demandent à augmenter à cor et à cri et qu'ils sont prêts à payer fort cher. Cette course au clocher les rend avides de richesses et les précipite vers un seul but: gagner de l'argent pour le dépenser en plaisirs de toute sorte, sans aucune autre considération morale. Un sourire mélancolique crispe involontairement les lèvres à la lecture des productions littéraires prises au sérieux par le public. O ombres de Musset, d'Hugo, de Vigny, de Gautier ! Vous qui excluiez de votre cénacle les Sue, les Soulié, les Dumas ! Qu'auriez-vous dit à cette éclosion de milliers d'écrivains de nos jours ! Les mots écrivain, auteur, vont peut-être, et bientôt, devenir une insulte. De cette dégénérescence de production il résulte une dégénérescence d'interprétation. En comédie, comme en drame, les grands premiers rôles d'aujourd'hui n'auraient pas été acceptés pour doublures par les acteurs d'autrefois, Frédérick-Lemaître, Mélingue, Bocage. Il est vrai que ces doublures émargent dix fois autant que leurs maîtres et prédécesseurs.

En revanche, jamais, depuis que le monde est monde, la science des clowns n'a été aussi prospère. Il y en a partout, aux cirques, hippodromes, cafés-concerts, théâtres de drame, de genre et à musique; dompteurs de lions et d'ours, d'éléphants savants, gymnastes excentriques, qui gagnent, en très peu de temps, des fortunes laissant loin derrière elles les pensions de retraite des colonels et des présidents de Chambre.

Les métiers plus sérieux souffrent aussi de cette propension générale à gagner facilement un argent dépensé aussitôt en jouissances. Notaires, avoués, agréés, avocats, ne sont plus des conseils, mais des négociants en denrées judiciaires. Malheur au naïf qui laisserait une affaire, comme on le faisait jadis, aux soins d'un homme de confiance, joignant à une grande honorabilité l'avantage de connaître minutieusement la loi. Aujourd'hui il faut surveiller son conseil, comme on surveille un garde-chasse; sinon vous êtes perdu; l'homme de loi, trop pressé pour s'occuper de vous — car il lui faut de nombreux clients pour entretenir son luxe — n'a plus le temps de faire son devoir. La méfiance devenue générale force les jurisconsultes à se faire payer d'avance. L'argent touché, ils cherchent à en avoir d'autre et

considèrent l'affaire payée, comme une affaire terminée.

Toutes les activités humaines convergent autour de l'intérêt brutal sans compensation de devoir, du gain facile et prompt, basé non sur le travail, mais sur l'ignorance du public. J'ai proposé de parier que je me ferais indiquer dans n'importe quel magasin des boulevards, le prix d'un objet, et que ce prix serait établi selon que je me rendrais à ce magasin en voiture avec des laquais galonnés, ou à pied, habillé sans élégance. Personne n'a consenti à me le tenir, sachant d'avance que ce serait un pari perdu. Voilà le triste tableau de la civilisation de nos jours.

Cette situation, créée par la crise ouverte en 1857, et dont j'ai essayé de donner les raisons dans le volume qui précède celui-ci, ne saurait durer. Le malaise disparaîtra avec les derniers soubresauts de la secousse. La révolution, après la guerre de Crimée, bénéficiait d'une victoire qui n'était ni décisive, ni éclatante. Il fallait continuer la lutte, trouver une nouvelle voie. Les révolutionnaires tentèrent de se renforcer par de grandes agglomérations d'individus de même race vivant sous une même loi, tout en affaiblissant leurs adversaires de la classe jadis dirigeante. De cette tendance surgirent deux

questions : celle des nationalités et celle du développement du commerce et de l'industrie, instruments de nivellement social, comme j'espère l'avoir démontré.

1857

Les événements de 1856 avaient replacé la France au faîte de la hiérarchie européenne. Fatiguée des luttes intérieures, satisfaite du repos dont elle jouissait depuis cinq années, fière de l'influence obtenue par la guerre de Crimée et la paix de Paris, la France, tout en souffrant d'une crise financière, se laissait entraîner au courant de l'Empire. En comparant les résultats obtenus depuis l'avènement de Napoléon III, à la situation extérieure et intérieure en 1849-50, il fallait reconnaître un incalculable progrès. L'Empire venait de transformer une nation tourmentée chez elle par le choc des partis, et dont on daignait à peine, au dehors, écouter les représen-



tations timides, en puissance exerçant voix prépondérante dans les conseils. C'était faire miroiter à leurs yeux cette gloire si chère aux Français, achetée souvent au prix de tant de sacrifices, mais dont le distributeur, même parcimonieux, est sûr d'être acclamé. La distribution ayant été large, Napoléon se sentit populaire. La proximité des élections générales (l'année 1857 était la dernière de la législature) ne lui causait pas d'appréhension sérieuse. Persuadé du succès, le gouvernement s'occupa néanmoins, dès le début de l'année, pendant que l'ancien Corps législatif continuait ses travaux, de la formation du nouveau. Le Parlement qui allait se dissoudre, avait fait preuve d'une grande sagesse, jointe à un véritable attachement aux idées impériales. Pour bien affirmer ses tendances, il vota, avant de se séparer, tout ce que le gouvernement avait demandé : dotation du duc de Malakoff, rachat du tombeau de Napoléon Ier à Sainte-Hélène, etc. Il serait profondément injuste d'accuser cette Assemblée de servilité. Dans bien des circonstances, — question des tribunaux militaires, par exemple, — la discussion était libre, et parfois les députés les plus assidus aux Tuileries n'étaient pas, sur tel ou tel point, d'accord avec le gouvernement. Une pensée unique était incessamment présente

à leur esprit, c'était de mettre un terme à ce parlementarisme turbulent, où la haine des partis l'emporte sur l'intérêt général, de prouver par une déférence raisonnée aux avis d'un pouvoir exécutif ferme et populaire, qu'une Chambre peut être utile sans se mêler directement de politique L'action de l'Assemblée qui finissait sa législature avait été fertile. Pas d'activité nationale qui ne fût étudiée, améliorée par sa sollicitude. Il restait certainement beaucoup de besogne, et ces hommes consciencieux, au moment de quitter les affaires, voulurent faciliter la tâche à leurs successeurs. Après le vote du budget de 1858, on autorisa le Crédit foncier à des avances sur dépôt d'obligations, on vota les statuts d'une Compagnie de bateaux à vapeur transatlantiques du Havre à New-York, des remaniements et des augmentations des lignes de chemins de fer, et enfin une prorogation du privilège de la Banque de France.

Un désir trop vif de donner au pays ce bien-être absolu, unique objectif des hommes de 1857, fit cependant commettre à cette Chambre, qu'on peut, sans parti pris, donner comme modèle à toutes les réunions de législateurs français, une lourde faute.

L'embellissement de Paris et sa reconstruc-

tion complète, que la question d'hygiène excuse seule — insuffisamment à mes yeux, — était la préoccupation principale du pouvoir qui considérait Paris plutôt comme la France entière que comme sa capitale. En occupant les populations ouvrières à des travaux, on espérait, d'autre part, éviter la révolution. Le gouvernement présenta au Corps législatif une loi demandée par le Conseil municipal et chaudement appuyée par les Tuileries. Il s'agissait de voter une subvention de douze millions de francs affectée à la construction du boulevard de Sébastopol, voie nouvelle et large tracée à travers les plus vieux et les plus insalubres quartiers de Paris. Malgré l'opposition raisonnée d'un député (M. Desruelles) qui fit observer que ce n'était pas à la province à payer les embellissements de Paris, qu'il y avait péril à attirer dans les villes les populations rurales par le développement exagéré des travaux publics, la Chambre, entraînée par son dévouement à l'Empire, peut-être séduite par le nom de Sébastopol, qui lui rappelait une victoire récente, vota ce pernicieux crédit, et ouvrit ainsi la période de *maçonnerie*, si désastreuse dans l'avenir à la dynastie impériale, à la moralité de la France, et même au bien-être des classes ouvrières. Quoi qu'il en soit, cette faute

ne saurait être mise en parallèle avec les services rendus par le Corps législatif; aussi la résolution du gouvernement d'appuyer la réélection en masse des députés fut-elle universellement approuvée.

En faisant nos réserves pour quelques faits particuliers, — tels, par exemple, que l'opposition systématique à la candidature de M. de Montalembert, homme d'ordre et de valeur, très utile dans un Parlement, dont l'unique tort était l'attachement, d'ailleurs platonique, à une autre dynastie, — nous reconnaissons qu'un gouvernement fort, décidé à masquer son omnipotence sous les dehors du parlementarisme, serait inexcusable s'il n'employait pas les ressources dont il dispose à protéger l'élection d'hommes dont, pendant cinq années, il avait pu apprécier l'activité et le dévouement à ses vues.

Le 20 mai, la période électorale fut ouverte par une circulaire de M. Billault, ministre de l'intérieur, qui, tout en affirmant l'intention du gouvernement d'accuser ses sympathies pour les députés sortants et d'appuyer leur candidature, laissait aux autres candidats une certaine liberté, ne pouvant, toutefois, dans aucun cas, être élargie *jusqu'à des protestations séditieuses contre le gouvernement établi*. Sûr de l'esprit des popu-



lations, le ministre de l'intérieur engageait les préfets à presser les électeurs de prendre part au vote, afin *de noyer dans une immense manifestation populaire l'imperceptible minorité des partis hostiles.*

Pendant que le pays attendait le résultat des élections, les affaires extérieures allaient leur train. La conférence supplémentaire au Congrès de Paris avait résolu les questions pendantes dans une seule séance, de la façon suivante : délimitation de la nouvelle frontière entre la Turquie d'Europe et la Russie; restitution à la Turquie de l'île des Serpents et du delta du Danube, retrait des troupes autrichiennes des principautés et de l'escadre anglaise de la mer Noire, ouverture immédiate des travaux de la commission des principautés danubiennes, enfin évacuation du territoire grec par les troupes anglo-françaises. Ici commence, si je puis m'exprimer ainsi, la situation correcte de Napoléon III en qualité de souverain européen. Je ne sais qui a dit que Napoléon fut le prince qui sut le mieux profiter des chemins de fer et des bateaux à vapeur pour traiter personnellement avec ses collègues couronnés, et qu'il inaugura une nouvelle diplomatie où les souverains, devenus leurs propres ambassadeurs, évitaient beaucoup de com-

plications en s'entendant *de visu* sur leurs affaires. Napoléon, en effet, aussitôt après la conclusion de la paix, établit en principe la série de visites entre souverains qui, jadis, se voyaient assez rarement pour motiver cette énigme : D. Qu'est-ce qu'un paysan peut faire quand il lui plaît, un roi rarement, Dieu jamais? R. Voir son semblable. En 1857, ce ne fut qu'un va-et-vient de princes et de rois : Napoléon III va à Osborne visiter la reine d'Angleterre; puis à Stuttgard, où il se rencontre avec Alexandre II, l'impératrice de Russie, la reine de Grèce et la reine de Hollande. Le prince Napoléon va à Dresde et à Berlin, où il est très bien reçu — réception dont le *Moniteur* n'oublie aucun détail avec une prolixité de parvenu — le même prince se rend en Savoie, assister à l'ouverture des travaux du percement du Mont-Cenis. Enfin Paris voit, dans le courant de l'année, le roi de Bavière, le grand-duc Constantin de Russie, le grand-duc de Hesse, le duc de Cambridge et le prince Daniel de Monténégro.

Ce commencement de 1857, si radieux pour l'Empire, fut troublé par la découverte d'un complot contre la vie de l'empereur. Trois Italiens carbonari, MM. Tibaldi, Bartoloni et Grilli, furent envoyés de Londres par Mazzini pour

assassiner Napoléon III, considéré comme le grand ennemi de la Révolution. Aveuglement des hommes! Lui qui en était, quoique inconsciemment, le plus fidèle champion! Le complot découvert, les conspirateurs furent arrêtés, jugés et condamnés: Tibaldi à la déportation, les deux autres à quinze ans de réclusion. L'assassinat de Mgr Sibour, archevêque de Paris, par un prêtre interdit nommé Verger ne fut qu'un déplorable accident, Verger n'ayant d'autre mobile qu'une vengeance personnelle.

Les élections générales couronnèrent l'année d'une façon éclatante. Voici le tableau officiel de ces élections, preuve indiscutable de la popularité de l'Empire :

Électeurs inscrits.	9.495.955
— votants.	6.136.664
Pour l'Empire	5.471.883
Contre —	571.859
Voix perdues.	92.917

Si on excepte les nominations de MM. Migeon dans le Haut-Rhin, Rambourgt dans l'Aube, et de Morgan dans la Somme, candidats qui, sans être irréconciliables, n'étaient pas officiellement recommandés, l'opposition systématique ne réussit à nommer au premier tour de scrutin que quatre députés au Corps législatif:

MM. Carnot, Goudchaux à Paris, Curé à Bordeaux, et Hénon à Lyon. Si on ajoute l'élection à Paris, au deuxième tour de scrutin, de MM. le général Cavaignac, Émile Ollivier et Darimon, le parti républicain put réunir sept députés sur deux cent sept. La démission de MM. Carnot et Goudchaux, qui refusèrent de prêter serment à l'Empire, réduisit ce chiffre à cinq. La question du serment devint subitement, par l'élection du général Cavaignac, d'un haut intérêt pour le public parisien. Républicain rigide et convaincu, Cavaignac allait-il agir comme MM. Carnot et Goudchaux, ou bien consentirait-il à reconnaître la nouvelle Constitution? La situation de l'ex-chef du pouvoir exécutif était scabreuse. Il avait consenti à se laisser porter comme candidat, ne voulant pas paraître abandonner les idées républicaines, mais sans partager les illusions de ses coreligionnaires politiques. Le résultat avait été désastreux, et le vieux républicain vit que le prestige de son nom avait été noyé dans le déluge. Ses amis, sans souci du respect dû à un passé glorieux, l'avaient traîné dans les scrutins de tous les départements où ils espéraient retrouver quelques républicains. Partout, ils n'avaient recueilli qu'un nombre dérisoire de voix, et Cavaignac ne fut nommé à Paris qu'au deuxième tour

de scrutin. Une mort subite, causée peut-être par cette catastrophe, trancha la difficulté. Napoléon III ne vit plus, du niveau des fronts courbés sous sa toute-puissance, émerger la moindre tête indisciplinée. Par décret du 2 juillet, l'empereur confia la présidence de la Chambre à M. de Morny, de retour de son ambassade à Saint-Pétersbourg, d'où il ramenait une jeune et charmante femme, née princesse Troubetskoy, choisie dans la haute aristocratie russe. Napoléon et ses créatures étaient, quoique à contre-cœur, acceptés par les grands de l'Europe en qualité d'égaux. Convoqué le 28 novembre, le Corps législatif procéda immédiatement à la vérification des pouvoirs. Un décret chargea M. Baroche, président du Conseil d'État, de représenter l'État dans les délibérations.

La vérification des pouvoirs terminée, le Corps législatif entra dans son fonctionnement régulier, se donnant pour tâche de continuer l'œuvre de celui qui l'avait précédé, c'est-à-dire de travailler, d'accord avec le pouvoir exécutif, et sans aucune opposition de sa part, à la réorganisation politique et sociale de la France. Une immense majorité lui rendait facile cette tâche (la mort du général Cavaignac réduisait le nombre des opposants à quatre). Le terrain paraissait fertile. Malgré une crise venue d'Amérique, la récolte

de 1857 ayant été bonne, la situation financière s'améliorait à vue d'œil. Un crédit illimité était accordé à la France par les peuples du monde entier. Une activité fébrile d'affaires, de constructions, d'embellissements, un commerce de plus en plus florissant, l'engouement de l'Europe pour Paris, où l'étranger affluait, ouvrait à la nation un horizon de prospérité. Paris, à cette époque, commença à prendre cet aspect qu'il garda si longtemps, celui d'une ville perpétuellement en fête. La province suivit cet exemple : partout des projets, des contre-projets ; on bâtissait et rebâtissait les villes, on construisait des chemins de fer — en 1857 on en inaugura mille deux cent soixante-trois kilomètres, ce qui donna à la France un réseau entier de sept mille quatre cent soixante-sept kilomètres — des canaux, des mairies ; les guerres, les disettes, les mortalités étaient oubliées. La prospérité s'annonçait éclatante, énervante. Le plaisir, du haut en bas, était l'occupation du soir, comme la spéculation, l'occupation du jour. On gagnait de l'argent facilement, et on le dépensait encore plus facilement, sans se préoccuper de l'avenir qui semblait garanti à jamais. Les Français vivaient sous la tutelle vigilante du maître qui contemplait d'un œil débonnaire les quelques figures rébarbatives de républicains,

dont le cri de réprobation discordait au milieu de l'allégresse générale. L'impératrice, reine par le charme et la beauté, d'une élégance exquise, exigeait de son entourage une existence de luxe qui lui semblait le meilleur moyen de protéger le travail et le commerce. L'ancien proscrit, l'ancien carbonaro, enivré de se voir à ce faîte, égaré par les adulations hypocrites des serviteurs des anciennes monarchies, ébloui par le spectacle de joie générale qu'il croyait son œuvre, doucement ému par le sentiment d'avoir fait beaucoup de bien, jouissait du présent sans arrière-pensée, et encourageait ses sujets à user et abuser de cette quiétude conquise par tant de sacrifices et par tant d'années de guerres et de révolutions.

Qui visitait alors la France ne pouvait contenir son admiration à l'aspect de ce travail, de cette activité, de cette joie. Il aurait fallu un prophète bien clairvoyant pour prévoir la chute finale. Cependant l'axiome, qui veut que tout bien conduise à un mal, et *vice versa*, est immuable. La France ne se régénérait pas. Sa transformation, en opposition aux conditions ordinaires d'une transformation, n'était pas douloureuse. Là était l'écueil. On jouissait en se transformant. Les mots de progrès, de civilisation, de l'élargissement de la pensée, de la science, de l'extension du com-

merce, des beaux-arts étaient dans toutes les bouches : la France, sentinelle vigilante, postée par Dieu en vedette de l'humanité, naguère luttant pour ses idées, les appliquait pacifiquement. Après avoir châtié les récalcitrants, elle éclairait le monde de la lumière divine de l'intelligence. Et tout cela était vrai. L'humanité se ruait à la civilisation, comme jadis les Huns et les Goths se ruèrent sur l'Empire romain. La France guidait le monde, comète brillant en 1857 d'un éclat extraordinaire, contemplée en silence par les peuples éblouis qui, revenus chez eux, essayaient d'imiter cet éclat. Ce n'était que le prélude : 1857 est au seuil d'une époque étrange que nous allons étudier ; c'est le lever de rideau de cette représentation de gala qui tint l'Europe en suspens pendant près de douze années. Ce fut aussi le commencement de la transformation morale dont nous avons parlé au début de ce chapitre.

L'année se termina pour la France et pour son empereur comme un beau jour d'été : satisfaction du passé, confiance dans le présent, sécurité de l'avenir.

La situation du Saint-Siège se présentait sous Saint-Siè
un tout autre aspect. Le gouvernement pontifical était celui des États italiens qui laissait le plus à désirer sous le rapport de l'administration et de

la bonne entente entre souverain et sujets. Le pape en eut la très triste expérience dans un voyage exécuté sur le conseil du cardinal Antonelli qui crut, à tort, que l'esprit religieux des habitants des provinces suffirait pour les empêcher de confondre la personne du souverain pontife avec leur mécontentement légitime de l'incapacité et du despotisme des fonctionnaires. A Pérouse, Spolette, Pesaro, le pape fut froidement, mais respectueusement reçu ; mais, à son arrivée à Bologne, il trouva la population excitée contre le légat-cardinal Viale Piala, prélat fougueux et intolérant, et fut accueilli par des sifflets, que la présence des baïonnettes autrichiennes ne réussit pas complètement à étouffer. On s'apprêtait alors à Bologne à soumettre au pape, par l'organe des gonfaloniers, des pétitions dans le but de demander des réformes, malgré l'ordre venu de Rome, qui défendait aux gonfaloniers de présenter aucune pétition. Quand on sut dans l'Émilie et dans les Marches que le voyage pontifical — considéré, à tort ou à raison, comme un acheminement vers des réformes — n'aboutissait à rien ; quand l'anniversaire de l'exaltation de Pie IX passa sans aucun manifeste ni amnistie, le sénateur et la police déclarèrent que, sans la présence des troupes autrichiennes, ils ne répondaient ni

de l'ordre, ni de la sécurité [illegible] quitta aussitôt non seulement Bologne, mais ses États, et se mit à rendre visite [illegible] limitrophes, auxquels il avait [illegible] promis cet honneur. Une [illegible] ménagée à Modène, et surtout à Fl[illegible] ouvrir les yeux à Pie IX. Décidément [illegible] dait pas en Italie la religion avec les [illegible] administratives. Comme chef de [illegible] était acclamé par ceux des Italiens [illegible] pendaient pas directement de [illegible] ment, il eût compris que des réformes [illegible] étaient indispensables à des peuples [illegible] laient plus être gouvernés, au XIX[illegible] principes des siècles précédents, [illegible] évité les malheurs qui fondirent s[illegible] sauvegardé sa puissance temporelle [illegible] des petits potentats de l'Italie. Mais [illegible] aveuglé par sa foi inaltérable d[illegible] bilité de l'institution dont il était le [illegible] Il ne voulait rien comprendre, rien [illegible]

Les journaux cléricaux sont curieux à étudier à cette époque. Dans l'intention d'exalter le [illegible]ralisme de Pie IX, un journal, par [illegible], racontait longuement un fait à la relation duquel une revue catholique employait quelques pages. Ce fait, le voici dans toute sa futilité : Pie IX, [illegible]

ché de l'accueil du grand-duc Léopold II, le fit asseoir *dans sa voiture, à ses côtés*, et non sur le devant, comme il était d'étiquette pour tout le monde, à l'exception de l'empereur sacré. Sans réfléchir que le voyage de Pie IX en Toscane n'aboutit à rien, que le Grand-Duc, tout en le comblant de respects, ne consentit ni à signer un concordat plus avantageux, ni à abolir les lois léopoldines, les cléricaux virent dans cette concession légère, mais publique du pontife, un grand acte de libéralisme, et peu s'en fallut que la majorité de ce que nous appelons maintenant « des conservateurs », ne fût de cet avis. Or, s'il est des usages qui blessent profondément l'esprit de notre époque, c'est cette étiquette, d'une servilité brutale exigée jadis par les souverains. Les génuflexions, prosternements et adorations nuisent à l'idée monarchique, et les monarques réellement éclairés l'ont compris depuis longtemps. Si le chef de l'État a droit à la déférence de ses sujets, cette déférence ne doit pas descendre à l'avilissement. Les simagrées des cours, tellement d'usage qu'elles deviennent difficiles à déraciner, font de nombreux ennemis à ceux qui en bénéficient, et préjudicient à la dignité humaine. Nous ne sommes plus dans l'enfance de la société et les souverains ne doivent plus craindre qu'on manque

au respect qui leur est dû. L'adoration d'un homme et de toute sa famille, érigée en institution d'État, est d'un autre siècle. La servilité n'étouffe ni la haine, ni la rébellion.

Je me souviens à ce propos d'une anecdote.

Un général appelé chez l'empereur Nicolas I[er] reçut de ce souverain l'accueil le plus sévère. Le tsar lui reprocha durement ses caprices, son incapacité et finit par lui ordonner de changer de conduite s'il ne voulait encourir toute sa colère. Le général envoya le lendemain même sa démission au ministre de la guerre, et brisa une carrière brillante que son peu de fortune personnelle lui rendait nécessaire. L'officier en question était un homme irréprochable, et le tsar l'avait maltraité par erreur, ayant confondu les heures d'audience de deux généraux, du coupable et de l'innocent. Quand on demanda au général pourquoi il avait donné sa démission, que l'empereur désolé était prêt à reprendre, il répondit :

— Servir après les reproches dont on m'avait accablé ! c'eût été contraire à ma dignité !

— Il fallait, dès le début, avertir l'empereur qu'il se trompait !

— Sa Majesté se tromper ! Et, d'ailleurs, pouvais-je l'interrompre !

Cette réunion, chez le même homme, d'un sentiment de dignité et de servilité poussé à un si haut degré, dérive du respect exagéré que les rois avaient réussi, dans les siècles passés, à inculquer à leurs sujets, par un sentiment religieux et légal combiné. Ceci n'est plus de mode. L'instruction a étouffé sous le raisonnement les manifestations extérieures. Je n'en respecte pas moins un homme auquel je dois de la déférence, si je m'assieds à ses côtés, au lieu de me tenir debout en sa présence. Pour ma part, je déclare que j'ai toujours ressenti la plus profonde vénération pour des hommes comme V. Hugo ou M. de Lesseps, sans cependant employer à leur égard la moindre formule extérieure de respect, et que, en revanche, je n'ai jamais pu réprimer un sourire, quand, poussé par la curiosité, je me soumettais à des règles d'étiquette pour approcher d'un souverain européen, asiatique ou africain, qui croyait dissimuler sa faiblesse sous une vaine ostentation. Les baisemains et baise-pieds, les sorties à reculons, les démonstrations flatteuses adressées d'usage aux souverains, ne servent qu'à mécontenter ceux qui les approchent de près. Pourquoi ne pas les abolir complètement ? Un roi, accessible à ceux que leur situation et leur éducation permettent de fréquenter un grand de la terre,

serait plus approprié à notre époque. Une sorte de César, par exemple, qui, comme le divin Jules, laisserait ses visiteurs le traiter en égal, sans pour cela perdre la moindre parcelle de sa puissance, et sans que nul songeât à se départir du respect qui lui serait dû.

L'étiquette exigeait des génuflexions même devant la viande du roi, mais les fonctions qu'on s'arrachait autrefois ne servent plus d'appât à une époque où le pouvoir est limité par les lois. Et cependant, les hommes sont tellement attachés aux abus, que des souverains sans aucun pouvoir légal n'en jouissent pas moins des prérogatives d'étiquette. A la cour d'Angleterre, des exigences inouïes et des cérémonies dégradantes pour la dignité humaine sont encore en vigueur. Les lords, si hautains dans toute autre occasion, s'y soumettent volontiers, n'en sentant peut-être pas l'inconvenance, depuis qu'ils sont gouvernés par une femme. En effet, nulle exagération d'adoration n'est humiliante quand il s'agit d'une femme; mais si c'est un homme, de chair et d'os comme vous, cette pensée ne vient-elle pas à l'esprit? De deux choses l'une: ou l'institution n'est pas respectable, puisqu'on emploie des moyens détournés pour lui donner du prestige, ou je suis un homme grossier, puisqu'on me force par des

lois à respecter une chose ou un homme qui s'impose à mon respect par le raisonnement?

Les Césars romains et les empereurs de Byzance, en lutte avec l'aristocratie et les Barbares, après avoir vaincu les uns et les autres, exigèrent cette vénération pour bien s'établir sur un piédestal, qu'un pouvoir sans bornes eût bientôt consolidé. Alors celui qui pouvait tout, réussit, en tablant sur la cupidité de ses semblables, à insérer au code des lois le respect dû à sa personne, incarnation terrestre de la Divinité. Du petit au grand, les hommes, avides de jouissances et de richesses, consentirent à se prosterner devant celui qui les distribuait. Alliés à la religion lors du partage de l'empire romain, les Barbares conquérants, devenus à leur tour seigneurs féodaux et rois, appuyèrent leur spoliation sur la superstition, née de cette religion, dont ils entourèrent le chef, par politique, des mêmes génuflexions qu'ils exigeaient des vaincus. De là, étiquette draconienne qui soumettait les rois, à l'égard du souverain pontife, aux signes les plus avilissants de respect extérieur.

La puissance de la religion s'est écroulée avec les privilèges des communautés et de la noblesse. Conserver une étiquette qui n'a plus sa sanction dans l'exercice réel d'un pouvoir incontesté est

puéril. Pie IX a compris peu de chose au nouvel ordre social, mais il a compris cela. Il eût été de bonne politique aux ultramontains, de ne pas l'en féliciter trop chaudement, surtout au moment où la papauté qui, pendant la guerre de Crimée, a pu se croire reconstituée sur les anciennes bases d'admiration universelle, se trouvait sapée de tous côtés. Les nations, comme si elles s'étaient donné le mot, immédiatement après avoir vaincu le principe autocratique du tsar, se sont retournées contre le pouvoir temporel du chef de l'Église. Dès la clôture du Congrès de Paris, les puissances se montrèrent récalcitrantes aux concordats exigés par la curie romaine. Ni le Portugal, ni la Toscane, ni l'Autriche, ni Naples, ne voulurent accorder aucune concession au Saint-Siége.

Pour avoir brillé d'un éclat assez vif, le retour des peuples à l'idée chrétienne représentée par le pape ne fut ni long ni durable.

A sa rentrée à Rome, Pie IX crut apporter deux bonnes nouvelles, en annonçant la levée de l'état de siége dans les Romagnes et l'acceptation, par l'Autriche, d'une occupation à ses frais. Ces nouvelles furent reçues froidement; on s'attendait à une amnistie politique, et le pape, dans ses voyages, n'avait amnistié que des criminels de

droit commun; on espérait des réformes, la sécularisation de l'administration, un budget; Pie IX faisait silence sur ces questions. Le mécontentement grandissait et trouvait un écho en Italie. Cependant, si on considère, au point de vue philosophique, les affaires italiennes, on voit qu'en principe, le pape et ses sujets désiraient ardemment une amélioration dans l'état des choses; mais le pape voulait que l'amélioration vînt uniquement de lui, et les populations croyaient avoir le droit de donner leur avis. De là, malentendu qui précipita les événements.

En résumé, malgré les finesses du cardinal Antonelli, qui, à plusieurs reprises, se retournèrent contre lui, Pie IX revint à Rome, profondément ulcéré, plus ennemi que jamais des idées libérales, et réfractaire de parti pris aux réformes. Les populations, en constatant que le voyage pontifical s'était effectué sans aucun adoucissement à leurs maux, mirent à l'étude un projet de résistance, jusqu'alors loin des esprits.

x-Siciles. La situation des autres puissances italiennes était analogue à celle du Saint-Siège. Le roi des Deux-Siciles essayait d'y remédier à sa manière, en se refusant à toute concession, décidé à rester implacable aux révolutionnaires. Il se vit, au commencement de 1857, abandonné par tout le

monde, car la France et l'Angleterre avaient brisé leurs relations diplomatiques avec ce représentant obstiné d'idées rétrogrades, et ni la Russie ni l'Autriche n'osaient l'appuyer ouvertement. Alors, s'apercevant que cette situation pouvait devenir dangereuse pour une puissance de second ordre, voici ce qu'il imagina. Un jour on apprit que son gouvernement avait passé un traité avec la Confédération Argentine de l'Amérique du Sud, qui s'était engagée à accueillir les condamnés politiques napolitains et à leur distribuer des terres, à des conditions trop longues à énumérer ici, mais qui, il faut le reconnaître, n'étaient pas trop dures, à première vue... Le roi de Naples croyait, dans sa naïveté de souverain des temps passés, satisfaire ainsi tout le monde en faisant à peu de frais œuvre de clémence. Malheureusement, la combinaison ne réussit pas. Les condamnés politiques, persuadés d'un prompt changement dans l'ordre des choses, encouragés par des émissaires du dehors, refusèrent de quitter l'Europe, et la Confédération Argentine fit savoir au roi qu'elle entendait recevoir des colons volontaires, mais qu'elle ne se chargeait pas de surveiller des hommes, libres, à son sens, de retourner dans la mère patrie. Cet essai ne satisfit ni la France, ni l'Angleterre et

lord Palmerston le qualifia à la tribune, — de libéralisme à bon marché, — paroles durement appliquées à un petit potentat par un ministre complaisant, comme nous verrons plus tard, aux empiétements d'une grande puissance, mais qui n'en entravèrent pas moins les projets du roi des Deux-Siciles. Les relations diplomatiques avec la France et l'Angleterre ne furent pas reprises, et Ferdinand II ne fut soutenu faiblement que par la Prusse qui consentit à se charger, à Londres et à Paris, de la protection des sujets napolitains.

La combinaison Argentine, et une tentative de rapprochement avec l'Angleterre négociée officieusement par M. de Bernstorff, ministre de Prusse à Londres, manquées, le vieux Bourbon, reconnaissant qu'il lui fallait trouver un allié pour résister à la haine des Italiens soutenus par le blâme de l'Europe, résolut de s'appuyer sur l'Église. Rétrograde convaincu, il ne sentit pas que cet appui augmenterait ses déboires et, tout en refusant de se lier par un concordat, il signa huit décrets qui, en conférant à l'Église toutes sortes de droits, la rendaient presque indépendante de l'État. Ce fut le dernier coup. Cet acte impolitique mécontenta tout le monde, même le Saint-Siège qui, dans son aveuglement, trouva

que le roi de Naples n'en faisait pas assez, ses décrets, révocables, n'ayant pas le caractère d'un contrat synallagmatique.

Profitant de cette réprobation générale des actes du roi, Charles Pisacane, duc de San Giovanni, forma un des projets les plus téméraires dont l'histoire ait fait mention. Embarqué à Gênes, avec quelques initiés au complot, sur le navire de commerce sarde le *Cagliari*, dont la cale fut convertie en arsenal, il fomenta une révolte à bord, força le capitaine à se diriger sur l'île de Ponza, lieu de détention des condamnés politiques, profita, pour délivrer les prisonniers, de la stupéfaction des autorités qui ne s'attendaient pas à un coup aussi hardi, et, à la tête de quatre cents hommes, débarqua à Naples aux cris de : Vive l'Italie ! vive la République ! Les émeutiers étaient trop peu nombreux pour provoquer une révolution ; leur tentative parut insensée à la population, qui agit sagement en sacrifiant ces sentinelles perdues de la liberté. Livrés à leurs propres forces, ils purent cependant, grâce à de secrètes sympathies, gagner la montagne. Là, aux prises avec la gendarmerie royale, ils se virent obligés de livrer bataille d'abord à Padula, puis à Sauza où ils perdirent plus de cent hommes. Pisacane, fait prisonnier

et, dit-on, exécuté sommairement, son premier lieutenant Nicotera se rendit avec le reste de la troupe.

Cette entreprise, d'une audace folle, échoua ainsi misérablement, non sans causer les plus grandes alarmes au pouvoir, car à côté du parti républicain, on découvrit tout à coup dans l'armée un parti muratiste, qui faisait ouvertement de la propagande en faveur des héritiers du roi Joachim. L'effroi du gouvernement tourna à la panique. Se sentant faible, isolé, impopulaire, il se jeta à corps perdu dans la tyrannie. Une période d'incessantes arrestations, de perquisitions multipliées à l'infini, s'ouvrit pour le malheureux royaume qui était, à la fin 1857, dans un état effroyable d'anarchie légale.

Parme, Modène.

Le duc de Modène, qu'on croyait revenu à des idées plus saines, subit l'influence du Pape et retourna à ses anciens errements. On est tenté, pendant cette période de l'histoire italienne, de croire à un aveuglement expliqué jadis par la colère divine. François V, aussitôt après le départ du pape, annonça à ses sujets le maintien de cette union douanière avec l'Autriche, que la régente de Parme n'avait pas voulu renouveler. Des troubles éclatèrent presque aussitôt à Carrare et à Reggio. Facilement réprimés par les Autri-

chiens, ces troubles furent suivis de représailles. Les cours martiales fonctionnèrent régulièrement dans toutes les villes, pendant que le duc voyageait à l'étranger, où il promenait son exclusivisme suranné. Pour en donner un exemple, il suffit de dire que François V était le seul souverain de l'Europe qui ne reconnaissait ni Napoléon III, ni la reine d'Espagne, ni le roi de Belgique. Pour lui, ces trois pays étaient en révolution. Quand un colosse, de l'envergure de Nicolas Ier, se permet des protestations aussi bizarres contre des faits accomplis, on peut l'accuser de manquer d'esprit politique ; mais si son exemple est suivi par un duc de Modène, on est stupéfait de l'aberration de certains esprits. Ce fait d'un archiduc d'Autriche, possesseur d'un coin de terre, s'obstinant à se débattre contre un ordre de choses accepté par l'univers, y compris le chef de sa dynastie, l'empereur d'Autriche, paraît incroyable. Des enfantillages pareils ont envenimé les rapports des souverains et des sujets au point que les meilleures intentions des gouvernements sages, tels que ceux de Parme ou de Toscane, ne pouvaient plus entraver la marche du courant révolutionnaire. La régente de Parme essayait cependant de rappeler à elle les esprits blessés par ses prédécesseurs ; juges et ministres la secondaient

de tout leur pouvoir, tantôt en acquittant en masse des condamnés politiques, tantôt en modifiant des conventions impopulaires passées avec l'Autriche. Mais les Italiens étaient exaspérés par une trop longue servitude, et ce qui touchait aux maisons d'Autriche et de Bourbon avait le privilège d'exciter leur haine. L'année s'écoula sans troubles, mais le feu couvait sous la cendre, et les tentatives du gouvernement pour reconquérir une popularité perdue n'aboutissaient à rien.

En Toscane, une émeute, facilement réprimée d'ailleurs, éclata à Livourne. On ne voulait plus de ces petits souverains qui, à la moindre alarme, appelaient l'étranger à leur secours. C'était un parti pris. Bons ou mauvais, ces roitelets impuissants au dedans et au dehors étaient destinés à disparaître. Le grand-duc était cependant un monarque libéral. Ni les instances du clergé, ni la visite du pape ne purent le décider à abandonner les lois léopoldines ; il ne voulait pas sévir contre les libéraux ; désapprouvait les persécutions napolitaines ; et s'il fut obligé d'instituer un tribunal pour juger les insurgés de Livourne, où il y eut du sang versé et quelques personnes tuées, les Toscans prévoyaient que les sentences de mort, si elles étaient rendues, ne seraient pas exécutées. Il se présenta même une circonstance,

où les patriotes les plus ardents furent obligés de reconnaître que le grand-duc avait, lui aussi, le sentiment patriotique très développé, tout archiduc qu'il était. L'échauffourée de Livourne réprimée par les troupes toscanes, l'empereur d'Autriche, à l'intervention duquel, cette fois, on n'eut pas besoin de recourir, ne voulant pas perdre l'occasion de s'immiscer dans les affaires du duché, envoya des décorations aux officiers vainqueurs de l'émeute, tablant sur ce que le gouvernement toscan avait eu le bon goût de ne pas distribuer de récompenses honorifiques dans cette circonstance. Les officiers refusèrent cette distinction sans encourir de disgrâce. Néanmoins quelques mois après, le gouvernement, forcé d'obéir à un mot d'ordre impérieux venu de Vienne, ordonna aux officiers de porter ces décorations, tant il est vrai que les meilleures intentions ne peuvent rien dans une situation inextricable. Léopold était, *per fas et nefas*, obligé de suivre les errements des souverains de la péninsule italienne. Opposé au despotisme, il était forcé d'être un despote. Triste résultat d'une première injustice! Il est vrai que le grand-duc conservait un peu de cette tendance féodale qu'un archiduc ne saurait jamais perdre totalement. Florence assista, en 1857, à une céré-

monie qui surexcita les esprits et dont on ne peut, à cette heure même, comprendre l'utilité. La cour procéda, au mois d'octobre, à l'exhumation des Médicis depuis Jean des Bandes Noires jusqu'à Jean Galléas. On remplaça par des caisses neuves les caisses où se trouvaient les cadavres embaumés, et on les rendit à la terre. Cette cérémonie lugubre, où les Toscans furent appelés à contempler ceux qui les avaient jadis gouverné, leur déplut, car ils y découvrirent une sollicitude blessante pour les dépouilles des tyrans d'autrefois, chez ceux qui les tyrannisaient aujourd'hui. On se demande à quel propos cette exhumation! Le grand-duc ne pouvait-il laisser pourrir tranquillement les Médicis, et si, comme on l'a prétendu à cette époque, la tête de Jean des Bandes Noires commençait à se corrompre sous son casque, quel malheur en résultait-il pour la dynastie et pour l'humanité?

émont. Le Piémont, où le jeu régulier des institutions constitutionnelles fonctionnait librement en pleine paix et prospérité, et vers lequel étaient tournés les yeux de l'Italie, en attendant ceux de l'Europe entière, présentait, avec ces malheureuses provinces, un contraste frappant. Ce n'est pas qu'il n'y eût de ce côté aussi des difficultés politiques. Socialistes et cléricaux n'étaient pas

d'accord avec le gouvernement, dont le libéralisme froissait les uns, sans contenter les autres, mais l'immense majorité de la nation était attachée de cœur à la dynastie régnante, représentée par le jeune et chevaleresque monarque qui gardait si fidèlement la foi jurée, malgré les insinuations, conseils, promesses, et même malgré les menaces des plus puissants potentats de l'Europe. La ville de Gênes fut le théâtre d'une tentative révolutionnaire exécutée par des hommes dont la témérité le cédait à peine à celle des compagnons de Pisacane. Quelques mazziniens (guidés, dit-on, par Mazzini lui-même qui s'était introduit dans Gênes) s'emparèrent par surprise d'une forteresse avancée de la défense extérieure. Leur succès ne dura toutefois que quelques heures; la forteresse fut reprise presque aussitôt par les carabiniers sardes. Mazzini réussit à s'échapper et annonça que cette tentative n'avait eu pour but ni de proclamer la République, ni de détrôner Victor-Emmanuel, mais qu'il s'agissait simplement de s'emparer du port de Gênes, dans l'intention de se procurer les canons et munitions nécessaires pour organiser une expédition contre Naples, afin de soutenir Pisacane. L'agitateur ne voulait pas nuire à sa cause en s'attaquant à la maison de

Savoie et à son chef, considéré déjà comme le futur libérateur de la péninsule. Vraie ou non, l'excuse seule suffit à démontrer combien le sentiment des populations était favorable à Victor-Emmanuel. Nous assisterons, pendant les élections, aux agissements du parti clérical. De ce côté non plus, à l'exception de quelques prêtres fanatiques peu écoutés de leur parti, la question dynastique n'était pas en jeu. Les évêques, qui appelaient volontiers Cavour « fils du diable », et traitaient les ministres de « païens sans foi ni loi », faisaient silence dès qu'il s'agissait du roi, un peu par patriotisme, beaucoup par crainte de se discréditer auprès de leurs ouailles.

Victor-Emmanuel a été le souverain du XIX[e] siècle le plus aimé de ses sujets. Était-ce à juste titre? Je le crois en toute sincérité! J'ai eu l'honneur de connaître personnellement ce monarque, auquel je fus présenté par mon père, qui habitait Turin. J'en donnerai un portrait détaillé dans un autre chapitre. Ici, je me borne à constater qu'il n'y avait pas, de Suse à Reggio en Calabre, une ville ou un village où ce nom ne fût connu et aimé. On comparait la loyauté, la bravoure et la clémence du roi de Sardaigne, à la duplicité et à la couardise des

princes italiens. Le surnom « Re galantuomo », le roi gentilhomme, blessait les oreilles du roi de Naples, au point que le fait d'avoir, dans un salon, nommé ainsi Victor-Emmanuel, constituait pour un sujet napolitain un délit moral assez grave pour servir de jalon à un procès politique.

Les gouvernements de Naples et du Piémont étaient loin de s'entendre, et la capture du vaisseau sarde « le Cagliari » qui avait amené Pisacane et ses compagnons, n'était pas faite pour amener un rapprochement. L'Angleterre obtint que le gouvernement napolitain rendît « le Cagliari » et les matelots piémontais qui n'étaient pas directement compromis dans l'expédition, mais la transaction rédigée en des termes peu parlementaires avec des considérations dédaigneuses pour le cabinet de Turin, faisait de cette restitution un replâtrage gros de reminiscences et de sous-entendus mutuels.

Froissé de l'attitude du roi de Piémont pendant son voyage en Lombardie, François-Joseph avait envoyé à M. de Paar, son ministre à Turin, une demande d'explications, destinée à être mise sous les yeux de Cavour. Dans cette note, la chancellerie autrichienne se plaignait des attaques de la presse sarde contre l'Autriche et contre

la personne de François-Joseph, indiquait son mécontentement de l'acceptation du don spontané des Milanais, qui avaient envoyé une somme d'argent pour concourir à l'édification d'un monument en l'honneur de l'armée de Crimée, et formulait d'autres griefs du même genre. Cavour répondit : 1° qu'il ne pouvait empêcher les Milanais de féliciter des compatriotes d'un succès obtenu ; que ces succès n'intéressaient en rien l'Autriche; que, si un gouvernement quelconque pouvait y voir matière à protestation, c'était la Russie; 2° qu'il réprouvait personnellement les attaques de la presse contre l'empereur d'Autriche, mais qu'il ne pouvait intervenir dans une affaire du ressort des tribunaux; que d'ailleurs les journaux de Milan ne se gênaient pas pour attaquer le roi du Piémont et que la Sardaigne n'en rendait pas responsable le gouvernement impérial-royal, etc. La réponse de Cavour, courtoise mais digne, témoignait d'un parti pris de traiter l'Autriche d'égal à égal. Fort de l'appui de ses alliés, des engagements dont l'Angleterre venait de renouveler la promesse par l'organe de lord Palmerston, qui, en juillet 1856, avait dit à la Chambre des Communes : « Si le Piémont était menacé, il est du devoir de la France et de l'Angleterre de

l'aider de tout leur pouvoir. » Victor-Emmanuel résolut de ne plus supporter l'arrogance de l'Autriche, habituée, depuis de longues années, à traiter le roi de Sardaigne plutôt en vassal qu'en voisin indépendant. Ce qui blessait le cabinet de Vienne, c'était moins les déclamations de la presse, que l'ingérence de plus en plus marquée de la Sardaigne dans les affaires italiennes, la protection offerte aux réfugiés des États voisins, le blâme non dissimulé des actions du roi de Naples, du pape, et du duc de Modène. Néanmoins, M. de Buol ayant pressenti les cours de Paris et de Londres, et persuadé que ces cours n'abandonneraient pas leur allié de Crimée, ne voulut pas brusquer les choses. Paar se contenta de remettre une note explicative où il annonçait que, ne pouvant continuer à habiter un pays où son souverain était journellement attaqué, il quittait Turin et attendrait à Vienne des garanties pour les relations à venir des deux pays. C'était une porte ouverte à une réconciliation, mais le ministre piémontais, avec la décision et la sûreté de coup d'œil qui lui étaient particulières, envoya immédiatement ses passeports à Paar, et ordonna au ministre de Sardaigne à Vienne de quitter son poste. Quelques semaines se passèrent en attente silencieuse, puis Paar

fut officiellement accrédité auprès des cours de Parme et de Modène, et les relations diplomatiques brisées entre les deux pays. La protection des sujets autrichiens en Sardaigne fut confiée au ministre de Prusse, celle des sujets piémontais en Autriche à l'ambassadeur de France.

Cette rupture se fit avec tant de formes, que l'opinion ne s'en alarma pas, habituée qu'elle était aux rapports tendus avec l'Autriche. Seul, Cavour, prévoyant les événements futurs, se mettait en mesure pour une lutte prochaine. Une amitié étroite, sérieuse, unissait depuis de longues années le Piémont à la France; la sympathie de l'Angleterre était hautement affirmée: la Russie elle-même, reconnaissante de l'attitude des plénipotentiaires sardes au Congrès de Paris, pleine de rancune contre l'Autriche, avait officieusement assuré Cavour de sa complète neutralité; les relations avec la Prusse étaient sinon amicales, du moins indifférentes. Le Piémont, pouvant compter sur l'appui de deux grandes puissances, sur la neutralité sympathique d'une et sur l'indifférence du reste de l'Europe, envisageait sans effroi l'éventualité d'une guerre avec l'Autriche. La petite affaire de Monaco n'était pas terminée, mais elle ne comportait plus d'intervention, ni diplomatique,

ni même officieuse. La question intérieure seule était importante à régler à bref délai, et Cavour, inaugurant une politique de franchise adoptée depuis par un autre grand ministre, ne dissimulait pas que, se préparant à une lutte, il désirait la trancher. L'année 1857 était celle des élections générales. Il fallait consolider le pouvoir à l'intérieur pour lui délier les mains à l'extérieur.

L'ancienne Chambre libérale et gouvernementale avait fort paisiblement, avant de se séparer le 14 juillet, voté des lois d'utilité publique (entre autres le percement du Mont-Cenis), et prouvé par un petit incident de la dernière heure combien Victor-Emmanuel était populaire dans toutes les classes de la société. Brofferio, chef de la gauche (opposition modérée) interpella le gouvernement sur la mission de M. de Buoncompagni, envoyé à Bologne pour complimenter le pape. Brofferio, anticipant sur les événements, prétendait que les relations diplomatiques entre la Sardaigne et le Saint-Siège, qui venait d'excommunier le roi, étaient impossibles. Cavour répondit que tous les démêlés du monde ne pouvaient empêcher un souverain catholique d'être courtois, en rendant hommage au chef de la chrétienté; que Buoncompagni, chargé simple-

ment de saluer le pape, avait été admirablement reçu par la noblesse de Bologne — empressée de transformer cette ovation au ministre piémontais en protestation contre le gouvernement papal — et qu'il était parti aussitôt pour Florence, afin de s'entendre avec le cabinet toscan au sujet des questions qui pouvaient surgir dans les affaires générales de l'Italie. Abstraction faite de l'intérêt particulier de chaque puissance, il n'y avait pas grand'chose à répondre à cette déclaration. Brofferio retira son interpellation. La Chambre ayant terminé son mandat, fut dissoute en juillet, et les électeurs convoqués pour novembre.

L'échauffourée de Gênes et les affaires autrichiennes avaient-elles absorbé l'attention du gouvernement, ou s'était-il laissé abuser sur l'influence du parti catholique en Piémont? Toujours est-il qu'il se trouva pris au dépourvu deux jours avant les élections. Les catholiques, qui jusque-là avaient déserté la lutte, les évêques ayant fait à leurs ouailles un cas de conscience de prendre part au vote, se décidèrent subitement à l'activité. Une vaste association électorale fut fondée à Turin par M. Salazo della Margarita. « Ecoutez vos curés, » conseillaient les feuilles cléricales! Le parti libéral supposait que, comme autrefois, les curés, en donnant le conseil de ne pas voter,

lui abandonneraient la victoire. L'avant-veille des élections, les batteries catholiques furent démasquées. Partout le clergé présentait ses candidats et menaçait de la colère divine ceux qui refuseraient de voter. Mais l'Église, jadis habituée à une obéissance passive aux ordres les plus contradictoires, ne trouva plus le terrain aussi fertile. Le parti libéral et le ministère, surpris à l'improviste par cette manœuvre de la dernière heure, n'en furent pas moins victorieux ; néanmoins, le parti catholique gagna de nombreuses voix, et sur 204 députés, il envoya à la nouvelle Chambre, 94 catholiques au lieu de 39.

Le gouvernement se dédoubla immédiatement. Cavour avertit Brofferio qu'il irait résolument à gauche, et, pour ôter à la droite tout prétexte de s'allier aux catholiques, M. Rattazzi, visé spécialement par le clergé, donna sa démission. Cavour réunit entre ses mains les deux ministères de l'intérieur et des affaires étrangères et passa le ministère des finances à M. Lanza. M. de Cadorna, de la nuance libérale modérée, fut élu président de la Chambre sur le refus de Rattazzi.

Il est impossible de ne pas admirer le patriotisme et l'abnégation des hommes d'État sardes

pendant la longue période où ce petit pays se préparait au rôle qu'il était destiné à jouer. Aucune faute ne fut commise, et, chose rare dans l'histoire, la morale et la loyauté ont constamment marché d'accord avec l'intérêt de l'Italie. Le roi et Cavour, principaux agents de cette transaction où les populations les plus disparates tendaient à être absorbées par un peuple numériquement inférieur, non seulement à la totalité, mais à la plupart des fractions hétérogènes de l'Italie, ne laissaient échapper aucune occasion d'affirmer leur attachement aux idées libérales. Désireux de plaire à la masse, non par des complaisances pusillanimes, mais par une application raisonnée des libertés publiques, brûlant du désir de convaincre le peuple de l'excellence du système monarchique-constitutionnel, ils réussirent, non seulement à se faire des partisans chez la plupart de ceux qui subissaient le joug du despotisme, mais encore à ramener la majorité des esprits égarés par la propagande mazzinienne. A la fin 1857, Victor-Emmanuel, devenu le point de mire des aspirations italiennes, commençait déjà à élever la voix et à parler haut au nom de la patrie commune.

Espagne. La révolution réprimée et vaincue en Espagne,

la confusion des pouvoirs, les polémiques turbulentes, les brusques changements des lois, les émeutes dans les rues avaient cessé en faisant place à une situation moins violente sans doute, mais tout aussi incertaine. La lutte entre l'esprit conservateur et les forces républicaines terminée, il fallait consulter le pays pour songer à établir sur des bases solides une Constitution si souvent suspendue et bouleversée. Narvaez était le premier à en reconnaître la nécessité. Un ministère, formé à la sortie d'un bal, avait besoin d'une sanction. Le 10 janvier paraissait un décret fixant les élections au 20 mars et convoquant les Cortès pour le 1er mai. Le Sénat, simplement reconstitué, était composé de sénateurs admis au moment de la révolution. Les élections donnèrent un résultat très conservateur : le parti progressiste et l'union libérale furent definitivement battus. Ce résultat paraissait démontrer à première vue que le triomphe du ministère allait lui permettre de gouverner en paix ce pays ingouvernable. Il n'en fut cependant pas ainsi. Le parti conservateur se composait de fractions qui étaient loin de s'entendre entre elles. Dès la première séance, la preuve en éclata brusquement. Le général Callonge proposa un amendement par lequel la Chambre, tout en sanction-

nant l'oubli du passé, émettait un vote de blâme contre l'insubordination militaire. C'était attaquer O'Donnel et avec lui tous les généraux désignés sous le nom de vicalvaristes, en souvenir de la bataille où ils s'étaient mesurés avec les forces royales. Le gant fut relevé. Le comte de Lucena répliqua que le chef du cabinet actuel n'avait pas été étranger aux pronunciamientos blâmés aujourd'hui. Narvaez répondit qu'il ne déclinait pas la responsabilité de ses actes, qu'il avait, en effet, été opposé aux agissements du gouvernement à cette époque, mais qu'il n'avait jamais poussé l'opposition jusqu'à la rébellion. Il proposa d'ailleurs une rédaction plus modérée que celle du général Callonge, et cette rédaction passa à une grande majorité.

Presque aussitôt après cette victoire, le gouvernement proposa aux Chambres deux projets de loi : une modification de la Constitution et une loi sur la presse. La modification de la Constitution visait le Sénat, où le cabinet voulait faire une part à l'élément aristocratique et héréditaire, en même temps que soumettre l'accès de la première Chambre à des conditions plus sévères pour les membres nommés à vie par la reine. La loi sur la presse, réclamée surtout par M. Nocedal, ministre de l'intérieur, avait pour

but de restreindre la licence des journaux. Les deux projets furent adoptés, mais le ministère se trouva du coup en opposition avec la fraction conservatrice libérale qui l'avertit que c'était sa dernière concession. Pendant les vacances, les conservateurs dissidents réussirent à émouvoir la reine, en lui indiquant les dangers du trop grand zèle de MM. Nocedal et Narvaez, qui appliquaient les lois avec une rigueur inflexible. Des exécutions sanglantes étaient ordonnées en Andalousie, en représailles d'une émeute de peu d'importance. Deux mois après le départ des Cortès, des dissensions assez graves éclatèrent entre le palais et le cabinet au sujet de la capitainerie de Cuba, poste le plus important et le plus lucratif du royaume, occupé par le général Concha depuis cinq ans et que Narvaez voulait obtenir pour un de ses collègues au ministère, M. Lersundi. Isabelle II refusa sa signature, et le ministère donna en entier sa démission, retirée toutefois devant l'insistance polie de la reine, qui ne voulait pas renvoyer brutalement ceux qui avaient soutenu les privilèges de sa couronne. Mais huit jours après, comme elle refusait de nouveau sa signature pour l'admission, au Sénat, du père de Nocedal, le duc de la Victoire vit que, sans un appui plus sérieux

de la cour, en présence de l'opposition acharnée des progressistes et des vicalvaristes, il ne pourrait gouverner utilement, et donna sa démission, qui fut acceptée. La reine craignait d'être confondue dans la haine portée à ces ministres parmi lesquels Narvaez était certainement le plus détesté, et le parti monarchique tout entier comprenait la nécessité des concessions. La démission du duc de la Victoire fut accueillie avec joie. Il s'agissait de remplacer le ministère tombé par une combinaison qui, sans froisser la reine et les monarchistes zélés, donnerait une certaine satisfaction aux libéraux et aux royalistes modérés. On tâtonna pendant quelques jours et on aboutit à un ministère présidé par le général Armero, auquel on donna pour principaux collègues MM. Mon, ambassadeur à Rome, Martinez de la Rosa et Bermudez de Castro. Ce ministère paraissait plus libéral que le précédent, surtout de par l'absence du duc de la Victoire; car, en dehors de cela, il se composait des principaux destructeurs de l'œuvre de la révolution. Aussi son premier acte (le *leader* était M. Alexandro Mon, arrivé en toute hâte de Rome), très mal accueilli par l'opinion publique, fut-il un retard dans la convocation des Cortès, qui devaient reprendre leurs séances le 30 octobre. Néanmoins,

après avoir ajourné les Cortès, on parut entrer dans une voie de conciliation. La loi sur la presse fut exécutée avec moins de rigueur. M. Bermudez de Castro, ministre de l'intérieur, le plus libéral des membres du cabinet, vidait les prisons que Narvaez avait singulièrement peuplées. Les intentions paraissaient excellentes, et la naissance du prince des Asturies, que la reine mit au monde à cette époque et auquel on donna, en souvenir des anciens rois de Castille, le prénom d'Alphonse, consolida le trône et la monarchie constitutionnelle acceptée définitivement par la couronne et la nation. Cependant, malgré le concours de tant de circonstances favorables, il était visible que le cabinet n'était pas né viable, qu'il n'avait aucune attache dans le pays, et que les conservateurs l'avaient accepté comme un pont destiné à réunir leurs deux tronçons épars, les vicalvaristes et les conservateurs purs.

Des ouvertures conciliantes portées à Rome par M. Mon, furent acceptées en principe par la curie, sur la promesse du gouvernement de disposer en faveur du clergé régulier de l'équivalent de la part de l'État dans les biens des couvents, c'est-à-dire environ trois cent cinquante millions L'empereur Alexandre II reconnut, la même année, le gouvernement de la reine Isabelle, et

mit fin à une bouderie bizarre qui mettait la Russie à la remorque du duché de Modène.

Après avoir aplani quelques difficultés avec l'Angleterre au sujet du droit de visite et de la traite des nègres, la diplomatie eut à s'occuper des satisfactions exigées du Mexique pour les massacres de Cuernavaca et des indemnités dues aux sujets espagnols. Le gouvernement mexicain avait envoyé en Espagne M. Lafragna, qui, après avoir habité Madrid quelques mois, ne put même être reçu par la reine. Cette façon rogue de traiter une puissance indépendante est propre au parti ultra-conservateur qui s'obstine à traiter les républiques de l'Amérique du Sud en sujets rebelles. Rien de plus suranné et de moins politique. Il était évident que l'Espagne ne devait pas abandonner des indemnités prévues par les traités, mais elle devait proportionner ses exigences à l'état d'anarchie où se trouvait le Mexique, aux ressources dont il dispose, et ne pas se draper dans un orgueil déplacé qui ne pouvait avoir qu'un résultat : précipiter le Mexique dans les bras des États-Unis, et se créer un ennemi irréconciliable dans la mer des Antilles. En procédant ainsi, en affichant une arrogance indomptable et irraisonnée, l'Espagne a perdu ses possessions du Nouveau-Monde.

Suivant l'exemple général, le gouvernement se préoccupa enfin, cette année, de la construction des voies de communication, dont la plus importante fut le chemin de fer de Madrid à Alicante.

Portuga

Le ministère progressiste du marquis de Loulé, faisait, tant bien que mal, les affaires du Portugal et réussissait à maintenir la majorité des Chambres par des concessions aux partis chartiste et septembriste, quand Saldanha, quelque temps éloigné des affaires, se déclarant tout à coup pour l'opposition, le força à se modifier en acceptant dans son sein un élément chartiste. Les affaires du gouvernement paraissaient en meilleure voie, au moment où la fièvre jaune éclatait à Lisbonne, en septembre. En peu de jours, elle atteignait dix-sept mille personnes, dont plus de six mille moururent, et produisait une panique générale. Patriarche, députés, sénateurs, ministres s'empressèrent de fuir, abandonnant la ville désolée. Le roi, âgé de vingt ans, récemment fiancé à une princesse de Hohenzollern-Sigmaringen, et son père, don Fernando, restèrent seuls en présence du fléau. Chaque jour les deux monarques, le jeune et le vieux, visitaient les hôpitaux, partageant les périls du peuple. Tristes et pensifs, ils veillaient à éclairer, par leur attitude, ceux qui ne faisaient pas leur devoir. Ces

souverains se montrèrent réellement dignes de la couronne, car une telle résolution était faite pour leur attirer l'affection et la vénération du peuple. Cependant l'épidémie sévissait avec fureur. Le 4 novembre, jour de la convocation des Cortès, la capitale du Portugal présentait un aspect des plus funèbres. Cinq cents personnes étaient atteintes par jour. Le procès-verbal de la première séance de la Chambre des pairs fut ainsi motivé :

— La séance est ouverte. *Les dignes pairs* ne se trouvant pas en nombre, la clôture est prononcée.

Quant à la seconde Chambre, les deux tiers des députés étaient absents. Le peuple, indigné de la pusillanimité de ses représentants, compara leur conduite à l'attitude du roi et commença à gronder sourdement. Bientôt des meetings se formèrent en plein vent, où des orateurs émirent l'avis qu'on ferait mieux de revenir au régime de l'absolutisme. C'étaient des hommes du peuple ou des bourgeois sans aucune notion politique et leur opinion sincère réunissait un auditoire de plus en plus bienveillant. Mais don Pedro ne voulut pas abuser de sa popularité. Ordre fut donné à M. de Loulé, que sa qualité de premier ministre forçait de rester à Lisbonne, de combattre ces idées qui prenaient peu à peu de la consistance.

« Ce n'est pas une raison parce que les élus » du peuple ne font pas leur devoir, pour que je » ne fasse pas le mien, dit le jeune roi. J'ai prêté » serment à la Constitution et je ne veux pas » profiter d'un fléau pour manquer à la foi » jurée. »

Belles et nobles paroles qui produisirent un grand effet. Ces babillards turbulents, qui, pendant de longues années, entretenaient la guerre civile, sans même savoir rester à leur poste au jour du danger, firent prendre en haine au peuple le système représentatif. Sans réfléchir que les seules Chambres nuisibles sont les assemblées souveraines, il confondit les défectuosités du système parlementaire avec le système lui-même, et des manifestations éclatèrent à Lisbonne, au moment où la fièvre jaune, sans cesser tout à fait, commençait à sévir moins violemment. Aux derniers jours de décembre, on pouvait lire sur les murs : A bas la Chambre! Vive don Pedro absolu ! Ces affiches furent arrachées par ordre du gouvernement. L'année 1858 s'ouvrait tristement pour le Portugal. Le fléau, quoique affaibli, n'était pas vaincu ; une représentation nationale déconsidérée; un jeune roi populaire, décidé à maintenir la constitution ; des élections prochaines, et au-dessus de tout cela, les partis plus

acharnés que jamais, opiniâtres à ne rien céder, ardents à recommencer la lutte qui allait s'ouvrir sous peu, les retardataires arrivant de tous les points de la péninsule, depuis que les bulletins officiels annonçaient une diminution notable de l'épidémie.

Cette fièvre jaune, qui retarda les débats parlementaires, eut sur les affaires commerciales une influence moindre qu'on ne l'aurait cru, tant la fièvre d'affaires avait envahi l'Europe. Pendant qu'on mourait à Lisbonne, et que le gouvernement et les Chambres étaient dispersés, on procédait à l'inauguration du chemin de fer de Porto à Santarem. On construisait partout et toujours dans cette période dont nous verrons un jour la fin, mais qui, depuis trente ans, brûle le sang de l'Europe.

Suisse. La question de Neuchâtel, menaçante pour la paix, se termina à l'amiable, grâce à la modération de Napoléon III et du Conseil fédéral suisse. M. Kern, de retour de sa mission au commencement de 1857, avait informé son gouvernement que Napoléon consentait à s'occuper de l'affaire à condition que les prisonniers royalistes détenus à Berne seraient relaxés. Le Conseil accéda à cette demande, et des conférences s'ouvrirent à Paris, sous la présidence du comte Walewski. L'Angle-

terre, la Russie, l'Autriche et la Prusse prirent part à ces conférences, où la Suisse était représentée par M. Kern. Après de longs débats, on rédigea un protocole et on l'envoya au roi de Prusse, qui le retourna modifié. Enfin on tomba d'accord. Le roi de Prusse renonçait à ses droits sur Neuchâtel moyennant une indemnité d'un million de francs, payée par la Suisse, dont Neuchâtel devenait partie intégrale. Une amnistie générale était accordée aux royalistes. Le roi de Prusse se réservait quelques droits particuliers d'églises et de fondations pieuses. En somme, la Suisse n'obtenait pas tout à fait ce qu'elle voulait, mais la Prusse cédait. Aussi le Conseil fédéral approuva-t-il le traité; alors le roi de Prusse refusa généreusement le million que la Confédération devait lui payer. Ainsi se termina cette question.

Venant aussitôt après, les élections offraient un intérêt assez vif. Il s'agissait de savoir si les résolutions du gouvernement fédéral recevraient la sanction populaire. Tous les trois ans, la souveraineté du peuple se manifeste par la réélection du Conseil national, auquel est confiée la tâche de nommer les autorités supérieures de la Confédération. Les élections prouvèrent une fois de plus de quel esprit de patriotisme sont animés les Suisses. L'attitude énergique du Conseil fédéral

renforça le parti radical modéré, alors au pouvoir, et le Conseil national en fonctions, qu'on croyait, avant les démêlés avec la Prusse, battu d'avance, fut réélu en entier.

Les élections terminées, cette heureuse contrée reprit sa vie régulière et systématique, rendue plus paisible par la réconciliation des partis en présence du danger commun. Cette année, on sillonna le pays de chemins de fer. Les Suisses, enrichis par les touristes, leur facilitaient les moyens de circuler. Les concessions faites par le Conseil eurent une longueur de trois cent quarante lieues suisses, chiffre relativement énorme si on le compare au réseau des autres pays. On concéda douze lignes à l'exploitation : 1° Chemin de fer du Valais; 2° Ouest (Genève-Bâle); 3° Lausanne-Villeneuve; 4° les Verrières; 5° Jura industriel; 6° Lausanne; 7° Central; 8° Nord-Est-Aarau-lac de Constance; 9° Glothal; 10° Chute du Rhin; 11° Saint-Gall-Appenzell; 12° Sud-Est. De plus, le gouvernement passa des conventions avec les chemins de fer badois et français pour une construction de lignes reliant la Suisse aux chemins de fer de Lyon-Genève-Est français et grand-duché de Bade.

Confédération germanique.

Les peuples de la Confédération germanique, les yeux tournés vers l'Italie, où le mouvement unitaire s'accentuait, entrevoyaient déjà, au mi-

lieu des discussions soulevées par la question des duchés, la possibilité d'appartenir à un grand tout homogène. Dans ce but et malgré les obstacles, résultant surtout de la rivalité de la Prusse et de l'Autriche, les Allemands employaient leurs efforts à établir entre les différents pays germaniques une véritable communauté d'idées, d'aspirations et d'intérêts matériels. Les deux grandes cours songeaient peu à une réconciliation. Les questions de Neuchâtel et d'Orient avaient clairement démontré la largeur de l'abîme creusé entre elles. La médiation de Napoléon III, acceptée par la Prusse avec une certaine humilité, provoqua les railleries de l'Autriche. A la Diète, Bismarck fut obligé de se défendre contre les reproches de plus en plus agressifs du président autrichien. La queue de la question d'Orient mettait aussi en présence les deux puissances prépondérantes et leurs intérêts respectifs. D'un côté, la Russie, la France et la Prusse, de l'autre, l'Autriche et la Turquie, dont la situation difficile excusait l'ingratitude apparente. En résumé, les discussions de la Diète se bornèrent, cette année, à l'exception de la question des duchés danois, aux affaires intérieures de la Confédération : traités de chemins de fer, Zollverein, construction du pont de Kehl, etc.

Nous avons vu le Danemark, sommé de procéder à la constitution des duchés, envoyer vainement à Vienne et à Berlin des missions chargées d'arranger les choses. Au moment où la convocation spontanée, par le roi, de la Diète d'Itzeboë, semblait un présage d'apaisement, l'attitude de cette Diète remettait tout en question. M. de Plessen, président, ne consentant même pas à discuter les points soumis aux États par le gouvernement, il devint visible que les difficultés subsisteraient tant que la Constitution danoise ne serait pas modifiée. La Diète d'Itzeboë, saisie par une requête du duché de Lauenbourg concernant les droits constitutionnels et contractuels de ce duché, l'Autriche et la Prusse résolurent d'intervenir. Les plénipotentiaires des deux grandes cours allemandes firent à la Diète une communication des négociations stériles qui avaient eu lieu entre leurs gouvernements et le Danemark sur les rapports des duchés de Holstein et de Lauenbourg, et après les avoir distribuées, ils annoncèrent qu'ils évoqueraient le procès devant la Confédération germanique, seule compétente, à leur avis, pour le résoudre. Le Hanovre fit même une déclaration particulière où il demandait, avant de trancher la question, de préciser les obligations du gouvernement danois

envers la Confédération, et, au cas où elles n'auraient pas été remplies, de déclarer le Holstein et le Lauenbourg libres de ne pas accepter la Constitution danoise. La Saxe royale se rallia à l'avis du Hanovre. En présence de cette attitude des quatre principaux membres de la Confédération, le ministre de Prusse à Copenhague fut chargé de rappeler au roi de Danemark que l'article 31 de l'acte final de Vienne reconnaissait à la Diète germanique le devoir et même l'obligation de se prononcer sur les questions pendantes entre le Danemark et la Confédération.

En novembre, la Diète procéda à la nomination des commissions. Le baron Schenck, envoyé bavarois, nommé rapporteur, conclut que la Confédération était absolument compétente et qu'elle devait servir d'intermédiaire entre le duché de Lauenbourg et le gouvernement danois. Le rapport fut présenté en décembre, mais on remit à l'année prochaine la solution définitive de la question.

États secondaires

Parmi les États de l'Allemagne, le Wurtemberg joua, cette année, le principal rôle. Le roi Guillaume, prince estimé pour la netteté de son caractère et pour son indépendance, doyen des monarques de l'Europe, fut choisi par les souverains de Russie et de France pour aider à un rappro-

chement. Déjà, l'empereur de Russie avait fait pressentir Napoléon de son désir de se rencontrer avec lui. On sut simultanément que le tsar se rendait à Stuttgard pour visiter la princesse royale, sa sœur, et que Guillaume II était allé à Biarritz. L'entrevue eut lieu à Stuttgard en septembre; les souverains se firent accompagner par leurs ministres des affaires étrangères. Pendant que le roi de Wurtemberg montrait à ses hôtes les splendeurs de la Wilhelma, château bâti dans le style moresque de l'Alhambra, il se passa, prétend-on, dans un cabinet discret du palais de Stuttgard, un conciliabule secret où l'Autriche fut sacrifiée. Alexandre II, malgré les démarches du comte de Rechberg, les conseils du roi de Wurtemberg, et peut-être l'intérêt d'une saine politique, ne pouvait se résoudre à pardonner à l'Autriche son ingratitude. Les deux rêveurs couronnés — dans son genre, Alexandre II était un rêveur — parlèrent, dit-on, de liberté, du bonheur idéal des peuples, des nationalités, de l'Italie comme point d'essai... Alexandre s'en ouvrit à ses frères, et c'est ainsi qu'on croit savoir ce qui se passa à Stuttgard, au nez et à la barbe du pauvre roi qui, s'il avait su ce qu'il avait concouru à faire, se fût voilé la face. Mais Guillaume II, doucement bercé par l'amour de ses

peuples, qu'une récente maladie lui avait dévoilé dans toute sa vivacité, fier à juste titre de se sentir choisi comme arbitre par les plus grands monarques de l'Europe, ne songeait qu'à rendre agréable à ses hôtes le séjour de Stuttgard. Et ce roi sage et éclairé prépara, en rapprochant ces deux idéalistes, les événements qui suivirent. Quoi qu'il en soit, de cette entrevue naquit une certaine sympathie qu'Alexandre conserva toute sa vie, sinon pour le gouvernement et la dynastie des Bonaparte, du moins pour la personne de Napoléon, sympathie bizarre, mélangée d'un peu de dédain pour l'empereur parvenu, mais que rien n'a pu arracher de son cœur, ni les événements de 1867, ni la défaite de Sedan. Étrange corrélation entre deux princes si disparates. La sympathie d'Alexandre se manifesta par une phrase prononcée à Stuttgard, phrase intraduisible, tant elle est pleine du génie russe. Alexandre II, *après avoir causé longuement avec Napoléon III*, dit à quelqu'un qui le touchait de près :

— *A onn ! nitchevo !*

Cela signifie littéralement : Eh ! bien, mais... il n'y a rien de déplaisant chez cet homme... Dans la bouche d'un Russe, c'est la manifestation d'une impression extrêmement favorable.

Le traité passé entre Rome et le Wurtemberg, représenté par le baron d'Ow, fut ratifié cette année.

Le voyage du roi de Bavière à travers l'Italie et la France s'est terminé au commencement de l'année. Maximilien II trouva son royaume jouissant d'un calme absolu, et en présence de la rivalité de la Prusse et de l'Autriche, d'une certaine prépondérance dans les affaires allemandes. C'est ainsi qu'à la Diète, le plénipotentiaire bavarois, prit l'initiative de plusieurs projets discutés et adoptés. En outre, la Bavière eut part aux conférences d'Orient, comme puissance danubienne, situation indépendante qu'elle partagea avec le Wurtemberg, sur la proposition de Napoléon III. En résumé, l'administration de Phordten avait élevé le prestige du royaume, considéré en Allemagne, en qualité, sinon de troisième puissance, du moins de médiateur entre les deux grands potentats. La modération de la Bavière dans l'affaire des Duchés, au moment où l'Autriche et la Prusse poussaient le Danemark dans ses derniers retranchements, accentua cette situation exceptionnelle et força, dans diverses circonstances, les parties à recourir à son arbitrage.

Cette modération ne fut pas imitée par le Hanovre. Avant d'avoir terminé la lutte entre-

prise contre les libéraux, Georges V, encouragé par l'attitude de la Russie dans le conflit germano-danois, se posa en champion de la Confédération et prit même, par l'organe de son plénipotentiaire à Copenhague, l'initiative dans la question du Lauenbourg. Si les relations du Holstein et du Hanovre sont fréquentes, si beaucoup de fonctionnaires hanovriens étaient de nationalité holsteinoise, — le ministre même du roi, comte de Platen, — est-ce une raison pour un prince de second ordre d'allumer le feu en Europe?

La Saxe royale n'hésita pas à se ranger parmi les États qui défendaient la nationalité allemande contre les Danois, mais elle l'a fait avec prudence. Beust, obligé de louvoyer entre des écueils de plus en plus serrés (rivalité de la Prusse et de l'Autriche, parti national, exigences féodales) a paré, en usant des faibles ressources dont il disposait, avec tant d'adresse à toutes les éventualités, qu'il a forcé l'attention. Sa vigilance infatigable s'étendait sur toute l'Europe. C'est ainsi qu'il négocia un mariage entre le prince Georges et une princesse du Portugal, et permit au roi Jean d'espérer que la couronne ne sortirait pas de la branche Ernestine, le prince royal Albert n'ayant pas d'enfants.

La petite ville de Weimar, si célèbre dans l'his-

toire des sciences et des arts, fut le théâtre d'une solennité : la célébration du centième anniversaire du grand-duc régnant Charles-Auguste et la visite des empereurs d'Autriche et de Russie. Il est donné à ces petites cours allemandes, dont les chefs jouissent des respects et des privilèges propres au rang suprême sans en connaître les responsabilités, de fournir des exemples pareils de longévité. Ce vieux grand-duc fait rêver des contes de fées. La solennité se termina d'une façon aussi inattendue que regrettable. On ignore qui a eu la pensée de faire rencontrer à Weimar les souverains de Russie et d'Autriche, rencontre jugée possible par les chancelleries qui ne prirent pas assez en considération les sentiments personnels des monarques dont les griefs mutuels étaient trop récents pour être facilement oubliés. On avait élaboré des préparatifs de fêtes, de dîners, et enfin, après une réconciliation supposée, le départ simultané des empereurs qui devaient quitter Weimar ensemble. Les choses ne se passèrent pas ainsi. Les empereurs se tournèrent le dos comme de simples particuliers. Il est bien entendu que je parle au figuré et que l'étiquette n'eut pas à en souffrir. Mais ce fut tout. Après quelques heures de séjour à Weimar, les empereurs par-

tirent séparément, chacun de son côté, tous deux d'une humeur massacrante.

Peu de choses à dire sur les autres États de la Confédération, qui, intérieurement, s'occupaient d'une organisation toujours difficultueuse en présence des aspirations égalitaires et des exigences féodales; extérieurement, suivaient servilement la politique d'une des grandes puissances. Les élections de 1857 donnèrent le pouvoir, pour la première fois depuis de longues années, au parti démocratique à Francfort. Les deux Mecklembourg continuaient à être gouvernés par un système féodal peu en harmonie avec les tendances sociales; le duché de Bade, entraîné par la Confédération, signa avec la France un traité pour la reconstruction du pont de Kehl. Enfin, toutes les puissances se préoccupaient de la construction des chemins de fer, dont le réseau, en Allemagne comme ailleurs, s'augmentait considérablement tous les ans.

Une indisposition à laquelle on n'attacha pas Prusse
grande importance, atteignit le roi de Prusse en juillet. Cette indisposition s'aggrava aussitôt. Était-ce la renonciation à sa souveraineté sur Neuchâtel? Il n'y avait pas d'autre raison à l'accès de mélancolie noire qui s'empara du chef d'un pays en pleine prospérité. En octobre, la

situation du malade étant devenue alarmante, des prières publiques furent prononcées dans les églises de Berlin. Dieu n'intervenait pas avec suffisamment de promptitude, et les populations apprirent par des affiches que le roi ne pouvait plus continuer à gouverner, que ses facultés intellectuelles étaient troublées et qu'il fallait lui donner un successeur, de son vivant. Le prince Guillaume, frère du roi et héritier présomptif, était naturellement désigné pour la régence. Le caractère de ce prince ne se démentit pas dans cette circonstance. Il montra peu d'empressement à s'emparer du pouvoir, ne s'abaissa à aucune intrigue, et attendit avec dignité que la nation vînt à lui. Les membres de la famille royale, après une longue conférence avec Manteuffel, à Potsdam, dans la chambre de l'auguste malade, totalement indifférent à ce qui se passait, présentèrent à la signature, le 23 octobre, un ordre de cabinet ainsi conçu :

A S. A. R. le prince de Prusse.

« Mon très cher frère,

» Comme je dois, d'après l'avis des médecins,
» me tenir éloigné des affaires de l'État, pendant

» trois mois au moins, je veux confier à V. A. R.
» le soin de ces affaires pendant ces trois mois;
» si ma santé, contre toute attente, ne se raf-
» fermissait pas avant l'expiration de ce terme.
» Je prie en conséquence V. A. de prendre les
» mesures nécessaires à l'exécution de ce mandat.

Frédéric-Guillaume. »

Ce n'était pas la régence, et la liberté d'action du prince se trouvait singulièrement restreinte. Les espérances de rétablissement auxquelles personne n'ajoutait foi, avaient été mentionnées non par ménagement pour le monarque aliéné, tout à fait inconscient, mais avec une arrière-pensée contre le régent, au cas où il eût manifesté l'intention de changer brusquement de politique, et s'il avait voulu retirer à Manteuffel la direction des affaires.

Mais dès le lendemain de la remise des pouvoirs au prince, qui les accepta, les craintes disparurent. Dans une déclaration servant de suite au mandat royal, Guillaume accepta la situation telle qu'elle lui était faite, et reconnut la pleine et entière responsabilité des ministres. Manteuffel fut maintenu à la tête des affaires. La politique extérieure, que ce ministre, d'ailleurs, avait modifiée en se retournant contre l'Autriche,

ne subit aucun changement. Guillaume annonça qu'il laissait le soin des décisions graves aux Chambres et aux ministres, n'étant chargé de la conduite des affaires que par intérim et ne désirant assumer aucune responsabilité envers son royal maître, comme il continua à appeler le monarque déchu.

La politique extérieure de la Prusse se bornait à une hostilité déclarée contre l'Autriche, avec laquelle, — à l'exception de la question des Duchés danois, — le cabinet de Berlin était décidé à n'être jamais d'accord. Partant du principe que la Prusse, puissance exclusivement allemande, devait avoir voix plus prépondérante dans la Confédération que l'Autriche, empire où les Allemands étaient en minorité, Manteuffel, rejetant loin de lui les bases de l'entente d'Olmutz, se posa en adversaire de Buol, tant dans le sein de la Confédération qu'au dehors (questions d'Orient, de Neuchâtel, etc.). Le prince Guillaume accepta cette politique sans discussion. A l'intérieur, les partis, composés de la droite (subdivisée en cinq fractions (Gerlach, Arnim, Mosir, Buchteman et Catholiques) du centre gauche, du centre droit, de la gauche (trois fractions) et des députés polonais) firent trêve d'un commun accord en présence de la déclaration du régent, si respec-



tueuse pour la Constitution. En résumé, la situation de la Prusse était excellente, et ce royaume jouissait d'une prospérité assez solide pour qu'un accident tel que la maladie du roi ne la troublât pas, même à la surface.

Autriche.

En Autriche, l'événement le plus important de l'année fut le remplacement du maréchal Radetzky dans la vice-royauté de la Lombardie par l'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère de l'empereur, ce qui équivalait à un adoucissement des mesures de rigueur que le gouvernement autrichien avait cru devoir appliquer à l'Italie depuis 1848. Envoyé dans une intention de conciliation, et acceptant trop franchement peut-être cette mission, l'archiduc, acclamé à Venise par le peuple et l'aristocratie, reçut à Milan un accueil convenable de la part des basses classes seulement; la noblesse ne consentit pas à dissimuler ses méfiances. La situation de l'archiduc était difficile; obéissant à des instructions qui lui enjoignaient la clémence, il se trouva bientôt en conflit avec l'autorité militaire, et en suspicion à Vienne, sans pouvoir se faire accepter par les Italiens qui payaient des impôts plus considérables que les autres sujets de l'empire et voyaient cet argent employé à fortifier le fameux quadrilatère. Les rapports de plus en plus tendus avec

la Sardaigne, les rigueurs indispensables à tout gouvernement fort qui désire se faire respecter, eurent bientôt effacé l'impression du premier moment. L'archiduc et sa femme, la princesse Charlotte, virent le silence se faire autour d'eux, un silence gros de menaces, qui cependant ne montait jamais à la hauteur d'une manifestation. Les sujets italiens de l'Autriche, travaillés par leurs compatriotes libres, de plus en plus las de la domination étrangère, eurent bientôt démontré à Maximilien que les avances échoueraient comme avaient échoué les rigueurs.

Dans la question d'Orient, l'Autriche se trouva tout à coup isolée. Les intérêts de ses provinces riveraines du Danube, lésés par l'union Moldo-Valaque, dont résultait naturellement une amélioration matérielle du sort de ces populations qui pouvaient prétendre à une extension de commerce et de navigation, la forcèrent de s'opposer à une solution réclamée par la Russie, la France et la Prusse. Obligé de ménager le Sultan, son unique allié, François-Joseph mécontenta les Hongrois, en ne protestant pas contre la rigueur avec laquelle la Porte réprima quelques soulèvements en Bosnie et en Herzégovine, soutenus par le Monténégro. En opposition avec la Prusse dans les questions allemandes, en hostilité ou-

verte avec la Sardaigne, prévoyant l'inimitié sourde de la Russie, le cabinet de Vienne se préparait à la guerre, qu'il se sentait obligé de soutenir avec ses propres forces, au moment où la question intérieure était loin d'être résolue, car la tentative d'assimilation des populations hétérogènes de l'empire n'avait pas abouti.

La saine politique n'exigeait pas, en 1857, l'abaissement de la maison d'Autriche, et cependant les princes de l'Europe semblaient s'être donné le mot pour lui créer des difficultés. La campagne de Crimée avait montré de quel poids pesait l'Autriche dans les affaires du monde. Peut-être Napoléon III, en sa qualité d'élève arbitre de l'Europe, jalousait-il cette influence? Tant il est, qu'épousant les rancunes de la Russie, les défiances de la Prusse, les ambitions de l'Italie, il se plaça franchement, à la fin de l'année, dans les rangs des adversaires de François-Joseph. Thouvenel reçut l'ordre d'agir à Constantinople de concert avec la Russie, et M. de Bourquenay fut chargé d'en avertir le gouvernement impérial-royal. La lutte diplomatique s'ouvrait avec le règlement définitif de la question d'Orient et au moment où la question italienne surgissait à l'horizon. Dans les chancelleries, on disait que le choix de l'archiduc Maximilien prou-

vait combien la situation devenait tendue, presque inextricable ; on présageait des catastrophes, l'archiduc étant destiné, croyait-on, à jouer le rôle de bouc émissaire.

Le vent, cependant, était à la clémence. L'empereur alla en Italie. Après avoir diminué les impôts en Lombardie, libéré les provinces de l'état de siège et des contributions extraordinaires et proclamé une amnistie générale, François-Joseph quitta Milan, laissa pour le représenter son frère, avec le comte Giulay pour commandant des forces militaires, ne fit que traverser Vienne, se rendit en Hongrie, accorda l'amnistie pour les événements de 1848, rappela de l'exil l'archiduc Étienne et fit lever le séquestre des propriétés territoriales des Hongrois compromis. Ces grâces n'eurent pas de résultat. Les provinces italiennes, malgré les acclamations qu'elles ne ménagèrent pas au couple impérial, n'en restèrent pas moins hostiles à l'Autriche. Les Hongrois, de leur côté, demandaient que les fonctions publiques et judiciaires ne fussent données qu'à des Hongrois, que leur langue remplaçât l'allemand dans les relations officielles, qu'une Constitution représentative leur fût accordée et le système des impôts régularisé. Tant qu'ils n'obtiendraient pas ces concessions, ils se consi-

déreraient comme lésés dans leurs droits. L'empereur se sentait donc impopulaire, entouré d'ennemis à l'extérieur comme à l'intérieur; mais sa fermeté ne l'abandonna pas. Les belles paroles qu'on répétait de lui ne touchaient personne et ne parvenaient pas à vaincre les méfiances de ses sujets et de la plupart des rois de l'Europe. Napoléon III surtout lui avait voué une haine héréditaire que rien ne motivait et que François-Joseph s'efforçait de vaincre autant que le lui permettait sa dignité. Ainsi, ayant trouvé à Milan la statue de Napoléon I[er], sculptée par Canova, reléguée dans un hangar à l'Hôtel de Ville, il ordonna de la placer en évidence sur une des places les plus fréquentées.

— Napoléon a beaucoup fait pour Milan, dit-il. Sa statue ne doit pas être ainsi abandonnée. Il est inutile d'encourager, sous prétexte de politique, l'ingratitude des peuples.

La rancune d'Alexandre II, l'antagonisme politique du roi de Prusse et la morgue anglaise s'étaient plusieurs fois heurtés à l'orgueil du Hapsbourg. Isolé, entouré de mécontents, le jeune empereur ne s'en préparait pas moins à la lutte, à laquelle il avait eu le temps de s'habituer depuis son avènement au trône.

Turquie. La juxtaposition en Turquie de plusieurs religions et nationalités distinctes, et l'affaiblissement du lien qui a retenu ces populations pendant des siècles sous une même loi, sans les confondre et les unir, empêchaient toute amélioration. Aussitôt après la clôture des conférences supplémentaires de Paris, l'horizon s'assombrit. Des protecteurs de la puissance ottomane, la France, la Sardaigne et la Prusse, se virent obligés d'exiger, d'accord avec la Russie, l'exécution stricte du traité de Paris. Seules, l'Autriche et l'Angleterre persistaient, dans un but intéressé, à soutenir les prétentions de la Porte. La première question où l'Europe se départagea fut celle des principautés danubiennes. Les commissaires français, russe, sarde et prussien, du congrès établi sous la présidence du baron de Talleyrand pour décider du sort de la Moldavie et de la Valachie, étaient d'accord avec le vœu des populations qui désiraient une union des deux pays sous un seul gouvernement désigné sous le nom de gouvernement roumain, comme les deux principautés devaient s'appeler « la Roumanie ». La Turquie s'opposait à cette mesure qui était une atteinte à sa suzeraineté, parce qu'elle renforçait des peuples déjà portés à secouer le joug ottoman, et l'Autriche ne voulait pas se

créer un voisin fort sur les rives du bas Danube. Il avait été stipulé à Paris, que le règlement futur du sort des principautés serait abandonné aux populations intéressées et que des listes d'électeurs seraient dressées. Le Sultan rendit un firman qui créait des catégories d'électeurs, choisis pour envoyer, à leur tour, des délégués à Bucharest et à Jassy, mais la présence des troupes turques et autrichiennes dans les principautés rendait cette garantie illusoire. Néanmoins, les élections eurent lieu assez régulièrement en Valachie, où le caïmacan, prince Ghika, après avoir manifesté quelques doutes sur certains points du firman impérial, refusa de clore définitivement ses listes avant d'avoir l'opinion de la commission européenne, qui en référa à Constantinople où se trouvaient les ambassadeurs des cinq puissances ; en revanche, en Moldavie — où le prince Vogoridès prétendit que le firman était clair et, sans attendre la réponse des ambassadeurs, publia ses listes et procéda aux élections — les fraudes et les violences commises furent excessives. Dans une lettre écrite à Vogoridès par un préfet, celui-ci, après avoir expliqué que les propriétaires ayants droit avaient refusé de voter pour les cinq délégués indiqués par le gouvernement, annonçait l'arrestation de

ces propriétaires et demandait au caïmacan : — Que dois-je faire des prisonniers ? Aucun d'eux ne veut voter ! A Jassy, les gendarmes ramassaient les premiers venus dans les rues en les forçant à voter.

Les représentants des puissances en référèrent à leurs gouvernements respectifs, qui décidèrent que l'interprétation du firman aurait lieu à Bucharest par les représentants et les délégués de la Porte, qu'il serait demandé au Divan de procéder à une enquête sur les agissements du caïmacan de Moldavie et que la décision de la commission, agissant en vertu d'une délégation des six représentants et de la Porte, serait communiquée à Vogoridès, afin que le firman fût appliqué aussi exactement que possible, sauf les cas exceptionnels et particuliers à la Valachie.

Mais Vogoridès ne voulut rien entendre. Soutenu secrètement par la Porte, l'Autriche et l'Angleterre, — qui, dans cette occasion, épousa les intérêts de l'Autriche, — le caïmacan passa outre. Alors des protestations affluèrent de tous les coins de la Moldavie. Une pétition, portant plus de mille signatures d'évêques, de boyards, de commerçants, d'avocats, fut portée à Bucharest par M. Mavrijal. Pièce curieuse, car, en énumérant les griefs, elle démontrait jusqu'où le despotisme,

acculé au mur, peut aller dans ses débordements. Forcé de procéder à une élection, le séïde de la Turquie employait tous les moyens pour la faire avorter.

Voici quelques-uns de ces moyens :

1. La moindre charge hypothécaire était considérée comme une exclusion, quand même la propriété valût cinq fois plus que l'hypothèque et quoique le firman ne portât pas d'exclusion à cet égard. De même pour les maris qu'on empêcha de représenter l'avoir dotal.

2. Le caïmacan s'était arbitrairement attribué la prérogative de créer des boyards et de conférer des grades militaires.

3. Toutes les professions libérales avaient été systématiquement exclues.

4. Avant la publication des listes, plusieurs élections, dans la classe des paysans qui ne savaient pas lire, ont été faites avec des noms en blanc.

5. Les listes électorales n'ont été publiées qu'après avoir été modifiées et triées au ministère de l'intérieur, chez le caïmacan et chez l'agent de l'Autriche.

M. Couza, préfet de Galatz, donna sa démission, motivée par les actes attentatoires aux droits des citoyens, commis dans son district, dont on l'avait éloigné en le chargeant d'une mission en Bessa-

rabie. Couza déclara qu'il ne consentirait jamais à devenir l'instrument honteux du gouvernement. Mgr Sophronius, métropolitain de Yassy, invité à convoquer le collège de l'ordre religieux s'y refusa et répondit que « ce serait manquer » de respect aux grandes puissances, que de par- » ticiper à des élections qui ne seront point faites » pour atteindre le but du traité de Paris »

Cependant, Vogoridès, sans se préoccuper des protestations, continuait son œuvre. Le résultat des élections frappa de stupeur l'obstiné caïmacan. Les violences et les fraudes ne purent prévaloir contre le vœu de toute une population. Le nombre des électeurs fixé par le firman ne put être atteint: sur deux cent cinq inscrits que devait fournir l'ordre religieux, il ne s'en présenta que seize; sur quatre cents grands propriétaires, deux cent quatorze se déclarèrent prêts à voter. Non seulement on n'avait pas réuni la moitié des ayants droit, non seulement la majorité des inscrits n'avait pas voulu voter, mais la plupart des élus se refusèrent eux-mêmes d'user de leurs droits. Sans aucun souci de cette manifestation, ceux qui étaient décidés à complaire à la Turquie procédèrent au vote, malgré les huées du peuple qui les poursuivait de ses malédictions.

Les représentants des quatre puissances, indi-



gnés, demandèrent officiellement l'annulation des élections moldaves. Rechid-Pacha refusa net, en prétendant qu'il fallait, dans tous les cas, attendre le résultat des élections en Valachie, où l'interprétation locale du firman était accordée. Alors les représentants de la France, de la Russie, de la Sardaigne et de la Prusse menacèrent de rompre leurs relations avec la Porte, si leur demande n'était pas accordée. Rechid-Pacha, ne voulant pas céder, donna sa démission de grand vizir, en entraînant celle de son fils, Ali-Ghalit, ministre des affaires étrangères. Le sultan, plus prudent que son vieux ministre, donna les sceaux à Mustapha-Pacha et le portefeuille des affaires étrangères à Aali-Pacha. Le nouveau cabinet proposa une enquête, manda les deux caïmacans à Constantinople, mais se refusa à annuler les élections moldaves, prenant pour prétexte qu'il n'y avait pas, pour cette demande, communauté entre les représentants des puissances, l'Autriche et l'Angleterre étant d'un avis contraire à celui des autres chancelleries. Les représentants de la France, de la Russie et de la Sardaigne amenèrent leur pavillon, et s'apprêtèrent à quitter Constantinople : les nationaux Français et Sardes furent placés sous la protection de l'Espagne; ceux de la Russie, sous celui de la Hollande;

ceux de la Prusse, sous celui de Naples. Les relations diplomatiques furent brisées le 5 avril.

C'est alors que Napoléon III, en ce moment à Osborne, réussit à détourner la reine d'Angleterre d'une intervention où l'intérêt anglais n'était pas en jeu. Lord Radcliffe reçut l'ordre de conseiller au Divan l'annulation des élections moldaves. M. de Prokech demanda l'avis de Buol, qui ne crut pas devoir augmenter les soucis de la Porte en insistant sur une question d'ordre secondaire. L'unanimité réclamée se trouvant ainsi constituée, il n'y avait plus de prétexte plausible pour résister aux vœux de l'Europe. L'annulation des élections moldaves fut prononcée, et ordre fut donné au caïmacan de Yassy de reviser les listes conformément à l'interprétation de Bucharest. Les représentants des quatre puissances quittèrent leurs bateaux respectifs et rentrèrent à Constantinople.

Dans ces conditions, le résultat des élections n'était plus douteux. Le Divan (c'est ainsi qu'on appelle l'assemblée composée de députés élus au deuxième degré) de Moldavie fut ouvert le 5 octobre, à Yassy, au milieu d'acclamations enthousiastes, sous la présidence du métropolitain Sophronius. Aussitôt après la constitution des bureaux, Michel Kogelnitchano, député de la

noblesse, appuyé par vingt autres députés, proposa de voter une motion par laquelle les deux principautés se déclaraient réunies en une seule qui recevrait le nom de Roumanie, et dont le gouvernement serait confié à un prince étranger, élu sous la garantie des puissances signataires du traité de Paris. Les relations avec la Sublime Porte seraient réglées selon les anciennes capitulations de 1393, 1460, 1511 et 1634. Le pouvoir législatif serait confié à une Assemblée composée de représentants de tous les intérêts de la nation.

Après une courte discussion, cette décision fut adoptée à la quasi-unanimité des voix. Le 11 octobre, à Bucharest, au milieu de la joie générale, la ville illuminée à giorno, un vote identique fut proclamé. Ainsi, à l'unanimité moins deux ou trois voix, les représentants Moldo-Valaques, du clergé, de la noblesse, des cités et des campagnes, se prononçaient pour la réunion des deux provinces. La nouvelle du résultat fit une grande impression à Constantinople. La Porte essaya de ne pas se soumettre. Ali-Pacha envoya une note au gouvernement russe et une circulaire où il accusait les Divans moldovalaques d'être composés de révolutionnaires, se plaignait amèrement des expressions employées dans les rédactions des actes où le terme de

suzeraineté de la Porte semblait écarté à dessein, protestait contre la réunion des principautés, et se réservait le droit de contester les résolutions des Divans de Yassy et de Bucharest, aux conférences qui allaient s'ouvrir à Paris à ce sujet.

Cependant, après avoir voté la réunion, le Divan valaque décida qu'il ne pouvait aborder la question de la législation intérieure, sans blesser à la fois, la Porte, les puissances garantes et la Moldavie; il déclarait seulement avoir des vœux à exprimer, qui, s'ils étaient admis par le Congrès de Paris, serviraient de base à la future constitution et à la loi électorale nécessaire à la nomination d'une Constituante. Ayant notifié cette décision à Constantinople, la Commission européenne fit, par l'organe du baron de Talleyrand, une réponse assez ambiguë. Elle donnait acte au Divan de ce qu'il déclarait ne plus avoir de vœux à exprimer et s'abstenait de poser des questions que, sans cela, elle aurait été dans le cas de poser. Le Divan s'ajourna au 1er février 1859, mais en se déclarant en permanence pour veiller à la conservation de la souveraineté du pays.

Le Divan moldave agit avec plus d'initiative. Une Commission fut chargée de l'étude approfondie de la situation administrative du pays, et

des vœux de réformes. Ce travail terminé et envoyé *in extenso* à Bucharest, pour être soumis à la Commission européenne, le Divan moldave se déclara dissous, après avoir voté aux grandes puissances un acte de remerciement.

La Porte ayant exprimé le désir que les Assemblées moldo-valaques ne fussent point réunies pendant les conférences, et l'Europe se reconnaissant suffisamment édifiée sur les vœux des populations danubiennes, les deux Divans furent dissous par un firman, et Ali-Pacha, dans une circulaire où il s'exprimait avec aigreur, affirma que la réunion de la Moldo-Valachie équivalait à la proclamation d'indépendance à bref délai de ces provinces.

Pendant que la Turquie éprouvait cet échec en Roumanie, la Serbie lui causait d'autres embarras. La Serbie avait secoué la domination turque depuis le commencement du siècle. Après la fuite et la mort de Kara-Georges, Michel Obrenowitz, son compagnon, réussit à chasser les Turcs et bénéficia des victoires russes au traité d'Andrinople, où il fut personnellement compris et nommé prince héréditaire, avec un « oustaw » ou règlement intérieur fixé par la Porte, d'accord avec le prince. Véritable tyran pour ses sujets, qu'il n'avait délivrés du joug ottoman

que pour les gouverner à son gré, Michel fut renversé par un mouvement populaire, à la tête duquel se trouvait Voulchitch, et remplacé par son fils Milan qui mourut peu après. Michel, second fils de Michel, lui succéda et fut chassé par ses sujets, qui élirent Alexandre, fils de Kara-Georges. Alexandre régnait en 1857, mais sans hérédité.

Aux termes du traité de Paris, la Serbie, placée sous la garantie collective des grandes puissances, devait relever de la Porte, conformément aux précédents hatti-humayouns qui déterminaient ses privilèges. Le prince Alexandre devint impopulaire à son tour. Le 9 octobre, on découvrit un complot contre sa vie. Les conspirateurs, parmi lesquels se trouvait le président du Sénat, furent arrêtés, emprisonnés, soumis à des traitements barbares et condamnés à mort. Si Alexandre se fût contenté de châtier les coupables, peut-être l'eût-on laissé faire, mais il voulut profiter de l'occasion pour se débarrasser du Sénat tout entier, afin de gouverner sans contrôle. La plupart des sénateurs, terrifiés par ses menaces, donnèrent leur démission. Les puissances intervinrent alors en autorisant la Porte à envoyer un commissaire pour forcer le prince de commuer la peine des accusés, dont la plupart, d'ailleurs, étaient morts en prison.

Kabouli-Effendi, envoyé de Constantinople, obligea Alexandre à reconstituer le Sénat, dont le vieux Voulchich fut nommé président. Garachanine, l'homme le plus populaire de la Serbie, éloigné des affaires pendant la guerre de Russie, reçut le portefeuille de l'intérieur. Kabouli-Effendi profita de son séjour à Belgrade pour régler la situation des Turcs qui, selon la capitulation, et afin d'éviter des conflits entre chrétiens et musulmans, ne pouvaient habiter que les citadelles occupées par les troupes ottomanes, mais qui s'obstinaient à occuper des villes ouvertes. Ici encore, la Porte dut se soumettre à la décision des puissances.

Une révolte en Bosnie et en Herzégovine, provinces soumises aux Turcs depuis le xvme siècle, mais assujetties à la centralisation depuis 1851 seulement, éclata en juin. Le Monténégro était accusé, par la Porte et par l'Autriche, de fomenter cette révolte. La Turquie, malgré les conseils des puissances, aggloméra une grande quantité de troupes à Kleck, en menaçant le prince Daniel, s'il continuait à soutenir les Bosniens, de rompre la trêve consentie en 1855. Le prince répondit qu'il n'encourageait pas les révoltés, mais qu'il lui était impossible de ne pas blâmer la conduite des bachi-bouzoucks massés sur sa frontière, livrée

à toutes sortes de déprédations. Sur ces entrefaites, le chef turc de Spuz attira à une entrevue un prêtre monténégrin, soupçonné d'exciter les chrétiens à la révolte, et le fit traîtreusement assassiner. Sans en référer à Constantinople ou aux représentants des puissances à Mostar, Daniel saisit cette occasion de rupture, et envoya contre les Turcs un corps de huit cents hommes, sous le commandement de Radonich, un des sénateurs qui l'avaient accompagné à Paris. Radonich surprit les Turcs à Zupce et les poursuivit, après leur avoir tué beaucoup de monde, jusqu'à la citadelle de Tribigné.

Pour châtier un vassal rebelle, la Porte donna l'ordre à Hussein-Pacha d'envahir son territoire. Les puissances protestèrent. Étrange situation d'un empire qui ne peut pas faire la police chez lui. Le meurtre du pope monténégrin était sans doute un événement regrettable, mais qui ne suffit pas à l'immixtion d'étrangers dans les affaires intérieures d'un État, et il est vraiment anormal que les relations entre vassal et suzerain soient soumises, dans le cas même de rébellion du vassal, au bon plaisir des chancelleries. La faiblesse du gouvernement ottoman est cause que la légitimité de son existence est mise en question, sinon ouvertement, du moins tacite-

ment. Malgré tous les protocoles, la Turquie n'est pas acceptée dans les conseils de l'Europe; elle y est tolérée. Or, la tolérance ne dure jamais longtemps.

Les affaires africaines de la Turquie n'étaient pas plus brillantes. Un juif tunisien avait insulté un musulman dans sa religion. Sous l'affirmation de nombreux témoins, le juif, reconnu coupable de blasphème, fut, malgré les protestations du consul de France, décapité. Les israélites de Tunis s'assemblèrent en gémissant autour du corps de leur infortuné compatriote. On sait que le gémissement est la manière habituelle de s'exprimer des juifs d'Orient. Cet incident provoqua le fanatisme. On craignait un massacre de juifs. L'escadre française arriva en toute hâte d'Alger. En présence de cette démonstration, le bey dut intervenir et calmer les musulmans par tous les moyens, même par la répression. Le Divan fut profondément blessé de cette intervention d'une puissance européenne, non seulement dans ses relations extérieures, mais encore dans ses affaires religieuses. Mais il fallut céder d'autant plus promptement que l'intérêt d'indépendance du bey Saïd-Mohamed le rangeait du côté de la France. La Turquie constatait qu'elle n'avait ni alliés sûrs, ni amis dévoués.

Ceux-là mêmes qui paraissaient protéger sa domination sur un point de son territoire devenaient ses ennemis sur un autre. L'Angleterre, si dévouée en apparence aux intérêts turcs en Europe, se mit à intriguer en Égypte auprès de Saïd-Pacha dont la fidélité au Sultan ne s'était pas encore démentie, et qui, suivant les conseils anglais, entreprit une expédition infructueuse dans le Sud. Néanmoins, le nouveau vice-roi introduisit le tamzimat, fit prendre à son armée l'uniforme adopté par l'armée turque et se mit à la disposition du Divan pour les affaires éternellement embrouillées en Arabie.

Grèce. L'évacuation du territoire grec par les troupes anglo-françaises effectuée au commencement de l'année, le ministère Bulgaris a recueilli les avantages d'une politique conciliante, car les bons rapports avec la Turquie avaient accéléré l'évacuation. Le départ des alliés donna à la cour et au ministère quelques mois de popularité, mais la question de la succession au trône n'était pas tranchée, et l'arrivée du prince Adalbert, futur héritier de la couronne, qui ne se décidait pas assez tôt, au gré des Grecs, à changer de religion, et qui, pour cette cause, fut froidement reçu, servit de point de départ à de nouveaux malentendus entre le roi et son peuple.

« La Russie se recueille », avait dit le prince Gortschakoff, dans sa célèbre circulaire relative aux affaires de Naples. Ce n'était pas une vaine phrase; la politique du tsar était sincèrement pacifique. Les quelques doutes qu'on pouvait concevoir à cet égard disparurent devant l'attitude du cabinet de Saint-Pétersbourg. La Russie acceptait franchement la situation qui lui était faite par le traité de Paris, et non seulement elle l'exécutait, mais elle se mettait d'accord avec la France pour veiller à son exécution. La pensée du gouvernement russe semblait ne garder aucune acrimonie, si on excepte toutefois la rancune vouée à l'Autriche, qui apparaissait dans toutes les occasions, sans cependant dépasser les limites d'une opposition diplomatique Sur les questions soumises à l'aréopage européen, qui avait choisi Paris pour ses séances, les plénipotentiaires russes étaient d'un avis opposé à ceux de l'Autriche; question des principautés danubiennes, où la Russie se rallia franchement à l'union, question du Monténégro, soumis récemment à l'influence autrichienne, depuis le Congrès de Paris, où les représentants de la Russie avaient paru se désintéresser systématiquement des affaires de ce petit État, autrefois si ardemment protégé; question de la navigation du

Russie.

Danube, où les intérêts autrichiens étaient plus directement en jeu; question enfin des duchés danois, où Gortschakoff prit une attitude passive, pour ne pas se trouver d'accord avec le cabinet de Vienne, qui, dans cette seule circonstance, ne différait pas de vues avec lui. D'autre part, la Russie affichait un profond respect du traité de Paris, ne perdait aucune occasion pour faire éclater aux yeux de l'Europe sa ferme intention d'en exécuter scrupuleusement les paragraphes, continuait la délimitation de sa frontière asiatique, envoyait à Constantinople une circulaire pour s'excuser du retard apporté dans l'ouverture des ports de la mer Noire, et rendait sans aucune difficulté aux commissaires ottomans les points du territoire contesté.

Fidèle observatrice des traités, la Russie n'en restait pas moins maîtresse chez elle, et voulait qu'on ne pût émettre aucun doute à cet égard. Son renoncement était digne, et elle n'entendait nullement descendre du rang de grande puissance. La guerre de Crimée avait eu son contre-coup au Caucase. L'iman Schamyl avait occupé divers points du territoire et s'était même, dans ces courses, avancé jusqu'à la banlieue de Tiflis. Une expédition fut envoyée contre lui, et l'année se termina par des avantages remportés par les

Russes. En comparant la situation des deux puissances naguère belligérantes, il ne pouvait être mis en doute que la victoire de la Turquie n'était qu'un incident, et que le redoutable vaincu était autrement organisé que son vainqueur. Cette inactivité forcée, décorée du nom de recueillement, que la Russie gardait à l'extérieur, se transformait à l'intérieur en une activité en quelque sorte fébrile. Comprenant combien le système de son père était impraticable au XIXe siècle, Alexandre entreprit des réformes dont les événements récents lui avaient démontré la nécessité. La Russie, pour tenir le rang qui lui était assigné en Europe, devait s'européaniser. Ce fut le principal objectif du long règne du tzar, et, dès son avénement au trône, il y employa tous ses efforts.

Depuis longtemps on savait dans le monde politique que Nicolas Ier, sentant combien l'esclavage était odieux à l'Europe, et combien il préjudiciait aux forces vitales de son empire, se préoccupait de la situation des serfs attachés à la glèbe, qu'il aurait voulu émanciper. Cependant cet acte était tellement contraire à ses idées personnelles, et si opposé à sa façon de gouverner, qu'il ne pouvait, disait-on, se résoudre à l'exécuter. Il en laissa la gloire à son successeur. On se racontait que l'idée fixe d'Alexandre II était

cette émancipation; mais les préoccupations de la guerre, de la conclusion de la paix, du couronnement, avaient fatalement retardé la solution de cette question. A son retour de Stuttgard, après avoir résidé quelque temps en Pologne, le tsar traversa l'empire, de Kieff à Moscou. Partout il reçut un accueil enthousiaste et partout il laissa deviner son désir d'affranchir les serfs. La noblesse de Lithuanie lui envoya une adresse (peut-être cette adresse lui fut-elle suggérée) en lui demandant la permission d'étudier la question de l'émancipation. Le document fut reçu avec bienveillance, mais sans empressement. Tout à coup parut un ukase qui ordonnait de convoquer la noblesse des gouvernements de Grodno, Vilna et Kowno et de préparer une enquête pour aviser aux meilleurs moyens d'affranchir les serfs attachés à la glèbe. Simultanément un rescrit impérial, adressé à toutes les provinces de l'Empire, proposait de rechercher, sans froisser les intérêts de la classe supérieure, les moyens les plus pratiques d'abolir l'esclavage. Dans le même manifeste, le tsar ordonnait aux gouverneurs de consulter la noblesse à ce sujet. L'ukase produisit une immense impression dans les diverses classes de la société.

En dehors de ce projet, qui absorba pendant

plusieurs années la pensée de tous ceux qui, de près ou de loin, touchaient à l'administration, l'Empereur songea à réformer les tribunaux, dont les jugements rendus à huis clos, rarement impartiaux, se ressentaient de la vénalité de la bureaucratie. Malheureusement les abus judiciaires et administratifs étaient trop profondément enracinés pour qu'une seule volonté, fût-elle impériale, suffît à les déraciner. Alexandre II ordonna à ceux en qui il avait confiance, de s'occuper exclusivement des moyens à employer « pour faire de la Russie un Empire européen ». Cela n'empêchait pas le gouvernement d'avoir les yeux tournés vers l'Asie; de suivre d'un œil anxieux les succès de l'Angleterre en Perse, et de songer même, le cas échéant, à occuper les provinces septentrionales de cet Empire. Suivant une politique de compensation, la Russie se trouvait, en Chine, totalement d'accord avec la France et l'Angleterre, et le commandant des forces navales, amiral Poutiatine, reçut ordre d'agir de concert avec les représentants des puissances, sans toutefois étendre cet accord à une coopération militaire éventuelle. La politique extérieure de la Russie témoignait surtout d'un désir de rapprochement avec la France, désir accru sans doute par l'impression emportée

de Stuttgard par Alexandre II. Déjà, le 19 juin, un traité de commerce et de navigation avait été conclu entre les deux pays; après l'entrevue, l'entente cordiale devint notoire. Ni la victoire, ni la défaite n'étaient de nature à laisser trop de dédain ou trop de rancune dans l'esprit des belligérants. C'était comme le souvenir d'un duel où deux adversaires auraient essayé leur courage, et dont le résultat peu sérieux aurait servi de point de départ à une amitié, basée sur une appréciation mutuelle d'estime et de sympathie.

Suède. Norvège.

L'année 1857 n'a pas été heureuse pour la Suède. Le roi Oscar, que des raisons de santé obligeaient de se tenir éloigné des affaires, céda la régence à son fils aîné, Charles, duc de Scanie. La maladie du roi fut la suite des mécomptes politiques. On sait combien est large la constitution suédoise, qui confère à la couronne l'unique droit de proposition à la Diète. Or, Oscar avait proposé à diverses reprises aux deux Chambres (la Diète suédoise et le Storthing norvégien) des lois repoussées par ces Diètes, malgré leur utilité évidente. La première de ces lois était celle de la tolérance religieuse. Pays protestant d'un exclusivisme radical, la Suède ne reconnaissait aucun droit aux catholiques. Toute personne professant le catholicisme était mise hors la loi.

Un paragraphe du code, qui rappelle les temps du plus profond obscurantisme, retirait aux parents catholiques la direction morale de leurs enfants. Le roi proposa aux Chambres de modifier une législation, blâmée par l'Europe protestante comme par l'Europe catholique, vestige peu recommandable des anciens temps, et se heurta à l'opposition des classes conservatrices. La persécution religieuse reprit son cours. Des procès intentés aux catholiques, suspendus par égard à l'immixtion royale, furent repris aussitôt après le rejet de la loi, et obligèrent de nombreux citoyens à s'expatrier. Quelque temps après, la couronne proposa aux Storthing de Norvège, par l'organe du prince royal, vice-roi, un projet de loi tendant à resserrer l'union avec la Suède sous le rapport commercial et industriel. Cette proposition, contraire aux idées protectionnistes, fut repoussée à une majorité de quatre voix. D'autre part, l'idée scandinave dont le roi s'était fait le champion en 1856, ne faisait plus si édifiante figure et n'avait plus de joyeux cortège. Le Danemark, dont la situation devenait de plus en plus difficile, forcé de subir les influences étrangères, luttant pour sa propre existence, se vit forcé, sous la pression de potentats plus puissants que lui, non seulement de décliner toute initiative, mais encore de rejeter la

responsabilité du projet sur la Suède. Dans une circulaire adressée aux puissances, M. de Scheel se déclara l'adversaire du scandinavisme. Ces mécomptes successifs agirent sur la santé du roi Oscar, qui, à la fin de l'année, laissa le poids des affaires au prince royal, sanctionné régent par la Diète triennale, qui élargit ses droits, strictement limités, et créa ainsi pour l'avenir une nouvelle difficulté, la diète devant se séparer en 1858, et ne pouvant prolonger des pouvoirs extraordinaires au delà de sa propre durée. Oscar Ier fut un monarque libéral, qui voyait mieux que ses sujets l'intérêt véritable du royaume. L'exclusivisme est pernicieux aux peuples qui le pratiquent, et si la Suède, jadis si puissante, a perdu graduellement ses provinces et son influence, elle le doit non seulement aux événements, mais aussi à son intolérance. Les protestants eux-mêmes réprouvent le fanatisme des Suédois, sentiment d'un autre siècle et qui ne peut plus servir, comme aux époques d'ignorance, d'agent important de défense. La race scandinave est trop peu nombreuse pour inspirer aux autres sa manière de voir. La Suède, heureuse et florissante dans des limites strictement restreintes à sa race, voyait l'isolement se faire autour d'elle et, par son exclusivisme, pouvait se trouver à la merci de

l'ambition d'un voisin. La tolérance et le scandinavisme, combinés heureusement, pouvaient seuls donner à ce petit peuple belliqueux une certaine force. Voilà ce qu'Oscar Ier ne parvint pas à faire comprendre à ses Chambres.

Danemark.

Le Danemark, en revanche, appréciait très bien les avantages du scandinavisme, mais l'intervention des Allemands dans ses affaires intérieures ne permettait guère au gouvernement de suivre ses inspirations. Aussi la circulaire de Scheel, inspirée par l'étranger, rendit-elle impopulaire du jour au lendemain ce ministre, qu'on accusa de l'avoir envoyée à l'insu de ses collègues, dont les démissions servirent à accréditer ce bruit. Quelques semaines après la réponse suédoise, Scheel dut, lui aussi, se démettre, et ce ne fut qu'après avoir essuyé de nombreux refus de la plupart des hommes politiques, que le roi réussit à former un ministère de conciliation, sous la présidence de M. Hall. Les cours de Vienne et de Berlin, qui avaient accordé des délais par égard à la crise ministérielle, devinrent pressantes, aussitôt après la constitution du cabinet. Hall s'engagea à convoquer dans l'année une Diète provinciale en Holstein, et de lui soumettre la revision complète de la constitution. L'Allemagne accepta cette proposition, mais en ap-

puyant sur l'espérance d'un succès certain. L'assemblée extraordinaire des États provinciaux se réunit sous la présidence du baron de Plessen, mais ses travaux peuvent être résumés par le discours de fermeture du commissaire royal, Holstenois d'origine et bailli du Holstein.

— « Je ne saurais trouver, dit le commissaire » royal, en repassant dans mon esprit les travaux » de cette session extraordinaire, aucun sujet de » satisfaction pour le présent, aucun sujet d'es- » pérance pour l'avenir. Au lieu d'apprécier la » conduite du gouvernement, l'Assemblée s'est » mise en opposition ouverte à son égard. La res- » ponsabilité de cette situation pèsera lourdement » sur la conscience de ceux qui auront contribué » à amener ce résultat. »

A ce moment, le cabinet de Copenhague reçut une note confidentielle du prince Gortschakoff. Rien n'était plus contraire aux intérêts russes que le scandinavisme ; le maintien du Hellstatt, au contraire, en détruisant l'homogénéité du Danemark, ne lui permettait guère d'entrer dans les vues de la Suède. Comme, en outre, toute monarchie constitutionnelle répugnait par tradition à l'esprit du gouvernement russe, Gortschakoff pressentait le roi de Danemark sur la possibilité de trancher la crise, en abolissant toute espèce



de constitution dans son royaume ; auquel cas le ministre russe lui promettait son appui. La proposition, peu conforme aux goûts du roi et à la politique dynastique, fut éludée. En mécontentant ses sujets de ce côté de l'Eider, Frédéric VII risquait de perdre non seulement le Holstein, mais sa couronne. Le duché de Lauenbourg déposa alors une plainte à la Diète de Francfort ; le Hanovre prit en main les intérêts du Holstein et Frédéric VII se retrouva aux prises avec les mêmes difficultés qui avaient inspiré à un ministre danois cette phrase insérée dans une circulaire célèbre : « Les événements graves qui occu-
» pèrent l'Europe pendant les années 1855-1856
» ont *heureusement* détourné l'attention des puis-
» sances des affaires intérieures du Danemark. »
Le gouvernement ne pouvait espérer d'autre chance favorable qu'une complication européenne assez grave pour détourner l'attention de ses persécuteurs.

Pendant que le roi de Danemark payait par d'incessantes préoccupations le triste honneur d'être membre de la Confédération, son collègue en germanisme, le roi de Hollande, jouissait de la plus grande tranquillité. La Hollande poursuivait sa destinée laborieuse et paisible. La clôture de la session 1856-1857 fut prononcée Hollande

le 20 juillet. Une loi sur l'enseignement, principale affaire traitée par les représentants du pays, avait été promulguée; quelques questions commerciales, une expédition contre les pirates de Sumatra, des lois d'utilité publique, des projets de chemins de fer, c'est tout ce que l'historien peut y trouver à enregistrer.

lgique. En Belgique, la lutte entre catholiques et libéraux monta au moment du vote sur la loi de charité, à un point d'acuité extrême. L'agitation descendit du parlement dans la rue. La foule, en protestant de son attachement à la dynastie, qu'elle acclamait dans toute circonstance, proféra des menaces contre le parti clérical. En confondant à dessein toutes les congrégations sous le nom générique de « jésuites », elle insulta le nonce du pape, et il fallut, pour la calmer, l'initiative du roi qui demanda à ses ministres de retirer un projet de loi impopulaire. Cette modération du monarque philosophe évita à la Belgique des troubles qui auraient pu préjudicier à son avenir. La lettre royale, affichée dans les communes en français et en flamand, calma les haines, et ne déplut qu'aux catholiques exaltés; la majorité de la nation approuva l'ajournement des Chambres, prononcé pour obvier à tout nouvel inconvénient. Les élections de dé-



cembre prouvèrent combien sage avait été la mesure royale ; l'esprit public reçut un revirement complet : la majorité des représentants appartint cette fois au parti libéral. MM. de Dohr et Vilain XIIII donnèrent leur démission, et le roi, sur le refus de M. de Broukhère (libéral modéré) d'accepter la présidence du conseil, confia, obéissant à la Constitution, cette présidence à M. Charles Rogier, chef du parti libéral. La majorité se trouva ainsi brusquement déplacée; les projets de loi proposés par le parti catholique furent abandonnés, et on se prépara, sous de nouveaux auspices, à la session de 1858.

Grande-Bretagne.

Le discours du trône de la reine d'Angleterre, en glissant trop légèrement sur les difficultés extérieures et intérieures, ne désarma pas l'opposition. Lord Palmerston était certainement, à cette époque, l'homme politique le plus considérable de la Grande-Bretagne. Sans souci des difficultés accumulées, il se proposa de lutter contre les partis, car la situation présentait des points noirs. Si les discussions suscitées par la mise à exécution du traité de Paris étaient calmées, grâce à la modération de toutes les parties; si la question de l'Amérique centrale et des États-Unis semblait ne devoir pas sortir du domaine diplomatique, le conflit avec la Chine et la Perse, et une

sourde irritation dans l'Inde, inquiétaient le cabinet dirigeant. Les réformes intérieures que les opposants, persuadés de l'appui des masses, réclamaient dans tous les pays, n'étaient pas non plus, au sens du lord premier ministre, d'une urgence immédiate. Il était à prévoir que le cabinet se trouverait en désaccord avec la majorité de la Chambre des communes. C'est ce qui arriva.

Le parti de Manchester, organe de la prospérité matérielle du commerce anglais, attaqua le gouvernement sur les incidents de Canton. M. Cobden émit une proposition où il était dit que : « dans l'opinion du Parlement, aucun acte d'hos- » tilité n'aurait dû être entrepris en Chine avant » la réception d'instructions expresses du gouver- » nement. » Cette proposition, qui ne contenait en apparence qu'un blâme de la conduite de l'amiral Seymour, était en réalité une attaque directe contre lord Palmerston, qui avait approuvé l'amiral. Le ministre releva le gant, couvrit Seymour de sa responsabilité, et subit un échec. Une majorité de seize voix adopta la proposition Cobden. Palmerston, persuadé que le mercantilisme ne devait pas diriger exclusivement la politique d'une grande puissance, déclara qu'il en appellerait au pays, en dissolvant les Chambres. M. Disraeli donna avec ironie son appro-

bation au cabinet. Il se félicita même d'un appel au corps électoral, qui permettrait à la nation de manifester sa volonté. La situation était, selon lui, très précaire. Quand les rapports des vice-rois de l'Inde avertissaient le gouvernement qu'une irritation de plus en plus accentuée se manifestait parmi les indigènes; quand la Perse, humiliée, mais non vaincue, ne semblait pas décidée à faire sa soumission, le moment était mal choisi pour se lancer dans une guerre contre un empire de trois cents millions d'habitants. Toutefois, obéissant à cet esprit de patriotisme, si admirable en Angleterre, il promit, en son nom et en celui de ses amis, toute facilité au gouvernement pour l'expédition des affaires courantes. Cobden fit la même déclaration, en réclamant cependant la discussion immédiate de la question financière. Palmerston accéda à sa demande, et les mesures financières furent votées presque sans discussion. Le 20 mars les deux Chambres furent prorogées au 30 avril, et le lendemain la période électorale se trouva ouverte. Les élections donnèrent à la politique whig une consécration éclatante; les peelistes perdirent le peu d'influence qu'ils avaient dans le pays; l'école de Manchester laissa sur le carreau la plupart de ses chefs, y compris M. Cobden; lord John

Russell lui-même ne passa qu'à une faible majorité, et plusieurs sièges manquèrent aux torys.

Dans l'intervalle, lord Palmerston, pour ne laisser à l'opposition aucune arme électorale, avait conclu un traité avantageux avec la Perse, en accomplissant ainsi une des exigences de ses adversaires.

Le Parlement, obligé par l'opinion publique à accorder au ministère un bill d'indemnité dans les affaires de Chine, ne s'occupa d'abord que de questions intérieures : lois sur la douane, bill sur l'épargne, etc. Pendant ce temps la politique extérieure, conduite par Palmerston sans aucune entrave, remportait succès sur succès. La visite de Napoléon III à Osborne, dont les conséquences immédiates furent un blâme infligé à lord Strafford-Redcliffe pour avoir, à Constantinople, contrecarré l'ambassadeur français, et l'abandon, par le cabinet de Londres, des intérêts autrichiens sur le Danube; l'arrivée de la reine d'Angleterre à Cherbourg, éclatante protestation contre les bruits de rupture de l'alliance franco-anglaise; enfin les fiançailles de la princesse Victoria avec Frédéric, fils du prince-régent de Prusse, furent accueillies par le public comme autant de symptômes de paix. L'union de la fille de la reine avec un prince dont la réputation de



sagesse et de libéralisme était universelle, fut surtout accueillie avec enthousiasme. D'un bout de l'Angleterre à l'autre, les pasteurs invoquèrent spontanément la Providence en faveur du roi de Prusse, dont l'état de santé retardait ce mariage. La prospérité paraissait inaltérable, et deux des plus grandes villes d'Angleterre, Manchester et Birmingham, convoquèrent l'Europe à des expositions artistiques et scientifiques.

C'est à ce moment que, le 25 juin, la malle des Indes apporta le récit détaillé des événements de Meerut, et de l'occupation de Delhi par les insurgés. Ce fut comme un coup de foudre. On s'attendait, à quelques difficultés de ce côté; mais la nouvelle d'une insurrection fut accueillie avec stupéfaction.

Voici ce qui s'était passé. Au commencement de l'année, un paria, en discussion avec un cipaye de caste supérieure, traité par ce soldat avec dédain, répondit que le cipaye avait perdu tout droit d'être fier en portant à ses lèvres des cartouches enduites de graisse de porc. Il n'en fallut pas davantage pour exciter une forte prévention contre les munitions anglaises. Une coïncidence malheureuse voulut qu'à ce moment on introduisît dans l'armée indigène des cartouches d'un nouveau modèle. Les cipayes refu-

sèrent de s'en servir. Une répression disciplinaire prompte et énergique eut raison de ce premier refus. Cependant la méfiance grandissait. Des feuilles de lotus, dont les Hindous de différentes régions se servent comme mode de correspondance, circulaient dans les rangs. La cause du mécontentement était futile et les autorités anglaises, ne pouvant supposer que des populations asservies s'insurgeraient contre une innovation purement technique, ne connaissant sans doute pas à fond la religion de leurs sujets, se rassurèrent bientôt et ne crurent pas nécessaire d'avertir la métropole. Cette question de gaaisse de porc, si insignifiante aux yeux des Anglais, prenait cependant parmi les Hindous les proportions d'un sacrilège légal. Au mois d'avril, le régiment de cavalerie de Meerut refusa de se servir, non seulement des nouvelles cartouches, mais des anciennes, et proféra des cris de résistance. Les Hindous reprochaient aux Anglais de mépriser les usages de leur religion, et concluaient à l'acceptation des cartouches, à condition que toute l'armée indigène les accepterait. Ce premier essai de révolte fut réprimé; une cour martiale fut convoquée; les meneurs jugés, condamnés et emprisonnés. Croyant tout terminé, le général commandant ne pensa pas devoir

prendre de nouvelles précautions. Or, le 9 mai, les régiments indigènes se révoltèrent, délivrèrent les prisonniers condamnés par la cour et sortirent de la ville. Si le général, qui avait déjà fait preuve d'inexpérience, eût montré moins de mollesse, il eût peut-être enrayé la marche des événements. Mais au lieu de poursuivre les fuyards, il se contenta d'aviser de ce qui se passait le général en chef Anson, et d'écrire à Calcutta pour demander des instructions. Pendant ce temps, les cipayes, qui avaient, au moyen de feuilles de lotus, correspondu avec leurs camarades, marchaient sur Delhi, où la révolte avait éclaté le même jour. La petite garnison européenne se défendait dans l'hôpital et dans le palais du gouverneur, quand les cipayes de Meerut arrivèrent au secours des insurgés. Les Européens furent massacrés, et une des principales villes de la présidence du Bengale, contenant un arsenal et une immense provision de munitions, tomba entre les mains des Hindous. En ce temps-là vivait à Delhi, d'une modique pension servie par la Compagnie, un descendant du Grand Mogol. Les cipayes le proclamèrent roi de l'Inde. En trois jours la révolte d'un régiment était devenue une révolution. Le Bengale se trouvait dégarni de troupes européennes, car les guerres de Birmanie, de Perse, de

Chine, retenaient au dehors la plupart des bataillons sur la fidélité desquels on pouvait compter. Huit régiments anglais seulement étaient disséminés dans la présidence entre Lahore, Sealkate, Feerozepore, Jullundur, Umballa et Sinda. Un seul régiment cantonné à Lucknow devait maintenir l'ordre dans le royaume d'Oude, récemment annexé. Cawnpore, Allahabad et Bénarès étaient faiblement défendus par quelques bataillons. Le principal arsenal des Anglais, Delhi, appartenait aux insurgés. Si la feuille de lotus circulait dans les présidences de Madras et de Bombay, et si au Pundjab les Sikhs nouvellement soumis s'alliaient aux insurgés, c'en était fait de la puissance anglaise dans l'Inde.

Telles étaient les nouvelles apportées au moment des réjouissances de Manchester et de Birmingham et pendant les préparatifs du mariage prussien. Le gouvernement fut ébranlé du coup. Malgré ses efforts pour mobiliser et envoyer des troupes à Calcutta, l'embarquement ne s'opérait que lentement. Toute l'Angleterre accusa d'imprévoyance le cabinet; le *Times*, jusque-là fidèle soutien de la politique de Palmerston, commença à se tourner contre lui. Dégarnir l'Inde, quand on n'avait pas de moyens suffisants de ravitaillement, pour courir des aventures en Perse et en Chine, c'était

tromper la confiance du pays. En présence de ces objurgations qui se généralisaient, le Parlement donna une nouvelle preuve de son patriotisme éclairé. Loin de profiter de ce revirement de l'opinion pour battre en brèche le cabinet attaqué, Disraeli repudia tout esprit de parti et prononça un admirable discours, en empruntant ses arguments aux documents officiels. Il n'accusait pas le ministère actuel, mais le système en usage depuis de longues années. Il fallait envoyer dans l'Inde une commission spéciale chargée d'étudier les causes de la révolte et, tout en employant des moyens pour la réduire, modifier le mode du gouvernement. On ne tenait pas assez compte des intérêts indigènes ; on blessait dans un but de cupidité, qui pourrait être qualifiée de particulière, les usages, les anciennes lois. On avait déclaré en déshérence, pour s'en emparer, les États du rajah de Satturah et autres, lorsqu'il existait des héritiers adoptifs, légaux au point de vue hindou. Par une série de mesures législatives, par des démonstrations intempestives, par des encouragements donnés aux écarts du zèle indiscret des missionnaires, on avait fait craindre aux indigènes, que le gouvernement ne mît ses ressources au service d'une conversion générale et violente. Après avoir écouté la réponse de M. Vernon

Smith, président du contrôle, qui, en reconnaissant la justesse des arguments de Disraeli, demanda un bill de confiance pour aviser avant tout aux moyens de défense, la Chambre vota, sur une proposition de lord John Russell, par voie d'amendement à la motion Disraeli, une adresse à la reine qui l'assurait du concours du Parlement dans ses efforts pour réduire l'Inde à l'obéissance.

Cependant les mauvaises nouvelles se succédaient. On apprit coup sur coup que la rebellion avait gagné les provinces du Nord-Ouest, que toutes les stations militaires, excepté Agra et Meerut, étaient au pouvoir de l'insurrection, que Benarès était menacé, que le royaume d'Oude avait adhéré à la révolte, que la reine de ce pays s'était déclarée indépendante, et que Cawnpore était tombé au pouvoir des insurgés, commandés par un homme dont on entendit alors le nom pour la première fois en Angleterre. Cet homme, c'était Dhoundoupount-Nanajée, connu vulgairement sous le nom de Nana Sahib. Fils adoptif d'un prince indigène, Bagi-Rao, Nana s'était vu, selon le système dénoncé au Parlement par Disraeli, privé de son héritage. Par compensation, on lui avait accordé la forteresse et le territoire de Bithour, à proximité de Cawnpore, avec

les attributs de la souveraineté. Cette compensation, d'ailleurs très insuffisante, parut acceptée avec résignation par le prince indien, qui sut dissimuler pendant de longues années sa rancune. A la nouvelle de l'insurrection des cipayes, il vint prendre le commandement des insurgés, amenant avec lui sa garde et ses canons. Le régiment anglais en garnison à Cawnpore, commandé par le brigadier Sir Hugh Wheeler, s'était enfermé dans la citadelle. Nana en entreprit le siège. A ce moment la province de Bengale se trouvait en entier, à l'exception d'Agra et de Calcutta, au pouvoir des insurgés qui interceptaient les communications entre les deux villes. Assiégé par des forces vingt fois supérieures aux siennes, sans espoir de secours, Sir Hugh Wheeler, mortellement blessé dans une sortie désespérée, ayant appris l'arrivée de Nana Sahib, se souvenant d'avoir jadis connu le prince, envoya un parlementaire qui offrit au chef des insurgés de lui remettre la citadelle contre capitulation. La proposition de Sir Hugh acceptée par Nana, une capitulation fut signée et le régiment anglais eut la faculté de se retirer avec armes et bagages, pour s'embarquer sur une flottille qui devait le conduire à Allahabad. C'est ici que se place un événement qui a servi longtemps de thème aux discussions

entre les Anglais et leurs ennemis politiques. Les Anglais prétendent que, malgré la capitulation, de leur côté scrupuleusement exécutée, Nana Sahib fit mitrailler la flottille et massacrer les soldats qui s'étaient confiés à sa parole. D'autres assurent que la capitulation n'avait pas été suffisamment explicite, et les Hindous prétendent que les Anglais, en s'embarquant, avaient eu soin d'emporter une forte somme d'argent qu'ils devaient livrer. Dans un travail comme le nôtre, qui comprend l'histoire du monde entier, il nous est impossible de consacrer une large place à un événement d'aussi peu d'importance. Nous ne pouvons, par ignorance, nous prononcer. Le raisonnement nous interdit même toute appréciation spéciale d'un fait qui, à notre point de vue, n'est que le résultat direct de la guerre, mal nécessaire, dit-on, qu'on serait heureux de voir disparaître de nos mœurs, mais à la disparition duquel personne ne travaille utilement, les nations civilisées moins que les autres. Ce n'est pas en régularisant la façon de se tuer qu'on arrivera à ce but humanitaire. Plus la guerre sera sauvage, plus les hommes craindront de s'y livrer. A mon sens, le seul, l'unique moyen d'en finir avec les massacres réglementés, c'est de ne plus les réglementer. Les inventions meurtrières des derniers siècles ont



rendu les batailles moins fréquentes. Avant l'invention de la poudre, on se tuait tous les jours sur un point quelconque du globe; au XVIIe, XVIIIe siècle, chaque année a eu sa guerre; aujourd'hui on se bat tous les dix ans à peine, mais les batailles sont meurtrières en proportion. Si on laissait aux passions humaines la faculté de se déchaîner, si on consentait à ne plus les légiférer, c'est-à-dire si on permettait aux hommes de s'entre-déchirer à leur gré, la guerre deviendrait une chose si épouvantable qu'elle en serait impossible. Les traités où les nations s'interdisent d'user des balles explosibles, les lois sur les capitulations, etc., ne servent qu'à entretenir l'usage des massacres périodiques.

Si toute licence était laissée à l'homme, devenu en présence du danger une sorte de bête fauve, on y regarderait à deux fois avant d'employer en politique ce débordement de passions bestiales. La seule guerre logique, la guerre brutale, est un mal, sans doute; mais la guerre régularisée et entretenue à dessein, choyée pour ainsi dire, déifiée presque comme on le fait chez nous, est plus perverse encore. Le possesseur légitime d'un terrain, qui voit son semblable, sans nécessité réelle, en vue seulement d'un avantage, lui en disputer la possession, est en droit, à mon sens,

d'user de tous les moyens de défense. J'admets des règles de l'honneur dans l'attaque, qui n'est pas honorable. Je n'en admets pas dans la défense.

Nana Sahib pensait que pour chasser les Anglais venus à travers les mers le déposséder de sa propriété, dans l'unique but d'augmenter leur propre bien-être, tous les moyens, sans exception, étaient bons. De leur côté, les Anglais, héritiers des premiers conquérants, considéraient l'Inde comme leur appartenant. Ceux qui leur en disputaient la possession, pouvaient à la rigueur leur paraître injustement fondés de faire revivre des prétentions que le temps, souverain maître de notre planète, avait réduites à néant. Dans ces conditions, considérant, eux aussi, comme licite tout moyen de défense, ils commirent des cruautés sans nombre. L'action du lieutenant Hudson qui, à la reprise de Delhi, brûla de ses propres mains la cervelle aux deux fils du roi, Mirza et Kheïr, et à son petit-fils le jeune Abou-Bekr, ne le cède pas en sauvagerie et en duplicité au massacre de Cawnpore. Ce même lieutenant Hudson fut vivement blâmé, non d'avoir massacré les trois princes, mais d'avoir conservé la vie au roi lui-même, un vieillard de quatre-vingts ans. Ces exigences de la conquête pure, qui

ne sont plus de notre siècle, doivent, avant de disparaître à jamais, prendre le caractère de la plus grande férocité. C'est l'unique moyen d'en débarrasser la terre. Nous considérons donc très froidement, en présence de cette monstrueuse iniquité qu'on appelle la guerre de conquête, telle ou telle action partielle qui n'est que la conséquence de l'entraînement général.

Le massacre de Cawnpore clôt la série des désastres. Il est vrai que si ces désastres avaient continué, le remède devenait introuvable. Au moment où Nana Sahib levait l'étendard de la révolte, de nombreux rajahs s'étaient insurgés. La province du Rohilcund obéissait à Ruktawar-Khan, ancien capitaine de cipayes, qui s'était fait proclamer général en chef du roi de Delhi; à Barcilly, c'était le rajah musulman Bahadour-Khan; dans le Behar le vieux rajah Koner-Singh. Tout l'Hindoustan tressaillait d'espérance.

La poignée d'Anglais bloquée par cette foule d'ennemis, accomplit alors des prodiges. Au milieu du désarroi général qui avait accompagné la prise de Delhi, le gouverneur du Pundjab, Sir John Lawrence, n'avait pas perdu la tête, et ses conseils virils prévalurent. Une petite armée qu'on parvint à reconstituer fut dirigée contre Delhi, avec mission de reprendre cette place im-

portante. Dès les premiers jours, les Anglais réussirent à occuper d'excellentes positions autour de la ville, mais là s'arrêtèrent leurs succès. Il fallut procéder au blocus régulier d'une place située en pays insurgé. Ce ne fut qu'après un siège de trois mois, que les Anglais, qui avaient reçu des secours d'Europe, entrèrent à Delhi, où, après avoir exercé les plus terribles représailles, ils ne trouvèrent que des ruines fumantes. L'insurrection tenait tout le pays; la petite garnison de Lucknow se défendait encore, quoique son chef, Sir Henry Lawrence, eût été blessé dans une sortie, mais on s'attendait à tout moment, de ce côté, à de désastreuses nouvelles.

Une modification favorable eut lieu vers la mi-septembre. Le général Havelock, un des héros de cette guerre, qui harcelait l'ennemi avec une petite armée en essayant de se rapprocher de Lucknow, vit toutes les forces de Nana Sahib dirigées contre lui. Havelock et Nana s'étaient déjà mesurés et le général anglais avait toujours vaincu le rebelle auquel il avait repris Cawnpore. Havelock accepta la bataille contre des forces vingt fois supérieures aux siennes et fut, dans six rencontres, victorieux. Bientôt on apprit l'arrivée du contingent de Chine, amené à Calcutta par lord Elgin, et le retour des troupes de Perse,

conduites par Sir James Outram. Sir John Lawrence annonça officiellement que les Sikhs, obéissant à leurs anciennes rancunes contre les Hindous, oubliaient leurs récentes défaites et consentaient à former des contingents auxiliaires. D'autre part, le maharajah de Gwalior, Sindhia, resté jusque-là spectateur de la lutte, se déclara pour les Anglais, et usa de toute son autorité pour maintenir dans l'obéissance le contingent. Puis on apprit l'arrivée à Calcutta de 14,000 hommes de troupes fraîches d'Europe, et la nomination d'un nouveau général en chef, sir Collin Campbell.

Cependant Havelock, après s'être débarrassé de Nana Sahib, traversait le pays d'Oude pour secourir la garnison de Lucknow. Cette marche du général anglais peut être considérée comme le plus bel exploit de la campagne. Commandant à une poignée d'hommes, forcé de se faire jour à travers un pays hostile, louvoyant entre des milliers d'ennemis, car à ce moment tout indigène était un ennemi, obéissant à des ordres donnés, mais prévoyant d'avance qu'il se trouverait dans une aussi mauvaise situation que la garnison qu'il était chargé de ravitailler, décidé à ne pas abandonner des compatriotes dans l'embarras, Havelock, en risquant mille morts pour courir à une mort certaine, a enrichi l'histoire d'une

page, comme elle en a, à notre époque, peu à enregistrer.

Après avoir lutté contre des obstacles de toute sorte pendant le mois d'août, Havelock fut rejoint par sir James Outram envoyé de Calcutta à son secours, avec un contingent de 1,500 hommes. Les deux généraux (Outram, quoique supérieur en grade, ne voulut pas accepter le commandement par admiration pour son collègue, et afin de lui laisser en entier l'honneur de la campagne) arrivèrent en septembre à Alumbagh, à trois milles de Lucknow, et tentèrent un coup de main destiné à délivrer la garnison assiégée dans la résidence. Ils n'y réussirent pas, et, obligés de se fortifier dans Alumbagh, ils se trouvèrent bientôt entourés par les armées de la reine d'Oude et coupés par Nana Sahib de toutes communications avec le reste de l'armée anglaise, dans une situation aussi critique que la garnison qu'ils étaient venus sécourir. Cependant le gouverneur, en apprenant ce qui se passait à Lucknow, fit tous ses efforts pour délivrer les deux garnisons. Une colonne mobile, sous les ordres du colonel Greathed, fut chargée de surveiller Nana Sahib, pendant que Sir Collin Campbell, prenant lui-même le commandement de l'armée, s'avançait à marches forcées. Campbell arriva

avec 12,000 hommes et une forte cavalerie, le 11 novembre, devant Alumbagh. Dès ce moment Havelock était sauvé. Malgré la disproportion des forces (les Anglais assiégeaient avec 12,000 hommes une forteresse défendue par 50,000 hommes), après plusieurs assauts successifs et meurtriers, Sir Collin Campbell s'empara de Lucknow, délivra la garnison et avec elle une population de femmes et d'enfants, épuisée par des mois de privations. Après avoir rompu le cordon qui tenait prisonniers Havelock et Outram, Sir Collin Campbell compta les pertes subies pendant l'assaut. Quoique un nouveau contingent fût annoncé du Nord, se maintenir dans Lucknow avec des soldats et des officiers déterminés, mais exténués, paraissait impossible. Campbell, décidé à abandonner la ville que les cipayes avaient assiégée à leur tour et de ramener à Alumbagh les enfants et les femmes, trompa les assiégeants par le simulacre d'une sortie, évacua Lucknow dans la nuit, et s'enferma avec toutes ses forces dans Alumbagh. Le choléra se déclara aussitôt dans l'armée; la première victime du fléau fut Havelock. C'était le troisième général anglais qui succombait au climat meurtrier de l'Inde. Anson et Barnard l'avaient précédé dans la tombe.

Les succès partiels des Anglais n'affaiblirent

pas l'esprit de résistance des populations insurgées. Les cipayes, restés fidèles en apparence, ceux qu'on avait réussi à détourner de la révolte et qu'on gardait à vue dans le camp de Barrachporr, souriaient avec une joie mal contenue aux nouvelles désastreuses pour les Européens, et les proclamations des généraux étaient accueillies avec incrédulité. Quand les indigènes eurent appris l'évacuation de Lucknow par Collin Campbell, ils exprimèrent des doutes sur la prise de Delhi. « Si une petite forteresse comme Lucknow résistait, comment aurait-on réussi à prendre Delhi ? » Le contingent de Gwalior, maintenu jusque-là, se révolta contre Sindia et l'assiégea dans son palais.

L'année 1857 se terminait donc sans que le coup décisif fût porté à l'insurrection. Si la province de Delhi était rentrée dans une obéissance forcée, si les populations se voyaient obligées à une fidélité démentie par une attitude hostile, les Anglais n'avaient pas gardé un pouce de terrain dans la province de Bohileund et dans le royaume d'Oude (à l'exception d'Alumbagh, défendu par une faible garnison, sentinelle quasi perdue au milieu des masses ennemies). Les provinces de Béhar et de Kewah reconnaissaient l'autorité du rajah insurgé Kouer-Singh, tandis



que le Gwalior s'était révolté contre Sindia, resté fidèle. La présidence de Madras avait, il est vrai, échappé à l'insurrection, mais on appréhendait que la contagion ne gagnât le Nizam, foyer du fanatisme musulman. Dans la province de Bombay, les Bheels avaient secoué le joug des Anglais. Les impôts ne rentraient nulle part. Dans ces conditions, il était heureux que le gouvernement de Palmerston eût toute liberté d'agir à sa guise, car dès les premières mauvaises nouvelles, la reine, profitant de l'adresse des Chambres, avait clos la session par commission.

Asie.

Les opérations du général Outram en Perse avaient été vigoureusement conduites. Débarqué à Bouchir le 27 janvier, le commandant en chef s'empara immédiatement des positions situées sur le golfe Persique. Le cabinet de Téhéran, après s'être assuré que l'intervention russe ne dépasserait pas l'action diplomatique, se montra plus conciliant. Un homme d'État, Ferrukh-Khan, partit pour l'Europe avec la mission de négocier une intervention de Napoléon III. Ayant obtenu l'appui du gouvernement français, il se rendit à Londres et leva toutes les difficultés. La Perse s'engagea à évacuer Hérat, et un traité de commerce signé à Paris le 4 mars accorda aux

sujets persans et anglais les conditions mutuelles de la nation la plus favorisée. L'Angleterre reçut ainsi satisfaction sur tous les points, et au moment où Outram s'avançait dans le cœur du pays, après avoir culbuté les troupes persanes envoyées contre lui, il reçut de Londres la nouvelle d'une conclusion de traité et retourna à Bouchir. Le résident anglais rentra à Téhéran, et l'armée expéditionnaire se hâta d'augmenter le nombre des défenseurs de la domination anglaise dans l'Inde.

Lord Elgin, gouverneur du Canada, investi de pleins pouvoirs, avait été, au commencement de l'année, nommé commissaire extraordinaire à Hong-Kong. M. Gros pour la France, et M. Reed pour les États-Unis, devaient l'assister dans ses démarches auprès de la cour de Pékin. Les États-Unis refusèrent de se lier aux puissances européennes par un engagement, mais ils n'en furent pas moins forcés, pour les intérêts de leur commerce, à accorder le concours de leur diplomatie. Une longue expérience avait démontré que le seul moyen de triompher des tergiversations chinoises, c'était de faire coïncider une démonstration guerrière avec la démonstration pacifique. Aussi Elgin était-il accompagné par une colonne de débarquement commandée par le général Asburnham; le gouvernement français promit

de renforcer l'escadre de l'amiral Guérin par Rigault de Genouilly, et le cabinet de Washington lui-même jugea opportun d'augmenter l'effectif de sa division navale. Cependant les autorités de Canton ne se départissaient pas de leur attitude agressive. Les flottilles de jonques croisaient sur mer et commettaient des actes de piraterie. A Hong-Kong même la sécurité était relative, et si les indigènes n'osaient pas ouvertement attaquer les factoreries, des bruits réitérés d'empoisonnement circulaient parmi les Européens, livrés à l'hostilité sournoise de la population. Néanmoins, cet état de méfiance était circonscrit à la province de Canton et au cercle de juridiction du mandarin Yeh, vice-roi des deux Kwangs. Dans le reste de l'Empire les transactions commerciales n'étaient nullement entravées, et le cabinet de Pékin ne manquait aucune occasion de protester de ses intentions pacifiques.

Résolu de faire cesser cet état de choses préjudiciable aux intérêts anglais, et d'autant plus pernicieux qu'il était indéfinissable, l'amiral Seymour avait saisi une occasion pour attaquer la flottille de jonques, qui, malgré une résistance très opiniâtre, fut, après trois combats successifs, complètement détruite. Cet acte de vigueur ne suffit pas. Soutenu, comme on le verra plus

tard, par le gouvernement central, Yeh persévéra dans ses tracasseries. Les Anglais établis en Chine attendaient avec impatience lord Elgin qui devait amener des renforts. Tout le monde était d'avis qu'une action énergique pouvait seule remédier à cet état de choses. Malheureusement l'arrivée de lord Elgin à Hong-Kong coïncida avec l'insurrection de l'Inde. Non seulement le contingent colonial n'était plus disponible, indispensable qu'il était dans la présidence de Bengale, mais Elgin annonça que les événements exigaient des Anglais établis dans l'Extrême-Orient une coopération active pour réduire l'Inde à l'obéissance, sous peine d'une ruine prochaine de leur domination en Asie. Après avoir embarqué les soldats disponibles de la garnison de Hong-Kong, le commissaire anglais partit pour Calcutta dans l'intention de conférer avec lord Canning, vice-roi des Indes.

En octobre, lord Elgin était de retour. Si l'existence de l'empire indo-britannique n'était plus désespérée, il n'y avait cependant pas à songer à des secours de ce côté. Le commissaire extraordinaire était donc côndamné à l'inaction et le prestige du nom anglais allait être définitivement perdu en Chine, quand, le 17 octobre, l'escadre française, ayant à son bord le

baron Gros et une colonne de débarquement, entra dans le port de Hong-Kong. Jamais peut-être l'alliance étroite de la France et de l'Angleterre ne profita davantage aux intérêts britanniques. Les instructions du baron Gros lui permettaient d'accorder à lord Elgin un concours illimité.

— Peu nous importent les criailleries des journaux, dit-il en débarquant. On prétend que les cabinets de Londres et de Paris ne s'entendent pas sur plusieurs points. Cela ne nous regarde pas. En me congédiant, l'empereur m'a dit : « Les intérêts anglais en Chine sont identiques aux intérêts français. La Grande-Bretagne porte haut dans l'Extrême-Orient le drapeau de la civilisation. Il est du devoir de la France de l'aider de tout son pouvoir. »

Dans ces conditions, la mission de lord Elgin, naguère si difficile, devenait aisée. Pendant que la puissance britannique luttait dans l'Inde contre une insurrection formidable, sur un autre point du territoire asiatique, elle allait recevoir, grâce à l'appui de la France, une satisfaction complète. L'assaut de Canton fut décidé; les alliés, qui pouvaient mettre en ligne à peine 1,500 hommes (1,000 Français et 500 Anglais), résolurent de s'emparer d'une ville comptant près

d'entrer en Kabylie dont l'indépendance entravait les communications par terre entre la province d'Alger et celle de Constantine. Trois divisions (25,000 hommes) sous les commandements des généraux Renault, de Mac-Mahon et Youssouf, pénétrèrent en Kabylie. Après une résistance désespérée qui dura près de deux mois, chacune des divisions qui agissaient séparément, ayant accompli la mission de soumettre des tribus belliqueuses et indépendantes (Béni-Raten, Arbe-Douela, Béni-Jenni), l'armée concentra ses forces pour s'emparer des défilés du Djurjura, franchis après des combats meurtriers. Dès ce jour, la Kabylie put être considérée comme une province française.

Au Sénégal, le gouverneur Faidherbe, revenu d'une expédition heureuse contre les Trarzas, chargea son second, le commandant Morel, de montrer le pavillon français aux populations du Boudou. Morel remonta en bateau à vapeur la rivière Falémé, et établit sur de nombreux points des postes avancés, destinés à fournir d'importants approvisionnements aux expéditions futures, militaires ou commerçantes. En résumé, la France s'occupait activement de ses colonies et travaillait à introduire la civilisation dans les pays de l'Afrique, hermétiquement fermés jusque-là à toute tentative d'exploration.

États-Unis
Amérique

L'élection de James Buchanan à la présidence des États-Unis transforma spontanément le caractère de la politique du cabinet de Washington. Les hésitations de Pierce avaient donné libre cours aux influences des hommes comme Soulé, dont l'immixtion dans les affaires accentuait les tendances à l'expansion, déjà exagérées, des Yankees. Le général Cass, jadis fougueux adversaire de l'Angleterre, mais dont l'âge avait calmé les passions, fut placé à la tête d'un ministère modéré, et on s'occupa des affaires extérieures fortement embrouillées. Les États-Unis avaient des difficultés diplomatiques avec la plupart des gouvernements américains; les relations avec l'Angleterre étaient tendues et les événements de Chine, qui entravaient le commerce, exigeaient une entente avec les puissances européennes. Cass commença par signer avec le Danemark une convention par laquelle, répudiant le caractère brutal de la première déclaration américaine, il concourut pour un demi-million de dollars au péage du Sund. Sans attendre la solution de la question litigieuse du Honduras, pendante entre l'Angleterre et les États-Unis, Cass accueillit les ouvertures simultanées des ministres de France et d'Angleterre, en vue d'une participation commune auprès du gouvernement chinois.

Il ne consentit pas à se lier par un engagement formel, ce qui eût été contraire à la politique des États-Unis et à ses habitudes diplomatiques, mais il assura les représentants des puissances que l'escadre de l'Union, renforcée, assisterait en spectatrice sympathique aux opérations anglo-françaises, sans toutefois y prendre une part directe, tant que les autorités chinoises n'entreprendraient rien contre les citoyens américains; mais que, au cas où un Américain serait molesté — cas rendu probable par l'identité du langage — le gouvernement n'hésiterait pas à approuver les mesures de vigueur que l'amiral commandant la flotte croira devoir prendre. L'ambiguïté de cette déclaration fut atténuée par l'envoi en Chine de M. Reed, commissaire spécial, avec titre de ministre plénipotentiaire, chargé d'appuyer diplomatiquement les démarches des représentants des puissances.

Cette concession obtenue, et c'était une véritable concession si on considère que le gouvernement de Pierce avait déclaré que l'Amérique n'avait rien à voir dans les affaires européennes où elle n'entendait pas jouer un rôle secondaire, les autres difficultés pendantes avec l'Angleterre purent facilement être aplanies. Dans un traité signé entre M. Dallas, ministre de

l'Union, à Londres, et lord Charendon, les deux États s'engageaient à régler en commun les affaires du Honduras. L'Angleterre consentit même à abandonner ses prétentions sur Balise et sur les îles de la Baie, à condition que l'esclavage serait aboli. Ce traité n'obtint pas toutefois l'assentiment du Sénat, qui décida que les États-Unis ne pouvaient interdire l'esclavage au Honduras, l'ayant chez eux. Les esclavagistes, en majorité à cette époque, tranchèrent de cette façon étrange une question extérieure, en vue d'une future complication intérieure. Buchanan, qui voulait éviter de s'aliéner les hommes du Sud, chercha à prévenir de nouvelles discussions avec l'Angleterre et proposa un faux-fuyant. Si le Honduras consentait à traiter directement avec la Grande-Bretagne la question territoriale, les États-Unis se porteraient garants de l'exécution de ce traité. L'Angleterre accepta cette proposition, conclut un traité avec le Honduras, et en référa à Washington. Sans avoir reçu de solution définitive, l'affaire entra dans une période moins aiguë, sans conflit appréciable. Ce fut de la même façon modérée que l'on procéda à l'égard de la Nouvelle-Grenade. Déjà des troupes étaient dirigées vers le Sud, quand le nouveau cabinet réussit à terminer tout à l'amiable. Une commis-

sion mixte fut chargée d'examiner les réclamations des citoyens américains lésés, et de fixer le chiffre des indemnités.

Le président s'empressait d'aplanir les difficultés extérieures, pour donner toute son attention à la situation intérieure. L'arrêt de la cour suprême, rendu à New-York dans le procès de l'esclave Dred Scott, n'avait pas été accepté avec la déférence due aux décisions de la justice. La plupart des États du Nord protestèrent contre cette sanction de l'esclavage, toléré sans doute par la constitution, mais qui, néanmoins, n'en faisait nulle part formellement mention, le terme *esclavage* n'étant prononcé dans aucune loi fondamentale. En partant de ce principe, le Sénat de New-York, avant de se séparer, vota que : « l'État de New-York ne tolérerait pas dans l'avenir, dans les limites de son territoire, l'esclavage sous aucune forme, sous aucun prétexte, et pour aucun délai, quelque court qu'il fût. » La Pensylvanie, l'Ohio ne se contentèrent pas d'un vote législatif. Le sentiment public, surtout dans l'Ohio, se traduisit par des manifestations hostiles à la cour suprême. Le maréchal des États-Unis, chargé d'arrêter les nègres réfugiés sur le territoire, fut appréhendé par le schérif local, accompagné de nombreux citoyens qui délivrèrent les esclaves

dont le magistrat fédéral avait réussi à s'emparer, et, au mépris de la loi, arrêtèrent le maréchal lui-même, après avoir rendu la liberté aux nègres. Les magistrats de Springfield ne voulurent pas sanctionner la rébellion du schérif, et firent mettre le maréchal en liberté; mais la loi n'en reçut pas moins une rude atteinte dans cette circonstance. Les fugitifs, délivrés par l'autorité locale, s'étaient empressés de se dérober aux recherches, exécutées d'ailleurs avec une mauvaise volonté évidente.

Au Kansas, la lutte entre abolitionnistes et esclavagistes força M. Geary, envoyé par Pierce pour pacifier les esprits, à se reconnaître dans l'impossibilité de gouverner une contrée scindée en deux par les partis, et à donner sa démission. L'ex-gouverneur du Kansas, arrivé à New-York au moment de l'élection de Buchanan, ne dissimula pas au ministère la gravité des événements. Si on n'y prenait garde, le Kansas se détacherait de l'Union et entraînerait avec lui d'autres territoires nouvellement constitués en États. L'abandon dans lequel le gouvernement de Pierce avait laissé cette province, depuis longtemps en instance pour être érigée en État, avait porté ses fruits. Les obligations fédérales avec le Missouri primaient, pour les esclavagistes, leurs

devoirs envers l'Union; les abolitionnistes, au contraire, se rangeaient à l'avis du Sénat de l'État de New-York et déclinaient toute obligation fédérale envers le Missouri, ne voulant pas admettre l'esclavage comme institution d'État. Buchanan remplaça Geary, par le sénateur Walker, sudiste modéré et conciliant, qui fut reçu froidement par les deux partis. Bientôt le désordre devint tel que les collecteurs ne purent plus percevoir d'impôts. Esclavagistes et abolitionnistes couraient le pays en armes, se lynchant les uns les autres, et ne reconnaissaient aucun pouvoir établi. Le gouvernement central se vit obligé de faire entrer dans le Kansas une portion de troupes destinées à combattre les Mormons.

Car, en dehors de la question de l'esclavage, les États-Unis étaient profondément troublés par cette secte des Mormons, éclose au sein du christianisme. En s'établissant au delà d'un désert et d'un chaîne de montagnes, les Mormons avaient cru se mettre à l'abri de tout contact avec la vieille civilisation. La découverte des mines d'or de la Californie trompa leurs espérances. Mis en rapport avec les États-Unis, ils furent obligés de se soumettre à la loi générale. Plus humain pour les Mormons que pour les nègres, le gouvernement reconnut leurs droits sur le

territoire occupé, qu'il érigea en territoire fédéral, sous le nom d'Utah, et qu'il assimila aux établissements formés par les émigrants dans les limites de l'Union. Le titre de gouverneur fut donné au prophète Brigham Young, qui réunit ainsi, comme autrefois dans la Nouvelle Sion, le pouvoir spirituel au temporel, et se trouva revêtu de fonctions relativement régulières. Malheureusement, à mesure que la Californie devenait plus prospère, des bandes d'émigrants de toutes religions se crurent en droit de s'établir dans l'Utah, sur des terrains libres qu'ils défrichèrent. Brigham Young ne s'y opposa pas d'abord; mais quand il s'aperçut que la propagande mormone ne réussissait pas auprès des colons, le contact des *gentils*, comme il appelait ceux qui ne le reconnaissaient pas en qualité de prophète, lui parut inacceptable, et il chercha à s'en affranchir. A cet effet, il commença contre les nouveaux venus un système de vexations et de spoliations, que sa situation de gouverneur fédéral lui rendait facile. Pierce prêta peu d'attention aux plaintes qui lui furent adressées, mais Buchanan, en vertu de ses pouvoirs sur tous les territoires, envoya dans l'Utah un magistrat, M. Drummond, pour y présider la cour suprême, et rendre la justice égale pour tous.

Brigham Young parut consentir à l'installation du juge, et le laissa accueillir les gentils, qui accoururent en foule. Mais, au premier prononcé d'une sentence qui atteignait un Mormon coupable de violences envers un gentil, Brigham Young, sans laisser à l'arrêt le temps d'être exécuté, usa de son pouvoir de gouverneur pour gracier le Mormon condamné. Un conflit éclata aussitôt entre le juge et le gouverneur. Le juge distribuait libéralement l'amende et l'emprisonnement, sans distinction de secte. Brigham Young, non content de gracier immédiatement tout condamné mormon, affectait de le combler de distinctions. Drummond, fatigué des escarmouches, envoya au gouverneur de l'Utah une protestation, en exigeant qu'elle fût insérée dans sa forme sur les registres de la cour. Alors Brigham Young déclara qu'il avait traversé des déserts et des montages pour être maître chez lui, que, prophète d'une religion, seule véritable à son sens, il ne voulait pas d'opposants dans les limites d'un pays conquis avec ses propres forces, qu'il était disposé à remplir à l'égard des États-Unis ses devoirs fédéraux, mais qu'il ne reconnaissait personne au-dessus de lui dans l'exercice de ses droits de chef spirituel et temporel des Mormons. Il prétendait que non seule-

ment les gentils ne consentaient pas à accepter sa loi, mais qu'il avait trouvé en eux des ennemis déclarés, des adversaires militants de sa doctrine. Dans cette occurence, lui était-il possible de maintenir l'ordre ? Il n'empêchait personne de *s'établir* sur les terres incultes du territoire, mais à condition de reconnaître sa suprématie ! Drummond lui opposa les ordres formels de Washington. Brigham Young fit enlever de force les registres, la collection du texte des lois fédérales, les actes du congrès et tous les documents officiels relatifs à la généralité des États-Unis, et les fit brûler sur la place publique, aux acclamations des Mormons, qui se rendirent en groupes au palais de justice et insultèrent Drummond.

— Nous avons nos lois, criaient-ils. Que venez-vous nous parler de vos pratiques surannées !

Il restait au magistrat à donner sa démission, heureux encore qu'il lui fût permis de retourner à Washington. A peine arrivé, Drummond, plein de cette rancune de magistrat humilié, qui est peut-être, après la rancune ecclésiastique, la plus féroce de toutes les haines, publia un mémoire contre le mormonisme, et attira l'attention du gouvernement sur l'Utah. Selon Drummond, Brigham Young régnait despotiquement dans l'Utah. Entouré d'une sorte de garde prétorienne, composée

de ses plus fervents disciples auxquels il avait donné le nom de Danites et d'anges exterminateurs, il lançait cette garde contre quiconque lui résistait. Assassinats et mutilations se commettaient journellement, et le gouverneur en accusait les Indiens sauvages qui rôdaient sur le territoire. Mais Drummond savait, par des témoignages au-dessus du soupçon, recueillis par lui, que son prédécesseur dans les fonctions de juge, Shover, avait été empoisonné, et Rebbitt, secrétaire du territoire, assassiné par ordre du gouverneur. Ce qui émut l'opinion plus que ces abus de pouvoir, considérés comme des vétilles par l'esprit aventureux des Yankees, ce fut le passage de l'opuscule qui dévoilait les mystères de la religion mormone. La polygamie ! quelle horreur ! Comment ! Brigham Young avait soixante-quinze femmes ? Il est impossible de supporter cela ! Et ces hommes qui souriaient au récit d'un viol suivi d'assassinat, qui excusaient un guet-apens bien amené, ne purent contenir leur indignation. La vieille pruderie anglaise, unie à cet illogisme des hommes qui les conduira toujours à travers l'histoire et qui leur fera commettre éternellement les injustices les plus criantes, sous le dehors convaincu d'une équité scrupuleuse, força le président à s'occuper sérieusement de cette affaire.

Cependant, l'éloignement de l'Utah, les difficultés matérielles qu'il fallait vaincre pour y pénétrer, la dépense énorme, suite inévitable d'une collision, toutes ces considérations firent réfléchir le gouvernement et le décidèrent, avant de se brouiller avec les Mormons, à une dernière tentative de conciliation. Buchanan écrivit à Brigham Young, en le priant de revenir au sentiment du devoir, s'il ne voulait obliger l'Union à employer la force. Brigham répondit qu'il n'avait jamais refusé de remplir ses devoirs fédéraux, qu'il était prêt à telle obligation extérieure qu'on exigerait de lui; mais l'administration intérieure le concernait seul, et il ne croyait pas pouvoir gouverner des émigrants, pour la plupart grossiers et incultes, sans idée religieuse; que c'était son avis et qu'il n'en changerait pas. Quant aux troupes fédérales, il les recevrait à des conditions arrêtées au préalable avec leur commandant. Cette réponse n'était pas faite pour calmer l'irritation d'un gouvernement fort. Buchanan révoqua Brigham Young de ses fonctions de gouverneur, et lui chercha un remplaçant. Personne ne se présenta, et pour cause. Alors Buchanan, impatienté, donna l'ordre à plusieurs régiments fédéraux de se rendre dans l'Utah, de réduire les Mormons à l'obéissance, en reculant

la nomination du gouverneur jusqu'au moment où le pays serait soustrait à la domination de Brigham Young. Les forces dirigées contre les Mormons furent arrêtées en route par les événements du Kansas, et la pacification de l'Utah renvoyée à l'automne.

Nous ne partageons pas l'horreur des Américains contre la secte des Mormons dont la doctrine n'est ni plus ni moins absurde que celle des autres religions. Sans doute, l'intolérance est une faute, mais cette faute a été et est si souvent commise par les nations les plus civilisées, dans le but d'inculquer par persuasion ou par force leur façon de penser à des gens qui n'en peuvent mais, que Brigham Young, en les imitant dans leurs errements, ne saurait être plus coupable que n'importe quel missionnaire catholique ou protestant, prêt à toutes les injustices pour faire triompher une idée que chacun d'eux appelle l'unique, la seule vérité.

Les difficultés municipales à New-York, provoquées par la question de la voirie, — dont l'état était si déplorable sous l'administration du maire Fernando Wood, que les immondices amoncelées faisaient craindre l'apparition de la fièvre jaune; — des émeutes sanglantes, une grave crise financière, résultat des écarts de la spéculation, qui,



comptant sur la continuation des mauvaises récoltes en Europe, avait accumulé des grains en quantité et maintenait des prix nullement en rapport avec les demandes (la récolte de 1856 ayant été excellente en Europe) ; des faillites nombreuses, conséquence naturelle de cette situation; une interruption de travail dans les manufactures, enfin une sécheresse qui provoqua, en automne, une disette générale et qui força les États-Unis à avoir recours, à leur tour, aux blés d'Europe, coïncidaient avec les élections générales pour la Chambre des représentants et partielles pour le Sénat. Si les adversaires du gouvernement obtenaient la majorité, la situation présentait du danger, même pour la solidité de la fédération. Heureusement, la prudence et la virilité du gouvernement faisaient réfléchir ses plus ardents adversaires. Buchanan eut lieu d'être satisfait du résultat des élections : le nouveau congrès lui assurait une majorité respectable.

Cependant, les difficultés s'accumulaient. Dans l'intervalle entre les élections et l'ouverture du congrès, les nouvelles arrivaient mauvaises, surtout du Sud. Les affaires du Kansas prenaient la tournure la plus inattendue. Les partisans de l'esclavage, tenus en respect par la présence des troupes fédérales, s'étaient vus complètement

battus aux élections. Ils essayèrent alors de falsifier le vote; mais Walker, quoique esclavagiste lui-même, ne voulut pas se rendre complice de cette supercherie, et le candidat des *free-soilers*, M. Parott, fut proclamé député ; puis Walker, croyant que, la période des élections terminée, il n'y avait plus de danger pour la paix publique, autorisa le commandant des troupes fédérales, mises à sa disposition, de se porter dans l'Utah contre les Mormons. A peine le dernier soldat eut-il franchi la frontière du Kansas, que les esclavagistes déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient pas d'autre loi que la constitution qui s'élaborait à Lecompton, dans la prévision de la transformation du territoire en État. Alors, ceux qui travaillaient à cette constitution, esclavagistes en grande majorité, votèrent un article qui interdisait toute revision avant 1864, un autre article consacrant l'inviolabilité de la propriété, de quelque nature qu'elle fût, et insérèrent un chapitre spécial pour réglementer l'esclavage, au cas où il serait admis par les institutions du nouvel État. Les *free-soilers*, en majorité sur le territoire, forts de l'élection d'un des leurs à la Chambre, signifièrent au gouverneur que, s'ils n'étaient pas admis au vote de la constitution du futur État, ils repousseraient à coups de fusil ceux qui es-

sayeraient de promulguer la constitution de Lecompton. Walker parlementa avec les abolitionnistes, leur proposa de réunir la législature, s'ils s'engageaient à ne pas profiter de cette session extraordinaire pour introduire à leur tour des manœuvres de parti, protesta contre la supercherie de la convention de Lecompton, promit solennellement de soumettre la sanction de cette constitution à un vote populaire, et, s'étant à peu près entendu avec les *free-soilers*, laissa les affaires aux mains de Stanton, secrétaire du territoire, et partit pour Washington, afin d'y recevoir des instructions plus détaillées et d'y faire prévaloir ses idées.

Cependant, un hiver hâtif et très rigoureux surprit les troupes envoyées contre Brigham Young. Après avoir traversé les montagnes Rocheuses, l'armée fédérale pénétra dans l'Utah, et l'avant-garde entra, fin octobre, dans la Nouvelle-Sion. La neige couvrait la terre. Un messager de Brigham Young signifia au colonel Johnston, commandant de l'avant-garde, que les soldats de l'Union n'obtiendraient la permission d'hiverner sur le territoire mormon qu'à condition de déposer leurs armes. Johnston, outré de cette déclaration, continua sa marche, après avoir averti le commandant en chef des dispositions de Brigham Young. Les Mormons déclarèrent alors ouverte-

ment la guerre au pouvoir central. L'avant-garde de l'armée fut harcelée par les Danites, qui lui enlevèrent un convoi de munitions. Bientôt des neiges abondantes interrompirent toute communication, et le colonel Johnston se trouva forcé d'hiverner dans un poste établi par des chasseurs de buffles, en plein désert.

Walker, froidement reçu à Nev-York, où on lui reprocha d'avoir, par excès de délicatesse, prolongé outre mesure une situation précaire et empêché l'Union de constituer un nouvel État, donna sa démission et publia un mémoire, ressource ordinaire des administrateurs yankees. Devenu l'adversaire du président et des esclavagistes, non par principe mais par loyauté, il s'occupa activement de trouver des partisans au Parlement. L'escamotage de Lecompton, nom dont il flétrissait le vote de l'assemblée esclavagiste, ne pouvait avoir, à son sens, force de loi. La Constituante, élue jadis à une majorité douteuse, ne représentait plus l'opinion du pays. Il fallait la renouveler tout entière; s'étant engagé à cela, il avait à cet effet laissé ses instructions à M. Stanton. Il est vrai, ajoutait Walker, que le président Buchanan avait profité de ces confidences pour destituer immédiatement Stanton. Quoique Walker réussît à recruter quelques adhérents

à ses idées, même parmi les esclavagistes, rien n'ébranla la résolution du président de l'Union, qui, voulant à tout prix en finir avec le Kansas, envoya le général Denver remplacer le secrétaire destitué. Cependant Stanton avait convoqué, pour le 7 décembre, la législature élue en octobre, dans le but de voter deux lois : l'une pour fixer le jour auquel la constitution de Lecompton serait soumise au vote populaire ; l'autre pour frapper de peines sévères tout vote frauduleux. La législature, se conformant aux recommandations de Walker, décida que les électeurs seraient convoqués afin de voter pour ou contre la constitution, et s'ajourna au 17 décembre. Des planteurs du Missouri annoncèrent alors qu'ils viendraient voter pour former une majorité en faveur de l'esclavage. Les abolitionnistes coururent aux armes. A ce moment on reçut la nouvelle de la révocation de Stanton, et de l'arrivée du général Denver, escorté par un fort contingent de troupes fédérales.

C'est dans ces conditions que le congrès, suivant l'usage, se réunit le premier lundi d'octobre. Les démocrates ayant la majorité, l'élection du bureau se passa sans incident, et le général Coss procéda à la lecture du message présidentiel. Ce n'était plus le style modéré et

hésitant de Pierce. Buchanan parlait avec une fermeté qui pouvait être taxée d'obstination, mais, à ce moment, cette fermeté ne déplut pas. Le message s'étendait longuement sur la crise financière, due non seulement à l'organisation défectueuse des banques, mais à la mollesse du gouvernement précédent, et appelait l'attention des Chambres sur l'affaire de l'érection en État du Kansas, territoire enclavé dans l'Union. La convention de Lecompton ayant reçu jadis sa consécration légale, c'était au congrès de Washington et non à des législatures de province à statuer en dernier ressort. Enfin, le message contenait une phrase qui témoignait que Buchanan ne discontinuait pas de caresser son rêve d'acheter ou de conquérir Cuba. Douglas sépara alors totalement sa politique de celle du président et se prononça pour l'obligation de tenir les engagements de Walker, qui, dans son mémoire, concluait à la nécessité de prendre l'avis des abolitionnistes, en majorité incontestable au Kansas. La Chambre se départagea sur cette question, et c'est sur ces entrefaites que l'année s'acheva.

Mexique. Le Mexique était en proie à la plus déplorable anarchie. L'Indien Alvarez, après avoir terrifié les habitants de Mexico, avait fait, comme nous l'avons vu, nommer M. Comonfort président pro-

visoire. La Constitution venait d'être élaborée dans un esprit révolutionnaire. Comonfort, quoique radical, s'effraya des résultats de l'application d'une législation pareille. Quand il s'agit de prêter serment à la Constitution, les conservateurs, l'archevêque de Mexico et son clergé en tête, s'y refusèrent. Pendant que le Congrès se réunissait tant bien que mal à Mexico, le pays était en ébullition. Des chefs de partisans, le colonel Osollo, le père Miranda, déclarèrent ne pas reconnaître le nouveau pouvoir. La majorité du Congrès, composée de révolutionnaires, se défiant de la modération de Comonfort, ne consentit à l'élire président définitif qu'à condition de lui adjoindre un radical intraitable, Indien de naissance, M. Benito Juarez, que Comonfort fit arrêter quelques jours après son installation.

Des démêlés avec l'Angleterre et les États-Unis, l'affaire de Cuernavaca, pendante avec l'Espagne, et l'échec de la mission Lafragua à Madrid compliquèrent la situation du président, obligé de lutter contre les conservateurs, le clergé, ses propres partisans et le corps diplomatique entier, tout en reconnaissant l'impossibilité de l'application d'une Constitution subversive à laquelle il avait juré fidélité. Si Comonfort avait joint l'énergie à des qualités réelles, et si ses in-

tentions eussent été soutenues par une fermeté virile, la guerre civile eût pu être évitée. Mais le chef du pays, homme timoré, perdit promptement le peu de popularité qui lui restait. Quittant Mexico les jours où il fallait soutenir la lutte avec le clergé, traitant sous main avec les conservateurs, tout en affichant, dans ses discours, un radicalisme exalté, il mécontenta tout le monde. Guadalajara, Tolosa se soulevèrent; des bandes armées saccagaient les environs de Mexico, et bientôt les rues mêmes de la capitale furent le théâtre de rixes sanglantes.

Le Congrès suspendit alors, sur la proposition de Comonfort, l'exécution des nouvelles lois, trop contraires aux idées conservatrices. La Constitution fut déclarée revisable. Cette demi-mesure ne satisfit personne. Conservateurs et radicaux se déclarèrent simultanément les adversaires d'un gouvernement dont les tergiversations aboutissaient à de si lamentables résultats.

Il se produisit alors un événement étrange, possible seulement dans un pays d'anarchie légale. Le vice-président Juarez, gardé à vue, avait réussi à s'enfuir. A cette nouvelle, Comonfort annonça son intention d'abdiquer lui-même. Pendant que tout le monde attendait cette abdication, que le Congrès envoyait des courriers

chercher Juarez pour lui offrir la présidence, mille conservateurs, sous le commandement du général Félix Zulunga, étaient introduits nuitamment dans Mexico qui, en se réveillant, apprenait qu'un coup d'État avait été exécuté pendant la nuit. Le Congrès était dissous, la Constitution de 1857 cessait de régir la République; Comonfort était maintenu président avec des droits dictatoriaux. Dans un délai de trois mois, un nouveau Congrès souverain devait se réunir pour travailler à une Constitution plus conforme aux besoins du pays. La proclamation était signée Zulunga. Ce ne fut que quelques jours après, le 10 décembre, que le dictateur fit entendre sa voix hésitante. Dans son stupéfiant manifeste, il cherchait à s'excuser du coup d'État, dont il rejetait la responsabilité sur Zulunga. Alors ce fut un cri général de réprobation. La population de Mexico, favorable au coup d'État, mais indignée des procédés du dictateur, pressa Zulunga de prendre ostensiblement le pouvoir. Puebla, Tampico, Vera-Cruz proclamèrent la destitution de Comonfort, qui, de plus en plus incertain, s'enferma dans son palais. Une troisième révolution était probable au commencement de l'année.

Le flibustier Walker et ses compagnons, avec un courage digne d'une meilleure cause, luttaient Amérique du Centre.

contre les forces réunies des cinq républiques de l'Amérique centrale. Heureusement pour eux, deux républiques américaines ne surent jamais être complètement d'accord, même en présence d'un danger commun. Si, aussitôt après avoir vaincu, on eût profité de la victoire, l'aventurier était perdu. Mais les alliés, en se disputant le commandement, permirent à Walker de se fortifier dans Rivas. Quand les discussions aboutirent à la nomination au commandement supérieur du général Joaquim Mora, frère du président de Costa-Rica, il était trop tard ; il fallait se retrancher à San Jorge, à quelques lieues de Rivas, et se contenter d'observer l'ennemi, dont la position était devenue quasi inattaquable. Ce fut encore Walker, qui, avec sa témérité ordinaire, attaqua. Battu, il se réfugia derechef dans Rivas, où Mora, après avoir infructueusement tenté de le surprendre, se décida à l'investir, après s'être préalablement emparé de San Juan del Sur, et intercepté les communications avec le dehors. Cerné de toutes parts, sans moyen de ravitaillement, Walker devait infailliblement être pris et fusillé, quand le commandant d'une frégate des États-Unis, mouillée à San Juan del Sur, résolut de sauver un compatriote dont l'aventureuse témérité excitait son admiration. Le capitaine Davis

offrit aux assiégeants d'obtenir la reddition de Rivas, si on lui accordait la vie sauve pour la garnison. Mora, témoin du courage des flibustiers, se souciant peu de les réduire au désespoir, accepta l'offre, et Walker consentit à remettre la ville aux États-Unis, et de s'embarquer sur la frégate américaine, qui devait le déposer à Panama, sain et sauf, lui et ses hommes. Son amour-propre satisfait, disait-il, il ne demandait rien. Le commodore Davis reçut la ville des mains de son compatriote, et la remit à son tour au général Mora. Walker alla à la Nouvelle-Orléans, et annonça aussitôt son intention de recommencer l'expédition, afin de faire reconnaître son autorité par des peuples qui l'avaient spontanément élu chef de leur gouvernement.

A peine les Républiques centrales, satisfaites de leur facile victoire, furent-elles débarrassées de Walker, que la division éclata parmi elles. Le commandant des troupes guatémaliennes, le général Zavola, devait, pour rentrer dans ses foyers, traverser le territoire de Nicaragua, en ce moment en discussion avec Costa-Rica sur une question de navigation lacustre. Rafaël Carrera, président à vie du Guatemala, ne cachait pas ses sympathies pour la république de Costa-Rica, où son collègue Mora exerçait le pouvoir depuis

plusieurs années; mais Rivas, président du Nicaragua, opposé par principe à tout gouvernement qui n'était pas le sien, jaloux des deux républiques qui bénéficiaient d'un état de choses inconnu au Honduras et à Salvador, où les révolutions étaient, comme au Mexique, quotidiennes, manifesta la plus mauvaise volonté aux troupes d'un pays allié qui venaient de combattre pour lui. Zavola ne trouvant ni aide, ni provisions, mais ne pouvant supposer que l'autorité était complice d'une pareille mesure, se rendit chez le président, qui lui notifia l'ordre de sortir du territoire guatémalien, s'il ne voulait en être chassé à coups de fusil.

Si Rivas fût resté au pouvoir, les hostilités auraient éclaté infailliblement après l'expulsion de Walker, entre Costa-Rica, Nicaragua et Guatemala, mais les Nicaraguéens reconnurent eux-mêmes le danger de conserver un tel président. Il fut déposé, les électeurs convoqués à la hâte et le général Martinez nommé à sa place. Aussitôt élu, Martinez envoya aux États-Unis un plénipotentiaire, M. Irissari, pour régler à l'amiable, d'accord avec le cabinet de Washington, les questions pendantes entre les républiques centrales. Cependant, les intérêts de Nicaragua et de Costa-Rica étaient tellement opposés sur le lac mitoyen,

qu'une rupture paraissait évidente, quand la nouvelle d'un retour offensif de Walker réunit encore une fois, en présence du danger, les cinq Républiques.

L'intrépide flibustier venait en effet de débarquer avec deux cents hommes dans un port de Nicaragua. Au moment où les États-Unis étaient obligés d'obvier à leurs embarras intérieurs, des complications étrangères n'étaient pas à désirer. C'était ce que jugea le commodore Paulding, commandant l'escadre des mers du Sud, qui, à la première nouvelle des intentions du flibustier, se présenta devant Greytown, où Walker organisait son expédition, et, sans souci de violer le territoire de Nicaragua, fit débarquer des soldats en nombre, s'empara de Walker et le reconduisit aux États-Unis. L'intervention du commodore fut approuvée par les modérés, mais il n'en fut pas de même d'un parti dont Walker flattait les idées d'expansion, qui voyaient dans les tentatives du flibustier un moyen de s'emparer, un jour ou l'autre, de toute l'Amérique du Nord, et au milieu desquels l'opinion publique plaçait, peut-être à tort, le président Buchanan lui-même. Quoi qu'il en soit, cette tentative de Walker modifia les relations des républiques du Centre. Costa-Rica et Nicaragua consentirent à des con-

cessions mutuelles, désarmèrent et signèrent un traité.

Amérique du Sud.

Que pouvons-nous dire de la plupart des républiques de l'Amérique du Sud? Anarchie partout, guerre civile, troubles, révolutions. Quelques mots suffiront pour enregistrer les principaux faits de cette triste histoire. Au Vénézuela, la dynastie des Monagas, implantée par la violence, régnait malgré la haine qu'elle inspirait et qui se manifesta dans la réception enthousiaste faite au général Florès, venu à Caracas sous prétexte de revendiquer sa réintégration dans l'armée en qualité de général colombien. Tadéo Monagas tenait trop bien le pays par la nomination de ses partisans aux postes principaux pour qu'il fût possible de rien tenter de sérieux. Il fallait obéir plus servilement à ce républicain qu'on n'avait jamais obéi à un vice-roi espagnol. Le parti conservateur, arrivé au pouvoir à Bogota avec M. Ospina, trouva l'administration totalement désagrégée. Politique intérieure, rapports diplomatiques (difficultés avec l'Angleterre, les États-Unis, etc.), finances, tout se ressentait des influences désastreuses subies pendant de longues années. La victoire des conservateurs n'était d'ailleurs rien moins que décisive. Le parti vaincu ne désarmait pas. Le mode de fédération en vigueur

permettait à chaque province de se régir elle-même. Les meilleures résolutions étaient impuissantes en présence de ce désordre. Après les élections qui suivirent immédiatement le changement de gouvernement et qui donnèrent la majorité au parti conservateur, sur plusieurs points des troubles éclatèrent. Il fallut recommencer la lutte. Le provisoire régnait en maître partout, car les conservateurs se trouvaient dans l'impossibilité de songer à autre chose qu'à se défendre. Dans l'Equateur, M. Roblès qui, chose rare en Amérique, avait remplacé pacifiquement le général Urbina, exerçait sans trouble apparent ce pouvoir semi-militaire, semi-démocratique, propre aux républiques américaines. Il est vrai que le parti auquel appartenait Roblès était le parti démoralisateur par excellence. Tout allait à la dérive à Quito, finances, relations extérieures, administration intérieure ; mais il n'y avait pas de révolution et le gouvernement vantait, avec l'emphase dont les Américains du Sud ont hérité des Espagnols, les bienfaits de la démocratie. « Une paix profonde règne à Quito! s'écriait M. Roblès, sincère dans son admiration grotesque pour lui-même. Il n'y a pas de nation au monde plus heureuse que celle qui m'a confié ses destinées. Depuis plus d'un an pas une goutte de sang n'a

été répandue dans tout l'Equateur! » Révolution au Pérou, où le général Castilla se trouvait à la fois en hostilité ouverte avec son compétiteur Vivanco et en hostilité sourde avec le congrès; victoire alternant entre le gouvernement et la révolution; coup d'état exécuté par un simple lieutenant qui, tablant sur une pusillanimité légendaire depuis l'épidémie de Lima, chassait les députés de leurs sièges; guerre civile dans les provinces et sur mer où la flotte inaugurait le système de pronunciamientos si cher aux armées de terre; désordre tel que, dans Lima, le chargé d'affaires d'Angleterre était assassiné en plein jour. Révolution en Bolivie, où le président Cordova était remplacé violemment par le docteur Linarès, qui lançait une proclamation des plus incendiaires. Scission de plus en plus profonde entre Buenos-Ayres et la Confédération argentine, les tentatives de réconciliation ayant échoué, malgré l'intervention de la France et de l'Angleterre, devant l'antagonisme des deux présidents Urquiza et Alsina; élections tumultueuses à Montévideo, dont le résultat eût été une nouvelle guerre civile, sans la mort d'Oribe, enlevé par la fièvre jaune, qui débarrassa ainsi le gouvernement d'un protecteur exigeant et dérouta l'opposition; échec des tentatives des Européens et des Brésiliens

pour vaincre l'entêtement systématique du Paraguay, voilà à quoi se réduisait, en 1857, l'histoire des républiques de l'Amérique du Sud.

Le Chili seul présentait une exception à la règle générale; c'est l'unique gouvernement de forme républicaine qui a su éviter des crises violentes par des institutions prudemment combinées. Là, les situations tendues se dénouaient par des crises ministérielles, en attendant le résultat des élections générales, toujours à date fixe. On accusait, il est vrai, M. Montt d'ambition personnelle; on le soupçonnait même de travailler à se donner pour successeur à la présidence un ami intime, le sénateur Varos, mais on attendait le terme légal pour protester, et le mécontentement se manifestait par une opposition pacifique aux actes du cabinet, opposition qui força cependant Montt à changer deux fois de ministres. Le pouvoir du président ne pouvait être en jeu avant 1858, année des nouvelles élections.

Comparée aux États voisins, l'existence du Brésil, très complexe cependant, paraissait régulière, et la forme du gouvernement monarchique, constitutionnel, semblait, au milieu du chaos républicain où se mouvaient les hommes du Sud, un refuge contre les orages et les troubles poli-

tiques. Les élections amenèrent au pouvoir une majorité conservatrice, fortement mélangée d'éléments nouveaux, issus d'un mode électif dont on faisait l'essai. Depuis la mort du marquis de Parana, aucun ministère ne jouissait d'une popularité suffisante, pour compter sur une majorité indiscutée. Le cabinet en fonctions, présidé par le comte de Caxias, donna sa démission à la première séance du Congrès, et l'empereur éleva à la présidence du Conseil le marquis d'Olinda, serviteur dévoué de la dynastie. Entré en fonctions, et libéré de préoccupations intérieures, le nouveau cabinet s'occupa des affaires extérieures : délimitations de frontières avec la Guyane française, pourparlers pour un traité de commerce avec le Paraguay, enfin négociations avec Urquiza, qui tournaient parfois à l'acerbe.

Quant à l'empire Haïtien, les choses n'y changeaient guère. Une monarchie, même irrégulière, est un bienfait pour un peuple primitif. Tandis que la partie républicaine de l'île était ensanglantée par les rivalités des présidents Baëz et Santana, Soulouque continuait à régner paisiblement et à annoncer à son peuple des victoires imaginaires, seule satisfaction que lui permettait maintenant la politique anglo-française. Cependant la santé de Soulouque s'altéra, et, chose

étrange, sa mort était appréhendée non seulement par les nations européennes, mais encore par son peuple. Nous y voyons, sans doute, le triomphe de la stabilité, mais comment qualifier la tendance d'organisation du genre humain qui se complaît dans le mal relatif et ne saurait se créer, même en disposant de toutes les ressources possibles, un bien réel ; qui se trouve mal à l'aise dans un espace libre pour s'absorber dans une prison ; qui aime ses chaînes, sachant que l'homme, enclin à abuser de la liberté, ne trouve de remède à un mal que dans un autre mal.

L'impulsion donnée à l'esprit humain pendant l'année 1857 eut la plus grande influence sur les événements futurs. L'Angleterre joua, dans ces circonstances, le rôle principal. Son but, c'était l'augmentation d'une activité commerciale, qui, en raison de son isolement du reste de l'Europe, devait constituer pour elle, mais pour elle seule, un véritable avantage. L'intérêt de la France était-il, dans ces circonstances, aussi nettement défini? Nous ne le croyons pas. Le commerce est, nous le reconnaissons, un instrument utile au progrès humain, mais à condition de ne pas imposer de sacrifice aux autres activités nationales. Le commerce, en morale

pure, est une activité inférieure, un mal nécessaire qui dérive des vices de l'humanité et qu'une législation réfléchie, seule, peut amener à un bien relatif. Reposant en entier sur un sentiment d'égoïsme, n'ayant ni mobile élevé, ni aperçus idéologiques, le commerce ne doit compter que comme moyen de pacification, qu'il faut, aussitôt après s'en être servi, réprimer dans des écarts inévitables. Aucune activité humaine ne doit être, aux époques normales, protégée exclusivement par l'État, que si elle sert l'intérêt collectif au préjudice de l'intérêt personnel, l'intérêt personnel pur n'ayant pas besoin de protection. Or, de toutes les activités, le commerce est certainement celle qui flatte le plus l'intérêt personnel. Le magistrat, pour une rétribution circonscrite dans des limites étroites, rend la justice; le guerrier, le diplomate, l'administrateur, veillent à la sécurité de l'État et de la société; le commerçant, lui, travaille pour lui-même. Il s'enrichit. Voilà son unique appoint au bien général, et il faut convenir que c'est mince. On a prétendu que le commerce, en s'élargissant, élargissait la quantité distributive du travail et augmentait par contre-coup le bien-être des masses. Rien n'est plus faux. Le commerce augmente la quantité de travail à son avantage, mais au préjudice des autres bran-

ches de l'activité nationale, agriculture, science, politique. En accaparant les intelligences par le miroitement d'un enrichissement rapide et sans danger, il débilite les forces productives. A l'époque où nous écrivons, nous souffrons de cet état de choses comme la société romaine en a souffert au temps de Columelle... Le commerce et l'industrie — deux jumeaux — servent à un seul but réellement humanitaire, à l'amélioration des relations entre peuples, et à l'effacement des méfiances mutuelles. On peut et on doit s'en servir à cet usage, et, dans des circonstances exceptionnelles, il est de bonne politique de les entourer d'une protection exceptionnelle. Mais, le but atteint, il faut s'empresser de faire rentrer ces activités, hostiles à la pure morale, au rang qui leur est assigné par l'expérience.

Nous ne nierons pas qu'en 1857 il était utile d'étendre le commerce aux parties du monde jusqu'alors fermées aux Européens. Les tentatives faites à cet égard, en Chine, au Japon, en Afrique, en Amérique, ne sauraient être blâmées. Mais, nous le répétons, la puissance européenne à laquelle cette initiative profitait le plus, c'était l'Angleterre. Le gouvernement français, en travaillant à modifier l'esprit national, et en le dirigeant du côté du mercantilisme, a-t-il suffisamment étudié

le passé de la France? La jeunesse de Napoléon III s'était écoulée en Angleterre; il en avait étudié les institutions, suivant en cela les errements de son prédécesseur Louis-Philippe, qui, lui aussi, connaissait l'Angleterre mieux que la France. Il ne vit pas le danger pour une puissance continentale de vivre de la vie insulaire, et pénétré d'admiration pour le bien-être et la stabilité anglaise, il tenta l'essai d'une adaptation d'institutions et d'appréciations, incompatibles, à notre sens, avec l'esprit national. Chaque pays a son génie particulier, et on ne saurait, sans inconvénient, lui inculquer les idées du voisin. Malheureusement pour la France, l'adaptation rêvée par Napoléon III n'était ni difficile ni douloureuse. Il s'agissait d'apprendre à s'enrichir, tout en continuant à représenter en Europe la première puissance militaire. Était-ce possible de réunir ces deux éléments si disparates, le bonheur commercial et la guerre? On est étonné qu'un esprit lucide comme celui de Napoléon III n'ait pas vu, dès le premier jour, les périls de cette combinaison. Que M. Guizot, ministre du pacifique Louis-Philippe, ait prononcé ce mot si fatal à la fortune de la France. « Enrichissez-vous, » cela ne nous étonne pas! Le chef d'un cabinet bourgeois croyait pouvoir, sans

souci de la position géographique, briser avec une tradition soutenue par trente rois, une république et un empereur. Il voulait doter la France d'un bonheur belge. Mais Napoléon III avait d'autres vues, peu en rapport avec cet accommodement. Il voulut être à la fois potentat et marchand. Adoptant le système anglais et considérant le commerce et l'industrie comme des agents utiles à la civilisation, il rêvait d'établir la paix générale, en employant d'une part les ressources de la France à améliorer la situation politique de l'Europe, et se servir, d'autre part, des mêmes ressources, pour étendre le commerce et l'industrie nationaux. Rêve irréalisable, incohérent, qu'il caressa jusqu'à sa mort, sans prévoir que des ressources limitées, si immenses qu'elles fussent, ne pouvaient suffire à ses projets.

La première formule adoptée par Napoléon III pour l'amélioration politique de l'Europe, fut cette question de nationalités si profitable aux intérêts commerciaux de l'Angleterre, mais si préjudiciable aux intérêts réels de la France. En examinant la carte de l'Europe continentale en 1857, on voit avec stupéfaction que la puissance qui mit en avant cette question des nationalités, c'est celle précisément qui n'y avait aucun intérêt. Les Italiens, les Allemands et les Slaves souffraient

du joug de l'étranger ou d'un système d'émiettement féodal; il était profitable aux uns et aux autres de s'unir sous une même loi, et ils ne pouvaient que gagner à toute nouvelle combinaison. Si on excepte quelques milliers de Suisses, tout ce qui était Français vivait sous la loi française; la nationalité était intacte, et elle absorbait — par des bienfaits il est vrai, mais l'absorption n'en existait pas moins — les populations allemandes de l'Alsace. La modification devait fatalement lui être préjudiciable, car l'annexion d'une province comme la Savoie ne saurait entrer en ligne. Qu'était-ce donc? l'esprit chevaleresque qui conduisait jadis les chrétiens en Palestine? Quel rôle alors jouait le mercantilisme? Nous ne voyons pas bien Don Quichotte installé sur les boulevards et débitant l'article de Paris! Cela eut lieu cependant en 1857. A la remorque de l'Angleterre, Napoléon III résolut d'employer les richesses incalculables de la France à la réalisation de sa chimère, et il trouva un complice, tout aussi imprévoyant que lui, Alexandre II, complice tacite, sans initiative, mais qui, au lieu de s'opposer de toutes ses forces à ces transformations, se laissa entraîner au courant général. Seule, l'Autriche voyait juste, et elle essaya de lutter. C'est l'histoire de cette lutte de

l'Autriche contre toute l'Europe qui commence avec l'année 1858.

En attendant, le mot d'ordre pris à Londres et à Paris était de construire des voies de communications, de protéger l'industrie aux dépens des activités plus utiles, de veiller aux intérêts des nationalités, d'observer les petits potentats, de transformer enfin la carte de l'Europe au profit du commerce, en poursuivant simultanément en Asie et en Afrique l'expansion européenne.

1858

Le 14 janvier, au moment où l'empereur se rendait à l'Opéra avec l'impératrice, trois bombes lancées de la foule qui stationnait rue Le Peletier éclatèrent et brisèrent la voiture. Le couple impérial ne reçut pas d'atteinte, mais des soldats de l'escorte et quelques badauds furent blessés. Avec ce merveilleux sang-froid dont il donna tant de preuves, Napoléon III, soutenant l'impératrice chancelante, monta l'escalier du théâtre et apparut dans sa loge, calme et souriant. Une immense acclamation l'accueillit. Le lendemain, on découvrit et on arrêta les coupables. C'étaient quatre Italiens, Orsini, Pieri, de Rudio et Gomez, natifs des États pontificaux,

envoyés de Londres par Mazzini avec mission d'assassiner l'empereur. Le seul Français compromis dans cette affaire, un nommé Bernard, avait eu le temps de se refugier à Londres.

La France, à cette nouvelle, ressentit une émotion sympathique au souverain. On se félicitait de ce qu'il n'y avait pas de Français parmi les accusés. Les corps d'États, le corps diplomatique, des députations de province vinrent féliciter l'empereur et l'assurer de leur dévouement. Personne ne pouvait supposer que Napoléon rendrait responsable la nation du crime de quatre étrangers. Ce fut cependant ce qui arriva. Dans son discours au Corps législatif, morceau oratoire d'ailleurs remarquable, il énuméra les services que son gouvernement avait rendus à la France, et après avoir dépeint la situation, effectivement brillante, il dit que Dieu permettait parfois la mort du juste, mais jamais le triomphe du crime. Il se compara à César, à Henri IV, et termina en disant que le danger n'était pas dans les prérogatives du pouvoir, mais dans l'absence de mesures répressives, et demanda aux députés de l'aider à rechercher le moyen de réduire au silence l'opposition. En attendant le vote du Corps législatif, dont la composition lui assurait le succès, il constitua un ministère de l'intérieur et de

sûreté générale, dont il donna la direction au général Espinasse, après avoir accepté la démission de Billaut. Espinasse inaugura un système de répression immédiate contre la presse et les particuliers. Des nombreux journaux furent supprimés et quelques particuliers arrêtés. En même temps l'Empereur, songeant à l'avenir de sa dynastie, accordait la régence, au cas de mort, à l'impératrice assistée d'un conseil.

Le gouvernement présenta ensuite au Corps législatif une loi de sûreté générale, dans le but d'armer le pouvoir d'un moyen de coercition administrative. Du coup, il trouva des adversaires même parmi ses partisans; un grand nombre de députés manifestèrent leur répugnance pour une législation extraordinaire, et leur opinion ne pouvait qu'être affermie par les impressions qu'ils recueillaient autour d'eux. Quoique bâillonnée, l'opinion publique n'était pas muette. Que voulait le gouvernement? Était-ce juste de troubler un pays qui venait de donner des preuves indiscutables de dévouement à l'Empire? Était-ce constitutionnel de profiter d'un prétexte pour confisquer les libertés?

La loi fut cependant votée, mais l'opposition réduite après les élections à quatre voix, se trouva en avoir vingt-quatre, sans compter quatorze

députés *absents au moment du vote*, ce qui porta le nombre de ceux qui blâmaient le gouvernement à vingt-huit.

Napoléon III, ambitieux sans doute de conserver le pouvoir, mais pénétré de l'idée de faire le bien, ne s'est jamais entêté dans ses mesures — sinon dans ses rêveries. — Les élections supplémentaires au Corps législatif en remplacement des trois députés de la Seine (général Cavaignac décédé, Goudchaux et Carnot démissionnaires) lui démontrèrent combien son attitude était impopulaire. Quelques mois le séparaient à peine de son triomphe électoral, et tout semblait changé. Un seul des candidats du gouvernement, le général Perrot, passa ; l'opposition gagna les deux autres sièges, Jules Favre, — qui avait accepté de défendre Orsini, — et Picard furent élus. D'autre part, une certaine froideur se glissait dans les rapports, naguère si cordiaux, des cours de Paris et de Londres. Des bonapartistes fougueux accusaient les Anglais de permettre aux mécontents d'ourdir leurs complots sur le sol britannique. Des paroles aigres furent même prononcées officiellement. On répondit que les institutions anglaises étaient stables, qu'elles ne se modifiaient pas au gré des pouvoirs qui pouvaient se succéder dans un pays livré aux écarts

de la Révolution, que les hommes d'État anglais, malgré leur vif désir de complaire au gouvernement français, ne pouvaient transformer les lois existantes. La discussion s'envenima, monta des salons à la tribune, et de la tribune au palais impérial. Enfin le parti socialiste essaya de profiter de ces événements. Au mois de mars, quelques rassemblements troublèrent les rues de Paris, et à Chalon-sur-Saône, il y eut même un commencement d'émeute. Le gouvernement impérial, appuyé par la majorité des Français, eut facilement raison de ces tentatives. Il n'en était pas moins visible que le ciel, si radieux au commencement de l'année, allait s'obscurcissant. Une rupture avec l'Angleterre, de mauvaises élections aux conseils généraux, et c'en était fait des rêves de Napoléon III. Adieu l'extension du commerce et le remaniement de la carte de l'Europe, et tout cela, parce qu'il avait plu à d'anciens complices en carbonarisme de lui demander, un peu brutalement il est vrai, compte de la non-exécution des promesses faites en d'autres temps. Le danger était passé; Orsini, Pieri, de Rudio et Gomez, traduits devant le jury, avaient été condamnés, les trois premiers à la peine des parricides, le dernier aux travaux forcés à perpétuité. L'exécution d'Orsini et de Pieri (Napoléon III

avait commué la peine de Rudio) n'avait provoqué aucun mécontentement. Toute la France reconnaissait que la sentence était juste. Ce n'était pas contre l'empire que l'opinion publique s'était soulevée, c'était contre l'application de lois coercitives.

L'empereur chercha une occasion pour se réconcilier avec son peuple, sans paraître céder à une pression. Une mesure impopulaire du général Espinasse, tout à fait étrangère à la politique, le projet de conversion en rente des biens immobiliers des établissements de bienfaisance, servit de prétexte. Au mois de mai, Espinasse fut relevé de ses fonctions. Le décret qui nommait M. Delangle à sa place, le qualifiait simplement de ministre de l'intérieur. L'adjonction « de la sûreté générale » était supprimée. Delangle s'empressa d'atténuer ce qu'il y avait d'excessif dans les mesures de son prédécesseur, et le pays put croire que l'empereur abandonnait ses projets de répression administrative. De cette façon, sans prendre aucun engagement et sans s'affaiblir par une concession, le gouvernement reconquit sa popularité.

Simultanément avec la nomination de Delangle, un décret créait un ministère spécial des colonies et de l'Algérie, confié au fils de l'ex-roi

de Westphalie, Jérôme Napoléon, jusque-là éloigné des affaires et qui passait, à tort ou à raison, pour blâmer les derniers actes du gouvernement. Au mois d'avril, l'empereur envoya à Londres, en qualité d'ambassadeur, le maréchal Pélissier, duc de Malakoff. Le nom et la présence de l'illustre guerrier ne pouvaient rappeler que des glorieux souvenirs d'alliance et Pélissier était chargé de porter, sinon des excuses, du moins l'assurance que le gouvernement français emploierait à l'avenir tous les moyens pour consolider l'alliance, sans qu'il puisse jamais se présenter telle circonstance où une rupture pourrait résulter des institutions organiques de chacun des deux pays.

On n'augurait pas bien en France de la mission de Pélissier, connu par sa brusquerie, que quelques-uns taxaient de brutalité. A Sébastopol, les commandants en chef français et anglais n'étaient pas toujours d'accord. Ayant à déjeuner un général anglais, le maréchal aurait employé dans la conversation le terme de « foi punique ». — Qu'est-ce que la foi punique? demanda l'Anglais peu versé dans les langues française et latine. — Copenhague! répondit Pélissier. Et pendant tout le déjeuner, il aurait répété : « La foi punique, c'est Copenhague. »

Ces appréhensions ne se réalisèrent pas; le choix du maréchal était excellent. Sa rondeur militaire, une certaine bonhomie qui n'était pas dans sa nature, mais dont il comprit la nécessité, le firent réussir dans une mission, facile d'ailleurs, l'intérêt de l'Angleterre n'étant pas de se brouiller avec un gouvernement si disposé à entrer dans ses vues. A la fin de juillet, l'ambassadeur de France put annoncer à Paris que la reine Victoria, en se rendant à l'île de Whigt, viendrait à Cherbourg pour s'y rencontrer avec Napoléon III et y cimenter la réconciliation. Aussitôt l'empereur s'empressa de quitter Saint-Cloud. Le 3 août, il était à Cherbourg; le soir même on signalait l'escadre anglaise, qui entrait en rade à sept heures. L'empereur et l'impératrice, accompagnés de Pélissier, se rendirent immédiatement à bord. Le lendemain, la reine et le prince Albert débarquaient à Cherbourg, et dînaient ensemble sur le vaisseau amiral français. On raconte qu'à la fin du dîner, Napoléon et le prince consort échangèrent des toasts émus, à la paix du monde, à l'alliance des deux nations en vue du bonheur universel, et on prétend que Pélissier en rit dans sa moustache.

— Tout cela, dit-il à un de ses amis, finira par

une raclée qu'on administrera à quelqu'un qu'on ne nomme pas encore, en attendant qu'on s'en administre une mutuellement. Quant à la paix! ouiche!

Quoi qu'il en soit, ce fut de part et d'autre une preuve manifeste de modération. Aussi, quand, après le départ de la reine, l'empereur procéda à la découverte de la statue de Napoléon Ier, sur le quai de Cherbourg, il prononça un discours qui contenait des assurances pacifiques pour l'avenir, et des promesses que les intérêts politiques et l'industrie attendaient avec anxiété. Après avoir rendu hommage à la mémoire de son oncle, l'empereur dit :

— Mais, tout en rendant justice à l'empereur, nous ne saurions oublier les actes des gouvernements qui l'ont précédé et suivi... Lorsque s'inaugurent à la fois la statue du grand capitaine et l'achèvement d'un port militaire, l'opinion ne doit pas s'alarmer. Plus une nation est puissante, plus elle est respectée. Plus un gouvernement est fort, plus il apporte de modération dans ses conseils, de justice dans ses résolutions. On ne risque pas le repos du pays pour satisfaire un vain orgueil, ou pour acquérir une popularité éphémère. Un gouvernement qui s'appuie sur la volonté des masses n'est l'esclave d'aucun parti. Il ne fait la

guerre que lorsqu'il y est forcé pour défendre l'honneur national, ou les grands intérêts des peuples. Continuons donc en paix à développer les ressources diverses de la France; invitons les étrangers à assister à nos travaux ; qu'ils viennent en amis, non en rivaux. Montrons-leur qu'une nation où règnent l'unité, la confiance et l'union, résiste aux impatiences d'un jour, et que, maîtresse d'elle-même, elle n'obéit qu'à l'honneur et à la raison.

Le couple impérial s'embarqua ensuite pour Brest, et traversa la Bretagne où la population, le clergé en tête, accueillit le cortège et le nom de Napoléon par de vives acclamations. De retour à Paris, l'empereur put constater que tout était réparé et qu'il pouvait continuer, à son aise, ses rêves d'avenir.

Notre ouvrage ne comporte pas une étude détaillée des législations de tous les pays. Il nous paraît cependant utile de mentionner que le Corps législatif de 1858, aussitôt après le vote de la loi de sûreté générale, était rentré dans la voie des délibérations utiles; de nombreuses lois civiles et commerciales furent discutées et adoptées. (Loi sur la création du Crédit foncier; sur l'acceptation des titres de noblesse; sur les voies de communication, etc.).

La fin de l'année fut marquée par un léger incident. M. de Montalembert avait publié au *Correspondant* un article où il comparait les institutions libres de l'Angleterre au système gouvernemental français. Cet article parut assez vif pour être incriminé. L'auteur fut assigné devant les tribunaux qui le condamnèrent à une peine assez forte. L'empereur voulut user de son droit de grâce. Montalembert refusa et fit appel du jugement à la Cour qui confirma l'arrêt, mais en partie seulement. Cette fois il n'y avait plus moyen de refuser la grâce que l'empereur accorda une seconde fois, mais d'une façon quelque peu ironique, *se souvenant des services autrefois rendus à l'ordre* par M. de Montalembert. Ce petit incident valut à Napoléon III l'approbation des modérés, et renforça le nombre de ses partisans.

L'année ne s'écoula pas sans une augmentation notable des voies de communication. On construisit plus de douze cents kilomètres de chemins de fer. Le 15 août, eut lieu l'inauguration du fameux boulevard de Sébastopol, longue voie percée entre les boulevards et la Seine, à travers les quartiers jadis les plus malsains de la capitale.

Si l'attentat du 14 janvier avait refroidi passa- Saint-Siège.
gèrement les relations avec l'Angleterre, il eut

pour résultat immédiat une détente complète à Rome. Pie IX souffrait de l'occupation française; la présence d'une armée étrangère, désagréable aux Romains, lui était tout aussi pénible, et c'est en cela seulement qu'il était d'accord avec ses sujets. Depuis quelque temps, la curie était en instance auprès de la cour des Tuileries pour obtenir, sinon le retrait des troupes, du moins une diminution d'effectif. En outre, le départ de M. de Rayneval, dont les relations avec le Saint-Siège étaient trop étroites eu égard à la situation respective des deux pays, et son remplacement par M. de Grammont qui aurait été *persona grata* sans cette circonstance qu'il quittait Turin pour venir à Rome, avait quelque peu indisposé le pape contre le gouvernement de Napoléon III. L'arrestation des assassins, tous quatre ses sujets, excita vivement les craintes du Pontife. Si l'esprit public s'attaquait, dans les Romagnes, aux monarques étrangers, que lui était-il réservé, à lui? Du coup, Grammont fut accepté, et on le pressentit d'un revirement dans les intentions pontificales. On ne demanderait ni retrait ni diminution d'effectif : si même l'empereur jugeait à propos d'augmenter le contingent de l'armée d'occupation, la curie romaine y consentirait sans difficulté. Et, de fait, Pie IX n'avait pas tort

de compter sur la protection de la France pour la sauvegarde de ses intérêts qui souffraient cruellement non seulement dans les limites du territoire pontifical, mais en Italie et dans le monde entier. Le Saint-Siège mécontentait la Russie, en réservant les droits de l'Église de Pologne où le catholicisme militant présentait, au sens du gouvernement russe, un obstacle à l'assimilation des provinces conquises; la Suisse, où les cantons ne voulaient admettre, sous aucun prétexte, de religion d'État; les pays catholiques, qui se refusaient à un contrat synallagmatique. Quant aux populations soumises au joug ecclésiastique, elles envoyaient au ministre de Sardaigne des protestations contre un état de choses incompatible avec la situation politique de l'Europe.

Le caractère du pape était un mélange bizarre de ténacité et de taquinerie. Comme une femme qui commet une étourderie dans le but unique d'être désagréable à ceux qui lui déplaisent, sans en calculer préalablement les conséquences, Pie IX avait pris à tâche d'agacer les libéraux par des actes qui auraient à peine paru logiques dans les premiers temps du christianisme. Après avoir accordé l'autorisation à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de s'établir en Palestine pour protéger les pèlerins (contre qui?), il prononca la consé-

cration de quatre-vingt-dix-huit petits saints, inconnus pour la plupart, et songea à réédifier l'inquisition à Bologne, ville où la révolution avait creusé ses plus profondes racines. Au mois d'août, le Saint-Office fit arrêter le fils mineur de M. Mortara, israélite, pour le conduire dans l'établissement chrétien de la Madone des Monts, une servante chrétienne qui avait été jadis en place au Ghetto de Rome, chez Mortara, ayant déclaré qu'elle avait baptisé secrètement le jeune homme. Dans ces conditions, le gouvernement pontifical prétendit qu'il lui était impossible de permettre à un chrétien de faire son éducation dans une maison israélite. Malgré les vives instances de l'ambassadeur de France, qui prévoyait les suites de cette taquinerie, le pape donna raison au Saint-Office, et le jeune Mortara fut enlevé à sa famille. L'Italie protesta contre une intolérance excusable à peine à une époque de prosélytisme. Sans souci de l'opinion, Pie IX, décidé à ne plus suivre les conseils du gouvernement français, avec lequel, à la fin de l'année, ses relations se refroidirent derechef, adopta ce « non possumus » sa réponse immuable à toute ouverture de conciliation.

— Nous avons reçu notre pouvoir de Dieu, avait-il l'habitude de dire, nous ne transigeons pas avec les hommes.

Le temps n'était cependant pas éloigné où l'autorité pontificale allait apprendre à ses dépens, que toute religion est obligée, pour continuer d'exister, de suivre la marche des aspirations humaines.

Deux-Siciles.

Un diplomate français, de passage à Naples en 1858, a dépeint très exactement la situation de ce malheureux royaume. « Sous le beau ciel de » Naples, tout le monde est triste, car tout le » monde a peur; le roi a peur de la révolution; » le peuple a peur des sbires; les sbires ont peur » de l'avenir; et tout marche à la diable. » Tout marchait à la diable, en effet. Quoique malade, le vieux roi ne désarmait pas. C'étaient des procès et des persécutions dont on ne pouvait prévoir la fin, car les Napolitains accusaient le duc de Calabre, héritier présomptif, de suivre les errements paternels et de souffrir, comme Ferdinand II, de cette cécité politique, apanage exclusif des Bourbons.

L'affaire du « *Cagliari* » mit sur la sellette deux cent cinquante accusés, dont deux mécaniciens anglais. Les ministres et la plupart des plénipotentiaires étrangers eurent beau employer leurs efforts pour faire réfléchir Ferdinand II, celui-ci, profitant de sa rupture diplomatique avec la cour de Londres, s'entêta au procès des mécaniciens,

dont l'innocence éclatait aux yeux de tous. Après une longue prison préventive, ils parurent devant le tribunal, et l'un d'eux fut atteint d'aliénation mentale en pleine séance de justice. Un cri de réprobation poussé par l'Europe entière accompagna la note que le cabinet tory se vit obligé d'envoyer. Forcé dans ses derniers retranchements, le roi rendit la liberté aux Anglais, sans pour cela discontinuer d'intenter à ses propres sujets des procès si imprudemment conduits qu'on eût dit que la cour de Salerne, chargée de juger Nicotera et ses complices, voulait dévoiler à l'Europe les mystères des prisons de Naples, et que les magistrats, obligés d'obéir au roi, mettaient à nu, avec un malin plaisir, les plaies de son gouvernement. Nicotera et ses compagnons, amenés à l'audience, enchaînés deux à deux, se plaignirent amèrement du système des prisons; ils avaient souffert les tortures du froid, de la faim, du manque de sommeil que les geôliers leur infligeaient par ordre supérieur ; ils portaient en janvier les vestes de toile distribuées en juin ; le pain qu'on leur jettait une fois par jour était rongé par les vers. Nicotera protesta avec indignation contre l'arrestation du capitaine commandant du « *Cagliari* » et de son équipage.

— Nous étions toujours, dit-il, dans la crainte

de voir un des hommes de l'équipage faire manquer notre coup de main, et maintenant nous voyons ces innocents enchaînés à nos côtés, subir les mêmes traitements! Mais on chercherait vainement la justice et la raison chez le gouvernement napolitain! Pisacane et ses compagnons se sont rendus, on les a assassinés immédiatement! Oui, Messieurs... de sang-froid, quand on les eut désarmés!

L'intervention de l'Angleterre qui, après avoir obtenu l'élargissement des mécaniciens, exigea impérieusement une indemnité en leur faveur, finit par faire comprendre à Ferdinand qu'il ne pouvait plus agir dans son royaume, « selon son bon plaisir ». La note anglaise qualifiait d'odieux et d'injustes l'emprisonnement pendant onze mois de matelots innocents et le séquestre sous un prétexte politique d'un navire, propriété particulière de la compagnie Rubattino. Le Foreign-Office, sans s'immiscer dans les affaires intérieures du royaume et sans prétendre dicter au roi une ligne de conduite, appuyait sur la question du droit international qui était du domaine public, et proposait la médiation d'une puissance non participante au traité de Paris, la Suède, par exemple. Ferdinand refusa toute médiation; mais reconnaissant sa propre faiblesse et la force de l'Angleterre,

il céda, comme contraint et forcé, se soumettant à la volonté du gouvernement britannique. Le « *Cagliari* », rendu à l'Angleterre, fut restitué à la Sardaigne. Les juges qui condamnèrent les sept principaux complices de Pisacane à la peine capitale, parurent s'excuser de cette sévérité et avertirent Nicotera qu'ils étaient persuadés que la sentence ne serait pas exécutée. Ensuite on prononça deux cent cinq condamnations aux galères. Le roi commua la peine des sept principaux accusés en celle des travaux forcés à perpétuité pour Nicotera et deux de ses complices, et trente années de fers pour les quatre autres. Clémence dérisoire qui, en livrant ces jeunes gens de condition aisée à la vie des bagnes (*ergastula*) napolitains, les condamnait à une mort aussi sûre que lente et douloureuse. Nicotera et ses amis refusèrent de remercier le roi de cette étrange faveur, et se préparèrent avec résignation à l'existence effroyable qui s'ouvrait devant eux.

En lisant ce passage, le lecteur y verra peut-être un blâme à l'adresse des gouvernements forts qui châtient sévèrement une tentative de révolte. Loin de nous cette pensée. Ferdinand II avait le droit de faire juger tout individu soupçonné d'avoir voulu renverser l'ordre de choses existant. La condamnation de Nicotera et de ses

complices était juste ; il n'y a pas de gouvernement établi, si constitutionnel qu'il fût, qui ne l'eût approuvé. Ce qui est inutile, pernicieux, ce qui appartient à d'autres siècles, c'est de préluder au jugement des accusés par des tortures inutiles, c'est de confondre les innocents avec les coupables, c'est enfin de procéder illégalement contre un fait illégal, car, du moment où la légalité n'est d'aucun côté, il n'y a plus de droit, et le rebelle devient l'égal du souverain. L'année 1858 se passa en actes plus arbitraires les uns que les autres. Tantôt on emprisonnait douze cents personnes à la fois, parce que, sur un cadavre traîné au milieu de la grande place de Naples, on avait découvert des papiers suspects; tantôt on interdisait aux frontières, par crainte des bombes explosibles, l'introduction de toute matière de forme sphérique; tantôt on arrêtait à Catane trente-deux Siciliens complices d'un certain Pellegrini, pour des crimes imaginaires dont l'énumération dans l'acte d'accusation ferait sourire, si cette procédure fantastique n'avait pas abouti à des sentences de dix à vingt ans de fers. Pellegrini était accusé d'organiser des bandes pour saccager les deniers publics, voler dans les églises et changer le gouvernement.

e, Toscane, Modène.

Le pouvoir ombrageux d'un vieillard arrogant qui se cramponnait à des privilèges reconnus abusifs depuis de longues années, rendait inutiles les efforts de la régente de Parme dans le but de réconcilier son peuple avec le système monarchique. L'Italie du Nord frémissait de haine au nom seul de l'Autriche, dont la présence à Plaisance était suffisante pour mettre à néant les efforts de la régente. Les relations entre la garnison et la population, des plus tendues, obligeaient le gouvernement parmesan, lié par les traités, à prêter main-forte à son alliée. Cela suffisait pour contre-balancer l'effet des dispositions les plus libérales.

En Toscane, même situation. Les mécontents avaient adopté pour centre de repère la légation sarde, où M. de Buoncompagni, d'après un mot d'ordre reçu de Turin, les encourageait à la résistance. Le grand-duc n'était ni entêté ni cruel, mais il était Autrichien, et cela suffisait. Vers la fin 1858, quand le ciel politique se rembrunit, que les relations de la Sardaigne et de l'Autriche furent à la veille d'une rupture définitive, on vit arriver à Florence des généraux autrichiens, chargés de réclamer, conformément aux traités, douze mille hommes et douze millions. M. Baldasseroni, premier ministre, op-

posé à toute coopération avec l'Autriche, penchait pour la neutralité; malheureusement, le grand-duc, en sa qualité d'archiduc, ne pouvait guère se soustraire à des engagements qui lui pesaient. La Toscane était en désaccord avec son souverain, et le représentant de la Sardaigne avait réussi à s'y créer la situation exceptionnelle de médiateur.

Toute autre était la conduite du duc de Modène, qui, surpassant le roi de Naples dans sa haine du libéralisme, semblait prendre à tâche d'exaspérer ses sujets par la plus extravagante tyrannie. Les actes de François V sont curieux à étudier, comme spécimen de tracasserie. Conseils de guerre, procès politiques intentés contre les citoyens les plus inoffensifs, condamnations aux galères, résultant presque invariablement de ces procès, rien n'y manquait. Pour consommer cette œuvre de folie, le duc rendit un décret par lequel il était interdit aux Modenais d'élever leurs enfants à l'étranger, sous peine d'une amende de deux mille livres et de la privation de leurs droits civils, défendit à ceux qui avaient servi sous Napoléon Ier de porter la médaille de Sainte-Hélène, augmenta les impôts, et après avoir, à son sens, épouvanté ses sujets, se rendit à Rome, à Florence et à Naples, afin de se con-

certer avec ses voisins des moyens à employer pour enrayer la révolution. Il annonçait à haute voix son intention d'aller à Vienne, au commencement de 1859, porter les plaintes des souverains italiens, menacés par les ennemis du trône et de l'autel.

mont. Que faisait pendant ce temps le Piémont vers lequel étaient tournées, suppliantes, les populations de l'Italie? Sans se lancer dans une aventure dont on ne pouvait certes pas, à ce moment, prévoir le résultat définitif, le gouvernement de Victor-Emmanuel ne négligeait rien pour assurer l'accomplissement de la mission dont il s'était chargé. Rejetant au second plan, comme prématurée, toute initiative extérieure, les ministres sardes se préoccupaient uniquement de la consolidation de l'ordre intérieur, tout en entretenant les sympathies, de moins en moins déguisées, pour la cause italienne, des principales cours de l'Europe. La Chambre, après avoir constitué son bureau, s'occupa du budget et des lois nécessaires, en évitant de froisser aucun parti. Quelques questions cependant étaient pendantes; il fallait, avant d'entrer en lice, les trancher, et des difficultés assez graves se présentaient. Il était indispensable pour un gouvernement, quelque libéral qu'il fût d'ailleurs, de ne pas laisser im-

punie une tentative révolutionnaire. On procéda au jugement des complices de Mazzini dans l'échauffourée de Gênes. Les plus compromis furent condamnés aux galères; mais cette sévérité nécessaire n'indisposa pas les masses, et un des organes libéraux de l'Italie centrale s'exprima à ce propos en ces termes :

— Comment les libéraux italiens peuvent-ils demander à la Sardaigne de prendre en main leurs intérêts, s'ils lui suscitent des difficultés intérieures! La condamnation des rebelles de Gênes est juste et nous y applaudissons! Italiens asservis pendant des siècles, c'est contre vos ennemis et non contre vos amis qu'il faut apprendre à lutter.

Aussitôt le verdict rendu, le gouvernement eut l'adresse de répandre le bruit d'une amnistie prochaine, résultant d'événements heureux, à prévoir dans un court avenir.

Il fallait terminer aussi la question du « Cagliari », humiliante pour la dignité nationale. Une puissance de second ordre était parfois obligée de baisser pavillon devant une des cinq grandes puissances, mais le royaume de Naples ne pouvait prétendre à cette déférence. Or, la capture du « Cagliari » avait été opérée, non dans les eaux napolitaines, mais en pleine mer. Il y avait là une atteinte aux droits internationaux, et Cavour

réussit, avec l'appui de Napoléon III et malgré une modification défavorable du cabinet anglais, à conduire parallèlement l'intérêt sarde avec l'intérêt britannique; mais il ne put obtenir de lord Malmesbury la continuation des bons offices de lord Palmerston, et l'indemnité accordée aux sujets anglais ne fut pas étendue aux matelots sardes. Néanmoins on accepta des mains de l'Angleterre le vaisseau saisi et restitué par Ferdinand II. Dédaignant les mesquines susceptibilités d'étiquette si chères aux monarques de la vieille école, Victor-Emmanuel consentit à subir un froissement d'amour-propre pour terminer un incident encombrant, qui le gênait à une époque où il avait besoin de se sentir les coudées franches.

Dans une autre circonstance, nous voyons les mêmes hommes d'État marcher vers un but bien défini, sans se laisser arrêter par des considérations secondaires de vanité ou de passion. L'attentat contre Napoléon III avait créé inopinément au cabinet de Turin une situation pleine de périls. Au moment où une rupture entre la France et l'Angleterre n'avait été évitée qne grâce à la modération des deux cours, et quand le gouvernement anglais paraissait consentir à proposer au parlement une modification à une législation séculaire, le Piémont ne pou-

vait refuser à la France une marque de bonne volonté. Un journal radical ayant publié un article de nature à éveiller les susceptibilités des Tuileries, le gérant de ce journal fut traduit devant le jury et acquitté. Une note du ministre de France suivit immédiatement cet acquittement. La loi était explicite ; Cavour ne pouvait rien pour complaire à la France, et cependant, dans ce moment si décisif, comment se priver de l'appui d'un pareil allié! En plusieurs circonstances, Napoléon III avait prouvé combien les considérations personnelles influaient sur ses décisions. Cavour se décida à présenter aux Chambres un projet de loi visant les complots qui menaçaient la vie des souverains étrangers.

C'était une tentative hardie, et même, faite en d'autres temps, téméraire. Mais Cavour connaissait ses collègues ; il avait foi dans le patriotisme raisonné qui animait ce groupe d'hommes illustres auxquels l'Italie doit son existence. Rien ne leur coûtait pour atteindre le but glorieux si ardemment désiré. Le projet de loi fut accueilli par la Chambre avec une attention réfléchie. La droite commença par déclarer qu'elle ne prendrait certes pas prétexte d'une loi dont elle admettait par principe l'utilité, pour faire échec au ministère. Cette déclaration de M. della Mar-

garita et de Revel facilita la tâche de Cavour. Il ne s'agissait plus que de convaincre les gauches, opposées à toute restriction de la liberté, et entraînées vers ces dispositions par leur haine des petits souverains de la péninsule. Ceux-ci voulaient bien obliger la France, mais la France seule. Et, s'écriait un député, croyez-vous qu'un léger froissement à l'orgueil napoléonien primerait l'intérêt d'un grand pays? D'autres prétendaient que la France devait considérer le Piémont comme un ami, et non comme un vassal, et que le vote de cette loi serait un acte de vassalité. Brofferio assura qu'on n'avait pas besoin de la France et que le Piémont seul se suffirait. Heureusement pour Cavour, la gauche se départagea sur cette question. M. Depretis, un des membres les plus influents de ce parti, avoua à la tribune que, par esprit politique, on devait imposer silence à des répugnances qu'il qualifia cependant de légitimes. Enfin, Rattazzi parla résolument en faveur de la loi. Il ne partageait pas les illusions de Brofferio sur les forces du Piémont. Sans la France on ne pouvait rien; une bataille perdue rejetterait l'Italie sous la domination étrangère. L'alliance avec des gouvernements dont on ne professait pas les principes n'était pas impossible. Reprenant le discours de Rattazzi, Cavour donna

des exemples de ces alliances : les Suisses et Louis XI, Washington et Louis XVI. La dépêche française était conçue en termes courtois ; il fallait armer le gouvernement contre des factieux dont quelques-uns, selon un avis émanant de l'ambassade britannique, avaient projeté de s'attaquer à la vie de Victor-Emmanuel. Il termina par un coup d'une audace et d'une habileté extrême ; posant nettement la question de confiance et, insistant sur cette question, il s'écria que dans les circonstances graves qu'on traversait, il ne saurait gouverner sans être positivement sûr de la confiance absolue étendue à ses plus grandes limites.

La question dynastique et ministérielle avait été posée hardiment par le ministre, car il n'ignorait pas combien Victor-Emmanuel était apprécié, et il voulait recevoir en même temps une approbation unanime de sa façon de gouverner. Un député de la gauche monta à la tribune et dit que, la question ainsi présentée, il ne lui restait qu'à porter le sacrifice de ses convictions à l'autel de l'intérêt public. Et tout le monde, dit-il, doit faire ce sacrifice ; les uns *diis superis ut juvent*, les autres *diis inferis ne noceant*. L'urgence fut adoptée à une majorité de cent vingt-huit voix contre vingt. La victoire était

éclatante! Grand exemple donné par un parlement qui sait ce qu'il veut. Pour en finir avec cette loi, elle fut légèrement modifiée, et provisoirement promulguée jusqu'en 1862, en qualité de mesure d'exception. Ce fut peut-être le plus beau succès parlementaire de Cavour, de faire voter une loi d'exception par une majorité libérale. Profitant de sa victoire, le cabinet obtint aussitôt l'autorisation d'emprunter cinquante millions destinés en apparence aux travaux du Mont-Cenis, et fit voter quarante-sept projets de loi. Après cette session laborieuse, le Parlement se sépara en juillet, laissant le cabinet, fort de la confiance des représentants du pays, en présence de la situation extérieure qui s'accentuait de plus en plus.

C'est alors que Cavour, libre de toute préoccupation intérieure, se livra en entier à l'œuvre qu'il avait préparée depuis de longues années. Cette œuvre gigantesque, il l'analysait déjà à cette époque, mais il fallait un concours de circonstances favorables pour en obtenir la réussite. Il avait affaire à Napoléon III, l'homme le plus mystérieux de la terre, qui ne s'avançait jamais, et expliquait rarement ses intentions, sinon ses idées. Cavour, lui, s'était avancé beaucoup; sa rupture avec l'Autriche était imminente, et il

avait pour ennemis tous les souverains de la péninsule. Regorgeant de réfugiés politiques, la Sardaigne, à l'intérieur, était dévorée par un feu révolutionnaire qu'elle était obligée d'attiser sous peine de perdre les fruits de la campagne entreprise. Et cela avec les seules ressources du Piémont, la Savoie étant franchement opposée à la politique de Cavour. Et il fallait obliger Napoléon III à s'expliquer, à donner des garanties; chose peu facile que de forcer le mutisme du plus puissant monarque de la chrétienté.

Les derniers mois de l'année 1858 furent pour Cavour des mois de fièvre perpétuelle et sa santé en fut ébranlée. Bientôt, ne pouvant plus attendre, ne trouvant pas suffisantes les assurances du plénipotentiaire français, le grand ministre, dont la hardiesse de conception et l'activité ont fait l'admiration de ses contemporains, résolut de s'expliquer lui-même avec l'empereur. Consacrant tous ses instants à la chose publique, Cavour, en se rendant en France, traversa lentement la Savoie et travailla à s'y recruter des partisans; puis il alla rejoindre la cour des Tuileries aux bains de Plombières. Reçu affectueusement par Napoléon, auprès duquel il trouva un allié dévoué, le prince Jérôme Napoléon, il réussit pleinement dans ses projets. Employa-t-il,

comme on l'a dit, des raisonnements sentimentaux dont l'âme rêveuse du souverain avait toujours été avide, et lui dépeignit-il le triste état auquel serait réduite une nation amie, l'alliée de Crimée, si elle était abandonnée par la France, l'effraya-t-il en lui rappelant d'anciens engagements, ou n'eut-il besoin que de paraître pour vaincre? Napoléon était-il décidé à libérer l'Italie? Les avis se partagent sur ce point, mais il n'en fut pas moins vrai que, dès son retour de Plombières, Cavour parla et agit avec une hardiesse que, malgré son caractère résolu, il n'avait pas montrée jusque-là. On prétend que la sympathie de Napoléon pour le ministre piémontais alla jusqu'à lui conseiller de passer par l'Allemagne, afin d'obtenir du prince de Prusse un appui auprès de la reine d'Angleterre et contre-balancer ainsi le mauvais vouloir du cabinet tory. Cavour alla, en effet, à Bade et s'y rencontra avec le prince de Prusse, puis retourna dans sa patrie, où l'attendait un nouveau succès, le triomphe de sa politique dans les élections communales et provinciales.

Dès lors, le Piémont entreprit son apprentissage de grande puissance. Le cabinet de Turin envoya à Londres une note où il se prononça en faveur de l'union des provinces danubiennes. Cette note ne ménage même plus

ses expressions. L'Autriche y est traitée avec une rudesse presque agressive. En même temps, pour bien indiquer sa parfaite indépendance, Cavour, rejetant les conseils de l'Angleterre, céda à une compagnie russe une partie de la baie de Villefranche, dans le comté de Nice, pour y former des chantiers et des magasins, dépôt de charbon et lieu de refuge que la Russie désirait ardemment posséder dans la Méditerranée. Enfin, laissant toute liberté à la presse de discuter les affaires des principautés voisines, le cabinet de Turin se refusa aux poursuites contre les journalistes, qui, bien avant le gouvernement, avaient déclaré à l'Autriche une guerre des plus violentes. L'année s'acheva sans incidents caractéristiques, mais les choses avaient marché depuis 1857, et l'opinion, peu émue au moment du départ du comte de Paar, commençait à considérer comme prochaine l'éventualité d'une guerre avec l'Autriche.

L'incohérence qui règne dans l'existence politique de l'Espagne s'est manifestée encore une fois au commencement de l'année. Le cabinet se trouva en minorité, dès le premier jour de la réunion des Cortès, sur l'élection du président. Le conservateur modéré, patronné par le gouvernement, échoua; le congrès élut Bravo Murillo, Espagne

rétrograde. Dans un très remarquable discours, le nouveau président supplia les royalistes de ne plus être divisés sur des questions d'importance secondaire, et assura les Cortès de sa modération, se déclarant partisan de tous les ministres conservateurs, à quelque nuance qu'ils appartinssent. Ce furent les viculvaristes, c'est-à-dire ceux des conservateurs qui se rapprochaient le plus des progressistes, —sans cependant avoir rien de commun avec eux — qui profitèrent finalement des luttes de partis. Le cabinet Amero, démissionnaire, fut remplacé par un cabinet Isturitz, de nuance monarchique modérée, qui ne dura pas. Les discussions s'envenimaient, la majorité flottait au gré des événements et tenait le pays dans un état latent de fièvre. La reine appela alors, à l'étonnement général, le comte de Lucena à la présidence du conseil, un des viculvaristes, un de ceux contre qui avaient été faites les élections, un de ceux qui avaient le moins de partisans parmi les conservateurs! Explique cela qui voudra. Ce fut ainsi; O'Donnell reprit le pouvoir, un certain soir de bal. Dès le lendemain, il composa son ministère, en choisissant ses collègues dans toutes les fractions du parti conservateur; il emprunta au ministère Isturitz, MM. Posada Herrera et Quesada; au ministère Armero, M. Salaverria; au

ministère Bravo Murillo, MM. Negreta et Callantès, pour pouvoir, sans protestation, distribuer les fonctions militaires aux généraux ses partisans. Dulce, Echague, Ros de Olona et Serrano furent pourvus de commandements supérieurs. Il se débarrassa de ses prédécesseurs en leur offrant des ambassades : (Mon à Paris, Isturitz à Londres, duc d'Ossuna à Saint-Pétersbourg, Rios Rosas à Rome). Le cabinet se rapprocha ensuite du parti progressiste en accordant quelques faveurs à ses membres les plus modérés. Tout cela ne servit à rien : monarchistes et libéraux se liguèrent contre O'Donnell, qui, se voyant en présence d'une coalition décidée à l'empêcher de gouverner, prit le prétexte de la revision des listes électorales pour dissoudre les Cortès, moyen usité par tous les cabinets dans le but de se conserver quelques mois au pouvoir. Les élections modifièrent naturellement la majorité, qui se déclara gouvernementale. Pour combien de temps? Des dissensions s'étaient déjà glissées dans le sein même du conseil des ministres, que le général Quesada fut obligé de quitter. Les conservateurs ultra-monarchistes de la nuance Narvaez-Nocedal succombèrent au scrutin ; Nocedal lui-même échoua ; les monarchistes modérés envoyèrent au Congrès le comte San-Luiz, Pidor,

Gonzalès Bravo. Mais de tous les partis de l'opposition, ce fut aux progressistes que profitèrent le plus les élections. MM. Olozaga, Sagasta, Madoz, Asensio revinrent au parlement. L'ouverture des Cortès eut lieu le 1er décembre.

Les relations diplomatiques de l'Espagne, à l'exception d'une série de contestations pendantes avec le Saint-Siège au sujet des amortissements des biens ecclésiastiques et sur certaines questions de police ecclésiastique intérieure, présentait, en 1858, un état absolu de calme. La chute, au Mexique, du parti radical permettait d'espérer des concessions dans l'affaire de Cuernavaca. La reine laissant ses ministres libres de résoudre à leur gré ces questions, ayant enfin compris l'avantage de maintenir au pouvoir un homme énergique, laissa ses pleins pouvoirs au maréchal O'Donnell et employa quelques mois en voyages, à travers ses provinces, à la présentation aux populations du jeune prince des Asturies, à l'inauguration de chemins de fer. Accueillie partout avec sympathie, elle passa cette année loin des luttes politiques, au milieu des fêtes que les provinces qu'elle traversait s'empressaient de lui offrir.

— Le métier d'une reine constitutionnelle n'est

pas pénible, aurait-elle dit à plusieurs reprises.

— Oui, aurait-on pu lui répondre, à la condition d'avoir une Constitution stable, inconnue à l'Espagne.

Dans les luttes dont l'Espagne fut le théâtre en 1858, l'idée monarchique ne fut plus en question.

Portugal.

A peine le fléau de la fièvre jaune eut-il cessé, que les mêmes députés, qui avaient fait preuve de tant de pusillanimité, reprirent, avec la jactance habituelle aux orateurs parlementaires, leurs déclamations. La conduite du roi avait été exempte de tout reproche, et le peuple lui rendait justice, mais les partis feignirent de craindre des empiétements du pouvoir monarchique. Avec une patience puisée dans son patriotisme, le roi essaya des moyens constitutionnels pour vaincre l'esprit d'opposition des députés, qu'il savait cependant impopulaires. Connaissant suffisamment l'esprit public pour ne pas s'attaquer au roi, l'opposition avait entrepris une campagne contre le cabinet, resté, sinon avec enthousiasme, du moins avec résignation, aux côtés de Don Pedro pendant l'épidémie. Un premier vote mit ce cabinet en minorité. Rigide observateur des usages constitutionnels, le roi proposa à deux reprises le portefeuille aux chefs

des partis qui avaient voté contre la politique de M. Loulé, et ce n'est qu'après avoir reconnu que ni M. Aguiar ni le duc de Terceira ne pouvaient lui présenter une liste ministérielle acceptable, qu'il se décida à dissoudre un Parlement sans autorité pour conserver un ministère qui, après tout, l'avait secondé dans ses efforts. Mais pour que cette circonstance ne pût, sous aucun prétexte, être considérée comme une tentative inconstitutionnelle, il proclama la dissolution des Cortès après avoir modifié la composition du ministère par l'adjonction du comte d'Avila, dont les relations d'amitié avec Thomar étaient connues.

Aux élections qui suivirent ce coup d'État indispensable, dom Pedro reçut une éclatante récompense. Les Portugais voulurent témoigner de leur affection au roi en votant pour ses amis. Le cabinet Loulé-d'Avila fut, après le scrutin, consolidé par une majorité imposante dans les Chambres. Le discours prononcé à l'ouverture par dom Pedro montra à l'Europe combien étaient forts les liens qui rattachaient les Portugais à l'antique dynastie des Bragance. Le roi, les larmes aux yeux, remercia son peuple des témoignages de sympathie dont il avait eu des touchantes et récentes preuves, lors des fêtes de son mariage

avec la princesse Stéphanie de Hohenzollern, et supplia les députés de travailler avec lui à la prospérité d'un pays qui méritait, par les élans de sa reconnaissance, les bienfaits de ceux que Dieu avait appelés à le diriger. Les députés des anciennes Cortès, forcés de rentrer dans la vie privée, l'opposition ne pouvant guère, après une telle manifestation de l'opinion publique, lever la tête, le gouvernement put entrer dans une période de calme propre à la réalisation des intentions du roi.

C'est à ce moment qu'il arriva au Portugal un accident, si je puis m'exprimer ainsi, seul terme cependant applicable à une affaire qui rappelle, sous beaucoup de points, l'affaire du *Cagliari* et qui occupa l'attention du cabinet pendant les derniers mois de l'année. Pour comprendre cette bizarre affaire, il faut savoir que la France avait adopté, en 1852, un ensemble de dispositions destinées à favoriser l'émigration des nègres libres dans ses colonies, afin de suppléer au travail insuffisant des colons. Je suis trop bon Français pour accuser le gouvernement d'avoir fait la traite; mais ce qui se passait en ce moment sur les côtes de l'Afrique y ressemblait fort, malgré la présence obligatoire d'un délégué officiel auprès des capitaines embau-

cheurs de noirs. Les gouvernements anglais et portugais voyaient d'un mauvais œil cette émigration mise au-dessus de tout contrôle par la présence d'un représentant français. Beaucoup de noirs furent ainsi transportés librement d'Afrique en Amérique. Il restait bien entendu que la traite continuait à être prohibée et que les croiseurs de toutes les nations avaient le droit de visiter les navires et de se rendre compte de la façon dont les engagements des noirs étaient faits. C'est ainsi qu'en novembre 1857, le navire de commerce de Saint-Malo le *Charles-Georges*, ayant à son bord un délégué français, visité dans les eaux du Mozambique par un croiseur portugais, fut saisi comme négrier et déféré aux tribunaux qui rendirent leur sentence en avril 1858. Le délégué français et l'équipage acquittés et mis en liberté, le capitaine fut déclaré négrier et son navire de bonne prise. Il paraît que le capitaine du *Charles-Georges* était chaudement appuyé à Paris, car le ministre de France à Lisbonne reçut l'ordre de protester contre la décision des tribunaux. L'affaire ne présentant aucun caractère international, le ministre compétent ne prit pas au sérieux cette protestation, faite d'ailleurs en termes peu pressants. A la fin d'août, le navire capturé et le capitaine prisonnier arrivaient à Lisbonne.

Alors Napoléon III ordonna à son représentant d'agir avec la plus grande insistance. La France réclamait la remise immédiate du navire au ministre plénipotentiaire et la libération du capitaine. Le cabinet portugais, très étonné de cette insistance que rien dans son attitude ne motivait, répondit par une note où, tout en refusant la restitution exigée, il proposait au gouvernement impérial de s'en remettre à la médiation d'un tiers choisi parmi les souverains de l'Europe.

C'est à cette note que le gouvernement français répondit avec une arrogance qu'on pourrait taxer de folie, si elle n'était pas autre chose que l'abus déterminé de la force brutale, mise au service d'une intrigue de cour, par des ministres complaisants, qui savaient que Napoléon pouvait, à ce moment, se permettre tout envers un petit pays. Dans la note remise à M. de Païva, ministre du Portugal à Paris, le comte Walewsky s'exprimait ainsi : « Le Portugal avait insulté la » France en livrant à l'action des tribunaux, » comme négrier, un navire honoré de la pré» sence d'un délégué français. Oser associer le nom » de la France au trafic des esclaves, c'est-à-dire » à la piraterie, c'était un crime dont le gouver» nement portugais s'était rendu coupable. Il » n'y avait pas de transaction possible. Faire ce

» qu'exigeait la France, sous peine de provoquer
» l'emploi de moyens de la plus sévère coer-
» cition.

Simultanément avec l'envoi de cette note draconienne, une escadre navale française fut signalée dans les eaux du Tage. Profondément blessé de se voir traiter aussi cavalièrement, le gouvernement s'adressa à l'Angleterre, en la priant de persuader Napoléon III que le Portugal s'était approprié l'affaire, parce qu'il ne pouvait supposer que la France prendrait au tragique une circonstance qui s'était tant de fois présentée dans les mers du Sud, mais que maintenant il était difficile à l'honneur portugais de céder. L'Angleterre venait de contracter une alliance avec la France, après quelques mois de refroidissement. Napoléon était à l'apogée de sa puissance; on ne voulut pas user de son crédit pour si *peu de chose* et on fit répondre au gouvernement portugais qu'on lui conseillait de trouver un moyen honorable de sortir de l'impasse.

Le moyen honorable, il n'y en avait pas! Que pouvait le Portugal contre le colosse français? Une seule chose : céder. Le roi donna l'exemple en conseillant à ses ministres de subir les exigences françaises, et d'accepter tout comme contraint et forcé. La chancellerie française

peut-être honteuse de cet abus excessif de ses forces, répondit alors que la médiation proposée par le Portugal ne pouvait être admise, il est vrai, par la France, dans une question de droit et d'honneur, mais que dès qu'il s'agirait d'intérêt pur, c'était autre chose, et la France accepterait, sur la question d'indemnité à réclamer, la médiation du roi des Pays-Bas. M. de Lonlé saisit l'occasion pour répondre avec beaucoup de dignité...
« Que le Portugal, lui aussi, avait fait de l'affaire
» une question de dignité et d'honneur national,
» mais ne voyant pas les moyens de se défendre
» contre la puissance française, il n'accepterait
» pas de médiation pour la question d'intérêt, et
» se soumettrait à la volonté du gouvernement
» impérial. »

L'incident se termina ainsi. Le Portugal restitua le navire, libéra le capitaine, et paya l'indemnité qu'il plut à la France d'exiger, mais dès ce jour se jeta franchement dans les bras de l'Angleterre.

Était-ce politique au gouvernement français de confondre la dignité nationale avec des calculs d'intérêt privé et de mécontenter un allié par pure ostentation de puissance? A ce moment de préoccupations générales, cet incident passa inaperçu; mais à l'heure du désastre Napoléon III

a dû faire un retour amer sur cet acte de despotisme brutal, entrepris dans l'intention de plaire à une dame, sans souci du cruel embarras dans lequel il mettait le chef d'un pays ami, qui n'avait mérité en rien un pareil affront.

Et de fait, la décision prudente du ministère ne suffisait pas, et dom Pedro, n'ayant pas comme Napoléon III un Corps législatif soumis et dressé, avait à obtenir l'assentiment des Chambres. Ce fut un dur moment pour le cabinet et le roi, mais les Chambres portugaises, mieux éclairées que celles qui les avaient précédées, ne voulurent pas créer des embarras au gouvernement. Le roi, d'ailleurs, dans un discours plein de mélancolie, mit à nu la faiblesse de ses ressources et demanda d'ensevelir dans l'oubli, par un vote de confiance, cet incident douloureux pour l'amour-propre national. L'indemnité fut votée à la quasi-unanimité.

Suisse. Napoléon III, fort de l'alliance anglaise, commençait à parler en Europe presque aussi haut que son oncle. Des notes acerbes étaient lancées par la diplomatie française aux quatre coins du monde. Tandis que le ministre de France à Turin soutenait Cavour dans sa lutte avec l'Autriche, celui de Berne s'entendait avec la même Autriche pour forcer la Suisse à accorder moins libéralement son

hospitalité aux réfugiés politiques. Genève était à ce moment un foyer de radicalisme, et James Fazy y régnait au grand déplaisir du pouvoir central de Berne. L'installation d'une maison de jeu, des poursuites contre les catholiques, un appui non dissimulé accordé à un comité italien, chargé d'achat d'armes en prévision d'une guerre avec l'Autriche, avaient déjà, à plusieurs reprises, attiré l'attention du gouvernement fédéral. La note française, assez péremptoire, eût été, dans d'autres circonstances, moins facilement admise, mais sa coïncidence avec une immixtion possible dans les affaires d'un canton dont l'administration était désapprouvée, la fit accueillir favorablement. Des commissaires, avec plein pouvoir de procéder à une enquête sur les refugiés politiques, furent envoyés à Genève. Tant qu'il s'agit de la France, Fazy, qu'on soupçonnait de relations secrètes avec les Tuileries, ne fit aucune objection; les comités révolutionnaires français furent dissous, et les exilés invités à quitter le canton. La question de la société italienne dite « de secours mutuels » présenta plus de difficultés. Après avoir longtemps ergoté, Fazy promit d'effectuer sa dissolution, à condition que lui seul serait chargé de ce soin. Les commissaires quittèrent aussitôt Genève, mais voyant que l'au-

torité cantonale ne songeait pas à remplir ses engagements, y retournèrent presque aussitôt et imposèrent leur volonté. Le comité fut dissous, mais Fazy déclara son intention d'en appeler au Conseil fédéral, ce qu'il fit immédiatement après le départ des commissaires. Sa protestation ne fut pas accueillie. Le Conseil fédéral prétendait remplir ses obligations envers ceux des États voisins qui avaient confiance dans la vigueur du pouvoir fédéral, dont le républicanisme n'avait aucune tendance à pactiser avec la démagogie. Malgré leurs dissentiments, les gouvernements français et autrichien se virent forcés dans cette circonstance d'ajouter leurs félicitations à celles envoyées spontanément par les représentants de la Russie, de la Sardaigne et de Naples. Les rois ne croyaient pas inutile, à ce moment de trouble, de rendre hommage à la modération d'un État républicain.

ıfédération manique.

Les idées unitaires, venues d'Italie en Allemagne, s'accentuaient d'une façon inquiétante pour la paix de l'Europe. Si les divers États de la Confédération étaient divisés sur les questions extérieures, l'opinion publique se manifestait hautement en faveur de l'unité nationale dans toutes les affaires intérieures, commerciales et industrielles. Chaque année marque

un nouveau progrès dans cette voie. En 1858, une commission s'assembla à Nuremberg, sur l'initiative de la Bavière, pour élaborer un code de commerce unique pour toute l'Allemagne. De Nuremberg la commission se transporta à Hambourg pour étudier le code maritime. La Diète de Francfort, saisie à plusieurs reprises des questions administratives ou constitutionnelles des petits États, usa de son droit de juger souverainement, en adoptant une tendance similaire, et s'efforçant de mettre à un même niveau les constitutions des petits Etats. Mais, la Diète avait peu de loisirs pour ces travaux d'organisation. La question danoise toujours pendante, jamais résolue, l'occupa presque exclusivement, et dans cette question, les États de la Confédération, en outre du partage en adhérents à la politique des deux puissances prépondérantes, étaient encore divisés sur une multitude de problèmes locaux. Ainsi le Hanovre s'était posé en champion des libertés allemandes, non seulement en Holstein et Lauenbourg, mais encore au Schleswig, et sa note, signée Heinbruch, dépassa dans ses exigences les conclusions du rapport de Schenk. M. de Nostitz, au nom de la Saxe Royale, se rallia à l'opinion du Hanovre. Si la proposition Heinbruch avait obtenu la majorité, la situation faite au Danemark

devenait inacceptable à cette puissance. C'est ce que M. de Bulow essaya de faire comprendre, en protestant de son désir d'arriver à toute concession compatible avec l'honneur danois et l'intégrité de la couronne. La Diète reconnut l'exagération des prétentions hanovriennes et Schenk fut chargé de présenter un nouveau rapport plus modéré, que le commissaire bavarois termina en avril. La Diète l'adopta en demandant à la cour de Copenhague, dans un délai de six semaines, des communications précises sur la manière dont le Danemark entendait régler l'autonomie des duchés, mais en déclarant simultanément que lors qu'elle pourrait apprécier les intentions du Danemark, elle déciderait si les négociations seraient engagées, et sous quelle forme. Au cas de non-réponse dans six semaines, elle prendrait les dispositions qui lui paraîtraient compatibles avec l'honneur allemand. Dans le fond comme dans la forme, c'était un *ultimatum*, et l'Allemagne s'apprêta à l'éventualité d'une guerre. Le 10 juillet, c'est-à-dire dans les délais de rigueur, le Danemark, déférant aux conseils des puissances qui avaient garanti son intégrité, fit une réponse sinon décisive, du moins conciliante. Bulow promit que son gouvernement prendrait une décision de nature

à satisfaire l'Allemagne. Cette communication jugée insuffisante, un nouveau délai fut accordé au Danemark, pour faire connaître d'une façon précise si la constitution commune de la monarchie, du 2 octobre 1855, cesserait d'être en vigueur pour le Holstein et le Lauenbourg. Bulow se rendit à Copenhague pour recevoir ses dernières instructions, et en septembre il déclara à la Diète que le cabinet de Copenhague était prêt à entrer en négociations avec les États allemands au sujet des dispositions de la constitution commune.

Ce n'était pas encore une réponse décisive, et si à ce moment, où la commission d'exécution allait être renouvelée, la majorité de cette commission eût été acquise au projet hanovrien, la guerre eût éclaté. Mais les conseils modérés des grandes puissances, suivis par le Danemark, furent écoutés aussi par la majorité des commissaires de la Diète. La commission fut renommée dans un sens pacifique. Des concessions mutuelles s'ensuivirent, et le 11 novembre Bulow annonça que le gouvernement danois consentait, cette fois sans aucune remise, à abolir la constitution commune. Mais alors la Diète fit observer que le Danemark s'était sans doute exécuté dans un sens négatif, mais qu'elle attendait

une communication précise de la façon dont on entendait remplacer la constitution abolie. La question se trouva donc, à la fin 1858, presque au même point qu'elle avait été au commencement de l'année. La Diète de Francfort eut ensuite à s'occuper de l'affaire de la garnison fédérale de Rastadt. Si dans la question des duchés, l'hostilité de la Prusse et de l'Autriche semblait s'absorber dans l'intérêt général allemand, en toute autre circonstance, elle était plus vivace que jamais. Le voyage de Cavour à Plombières, et son entrevue avec le prince de Prusse à Bade, n'étaient pas faits pour rassurer le cabinet de Vienne. Le grand-duc de Bade, beau-frère du prince régent de Prusse, possédait le territoire de la forteresse fédérale qui était pour l'Autriche, en cas de guerre, un poste avancé important. La discussion assez vive se termina au désavantage de l'Autriche dont les soldats formaient la presque totalité de la garnison fédérale, car il fut décidé que, à l'avenir, la garnison appartiendrait en trois parts égales à l'Autriche, à la Prusse et à Bade. Cette escarmouche eut cependant pour résultat une trêve dont l'Autriche avait grand besoin et qui fut cimentée par l'abandon que fit le roi de Prusse de son plénipotentiaire à la Diète de Francfort, M. de Bismarck, représenté par

Rechberg à sa cour comme l'adversaire le plus acharné et le plus redoutable de la politique autrichienne en Allemagne. Bismarck, remplacé par M. D'Usedom, fut rappelé à Berlin sans obtenir de compensation immédiate, et à ce moment, quelques hommes peu clairvoyants crurent sa carrière terminée.

États seconda

Les petits États de l'Allemagne se confondaient de plus en plus dans la politique générale, et les événements dont ces pays étaient le théâtre, présentent peu d'intérêt pour l'historien. Des compétitions entre divers ordres, des travaux constitutionnels, une participation modeste à la fureur des constructions et terrassements dont souffrait l'Europe; dans quelques pays, comme Bade et le Wurtemberg, des modifications dans la politique religieuse portant le caractère d'une louable tolérance; dans quelques-uns, la Hesse électorale, par exemple, des tentatives impuissantes au retour vers un ordre de choses disparu à jamais, tel est le tableau qui nous paraît suffisant pour donner un aperçu de la situation. Après avoir enregistré quelques événements graves pour chacun de ces États, mais d'une importance générale médiocre, à Bade la mort du grand-duc Louis et l'avènement du grand-duc Frédéric, des tentatives antilibérales en

Hanovre et en Hesse, la chute en Bavière du ministère le Pfordten, naguère si populaire, accusé de bonapartisme en présence des événements italiens et de la conférence danubienne, la prépondérance de plus en plus accentuée de la Saxe royale dans les questions extérieures de la Confédération, il reste à constater que l'idée unitaire annihilait l'action de ces petits États, sans aucune raison d'être dans le nouveau monde politique, leur existence ayant pour unique résultat appréciable l'entretien de la rivalité de la Prusse et de l'Autriche, qui, en concentrant au dedans les forces vitales de la nationalité allemande, lui interdisait de jouer en Europe le rôle prépondérant auquel elle avait le droit de prétendre.

Prusse. Les Chambres prussiennes, prenant en considération les difficultés que la régente provisoire créait au prince Guillaume, s'abstinrent de toute opposition et se livrèrent, en 1858, à des travaux purement administratifs. La session close en avril par Manteuffel, et les pouvoirs du prince renouvelés, le roi, sur l'avis des médecins, se rendit dans le Tyrol autrichien. Pendant les vacances, les ministres, Manteuffel et Westphalen en tête, dans l'espoir d'une amélioration de la santé du roi, suivirent une politique féodale opposée aux

idées personnelles du régent qui, s'étant engagé à laisser la responsabilité des affaires au ministère constitué, s'abstint de toute immixtion directe, avec une patience et une prévoyance dont on ne saurait trop le louer. Il se contentait de donner des signatures, vivant éloigné de Berlin, semblant attendre la guérison de son frère, pour redevenir simple héritier présomptif, situation autrement facile que la régence hybride dont il était revêtu. Les prévisions ministérielles et les espérances des féodaux ne se réalisèrent pas. Le roi, revenu du Tyrol plus malade que jamais, décida que la régence provisoire de son frère serait transformée en régence définitive. Dans le décret qu'il rendit à ce sujet, il spécifia qu'à l'avenir le prince Guillaume était autorisé à diriger les affaires avec une complète indépendance et selon ses vues personnelles.

Le public apprit coup sur coup la nomination du régent et les dissensions entre le prince et les ministres, que Guillaume, en s'effaçant volontairement avait eu le bon sens de cacher à tous les yeux. Par ordonnance rendue en son propre nom, il convoqua les Chambres en session extraordinaire pour le 20 octobre, et les invita à approuver sa nomination. C'était agir d'une façon franchement constitutionnelle, en opposition aux

principes de Manteuffel, et surtout à ceux de Wesphalen, qui donna immédiatement sa démission. Quant à Manteuffel, Guillaume le pria de garder son portefeuille jusqu'à la réunion des Chambres ; faisant à la fois œuvre de courtoisie et de fermeté, il déclara au ministre que, tout en suivant une politique opposée à la sienne, il ne lui en restait pas moins attaché, comme à un des principaux agents de la prospérité de la Prusse. Sa nomination sanctionnée par le parlement, Guillaume prêta serment à la constitution et, après avoir présenté aux Chambres un ministère (prince Hohenzollern-Sigmaringen, président; Schleinitz, Bonnin, etc., nuance monarchique libérale), prononça la clôture de la session extraordinaire et l'ouverture de la période électorale pour la seconde Chambre. Les élections furent un triomphe pour le prince-régent. Sur 352 députés élus, 236 étaient ministériels. Voulant inaugurer alors sa politique intérieure, Guillaume invita les ministres à envoyer une circulaire suspensive des ordonnances du comte Wesphalen, jusqu'au moment où la session parlementaire, qui devait avoir lieu en juin 1859, statuerait sur leur opportunité. C'était aller audevant des vœux de l'opinion, et dès ce jour il se passa cette chose étrange qu'on craignit le

retour à la santé d'un monarque dont on plaignait sincèrement l'infortune, dans l'appréhension de voir interrompue la régence d'un prince populaire.

Autriche

Si les sentiments portés à l'Autriche par les Italiens indépendants étaient devenus irréconciliables, avec quelle indignation les Lombards et les Vénitiens, qui ne jouissaient d'aucune des libertés conquises peu à peu par leurs concitoyens, et qui payaient plus d'impôts que les Allemands et les Slaves, voyaient ces impôts employés à fortifier leur territoire pour opposer la force à une tentative d'affranchissement! Malgré les efforts de l'archiduc Maximilien qui avait pris sa mission au sérieux, les provinces du nord de l'Italie frémissaient d'impatience de secouer le joug. Bientôt Maximilien se trouva en suspicion à la cour de Vienne. Les relations assez froides des deux frères servaient de prétexte aux rétrogrades pour accuser l'archiduc de favoriser l'esprit séparatiste de l'Italie, et on allait jusqu'à lui prêter des espérances ambitieuses. Une couronne lombardo-vénitienne n'était pas à dédaigner, disait-on, pour un cadet qui ne pouvait pas songer à l'empire! La retraite de Radetzky vint augmenter ces tiraillements, Giulay, qui commandait les troupes en Italie, n'ayant pas, comme le

vieux maréchal, l'autorité nécessaire pour imposer à l'archiduc des mesures de rigueur. Ces accusations n'avaient aucun fondement ni aucune logique. Les Italiens ne voulaient pas plus de Maximilien pour roi que de François-Joseph pour empereur. Le cri : Vive Verdi ! V. E. R. D. I. (Victor-Emmanuel roi d'Italie), était dans tous les cœurs et sur toutes les bouches. L'idée qui se dégageait clairement des conciliabules publics ou secrets de la péninsule, c'était l'union sous le sceptre du roi de Sardaigne. La haine des Italiens et la méfiance de la cour rendaient la mission de Maximilien impraticable, et les affaires de l'Autriche ne pouvaient qu'en souffrir. Il n'y avait plus place pour beaucoup de clémence dans une contrée dont les populations étaient décidées à rompre un lien qui leur pesait, car si leur faiblesse leur interdisait l'espoir d'une libération exécutée avec leurs propres forces, il était certain qu'elles profiteraient du premier coup de canon pour se jeter dans la mêlée. Tant que l'Autriche était en paix avec ses voisins, le seul système à employer pour maintenir ces populations était le système de rigueur. Radetzky, retiré à Milan, le répétait à qui voulait l'entendre, et il avait raison. De son côté, Maximilien disait que si l'empereur

l'avait envoyé en Lombardie, ce n'était pas en qualité de bourreau, et l'archiduc, lui aussi, avait raison. Le problème était insoluble. Si on ajoute les difficultés de l'Autriche avec le Piémont et la question danubienne, dont le contrecoup se faisait sentir en Lombardie, on ne peut que plaindre Maximilien de la situation qui lui était faite. Napoléon III et la Cour de Vienne, nous l'avons vu, étaient peu d'accord. Or, les étudiants de Padoue s'avisèrent, après l'attentat du 14 janvier, de manifester en faveur d'Orsini. L'archiduc, en ce moment à Venise, avait, quelques jours auparavant, donné tort à une grande dame italienne, très attachée aux Hapsbourg, qui s'était fait, en arborant les couleurs autrichiennes, siffler au théâtre. L'autorité militaire, mécontente des refus réitérés du frère de l'empereur de disperser par la force armée des meetings populaires, devenus de plus en plus fréquents, commentait vivement cet incident. Que devait faire l'archiduc? Sévir, c'était abandonner sa politique de modération; pardonner, c'était s'aliéner le gouvernement français! Maximilien étouffa l'affaire, qui n'eut d'autres suites qu'un refroidissement plus sensible entre Paris et Vienne, mais il vit à ce moment l'abîme sous ses pas et dit, prétend-on, à son retour à Milan :

— Je me rendrai à Vienne pour y chercher des instructions précises... Si on me les refuse, je ne reviendrai plus. Il est impossible au frère de l'empereur de gouverner ce pays. On m'a envoyé ici pour me discréditer, sans prévoir où tout cela peut conduire !

Vraie ou fausse, cette phrase circulait dans les salons et sur les places publiques des villes de la Lombardo-Vénétie, et exaltait les espérances italiennes. A ce moment, François-Joseph faisait dans la Basse-Autriche, à Welzdorff, des funérailles solennelles au maréchal Radetzky[1] mort à Milan sur ces entrefaites. Dès que l'archiduc eut appris le retour de son frère à Vienne, il laissa les affaires lombardes à M. de Burger et se rendit avec sa femme auprès de l'empereur. Ce qui s'est dit à cette époque entre les deux frères est un mystère pour tout le monde, mais on prétend que depuis cette époque la confiance ne reparut plus entre eux. Maximilien retourna à Milan, sans ouvrir la bouche à personne de ce qui s'était passé, mais son attitude triste et résignée témoignait du regret d'être obligé à une mission dont il n'augurait aucun bien.

1. Radetzky, comte, colonel de cuirassiers en 1800 à Hohenlinden, feld-maréchal lieutenant à Wagram ; héros des guerres de Hongrie, d'Italie, etc.

Aux conférences qui se succédaient pour régler le sort des provinces danubiennes, l'Autriche ne s'accorda pas avec la France et la Russie sur la plupart des questions organiques de l'union. Dans les affaires allemandes elle était, nous l'avons vu, en opposition avec la Prusse. La révolution était, à ce moment, en voie de reconquérir le terrain perdu depuis 1848. Napoléon III, Alexandre II, le prince de Prusse, Victor-Emmanuel, lui servaient d'agents, inconscients sans doute, — à l'exception peut-être de Napoléon III, — mais qui n'en employaient pas moins leurs forces à la transformation exigée par la marche des aspirations humaines. Le constitutionnalisme paraissait à la plupart des rois le seul moyen de conserver l'hérédité dans leur dynastie. L'immense effort fait au siècle dernier par le peuple français était présent à la mémoire de tous. Le commerce, l'industrie et la politique des intérêts combinés des nations et des rois, transaction acceptée en apparence par les masses, devait servir à éviter une nouvelle convulsion. Seule, l'Autriche réprouvait ces innovations, le commerce ne lui paraissant pas l'activité nationale la plus digne de protection ; elle ne consentait pas à concourir à la fraternité des peuples; la construction des chemins de fer la laissait froide, et sa composition hétérogène l'éloi-

gnait des idées de nationalité. L'Autriche, issue de l'ancien ordre de choses, ne pouvait que perdre à un changement. La lutte, inévitable, n'effrayait pas outre mesure François-Joseph. Victorieux, il domptait la révolution; vaincu, il avait la ressource de faire ce que ses voisins avaient fait bénévolement. La conduite du cabinet de Vienne était marquée au coin de la plus sévère logique. Ce n'est pas aux représentants des vieilles monarchies à jouer le jeu des révolutionnaires; il leur suffit d'acceptêr les événements, quand la lutte devient impossible. Dans notre siècle de commerce, on peut comparer les rois qui vont au-devant des révolutions, aux commerçants qui vendent des produits à perte, avant leur dépréciation. Personne ne leur en sait gré, et cette façon d'agir ne peut que leur être préjudiciable.

Turquie. Les plénipotentiaires réunis en commission à Bucharest, suffisamment édifiés sur le vœu des Moldo-Valaques, déclarèrent que leur mission était achevée, le règlement définitif du sort des populations danubiennes devant être fixé par une conférence ultérieure qui se réunirait à Paris au mois de mai sous la présidence du comte Walewsky. L'Angleterre, la Russie, la Prusse, la Sardaigne et la Turquie y prirent part. L'Autriche s'y refusa en ajoutant qu'elle n'en faisait

pas un *casus belli*, mais qu'elle protestait contre l'union des provinces. Après des discussions qui durèrent trois mois — juin, juillet, août — la future organisation des principautés fut signée. Tout en conservant à la Turquie un simulacre de suzeraineté, dont la seule sanction était le paiement d'un modique tribut, les puissances signataires du Traité de Paris, s'appuyant sur quelques passages largement interprétés des capitulations des sultans Bajazed Ier, Mahomed II, Sélim et Soliman le Magnifique, accordèrent aux principautés danubiennes beaucoup d'immunités et de privilèges, qui, en leur donnant le droit de s'administrer en dehors de toute immixtion de la Porte, les rendait virtuellement indépendantes. Un hospodar, élu à vie dans chaque principauté, devait être placé à la tête du gouvernement, avec des droits et des devors réglés par l'Assemblée des députés. Le titulaire, moldave ou valaque indifféremment, pouvait être élu par les deux principautés. La justice serait exercée en commun. dans les deux principautés, par la nomination d'une seule haute Cour de cassation. Une commune législature centrale signalerait aux hospodars et aux assemblées respectives les réformes à introduire. Cette commission aurait en outre la charge de créer des dispositions conservatrices de la cons-

titution et au cas de violation, *par qui que ce soit*, de ces dispositions, le droit de recours aux puissances garantes de l'autonomie des provinces. La suzeraineté officielle de la Turquie n'était plus qu'un vain mot; cela sautait aux yeux, et le plénipotentiaire ottoman, Fuad-Pacha, après avoir signé le traité, dit en passant la plume au plénipotentiaire sarde, comte de Villamarina :

— Le premier partage de la Turquie !

Après avoir réglé le *modus vivendi* des principautés, la conférence de Paris s'occupa de la navigation du Danube, question très importante pour l'indépendance des Moldo-Valaques, qui, à ce moment, semblait être le but des complaisances de l'Europe. La commission chargée d'élaborer le projet de la navigation du Danube, composée des plénipotentaires de l'Autriche, du Wurtemberg, de la Bavière et de la Turquie, avait fait un rapport soumis à la conférence, en déclarant que les principautés danubiennes, devenues indépendantes, devaient, elles aussi, émettre leur opinion. Sur la proposition du plénipotentiaire russe, comte Kisseleff, on admit la Serbie à formuler son opinion par commissaire.

— La Turquie est décidément sacrifiée ! s'écria Fuad-Pacha.

Oui, les temps étaient changés depuis la guerre

de Crimée, et la Turquie, après avoir servi de prétexte à l'affaiblissement de la puissance russe, rôle qu'elle était d'ailleurs destinée à jouer toujours dans l'avenir, devenait un embarras pour l'Europe.

Cependant les décisions de la conférence, après avoir été signifiées aux populations intéressées, devaient recevoir leur application, et ce fut la Turquie, — ô dérision! — qu'on chargea de cette application. Il fallait procéder aux élections et, à cet effet, nommer un gouvernement, la conférence ayant décidé que les hospodars Ghika et Vogoridès n'étaient que provisoires et exceptionnels. On remonta aux derniers caïmacans nommés par la Porte, qui furent déclarés dans une situation « à peu près légale », et on autorisa la Turquie à les renommer au titre provisoire, afin de procéder à l'élaboration de la nouvelle constitution sans aucune ingérence étrangère! Formule bizarre, on en conviendra. Six caïmacans furent donc nommés par la Sublime Porte, trois pour la Valachie et trois pour la Moldavie; quelques-uns de ces caïmacans étaient dévoués à la Turquie; mais Fuad-Pacha ne fut pas dupe de cette apparente concession.

— Si on me nommait moi-même caïmacan en chef des principautés, je ne ferais rien qui vaille.

Comment voulez-vous que, après avoir signé le traité d'organisation, je puisse réussir à changer l'esprit des populations? Nommez qui vous voudrez, ce sera la même chose.

En effet, malgré quelques discussions entre caïmacans des partis opposés, qui amenèrent de fréquentes correspondances entre Constantinople et Jassy, mais qui n'aboutirent à rien, les électeurs moldaves envoyèrent à l'assemblée une importante majorité unioniste. Les caïmacans valaques, dévoués au Sultan, avaient employé toutes les ressources d'un pouvoir éphémère pour retarder les élections. C'était reculer pour mieux sauter. On s'attendait à recevoir de Bucharest, dans les premiers jours de janvier, la nouvelle d'un résultat analogue.

Les Serbes reprochaient à leur prince Alexandre, devenu impopulaire, non seulement son despotisme, mais encore et surtout sa fidélité à la Turquie. La non-exécution de la convention qui défendait aux Ottomans d'habiter les villes non fortifiées occasionna un incident. Quelques Turcs insultèrent le drapeau anglais et forcèrent le consul à amener son pavillon, au moment précis du passage par Belgrade du nouvel ambassadeur anglais à Constantinople, sir Henry Bulwer. Le prince Alexandre, forcé de donner satisfaction

à l'Angleterre au préjudice du prestige ottoman, obtint quelques jours de répit, mais, aussitôt après le départ de Bulwer le mécontentement devint tel que le prince se vit obligé de convoquer la Skouptchina, mesure d'ailleurs réclamée hautement par le Sénat et la nation depuis la nomination de Garachanine au ministère de l'intérieur. Ce qu'on appelle, en Serbie, la Skouptchina, c'est quelque chose comme les États-Généraux de l'ancienne monarchie française, mais avec un pouvoir plus considérable, législatif et même constituant. Ces Assemblées, sans avoir jamais été reconnues officiellement par la Porte, étaient tolérées; le divan avait même à diverses reprises négocié avec elles. Cette fois la Skouptchina se réunissait dans un esprit contraire aux idées du suzerain, mais la Turquie, avertie par le résultat des conférences de Paris, sentant combien le vent lui était contraire, crut sage de temporiser et, sans donner son assentiment officiel à cette convocation, envoya un commissaire à Belgrade.

Tout Serbe âgé de trente ans est électeur et éligible, s'il n'est ni ecclésiastique ni employé du gouvernement. L'élection est directe dans les campagnes, à deux degrés dans les villes. Les députés



sont inviolables. La Skouptchina a le droit d'initiative et de délibération.

Les élections furent contraires au prince Alexandre. L'Assemblée, réunie à la fin de novembre, nomma son bureau, fit acte authentique de soumission à la Porte, en manifestant toutefois de sa reconnaissance aux puissances qui avaient garanti ses droits, et commença ses travaux par une accusation en règle contre le prince, qu'elle représenta comme l'ennemi public, et qu'elle somma d'abdiquer, en communiquant au Sénat sa décision. Le prince, effrayé, se réfugia dans la forteresse turque. Alors la Skouptchina proclama la déchéance d'Alexandre Karageorgewich et décréta que le vieux Miloch, réfugié à Bucharest, était rétabli avec les droits d'hérédité, droits, dit le décret, que la Porte lui avait autrefois reconnus. En attendant l'arrivée du souverain, qu'une délégation alla chercher en Valachie, la Skouptchina se déclara investie du pouvoir suprême. Alexandre essaya de résister; les troupes de la garnisons imulèrent même une démonstration en sa faveur, mais la faiblesse du gouvernement turc était telle que le commissaire ottoman Kabouli-Effendi, interrogé, se récusa, disant qu'il n'avait pas d'ordres. Le Sénat se prononça alors pour l'obéissance à la Skoupt-

china. La nation entière demanda le départ d'Alexandre, qui se décida à abdiquer et à quitter une forteresse où la faiblesse de son suzerain ne pouvait lui donner d'abri. Cependant Miloch, auquel l'Autriche avait refusé le passage sur le Danube, arrivait par terre, à petites journées, pour donner le temps à la Porte de statuer sur son élection.

Sans s'arrêter aux protestations des puissances, le divan ordonna à Hussein-Pacha d'envahir le territoire monténégrin. Les puissances, comprenant peut-être combien elles gênaient la Turquie en l'empêchant de comprimer la révolte sur son propre territoire, conseillèrent au prince Daniel d'entrer en pourparlers avec le généralisme turc, afin, disait la note remise par le consul français à Cettigne, de ne laisser aucune raison aux empiétements turcs. Le mot empiétement nous fait rêver. La même puissance qui autorisait le Piémont à se mêler des affaires intérieures des gouvernements de la péninsule, traitait d'empiétement les efforts employés par la Turquie à maintenir l'ordre chez elle. Et toute l'Europe était du même avis! Telle est la logique de ce monde, et les mots n'ont de signification réelle que lorsqu'ils concordent avec l'intérêt de ceux qui les prononcent. L'Autriche commettait des empiéte-

ments en Lombardie, la Turquie en Serbie et en Bosnie, mais le représentant du Piémont, qui favorisait la révolution dans les États du grand-duc de Toscane, protégeait la justice et la vérité.

Le divan ne suivit pas le conseil de Fuad-Pacha, d'user de modération envers le prince Daniel, quitte à se venger dans un moment plus propice.

— Toute l'Europe est contre nous, dit en plein Divan cet homme d'État — le dernier peut-être que la Turquie ait possédé, — et l'Europe est en paix. Nous ne pouvons rien cette année. Qui sait si les circonstances ne nous délieront pas les mains l'année prochaine?

Obéissant aux ordres reçus, le généralissime Hussein-Hacha accueillit avec arrogance les négociateurs monténégrins.

— Que Daniel se reconnaisse l'esclave de la Porte, leur dit-il, et Sa Hautesse le Sultan le traitera avec bienveillance.

C'était plus qu'impolitique, c'était absurde. Au plus fort de sa puissance, la Turquie n'avait pas réussi à assujettir les Monténégrins, comment espérer qu'ils se soumettraient bénévolement? Mais le divan voulait la guerre. Les conférences furent rompues et Hussein envahit les possessions du prince Daniel. Napoléon III, déjà habitué à jouer

le rôle d'arbitre, ordonna à une escadre française de se rendre dans l'Adriatique. Une frégate russe vint spontanément s'embosser auprès de cette escadre. C'était avertir la Turquie que la France et la Russie appuyaient les prétentions monténégrines. L'Autriche ne pouvait utilement s'opposer à cette démonstration; elle conseilla cependant à la Porte de résister, prétendant que la France et la Russie n'iraient pas plus loin. L'hésitation était grande à Constantinople, quand tout à coup éclata la nouvelle d'un désastre militaire. Hussein-Pacha s'était fait battre à plate couture à Grabowa par les Monténégrins seuls. La puissance ottomane se décomposait lentement. L'effort d'une poignée de montagnards y suffisait. L'intervention des puissances fut alors, bon gré mal gré, acceptée par la Porte. Daniel, obéissant au conseil de ses protecteurs, ne poursuivit pas les débris de l'armée ottomane sur le territoire turc et attendit le résultat des négociations ouvertes à Constantinople. En juillet, Hussein-Pacha reçut l'ordre de cesser les hostilités et de rejoindre Ismaïl-Pacha, qui guerroyait contre les révoltés de la Bosnie et de l'Herzégovine. Néanmoins, le divan envoya par mer une forte colonne destinée à observer le pays, et l'Autriche, qui ne dissimulait pas ses sympathies, lui accorda toutes sortes de facilités

pour le débarquement des troupes et leur passage à travers la Dalmatie.

Cependant, les plénipotentiaires des puissances réussirent à faire accéder la Porte à deux propositions : formation d'une commission mixte pour la délimitation des frontières du Monténégro, et intervention des consuls de France et d'Angleterre entre les populations révoltées et les autorités turques, ayant cependant pour base la soumission absolue de ces populations. Les consuls, accompagnés d'un commissaire turc, se rendirent en Herzégovine ; les insurgés se soumirent, en suppliant toutefois la Porte d'améliorer leur situation et de remplacer les bachi-bouzoucks par des troupes régulières. Le gouvernement ottoman ayant promis en principe, en présence des consuls, des réformes, les révoltés déposèrent les armes. De son côté, le divan donna l'ordre d'évacuer la frontière du Monténégro.

La commission locale chargée de la délimitation du Monténégro se réunit en juillet à Raguse. Un commissaire monténégrin y fut admis. Cette concession très réelle est une preuve de modération du Divan dont les tendances s'étaient sensiblement modifiées avec la mort de Rechid-Pacha. Le vieux grand vizir, promoteur du hatti-chérif du Gulhané, était devenu rétrograde avec l'âge. Subis-

sant l'influence de lord Stratford Redcliffe, il avait mécontenté l'Europe par ses atermoiements et ses tergiversations. Sa mort coïncida avec le rappel de l'ambassadeur anglais, remplacé par Sir Henry Bulwer. La voix publique appelait au pouvoir Fuad-Pacha, le pacificateur de la Thessalie et de l'Epire, l'homme d'État qui depuis trois ans plaidait en Europe la cause turque, le prophète enfin dont les prédictions se réalisaient tous les jours. Abdul-Medjid s'étaitd epuis longtemps désintéressé de la politique. Enfermé dans son harem, qui coûtait au trésor des sommes considérables (près de 200,000,000 de francs par an), invisible aux diplomates dont le séparait l'étiquette, d'une intempérance invetérée, il laissait à ses vizirs le poids des affaires, se plaignant même quand on le suppliait de lire les actes présentés à sa signature. L'arrivée de Fuad-Pacha à un pouvoir rendu illimité par le fait de l'absolue indifférence du sultan, était une amélioration considérée par nombre de Turcs comme l'aube du salut, et les cabinets européens étaient du même avis. On réussit à éclairer Abdul-Medjid sur cette manifestation de l'opinion. Pourvu qu'on le laissât jouir des prérogatives de la puissance suprême, peu importait au sultan. Cependant les vieux Turcs, qui craignaient Fuad comme le feu, réussi-

rent au dernier moment à modifier les intentions de Sa Hautesse. Fuad-Pacha fut nommé ministre des affaires étrangères, et les sceaux de l'État furent confiés à Aali-Pacha, moins populaire, mais dont le passé était irréprochable. On savait que Aali et Fuad s'entendaient parfaitement. L'expérience du vieil Aali pouvait même, à certains égards, servir les vues de Fuad. Le cabinet fut accueilli avec bienveillance par l'Europe. Les hommes chargés de gouverner l'empire ottoman étaient certainement les plus éclairés et les plus intelligents de tous ceux qui avaient détenu le pouvoir depuis longtemps. Les résultats ne se firent pas attendre : la pacification de l'Herzégovine, l'acceptation d'une conférence pour la délimitation du Monténégro, une grande modération dans les affaires de Serbie. Les travaux de la délimitation terminés, la commission se rendit à Constantinople, où les représentants des grandes puissances, d'accord avec Aali et Fuad, signèrent un protocole. Le Monténégro reçut une certaine augmentation de territoire (Grobowa et les vallées de la Vieilla et de la Jupa), mais sans accès à la mer. Une commission d'abornement, composée d'un délégué turc, français, russe et monténégrin, se rendit sur les lieux. Ainsi furent apaisés les troubles de la Turquie d'Europe.

Mais l'empire ottoman était réellement malade, comme disait le tsar Nicolas. L'île de Candie, gouvernée par Vely-Pacha, devint le théâtre d'une agitation qui attira l'attention de l'Europe, détournée un moment des affaires de la Turquie. Au mois de mai, huit cents Grecs en armes occupèrent une montagne en face de la Canée, capitale de l'île, déclarant qu'ils ne commettraient aucune déprédation, mais qu'ils ne se retireraient pas avant que la Porte n'eût fait droit à leurs griefs, ou que l'Europe n'en fût saisie. L'administration de Vely-Pacha (ex-ambassadeur à Paris) était attaquée par ces Grecs qui l'accusaient de despotisme, de concussion et d'incapacité, se plaignant que les Turcs assassinaient les chrétiens, outrageaient et mutilaient des femmes sans défense, coupaient les récoltes sur pied, pillaient les couvents, et que le gouverneur laissait commettre ces iniquités, parce qu'il était soutenu et protégé contre l'ingérence européenne par le consul d'Angleterre, dont il était l'ami intime. Vely-Pacha répondit que les chrétiens ne voulaient pas payer d'impôt, et qu'il fallait bien les y forcer, mais que, pour ce qui concernait la justice, sa vigilance n'avait jamais été mise en défaut. C'était un aveu tacite des exactions commises pour faire rentrer l'impôt,

et cette réponse ne calma pas l'effervescence des esprits. En revanche elle provoqua une véritable indignation à Athènes, et le ministre de France crut de son devoir d'envoyer à Paris une note explicative des événements de Candie.

L'intervention européenne se dessinait. Vely-Pacha essaya d'étouffer l'affaire, et, sans en référer à Constantinople, de ramener les Grecs par la persuasion. A cet effet, il demanda au métropolitain de la Canée, très attaché à la Turquie, et par cela même peu populaire, de charger l'évêque de Sidonie, vieillard révéré par les Crétois, de calmer les rebelles et de les amener à rentrer dans leurs foyers. Obéissant aux ordres de son supérieur, l'évêque se rendit à la Canée, mais se refusa à toute tentative de conciliation tant que le gouvernement ne consentirait pas à améliorer le sort des chrétiens, par une distribution plus équitable de la justice. On assure qué le pacha et le métropolitain, exaspérés par la résistance de l'évêque, le firent bâtonner et le renvoyèrent ainsi flétri dans son diocèse. Sans garantir précisément le fait, l'historien se voit obligé de constater que l'évêque mourut quelques heures après avoir quitté la Canée, au pied même de la montagne où les insurgés avaient établi leur camp. Cette mort provoqua un tumulte indescriptible. Les

Grecs poussèrent des clameurs telles, que Vely-Pacha, dont les ressources militaires étaient des plus restreintes, crut prudent de faire appel au fanatisme musulman; il ordonna aux Osmanlis de rentrer en ville, et proclama la guerre sainte. Dès le début de l'insurrection, Vely avait demandé des renforts. Quelques jours après la mort de l'évêque, deux bateaux à vapeur entraient au port et amenaient des troupes commandées par l'amiral Achmet-Pacha auquel était adjoint, en qualité de commissaire extraordinaire, Ranzi-Effendi. Toujours conciliant, Fuad-Pacha avait obtenu d'Aali qu'on traiterait avec les Grecs. Les commissaires débarqués subirent l'influence de Vely-Pacha. Tout en signifiant que leurs instructions leur imposaient la modération, ils consentirent à retarder les pourparlers avec les révoltés jusqu'à réception de nouvelles instructions de Constantinople. Malheureusement, une querelle particulière entre un Turc et un Grec éclata sur ses entrefaites. Le Grec tua et vola le Turc. Aussitôt arrêté par ordre d'Achmet-Pacha, il fut jugé et condamné à être pendu. La loi ottomane n'autorise en temps ordinaire aucune exécution capitale dans les provinces, sans un ordre exprès de Constantinople. Achmet-Pacha fit surseoir à l'exécution pour attendre cet ordre,

mais la population musulmane, surexcitée par les imprudences de Vely, exigea l'exécution immédiate et se rendit en armes à la mosquée où un molhah se mit à prêcher la guerre sainte. En présence d'un pareil ultimatum, les commissaires et Vely-Pacha eurent la faiblesse de céder. Le Grec fut pendu, et les musulmans, enhardis par la complaisance des autorités, arrachèrent son corps du gibet et le traînèrent à travers le quartier hellène, en proférant des menaces. Il fallut employer la force. On comprend que cet incident n'était pas de nature à calmer les esprits. Heureusement le Divan, présidé par un homme intègre, écoutait la voix prophétique de Fuad-Pacha.

— Ne donnons pas de prétextes à l'Europe de se mêler de nos affaires! était le *delenda Carthago* de ce diplomate. Souvenez-vous que nous n'avons pas d'amis sincères!

Son conseil fut suivi, et au moment où les commissaires allaient déchaîner sur Candie la guerre civile, un navire de guerre amena Sami-Pacha, chargé de rendre justice aux chrétiens. On prétend que la colère de Vely fut telle, qu'on fut obligé de l'embarquer de force sur le navire qui devait le conduire à Constantinople. Sami-Pacha envoya aux insurgés un parlementaire qui

leur annonça sa nomination et ses intentions pacifiques. Les pourparlers entre Sami et les Grecs aboutirent à une transaction. Une amnistie pleine et entière et des déclarations satisfaisantes pour l'avenir furent stipulées. Les insurgés rentrèrent dans leurs foyers, au moment où des notes diplomatiques sur les affaires de la Canée étaient présentées à la Porte par les chancelleries française, russe et grecque. Fuad-Pacha put répondre victorieusement, et dit en plaisantant à Aali-Pacha :

— Il m'a été facile de leur demander de quoi ils se mêlaient! Dans notre situation, c'est un triomphe pour la Turquie!

A peine l'affaire de Candie était-elle terminée, que le Divan apprit avec épouvante que la population musulmane avait massacré à Djeddah de nombreux chrétiens, que le consulat de France avait été attaqué, la femme du consul tuée, le consul et le chancelier blessés grièvement, que les comptoirs des négociants chrétiens établis à Djeddah avaient été pillés, que le désordre régnait dans cette partie de l'Arabie, et que le gouverneur demandait des instructions, un vaisseau de guerre anglais, le *Cyclope*, étant en rade, et ces événements devant être, selon toute probabilité, très promptement portés à la con-

naissance de l'Europe. Cette fois encore, Fuad-Pacha épargna à la Turquie une humiliation. Aussitôt cette désastreuse nouvelle reçue, quand personne dans les ambassades ne se doutait de ce qui se passait, un vaisseau de guerre et des troupes, placées sous le commandement d'Ismaël-Pacha, furent expédiées à Djeddah. Ismaël avait pour instruction de punir de la peine de mort, et cela sans en référer à Constantinople, tout musulman convaincu de meurtre ou de pillage et d'accorder les satisfactions que pourrait, à cet égard, exiger la France. L'administration était si défectueusement organisée que la bonne volonté des hommes les mieux intentionnés échouait devant la mauvaise exécution de leurs ordres. Il se passa du temps avant que les troupes ne fussent embarquées. Les Européens, eux, agissaient avec plus de promptitude. Déjà les gouvernements français et anglais étaient informés des événements de Djeddah, déjà une note commune avait été concertée entre eux, et en attendant la frégate française commandée pour se rendre dans la mer Rouge, le *Cyclope*, rappelé à Suez pour donner des renseignements, reçut l'ordre de revenir à Djeddah, et au cas où une satisfaction ne serait pas accordée sans discussion, de bombarder immédiatement la ville. Simulta-

nément les ambassadeurs des deux puissances saisirent le Divan de cette affaire en l'avertissant que les ordres les plus sévères étaient donnés à leurs escadres.

Fuad-Pacha répondit qu'il s'était déjà mis en mesure, qu'Ismaël-Pacha était en route pour l'Arabie, que le Divan était prêt à accepter une commission anglo-française, qui, d'accord avec une commission ottomane, réglerait sur les lieux, la question d'indemnité, après le châtiment des coupables que la Porte se réservait d'infliger, exemplaire. A ceci, il n'y avait rien à répondre.

Cependant, le gouverneur de la Mecque, Namik-Pacha, avait rempli son devoir avec une vigueur inusitée chez les fonctionnaires osmanlis. S'étant aperçu que le caïmacan (sous-préfet) de Djeddah avait été complice des assassins, il dissimula son indignation, réunit secrètement le peu de troupes dont il disposait et, quelques jours après l'attentat, entra dans la ville, s'empara des principaux coupables et du caïmacan et rétablit l'ordre. Les assassins furent jugés et condamnés à mort; mais Namik-Pacha, n'ayant pas d'instructions, obéissant à la loi qui lui interdisait l'exécution d'une sentence capitale, fit surseoir et en référa à Constantinople. Sur ces entrefaites, le *Cyclope* réap-

parut dans la rade, et le commandant envoya au pacha un officier, en exigeant la mise à mort immédiate des auteurs du massacre.

Le pacha répondit qu'il lui était impossible de commettre un acte illégal, considéré à Constantinople comme un abus de pouvoir. Le commandant du *Cyclope* lui donna vingt-quatre heures de réflexion. Ce temps expiré, il l'avertit que ses instructions lui enjoignaient de bombarder la ville. Namik ne pouvait céder sans transgresser la loi. Le bombardement de Djeddah commença le lendemain et dura vingt heures. La ville eût été réduite en cendres, si, à ce moment, la frégate qui portait Ismaël-Pacha n'était apparue à l'horizon. On s'expliqua, et Ismaël débarqua escorté par les troupes turques et anglaises. Après avoir complimenté Namik d'avoir, dans ces circonstances, agi selon les règles de la plus scrupuleuse équité, le haut commissaire se fit amener les dix principaux coupables, qui, eurent séance tenante, la tête tranchée en présence des Anglais. C'était la cinquième complication terminée d'une façon pacifique par Fuad-Pacha depuis son entrée aux affaires, c'est-à-dire depuis moins d'un an. La commission se réunit à Djeddah; une forte escadrille franco-anglaise l'appuya. On fit le procès d'autres musulmans qui eurent,

à leur tour, la tête tranchée... Le massacre des chrétiens était vengé sans trop d'humiliation pour la Sublime Porte.

La mort du chef arabe Abd-El-Ghelil-Ghouma, tué dans une escarmouche au Fezzan, permit au Divan de replacer la Tripolitaine sous la domination immédiate de la Porte, et de terminer une période de troubles que Ghouma, depuis son retour de Trébizonde, ne cessait d'entretenir, quittant tantôt le territoire ottoman pour se réfugier en Tunisie ou en Algérie, revenant tantôt dans la région, mais maintenant toujours contre son suzerain ses droits au beylikat.

Ces difficultés terminées avec une habileté incontestable, le cabinet pensa pouvoir s'occuper de la question financière. Il fallait obtenir du sultan, et ce n'était pas facile, une réduction importante dans les dépenses du harem. Pendant l'année 1857, soixante-cinq millions de francs avaient été employés en dons aux odalisques, et dépensés par ces dernières en fantaisies ruineuses. Comment faire entendre raison à un maître omnipotent qui croyait que la Turquie avait été créée par Dieu pour son bon plaisir? Fuad-Pacha se chargea de cette négociation difficile. Si indifférent qu'il fût aux affaires, Abdul-Medjid ne pouvait ignorer les complications de

toutes sortes, au milieu desquelles s'agitait son empire. Quand la Bosnie et la Candie furent pacifiées, Fuad annonça au sultan que les puissances européennes étaient satisfaites, mais que cela avait coûté cher.

— Eh! qu'importe? répondit le Sultan. Il faut payer.

— C'est que nous n'avons pas d'argent, et je viens humblement, au nom du Conseil, supplier Votre Majesté de nous en prêter!

— Vous en prêter! moi? Mais je n'ai pas d'argent!

— Oh! Sire, ce n'est pas de l'argent comptant que nous demandons... Nous vous prions de nous autoriser à disposer cette année des soixante-cinq millions destinés aux menus frais du harem impérial! Ce serait un prêt que Votre Majesté ferait à l'État! Vous serez notre sauveur!!

Présentée ainsi, la réduction fut acceptée avec empressement par Abdul-Medjid, qui répondit, dit-on, en riant — ce jour-là il n'était pas ivre :

— Soit!... nous souffrirons la misère pendant l'année!

Grèce.

La Grèce a célébré le vingt-cinquième anniversaire du règne du roi Othon. La présence du prince Adalbert de Bavière, héritier présomptif, et des nombreuses missions diplomatiques des divers

États, a donné à ces fêtes un certain éclat. La situation semblait s'améliorer; les ministres gouvernaient sans opposition, car l'attention des Grecs avait été exclusivement dirigée vers les événements de Candie et le gouvernement, unissant ses sympathies à celles de son peuple, prit l'initiative d'une demande d'explications, proposée aux puissances. Nous avons vu que cette velléité d'intervention fut arrêtée par la conduite prudente du Divan. Le calme politique a permis de procéder aux travaux indispensables à un pays sorti récemment d'esclavage. On a terminé le creusement du canal de l'Euripe; le chemin de fer d'Athènes au Pirée était en cours de construction, et des travaux de voirie ont été entrepris à Athènes.

Russie.

En montant sur le trône après la guerre de Crimée, Alexandre II avait constaté que tout était à remanier, administration, justice, finances, voies de communication, instruction publique. Faisant momentanément abandon d'un rôle prépondérant en Europe, et se laissant conduire, avec lucidité, toutefois, à la remorque, tantôt de la France, tantôt de la Prusse, le tsar étendait sa sollicitude surtout aux affaires intérieures. De toutes les questions, celle dont son attention ne se détournait pas, c'était l'émancipation des serfs.

Il se heurta dans les commencements à beaucoup d'opposition. A son retour de Stuttgard, Alexandre II, en traversant la Pologne, avait inauguré une politique d'apaisement par diverses concessions, et ses sujets des gouvernements Nord-Ouest lui avaient répondu par une franche adhésion aux idées d'émancipation qu'il patronnait. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg suivit cet exemple, mais les provinces centrales et orientales accueillaient le projet impérial avec froideur. Moscou se signala surtout par sa mauvaise volonté. Les électeurs (en Russie la noblesse jouit d'une faculté d'élection pour l'administration exclusive de ses intérêts, sans que les élus aient aucun droit politique) avaient placé à leur tête les adversaires les plus déclarés de l'émancipation, prince Mentschikoff, Mestscherskiy, etc.

Philarète, métropolitain de Moscou, prélat libéral et une des personnalités les plus marquantes du clergé russe, eut beau prêcher la soumission aux volontés de l'empereur, d'accord dans cette circonstance avec la charité chrétienne, la noblesse persista dans son opposition tacite. En Russie on ne discute pas les actes du pouvoir. L'absence d'enthousiasme est un signe de mécontentement. La noblesse de Moscou se refusa à envoyer une adresse à l'em-

pereur, selon l'exemple donné par les provinces lithuaniennes.

« Le tsar peut transformer la loi selon son » bon plaisir, mais la noblesse lui montrera par » son silence qu'elle désapprouve sa conduite, » avait dit un des personnages les plus considérables de Moscou.

Alexandre II s'applique à forcer les récalcitrants dans leurs derniers retranchements. Le 6 mars 1858 parut un décret qui octroyait aux paysans des apanages, c'est-à-dire aux serfs relevant directement de la couronne, le droit de propriété, sans aucune restriction. L'ukase autorisait ces serfs à acquérir des terrains avec habitation, appartenant à tout individu sans distinction de caste, et à céder leur propre terre. Les Moscovites se prévalaient précisément dans leur résistance de ce que l'empereur exigeait l'émancipation de leurs paysans, tout en conservant les siens en état de servage. L'ukase du 6 mars les privait de leur meilleur argument, mais il ne suffit pas à vaincre une opposition logique et qui dérivait de l'organisation même de la société russe. Que resterait-il à la noblesse si elle n'avait plus de serfs? Le système gouvernemental de la Russie reposait alors sur une soumission échelonnée et basée sur l'irresponsabilité. Le tsar,

irresponsable, était le maître absolu du noble au même titre que du serf. Toutefois, pour la dédommager de son obéissance passive, la noblesse avait été revêtue d'un pouvoir absolu sur ses terres. En quittant la cour, le gentilhomme voyait son esclavage se transformer en souveraineté. Si l'empereur était son maître et son dieu, il était, lui, le maître et le dieu de son serf. En la privant de cette prérogative, le tsar annihilait du coup une noblesse qui n'avait que des privilèges locaux. Les seigneurs polonais et lithuaniens avaient connu une liberté, qui, le plus souvent, avait dégénéré en une licence chère à leur souvenir, constitution oligarchique, non seulement étrangère, mais antipathique aux Russes. Les Lithuaniens, espérant retrouver quelques parcelles de la liberté perdue, faisaient le sacrifice de leur omnipotence locale ; les Russes ne voyaient dans l'émancipation qu'une atteinte à leur unique prérogative. L'opposition ne désarma pas. Il fallut que l'empereur, décidé à ce grand acte, fît le voyage de Moscou. Au mois de septembre, il convoqua au Kremlin la noblesse et ne lui épargna pas les reproches. *Je ne puis*, dit-il, *et cela m'est pénible, exprimer à la noblesse de Moscou, la première sans contredit de mon empire, ma satisfaction impériale. Il y a deux ans, je vous ai déclaré qu'il fallait abolir. le servage.*

Ici l'empereur autocrate, réunissant dans sa personne l'autorité spirituelle et temporelle, prononça cette phrase caractéristique : « *Il vaut mieux,* dit-il, *que les réformes viennent d'en haut que d'en bas.* » La révolution avait profondément creusé le sol de l'Europe. Sans s'en douter, Alexandre II émettait là une idée que n'aurait pas désavoué Babeuf ou Anacharsis Klotz. Il rendait hommage aux droits de la masse.

Les intentions de l'empereur ressortaient clairement de ce discours. En exigeant de la noblesse le sacrifice de ses droits, il ne demandait pas l'obéissance, — l'obéissance lui était assurée de droit ; il ne pouvait pas avoir l'air d'en douter, — mais un concours actif et zélé. Il avait supposé, dit-il en terminant son discours, que la noblesse de Moscou, fidèle de tous temps aux moindres volontés des tsars, serait la première à se prononcer dans un sens conforme à ses intentions, mais elle *n'a été, ni la première, ni la seconde, ni même la troisième à répondre à son appel.* Son influence s'étendant sur toute la Russie centrale, cette tiédeur entravait non l'exécution de la volonté impériale, que rien ne saurait entraver, mais la marche pratique d'une réforme inévitable.

— Que vous le vouliez ou non, le servage sera aboli en Russie. Je suis persuadé que vous ne

voudrez pas, en créant à mon administration des difficultés pour l'établissement d'un ordre de choses impérieusement exigé par les besoins du siècle, encourir tout mon mécontentement.

On put considérer dès ce jour l'abolition du servage comme un fait accompli. Toute opposition se déroba devant l'expression de la volonté impériale. De retour à Saint-Pétersbourg, Alexandre nomma une commission chargée d'élaborer le projet de loi pour l'émancipation des serfs. dont a présidence fut confiée au général Rostoftzoff. Simultanément, l'empereur, pour placer la Russie à la hauteur des institutions européennes, rétablit l'ancien conseil des ministres, — mesure que Nicolas Ier ne voulut jamais prendre, en prétendant qu'elle équivalait à un émiettement du pouvoir impérial, — et ordonna au Sénat de lui adresser des rapports sur les réformes nécessaires, promettant d'y employer les intelligences de l'Empire, afin, dit-il, que la Russie, après avoir échappé à la convulsion, puisse profiter du progrès des idées. Admirable phrase dans la bouche d'un adversaire omnipotent. Témoignage d'une profondeur de vues, et d'un immense désir de faire le bien, mais qui prouve en même temps combien était modifiée la marche des choses. Les vieux serviteurs de Ni-

colas se lamentaient. Le régime de compression où ils avaient vécu leur plaisait ; c'était leur air ambiant ; ils se sentaient mal à l'aise sous cette nouvelle atmosphère, où tout le monde était appelé à donner son avis ; où journalistes, avocats, orateurs, élevaient la voix sans crainte ; où les militaires étaient astreints aux lois de l'État, et où on pouvait sinon médire, du moins critiquer la politique du gouvernement et les actes de l'administration.

— Si Nicolas ressuscitait, on le remettrait bien vite dans son tombeau de pierre, disaient-ils en levant les bras.

On les laissait parler ; l'empereur ne voulait pas qu'on molestât personne, mais n'en abandonnait pas pour cela le moindre de ses plans. Dans les cercles administratifs on se répétait la phrase du prince Gortschakoff : la Russie se recueille ! L'attitude prudente et digne adoptée par la Russie après la guerre de Crimée, ne l'empêchait cependant pas de veiller à ses intérêts et de profiter des occasions sans froisser les susceptibilités des puissances. Dans les affaires de Chine, par exemple, elle envoya l'amiral Poutiatine auprès des représentants alliés, en le chargeant d'appuyer les réclamations diplomatiques des Anglo-Français auprès de la cour de Pékin,

tout en conservant une stricte neutralité. C'est ainsi que la Russie, sans tirer un coup de canon, signa avec le Céleste-Empire un traité aussi avantageux que la France et l'Angleterre. Faisant valoir avec habileté auprès de la cour de Pékin les avantages de sa neutralité, elle obtint, en outre, une rectification de frontières sur l'Amour. Le général Mourawieff, gouverneur de la Sibérie orientale, averti par Poutiatine des dispositions bienveillantes du ministère chinois, obtint la cession sur la rive gauche du fleuve, d'un territoire grand comme la moitié de la France, concédé par arrangement conclu le 15 mai 1858. Aux conférences complémentaires de Paris, la Russie, dont les plénipotentaires devaient prendre part à des discussions qui ne pouvaient que froisser l'amour-propre national, sut prendre une attitude résignée, allant elle-même au-devant des questions, soumettant aux puissances les travaux de délimitation de l'Asie-Mineure, exigeant l'établissement de la navigation sur le Danube, acceptant avec une loyauté quelque peu hautaine mais scrupuleuse les conséquences de la défaite, et réussissant peu à peu, à force d'habileté et de modération, à rendre amer à la Turquie son triomphe éphémère. Le vaincu de Crimée, en faisant bon marché d'un amour-propre futile, réussit à faire

payer en trois ans — que l'on me pardonne l'expression — les pots cassés au vainqueur. Les années qui suivirent la guerre de Crimée furent une succession de triomphes pour la diplomatie russe.

Suède et Norwège

La constitution suédoise accorde aux Diètes une durée de trois ans, comme on sait. La Diète de 1856 s'est terminée en mars 1858. La principale question, celle de la tolérance religieuse proposée par le roi, ayant été repoussée, le régent essaya d'un projet de modification qui fut aussi repoussé. La situation religieuse en Suède était cependant au-dessous de toute critique. Quand on songe que l'intolérance des luthériens déniait le droit de cité aux cultes dissidents ; qu'elle exigeait de tout individu, pour jouir de ses droits civils, un certificat de conduite morale et religieuse, délivré par un pasteur ; que des ordonnances réglaient chez les ouvriers, l'usage des prières du matin et du soir, et que toutes ces ordonnances ont été mises en vigueur ou édictées par une assemblée parlementaire élue au XIXe siècle, on est étonné de voir combien longtemps il faut à la lumière, dont la rapidité de mouvement est si grande en dehors de l'humanité, pour pénétrer l'esprit des hommes. La Diète suédoise s'est séparée sans rien modifier, et cependant cette ques-

tion s'imposait impérieusement à la sollicitude du gouvernement. Malgré les procès les plus iniques, celui du soldat Flich[1], par exemple, le nombre des sectes les plus étranges, Baptistes, Mormons, etc., augmentait dans des proportions inquiétantes. La loi, inexorable surtout aux catholiques, se trouvait impuissante devant les écarts du protestantisme. Aussitôt après la dissolution de la Diète, l'opinion s'éleva contre la noblesse et le clergé qui, en se refusant d'abroger des lois surannées, avait tellement embrouillé les fils du tissu religieux en Suède, que ce pays était menacé en pleine paix d'une conflagration sérieuse. En outre, cette situation détourna la Norwège, dont la constitution diffère de celle de la Suède, d'avancer dans la voie de l'union. Le Storthing norwégien déclina toute proposition unificataire et accentua, cette année, sa tendance à se gouverner lui-même.

Dans la politique extérieure, l'attitude ferme du gouvernement suédois, au moment très critique de la question des duchés, et son intention non dissimulée de s'opposer à l'immixtion de la confédération germanique dans les affaires des

1. Le soldat Flich se refusant d'aller à l'église avec ses camarades encourait la peine de mort comme coupable de désobéissance. Ne sachant comment éluder la loi, on fut obligé de le déclarer fou. On se croirait au XII[e] siècle!

provinces danoises situées en deçà de l'Eider, contribuèrent puissamment au maintien de la paix européenne.

La Suède était l'unique alliée sincère du Danemark, préoccupé, quasi exclusivement, de la question des duchés dont nous avons raconté les péripéties dans le chapitre réservé à la Confédération germanique. La longanimité forcée du Danemark, livré à la turbulence de la race allemande, abandonné par la plupart de ses alliés, dont les mieux disposés exigeaient des concessions dangereuses et contraires à l'esprit du siècle, se serait lassée devant des exigences de moins en moins raisonnables, si le cabinet de Stockholm n'eût averti la Diète de Francfort, que la race scandinave entendait se gouverner elle-même et que, à l'exemple des Allemands, les scandinaves ne répudieraient aucun des devoirs d'une solidarité raisonnée. Nous avons vu qu'à la fin de l'année la Confédération germanique, repoussant les propositions du Hanovre, avait inauguré une politique plus modérée, dont le résultat immédiat fut une nouvelle concession du Danemark, qui, après avoir suspendu par décret royal le fonctionnement de la constitution commune, convoqua pour 1859 les États provinciaux du Holstein. Dans l'intérieur de la monar- Danemark.

chie, le Rysdag ratifia les traités avec divers pays au sujet du péage du Sund, définitivement aboli. Le ministère Hall n'eut pas à lutter contre l'opposition; car les Danois s'abstinrent dès ce moment de toutes rivalités pour lutter contre l'invasion allemande. De nombreuses lois administratives et communales furent présentées par le cabinet et votées; et, en se séparant, le parlement laissa le pouvoir consolidé, en présence des élections du renouvellement partiel, dont le résultat fut ministériel. Pour résumer l'histoire de la race scandinave, qui s'efforce de réaliser un progrès social, il nous paraît utile d'observer que le véritable progrès eût été une réforme constitutionnelle. Le Danemark, sous le coup de la perpétuelle menace de l'Allemagne, devait songer à modifier complètement son organisation défectueuse. Quant à la Suède, son malheureux système de représentation, embryon d'un parlementarisme bizarre, était compliqué par l'institution monstrueuse d'une Église d'État.

ollande. Il y eut, cette année, en Hollande, un peu d'agitation parlementaire causée uniquement par des préoccupations d'administration intérieure. Le code Napoléon, accepté par flatterie à l'apogée de la fortune du conquérant, par la plupart des nations européennes, est, il faut le reconnaître,

un monument judiciaire des plus illogique. La chute de Napoléon en montra les lacunes, et il a été partout reconnu impraticable. En France même, où l'orgueil national s'oppose au rejet d'une compilation de lois mal adaptées aux besoins sociaux, on essaie d'en corriger les défauts, sans cependant consentir à le modifier en totalité. Mais la France, inspiratrice du code, en souffre les défectuosités par amour-propre. Les autres nations, délivrées du joug napoléonien, ont rejeté une législation informe, acceptée par flagornerie. La Hollande était dans ce cas; ses destinées, intimement liées à celles de la France pendant la période napoléonienne, avaient créé de nombreuses affinités d'intérêt et formé des usages légaux dont l'application était devenue, au moment de la séparation, un embarras. Une transformation s'imposait, et c'est sur cette question que succomba le cabinet Van der Brugghen, remplacé au commencement de l'année par M. Bochussen, qui proposa aux Chambres un code civil et commercial dans le sens d'une modification des institutions napoléoniennes. Le projet du gouvernement fut approuvé, et les derniers vestiges de la domination française disparurent.

Le 4 novembre, l'héritier présomptif, le prince Guillaume d'Orange, ayant atteint dix-huit ans,

fut déclaré majeur. Quoique ce prince n'appartienne pas à l'histoire, je lui consacrerai ici quelques lignes. L'historien pendant ces lignes cédera le pas à l'homme. C'est un dernier hommage que je désire rendre à la mémoire d'un prince qui fut mon ami intime et dont l'étrange destinée, n'ayant peut-être pas d'exemple dans l'histoire, témoigne du triomphe des idées révolutionnaires.

Guillaume d'Orange, mort à Paris en 1878, a été diversement jugé, mais la plupart des jugements rendus contre lui sont d'une sévérité injuste, à mon sens. Ce prince était un résigné au nouvel ordre des choses. Cette résignation était compliquée chez lui d'une probité immaculée, très respectable chez un particulier, mais, je ne fais aucune difficulté de l'avouer, déplacée chez un prince. Il joignait à cette probité beaucoup d'indépendance de caractère, et un désir immodéré de jouissances. Sa naissance royale et les adulations des courtisans lui avaient fait croire, à tort sans doute, que, né parmi les élus de ce monde, il avait le droit de jouir des biens de la terre. Il ne savait pas s'ennuyer et ne voulait pas l'apprendre.

— A quoi bon? disait-il! je ne régnerai pas!

Ces mots qui furent une prophétie et qu'il prononça souvent, étonnaient dans sa bouche. Exilé

volontaire, il habitait Paris. On se demandait avec stupeur pourquoi ce prince intelligent, robuste et décoratif, auquel il eût été si facile de jouir des plaisirs de Paris sans se compromettre, en venant de la Haye toutes les semaines, coudoyait sur les boulevards les déclassés du monde entier? C'était par probité. Il ne voulait pas être roi. Par probité aussi il n'avait jamais consenti à se marier. Quand les premiers partis du monde — les filles de la reine d'Angleterre, de l'empereur de Russie — s'offraient à lui : « je serais un mauvais mari et un mauvais roi! disait-il. Se rendre à La Haye, pour lui, c'était « aller au bagne ». Si on lui parlait de mariage : « Ne m'insultez pas! Épouser la fille du tsar, c'est être son valet; épouser la première venue, je ne le puis. Qu'on me laisse m'amuser! Je sais ce que je fais! et je vous assure que je comprends mieux la vie que vous. »

Souvent il me plaisantait sur ma situation « de magnat, » comme il m'appelait, seul peut-être de mes amis, car, à ce moment, je n'avais rien du magnat que ma naissance, étant obligé de travailler pour vivre. « Vous êtes tous des petits rois en Pologne, car tous vous croyez pouvoir le devenir. »

Et il me répétait, avec un sourire triste que je n'oublierai jamais ;

— Quand tu seras roi de Pologne et que je serai errant, tu me feras donner par ton parlement une liste civile.

La première fois que l'héritier présomptif d'une couronne européenne garantie par les traités me dit cette énormité, à moi qui ne puis nourrir la plus minuscule prétention au trône de Pologne, je répondis en riant :

— Soit ! entendu. Le premier qui sera roi fera un sort à l'autre.

— Si éloigné que tu sois d'un trône, je te l'assure, tu en es plus rapproché que moi !

Et il ajouta :

— Dans ce siècle, tout est possible. Tu peux, au même titre que le premier venu, ceindre ton front d'une couronne. Et si on te l'offrait, je te connais... tu accepteras. Qu'est-ce que cela peut te faire d'être un triste roi? Tu te prélasseras sur un trône et cela te suffira. Moi ! je ne veux pas régner.

Un autre jour, il me dit :

— Quoi que je fasse, à la mort de mon père, la Hollande m'appellera. Ces braves gens sont à la fois attachés à leurs institutions et à la maison d'Orange qui les leur a données. Je suis le descendant du Taciturne ; on viendra me chercher n'importe où je serai, comme on a fait pour mon père et mon grand-père... Moi, je n'irai pas.

J'aime les Hollandais et je ne veux pas leur infliger ma personne, qui s'ennuiera sur un trône et leur causera des embarras.

— Eh! lui répondis-je, vos paroles sont un argument contre vous-même! Vous ferez comme votre père. Quand on viendra vous chercher, vous irez. Un trône n'est jamais à dédaigner.

— Je ne sais pas ce que je ferai! Mais tu verras, je ne régnerai pas. Voyons, avoue-le, suis-je bâti pour faire un roi? Me vois-tu roi?

Hélas! à ce moment c'était vrai. Ce grand jeune homme blond et chauve, qu'on rencontrait dans tous les mauvais lieux de Paris, entouré de femmes de mauvaise vie, se livrant aux appréciations peu indulgentes des passants, chaque soir, sur la terrasse de Bignon, la face enluminée, un lorgnon dans l'œil, étendu sur deux chaises en plein boulevard, sali par le contact d'hommes véreux, n'avait rien de royal. Cette attitude déplorable était le résultat d'un mélancolique mais profond raisonnement. Se sentant incapable de lutter, et prévoyant que son règne serait une longue lutte contre les hommes et les événements, dans son égoïsme mitigé par l'honnêteté, il prit de la royauté ce qui lui semblait seul bon à prendre sans nuire à ses semblables, le plaisir. Et le dernier prince d'Orange mourut

à Paris, tué par le plaisir, au sortir d'un bal masqué, sans avoir, chose triste à dire, fait le moindre usage de sa situation en Europe. L'héritier présomptif de Hollande fut une des victimes de la Révolution. Quant à moi, je suis persuadé que si Dieu avait protégé la vie du prince Guillaume, ce n'eût pas été un mauvais roi.

La session des Chambres s'ouvrit en mai. Un projet de loi, relatif à l'émancipation des esclaves dans les colonies, fut présenté par le roi et accepté : l'esclavage devait cesser de droit le 1er janvier 1860.

Belgique. Le roi Léopold, adoré des Belges, était universellement respecté en Europe. Si le ministère Rogier a été obligé, par les événements, à modifier le code pénal et à appliquer la loi sur les offenses aux souverains étrangers, pour complaire à un voisin rendu susceptible par l'attentat du 14 janvier, et si ces mesures lui valurent le blâme de quelques-uns, son système de défense organisé avec fermeté et prévoyance força l'opposition à une réserve prudente. D'ailleurs, ce système de défense n'a pas modifié les rapports amicaux qui régnaient entre la Belgique et ses voisins, et le roi, pour bien fixer l'opinion à ce sujet, se rendit en Angleterre et à Biarritz. L'accueil chaleureux qu'il reçut rassura les timides qui

voyaient déjà, dans les fortifications d'Anvers, une source d'inquiétudes, leurs aspirations ultra-pacifiques ne voulant faire reposer l'existence de la Belgique que sur la foi des traités.

Grande-Bretag

L'attentat du 14 janvier faillit rompre l'alliance franco-anglaise. Quand les souverains apprirent ce qui s'était passé à Paris, ils se considérèrent comme solidaires de Napoléon III, car l'assassinat politique, érigé en maxime, pouvait les atteindre tous. Des télégrammes de félicitations affluèrent de tous les coins de l'Europe, et quelques monarques crurent opportun d'affirmer leur indignation par l'envoi spécial à Paris de membres de leur famille. La reine d'Angleterre fut une des premières à féliciter Napoléon III d'avoir échappé au danger; mais, si le cri d'indignation poussé sur le continent eut un large écho de l'autre coté de la Manche, il n'en restait pas moins acquis que le coup avait été préparé en Angleterre, que le comité révolutionnaire à la tête duquel se trouvaient Mazzini et Ledru-Rollin avait aidé Pianori dans ses préparatifs, et qu'Orsini et Pierri avaient pris leurs instructions à Londres. La Belgique, la Suisse et la Sardaigne avaient leur parcelle de responsabilité dans l'attentat, et le cabinet des Tuileries leur adressa des représentations qui, il faut en convenir, changeaient de ton selon le

degré de puissance des gouvernements interpellés. La forme employée à l'égard de l'Angleterre était des plus courtoises, bien entendu. Walewsky protestait de son respect pour les institutions anglaises, tout en invitant l'ambassadeur français à pressentir le ministère sur l'opportunité des mesures à prendre pour éviter à l'avenir de pareilles complications. L'hospitalité très large accordée aux exilés politiques n'était-elle pas excessive ? L'assassinat érigé en doctrine, prêché ouvertement, ne constituait-il pas un danger permanent pour les monarques voisins ? Les lois anglaises pouvaient-elles, par exemple, atteindre le réfugié français Simon Bernard, gravement compromis dans l'attentat? Lord Palmerston accueillit ces ouvertures avec une bienveillance empressée. Il avertit néanmoins Persigny qu'il ne répondrait à la communication française qu'après avoir, au préalable, consulté les principaux jurisconsultes de la couronne. Le conseil juridique fouilla la volumineuse bibliothèque exclusivement réservée au recueil des codes anglais et déclara que la loi était muette à ce sujet, en ce qui concerne les étrangers, et que dans la plus stricte application du paragraphe de la paix et sécurité publiques (prenant en considération l'alliance des deux pays) on ne pourrait obtenir

qu'un châtiment correctionnel. Par conséquent, Palmerston avertit verbalement Persigny que, pour prouver sa bonne volonté, il proposerait un bill de réforme du code pénal au Parlement, et qu'en attendant, il ferait arrêter Bernard et le déférerait au jury. Cette solution provisoire fut jugée satisfaisante. Persigny attendit le résultat du vote des Chambres, persuadé, en présence des allures conciliantes du cabinet et de la sympathie de la presse anglaise, que le bill réformateur serait voté. Mais il se présenta ici un de ces cas compliqués de parlementarisme anglais qu'il est très difficile à un étranger de saisir. L'opposition radicale et les torys crurent y trouver une occasion de faire tomber, sans danger pour les intérêts du royaume, le ministère whig. Quand Palmerston lut son projet de bill, les torys et les radicaux s'entendirent pour le repousser sans mécontenter la France. Le ministre, on s'en souvient, s'était contenté de répondre officieusement, dans un sens conciliant, à la note française. L'opposition lui en fit un crime. Après avoir couvert de louanges le gouvernement français, les adversaires de Palmerston prétendirent qu'il était facile de découvrir parmi les lois anglaises un moyen de châtier les fauteurs de complots contre les

souverains étrangers ; qu'il y avait déjà eu des exemples d'une action du gouvernement dans ce sens ; que, par conséquent, Palmerston avait eu tort de ne pas répondre à la note française ; mais que, d'autre part, une transformation de la législation anglaise, après une hésitation qui avait semblé assez longue à la France pour motiver des articles, d'un sens presque menaçant, dans le *Moniteur officiel*, était attentatoire à l'honneur national.

Walewsky, voulant sauver le cabinet, s'empressa d'envoyer une note explicative de l'article du *Moniteur* dont l'aigreur indiscutable fut taxée d'inadvertance. L'opposition tint bon. Un député radical, M. Gibson, porte-voix de la coalition, proposa un amendement où il se bornait, sans attaquer en aucune façon le bill présenté à la suite de la communication française, de blâmer le ministère de ne pas avoir répondu immédiatement et favorablement à la dépêche de Walewsky. C'était circonscrire le vote dans un sens purement ministériel et sans aucun préjudice à l'alliance française. L'amendement de Gibson fut adopté, et le cabinet whig, n'ayant plus la ressource de la dissolution dont il venait d'user récemment à propos des affaires indiennes, se retira aussitôt devant la majorité qui venait de se dresser

contre lui. La reine chargea lord Derby de former un ministère tory. Cette fois, les conservateurs étaient prêts et le cabinet constitué le lendemain : lord Derby, M. Disraëli, marquis de Salisbury, lord Malmesbury, M. Walpole, lord Stanley, lord Ellenborough, le général Peel. Ce cabinet se trouva dans une situation difficile. Les torys s'enorgueillissaient d'être les auteurs de l'alliance française, conclue effectivement pendant leur passage au pouvoir. Un des principaux membres du Gouvernement, lord Malmesbury, était, en outre, l'ami personnel de Napoléon III. L'opinion publique était difficile à satisfaire : tout en désirant l'alliance française, l'orgueil anglais s'opposait à la modification de sa constitution. Le faux-fuyant de la coalition avait été généralement approuvé. En reprenant en seconde lecture le bill de Palmerston qui n'avait pas été atteint par le vote de l'amendement Gibson, le ministère savait qu'il se créerait des complications. Il fallait louvoyer et surtout obtenir de la modération du comte Walewsky, un concours efficace. Les vues de Napoléon III exigeaient impérieusement à cette époque la continuation de l'alliance anglaise et il se prêta volontiers à une combinaison qui, tout en trompant le public sur la situation

réelle de l'affaire, permettait aux deux gouvernements intéressés d'éviter une rupture inévitable. C'est dans de pareilles circonstances qu'on peut juger combien est pernicieuse une trop grande liberté de la presse. Le droit de juger et de discuter des questions qu'ils ne comprennent pas, accordé à des gens de médiocre valeur et d'une instruction nulle, est parfois plein de périls. Si, à ce moment, la presse eût été libre de se mêler de tout, comme elle l'est à l'heure où nous écrivons, l'alliance anglo-française eût été à jamais rompue. Mais cette affaire se passa dans le silence du cabinet ; la complicité des deux chancelleries aidant, tout se termina pour le mieux et le public n'y vit que du feu.

L'empereur envoya à Londres le maréchal Pélissier, reçu avec des honneurs extraordinaires ; le gouvernement anglais, aidé par l'esprit public, témoigna, par des démonstrations de courtoisie exceptionnelle à l'adresse du héros de Crimée, de son désir de complaire à la France. Simon Bernard fut renvoyé devant le jury comme coupable de félonie, mais on avertit sous main l'ambassadeur français de ne pas trop préjuger du résultat. En effet, Bernard fut acquitté. Alors, on le retint pour être jugé comme com-

plice d'assassinat. On fouillait la compilation du code et on faisait des ovations à Pélissier, mais aucune satisfaction sérieuse n'était donnée à l'ambassadeur qui réclamait, mais avec beaucoup de ménagement, obéissant aux instructions reçues. Le gouvernement anglais n'était pas avare de phrases. Le gouvernement français, au contraire, laissait crier contre l'Angleterre, ne sévissait pas contre l'adresse des « colonels[1] », mais acceptait les déceptions avec un front serein, chaque fois qu'il se heurtait à la législation anglaise. Ainsi, le cabinet des Tuileries avait exigé de la Sardaigne l'extradition d'un Anglais, nommé Hodges, compromis dans l'attentat du 14 janvier. Aux termes du traité d'extradition entre la France et la Sardaigne, les sujets étrangers ne pouvaient être livrés qu'avec le consentement de leurs gouvernements respectifs. La Sardaigne ayant demandé l'agrément de l'Angleterre, Malmesbury répondit qu'après examen des pièces il ne se trouvait pas suffisamment convaincu de la culpabilité de Hodges pour autoriser l'extradition. Cet échec qui coïncida avec la nomination de Pélissier, ne lassa pas la

1. Une adresse très hostile aux Anglais, envoyée aux Tuileries, avec de nombreuses signatures, parmi lesquelles il y avait des officiers supérieurs.

patience de Napoléon. On rendit la liberté à Bernard, puis les whigs, qui ne voulaient pas être soupçonnés de tiédeur pour l'alliance française, ayant reparlé du bill de lord Palmerston, le ministère tory fit la sourde oreille et laissa arriver les vacances sans en demander la seconde lecture. La France n'obtint donc aucune satisfaction réelle, et la dépêche de Walewsky peut être classée parmi les fours diplomatiques. Mais la presse anglaise chantait à qui mieux mieux la grandeur de la France; les habitants de Londres traînaient Pélissier de banquet en banquet et la reine consentit à rendre visite à Napoléon III. Toute cette comédie était destinée à masquer l'échec de la diplomatie française; on dorait largement la pilule administrée à Napoléon, qui l'avala sans sourciller. D'ailleurs, la Belgique, la Suisse et la Sardaigne avaient obtempéré à des communications faites dans le sens de la note anglaise, mais avec moins de retenue. Transformer la législation anglaise, c'eût été un trop grand triomphe et Napoléon III se résigna à une défaite dont son adversaire ne songeait pas à tirer gloire et qu'il consentait au contraire à dissimuler de son mieux. Quoique la suite des événements prouva que la composition du cabinet tory n'était pas à la hauteur de celle du mi-

nistère Palmerston, lord Derby, dans cette circonstance, sut admirablement résoudre une question des plus épineuses.

Avant sa défaite, Palmerston avait annoncé aux Chambres que les affaires de l'Inde paraissant terminées, il demanderait des récompenses pour les soldats auxquels la métropole devait la conservation, maintenant probable, de sa riche colonie. Des remerciements furent votés à l'armée, et le général Hovelack, le héros de Lucknow, dont on ignorait la mort, fut élevé au rang de baronnet. Ensuite, la Chambre fut saisie de l'opportunité de transformer l'administration des Indes. Le bill que Palmerston, au moment de sa chute, se proposait de présenter, transférait purement et simplement au gouvernement de la métropole l'autorité exercée par la Compagnie. Depuis que le monopole avait été enlevé à la Compagnie, cette dernière n'était, en réalité, qu'une fiction sans fonctionnement réel, formant un État dans l'État. C'est ainsi que la reine nommait un gouverneur général des Indes, mais la cour des directeurs avait le droit de le révoquer; les directeurs nommaient aussi les titulaires aux fonctions de l'administration civile et de la magistrature, distribuaient des grades dans l'armée, etc. Dans le sein du cabinet, les

opinions étaient partagées. Lord Derby était opposé à la transformation. Conservateur convaincu, il appréhendait de modifier les mœurs anglaises par cette annexion de deux cents millions d'hommes, aux vingt-cinq millions d'Anglais de la métropole. — « Nous deviendrons Hindous, avait-il coutume de dire, et c'est ce que je ne veux pas. » Un des principaux membres du cabinet, lord Ellenborough, ex-gouverneur général des Indes, destitué par la cour des directeurs, était décidé, dans un esprit de vengeance contre la Compagnie, de briser une institution dont il avait eu à se plaindre. Comme il avait pour lui l'opinion en Angleterre et un précédent, — la proposition du bill Palmerston, — son avis prévalut dans le conseil des ministres. Le cabinet tory consentit à présenter aux Chambres un bill des Indes, mais modifié et ne ressemblant en rien à celui de Palmerston. Ellenborough fut chargé de la rédaction. Sacrifiant ses rancunes à la discipline du parti, il présenta un projet de loi qui, tout en modifiant le gouvernement des Indes, n'avait pas la portée décisive du projet whig. Il substituait à la cour des directeurs un conseil de dix-huit membres, renouvelé par tiers tous les deux ans; neuf nommés par la couronne, quatre par les actionnaires de la Compagnie

(qui n'étaient au fond que des rentiers de l'État à 10 0/0) et cinq par les électeurs des cinq principales villes du Royaume-Uni qui avaient le plus de relations commerciales avec l'Inde (Londres, Glasgow, Belfast, Liverpool, Manchester). Le ministre devait prendre l'avis de ce conseil. C'était un petit Parlement, établi à Londres, en dehors du grand Parlement, et destiné spécialement aux Indes. Il serait trop long de suivre la discussion à ce sujet. Qu'il nous suffise de dire que ce bill, après avoir subi diverses fortunes, après avoir failli provoquer à plusieurs reprises une crise ministérielle, fut voté avec des modifications, prises tantôt dans le bill whig, tantôt imposées par l'opinion publique. En fait, on condensa diverses résolutions présentées par les partis, et on bâtit une loi qui, tout en laissant dans l'ombre nombre de questions importantes, mit fin à la domination dans l'Inde de la Compagnie. La cour des directeurs, abolie, fut remplacée par un conseil d'administration dont les membres étaient nommés moitié par la couronne et moitié (seulement pour la première fois) par les anciens directeurs. Dans la suite, le conseil et les ministres avaient à pourvoir alternativement aux vacances qui se présenteraient. Le conseil était exclusivement consultatif. Le ministre pouvait,

sous sa responsabilité, passer outre à un avis contraire. La nomination du gouverneur général, — qui reçut le titre de vice-roi, — des gouverneurs de province et de toutes les fonctions politiques lui était réservée. Néanmoins, chaque membre du conseil gardait le droit de nommer des titulaires aux fonctions vacantes qui n'avaient pas de caractère politique évident. C'était, comme on le voit, les deux bills whig et tory combinés. Palmerston, en présentant son projet, à la fin 1857, avait émis l'avis que la discussion immédiate était inopportune, qu'il fallait attendre la fin de la guerre et consolider la suprématie anglaise avant d'entreprendre une transformation administrative. En juillet 1858, la révolte était sinon comprimée, du moins vaincue. Il était à prévoir que l'ordre régnerait dans un bref délai. La mesure prise par le parlement était réclamée par tous les partis, et la discussion qui s'égara souvent aux personnalités, qui coûta son portefeuille à lord Ellenborough, qui mit en présence de l'opinion les actes tantôt arbitraires, tantôt insuffisants de lord Canning, gouverneur général des Indes, ayant abouti au vote de ce bill, consolida le cabinet tory, auquel on sut gré d'avoir, peut-être contrairement à ses principes fondamentaux, donné satisfaction au pays. La réponse faite par

lord Malmesbury aux missionnaires, qui, impatients de continuer leurs exploits, n'attendirent pas l'entière pacification pour demander au gouvernement s'il était disposé à les aider dans la christianisation de l'Inde, prouva que les torys, en présence de la leçon terrible que venait de recevoir l'Angleterre, consentaient à abandonner leur politique intolérante, et fit excellente impression sur l'opinion. Dans sa réponse, Malmesbury affirma hautement la neutralité religieuse du gouvernement. En septembre, la cour des directeurs, après avoir élu les membres du conseil destinés à les remplacer, fut dissoute, et la nouvelle administration des Indes entra en fonctions. Si la révolte n'était pas complètement domptée, le royaume d'Oude était reconquis, et la plupart des provinces de Bengale pacifiées.

Le cabinet procéda à la distribution des récompenses aux pacificateurs. Il présenta au parlement deux projets de loi: l'élévation de sir Collin Campbell à la pairie au titre de Clyde de Clydesdale; la nomination de sir John Lawrence baronnet du royaume uni (sir John avait été élu par les directeurs membre du conseil de l'Inde), et demanda des dotations considérables pour nombre d'officiers. Le parlement vota joyeuse-

ment ces récompenses; on avait été trop près de perdre cette magnifique colonie pour marchander la gratitude à ceux qui l'avaient conservée. Les dépêches apportées par le dernier courrier de l'Inde annonçaient en effet que les cipayes, défaits dans toutes les rencontres, s'étaient soumis et que la reprise de Lucknow et de Cawnpore avait réduit Nana-Sahib à une guerre de partisans. On n'avait plus que des nouvelles très indirectes de l'homme qui avait fait, pendant un an, trembler l'Angleterre. La guerre pouvait être considérée comme terminée.

Voulant profiter de l'abolition de la Compagnie des Indes, pour mettre en cause une autre société à privilège, la Compagnie de la baie d'Hudson, les radicaux, par l'organe d'un des leurs, M. Roebuck, interpellèrent le cabinet en lui demandant s'il comptait dénoncer, à son expiration, son traité avec cette Compagnie qu'on accusait de mercantilisme et d'incapacité. Cette fois, le gouvernement répondit que la Compagnie de la baie d'Hudson ne ressemblait en rien à celle des Indes; qu'elle avait jusqu'à présent su gouverner les sauvages et que l'existence, dans les vastes solitudes des Montagnes Rocheuses, d'une autorité capable de maintenir l'ordre, était utile et nécessaire. La métropole n'avait aucun



intérêt à s'occuper exclusivement de ces terrains sur la valeur intrinsèque desquels M. Roebuck s'illusionnait étrangement; néanmoins il comptait, en 1859, reprendre l'île de Vancouver et mettre fin, dans cette île, à la domination de la Compagnie, mais que, sur le continent, cette même Compagnie était un auxiliaire trop utile pour s'en priver, que, d'ailleurs, elle proposait de rétrocéder les terrains concédés contre une indemnité raisonnable, et si le parti radical voulait faire l'expertise... M. Roebuck retira sa motion.

Le cabinet tory eut encore à son actif la solution d'une question depuis longtemps en litige : l'émancipation politique des israélites, survenue à la prestation de serment du baron de Rothschild, qui avait refusé de se déclarer chrétien, ainsi que l'exigeait la loi. La Chambre des communes avait pour la troisième fois voté l'abolition des mots « sur la vraie foi de chrétien » pour permettre de siéger au parlement au baron de Rothschild, qui attendait depuis si longtemps à la porte, mais les lords ne se décourageaient pas dans leur opposition. La Chambre des communes, se trouvant ainsi en conflit avec la haute Chambre, déclara qu'une commission serait chargée de conférer avec les lords, et qu'au cas où on ne s'en-

tendrait pas, la Chambre des communes admettrait Rothschild par voie de résolution. Le cabinet tory comprit qu'il y avait là une source de troubles, que l'heure des concessions était sonnée, et fit présenter par un de ses amis officieux, lord Lucan, un projet de loi qui, sans rien changer à la formule du serment, autoriserait la Chambre des communes à permettre, par une résolution spéciale, à tout député heterodoxe de ne pas prononcer le mot « *chrétien* ». De cette façon, l'admission par voie de résolution, au lieu d'être une mesure révolutionnaire, devenait un acte parfaitement légal. D'autre part, la Chambre des lords, en adoptant cette mesure, exclusivement pour la Chambre basse, ne modifiait pas sa propre organisation et restait, comme autrefois, inexorablement fermée aux israélites. Derby se rangea à l'opinion de lord Lucan, et, à l'étonnement de toute l'Angleterre, cette loi libérale, que le ministère whig n'avait pas pu obtenir, fut promulguée par l'initiative d'un ministère tory. Rothschild prêta serment, et, pour la première fois dans l'histoire du parlementarisme anglais, un député israélite prit place sur les bancs de Westminster. Cette question sémitique fut, à cette époque, un des principaux arguments des progressistes. La persécution dérivant

de l'intolérance, et par conséquent de la tyrannie, devait être combattue par les révolutionnaires; et ce fut un des mille moyens employés pour affaiblir la force de résistance du parti opposé. Pendant la durée de la persécution injuste et malhabile que le christianisme monarchique employa, pour éteindre l'esprit révolutionnaire et mercantile des hébreux, ceux-ci s'étaient formés en tribu afin de mieux se défendre. Rien de plus juste, et le moment des réformes venu, il fallait en effet donner aux juifs des droits égaux à ceux des autres citoyens, mais à la condition tacite et résultant de l'esprit de la réforme même, que la séparation politique et sociale n'existerait plus à l'avenir, la formation en tribu n'ayant plus sa raison d'être. Séparés par les lois du reste de la population, les juifs avaient le droit de se masser et de s'entr'aider. La ligne de démarcation effacée, pourquoi continuer bénévolement à vivre à l'écart ? Or, nous regrettons de le dire, les juifs, qui réussirent peu à peu à obtenir droit de cité dans la plupart des nations civilisées de l'Europe, n'en continuent pas moins à former tribu ! Ceci est un abus et un danger. A notre époque de nivellement social, la loi ne saurait admettre aucune partie dissidente. En accordant sa protection à tous les citoyens, auxquels elle recon-

naît pleine liberté de conscience, elle peut la refuser à ceux qui persévèrent, sans prétexte plausible, dans la formation de catégories hétérogènes troublantes pour une État bien organisé. Nous croyons que ceux des juifs qui, après avoir obtenu leur émancipation, ne se sont pas franchement ralliés à la société qui les a émancipés, et qui s'obstinent à des agissements, excusables seulement aux époques de persécution, ne méritent pas leur affranchissement. Voici près de deux générations que la France et l'Angleterre ont assimilé les israélites à leurs nationaux. Il ne peut donc exister de tribu israélite ni en France ni en Angleterre. Les tribus existantes présentent, pour la morale publique, un danger dans l'avenir, et je ne serais pas étonné que l'ère des persécutions ne recommençât pour elles, et cette fois non sans quelque raison. Pourquoi absorber exclusivement, par des manœuvres faciles à exécuter à une association, les ressources matérielles d'un pays, au profit d'une seule race, si cette race n'a plus à songer à la défense? Ce travail, car l'accaparement à l'aide d'une association est un travail pénible, doit avoir un but contraire à l'intérêt de la majorité : désir de prépondérance, préoccupation de lutte, etc., toutes choses nuisibles à une société qui ne doit pas admettre dans son

sein des groupes fonctionnant en dehors de l'intérêt général. J'aurai à revenir à plusieurs reprises sur cette question sémitique qui est un nuage à l'horizon de l'Europe. Aujourd'hui je me résume en disant que ceux des juifs qui continuent à vivre en tribu, prouvent qu'ils n'ont pas franchement accepté la fusion. Je blâmais un jour, en causant avec un israélite d'une haute intelligence, cette tendance des juifs français.

— Vous-même ! me répondit-il, n'aimez-vous pas à vous trouver avec des compatriotes ?

Compatriote ! tout est là. Le juif émancipé n'est ni Français, ni Anglais, ni Allemand : il reste Hébreu, c'est-à-dire étranger au pays qui l'accueille. Est-ce juste, surtout quand on considère que la loi lui accorde les privilèges refusés aux étrangers ? Un Allemand ne peut siéger au Parlement anglais ou français ! Pourquoi un juif y siégerait-il ?

La session de 1858 se termina sans incident, et le cabinet tory put compter sur quelques mois de tranquillité, indispensables à un ministère de coalition qui, par son essence même, n'avait de majorité ni dans le pays ni à la Chambre basse. Pour se maintenir au pouvoir, les torys bénéficièrent d'un concours de circonstances favorables. A l'extérieur, les questions

soulevées par Palmerston et conduites avec habileté par les diplomates whigs se dénouèrent d'elles-mêmes. La conférence de Paris terminait ses travaux, et l'Angleterre, récompensée de son adhésion aux vues de Napoléon III, voyait échouer l'union indissoluble de la Moldavie et de la Valachie. Les institutions nouvelles permettaient, il est vrai, de tenter en pratique ce qu'on refusait théoriquement. Le nom de Roumanie était remplacé par celui de Principautés-Unies et l'élection d'un même hospodar était autorisée dans les deux principautés. Mais cet arrangement ne préjudiciait directement qu'aux intérêts de la Turquie et de l'Autriche, et l'Angleterre eût été difficile si elle ne s'était pas contentée du résultat de son intervention. La tournure que prirent les événements de l'Inde, la conclusion d'un traité avec la Chine signé à la fin de l'année, enfin l'affaire la plus importante, la réconciliation avec la France, étaient des faits de nature à consolider le ministère.

A l'intérieur, la situation était tout aussi satisfaisante; le mariage de la princesse Victoria avec le prince Frédéric de Prusse eut lieu au bruit des acclamations. La crise commerciale si intense en 1857, au moment où on ne savait pas ce que deviendrait la grande colonie anglaise,



s'était résolue par une recrudescence des affaires, et les menées socialistes, auxquelles la largeur de la constitution donne un libre champ pour se développer, échouèrent faute d'écho. M. Bright, député radical des Communes et orateur de grand talent, avait profité des vacances pour organiser des meetings. Il demandait des réformes électorales et administratives complètes : point de lords, point d'évêques. On l'écoutait avec curiosité en admirant son éloquence, mais les listes d'adhésion qu'il faisait, après chacun de ses discours, circuler parmi son nombreux auditoire, lui revenaient généralement vierges de signatures. Les masses, tout en écoutant avec complaisance un développement artistement élaboré d'idées révolutionnaires, se contentaient d'une approbation platonique.

A l'aspect de cet horizon sans nuages, le cabinet songea à se renforcer en recrutant des hommes jouissant d'une certaine réputation dans les diverses branches de l'activité nationale. C'est ainsi qu'un portefeuille fut proposé à sir Édouard Bulwer Lytton, le romancier illustre, et que M. Gladstone accepta la mission de commissaire dans les îles Ioniennes où il s'était produit un mouvement séparatiste. Gladstone avait été choisi par le cabinet en raison de ses sentiments

philhellènes, l'agitation ayant pour objet le désir des populations d'être annexées à la couronne de Grèce. L'accueil fait à Gladstone à Corfou et à Zante ne rendit pas sa mission plus facile. Ses opinions étant connues, les Ioniens feignirent de le séparer du gouvernement. L'indiscrétion d'un employé subalterne qui, sans comprendre le sens d'une dépêche, annonça à quelques amis que Gladstone était envoyé pour contrôler et au besoin blâmer les actes du gouverneur des îles, sir John Young, provoqua un enthousiasme intempestif. Une pétition ayant pour objet le retour à la couronne de Grèce fut couverte de signatures et présentée à Gladstone à son arrivée. Le commissaire général refusa de la recevoir et avertit les Ioniens que le fait d'avoir accepté une mission du gouvernement le forçait à une obéissance passive pendant la durée de cette mission, et que le projet d'union avec la Grèce était un rêve. Ce mot de « rêve », reproché dans une circonstance analogue à l'empereur Alexandre II, froissa les Grecs comme il avait froissé les Polonais. Tout en reconnaissant que Gladstone ne pouvait les approuver entièrement, ils n'abandonnèrent pas leurs espérances et le prièrent de travailler, dans la mesure du possible, à l'amélioration de leur état politique. Gladstone

abonda dans leur sens; ses sentiments philhellènes lui faisaient un devoir de rechercher avec eux un moyen d'amélioration de l'état des choses, mais cette amélioration ne devait se produire que par une entente cordiale avec le gouvernement protecteur. Quant à l'abolition du protectorat, il ne pouvait en être question. Gladstone quitta ensuite les îles Ioniennes pour se rendre à Athènes.

A la fin de l'année, les divers problèmes qui avaient agité l'opinion étaient résolus, et l'approche de la session de 1859 inquiétait médiocrement le ministère, qui espérait rallier à lui la plupart des esprits modérés.

Le grand succès de la politique anglaise fut le traité chinois dû à l'initiative de lord Elgin. Après la prise de Canton par une poignée d'Européens, on se souvient sans doute que le mandarin Yeh, caché dans une retraite jugée inaccessible, leur envoya en parlementaire un général tartare. Elgin, d'accord avec le commandant français, jugea qu'un coup de main audacieux donnerait un meilleur résultat que des pourparlers avec un adversaire dont la duplicité était proverbiale. Le 2 janvier 1858, pendant que Yeh et le général tartare attendaient le résultat de leurs Asie.

propositions, trois colonnes anglo-françaises sortirent brusquement de leurs retranchements et se répandirent dans la ville. Le mouvement avait été si inattendu, qu'à l'abri de l'immense stupeur des habitants, les alliés purent s'emparer du palais du gouverneur de Canton, découvrir la retraite du vice-roi des deux Kwang, et faire prisonniers le vice-roi, le gouverneur et le général tartare. Cet acte, qui rappelle les tentatives les plus téméraires des Cortez et des Pizarre, aurait dû avoir un Prescott pour historien. La campagne de Chine est remplie d'exploits propres à l'époque la plus brillante de la chevalerie, et fourmille de faits qui paraissent inexplicables. On aura beau dire qu'à ce moment le Fils du Ciel, en lutte avec les Taïpings, ne pouvait user de toutes ses ressources, il n'en est pas moins extraordinaire de voir une poignée d'hommes, jetés au milieu d'une population de plus d'un million d'âmes, défendue par une armée de cent mille combattants, se substituer à un gouvernement établi depuis des siècles.

Les ambassadeurs attendaient à bord des frégates amirales le résultat des opérations militaires. Le mandarin Yeh fut envoyé à Calcutta, le général tartare resta à bord. Le troisième prisonnier était le gouverneur de Canton, Pih-Kwéi, personnage

considérable dans la hiérarchie du Céleste Empire, et venant directement après Yeh.

Les Européens, maîtres de Canton, étaient embarrassés de leur victoire. Quoique renforcés par quelques troupes anglaises envoyées de Calcutta et par un régiment français, ils n'étaient pas en nombre suffisant pour traverser l'empire et demander des explications à la cour de Pékin (car telles étaient les instructions des ambassadeurs). Le gouvernement chinois avait feint, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, d'ignorer les événements de Canton; les transactions commerciales entre Chinois et Européens continuaient librement comme par le passé, et les autorités des provinces du Nord s'évertuaient à persuader aux alliés que la conduite du vice-roi des deux Kwang n'engageait en rien la responsabilité du pouvoir central. Cette théorie ne fut pas admise par les puissances, résolues à obtenir du cabinet de Pékin des garanties pour l'avenir. Les représentants de la Russie et des États-Unis (l'amiral Poutiatine et M. Reed), qui s'étaient tenus à l'écart de toute manifestation militaire, déclarèrent à lord Elgin et au baron Gros que, si les deux ambassadeurs voulaient demander, par voie diplomatique *et avec toute l'insistance possible,* des explications

catégoriques au gouvernement chinois, ils étaient prêts à les appuyer de leur présence, conservant cependant l'espoir que les démonstrations navales suffiraient et que l'envoi de commissaires impériaux à Chang-Haï et à Hong-Kong équivaudrait à une entente avec le pouvoir central.

Les ambassadeurs résolurent alors de retourner à Chang-Haï, mais en se faisant précéder par leurs secrétaires, MM. de Contades et Oliphant, chargés de se rencontrer avec le tao-tai (gouverneur) de cette ville et de recevoir de lui les explications du cabinet de Pékin, sur la conduite qu'il tiendrait à l'avenir vis-à-vis des nationaux des quatre puissances. Avant de quitter Canton, il fallait s'occuper de cette ville, qu'il paraissait tout aussi difficile d'évacuer que de gouverner. Abandonner cette conquête, c'était porter un coup fatal au prestige européen; administrer un million d'hommes dont on ne connaissait ni les lois ni le langage, c'était tout aussi scabreux. On s'arrêta à un compromis qui consistait à confier, au nom des puissances alliées, l'administration à Pih-Kwéi. Un conseil dirigeant, composé de trois commissaires (deux Anglais et un Français) avec 420 hommes mis à sa disposition pour tenir en respect la ville et le mandarin, fut constitué. Je ne saurais trop le répéter,



on croit lire un récit d'Homère, en étudiant les comptes rendus de cette campagne. Les fonctionnaires et les soldats jetés ainsi en sentinelles perdues de la civilisation acceptèrent leur mission avec joie. Le mandarin Pih-Kwéi ne fut pas de si bonne composition; il fallut, pour obtenir son consentement, lui donner à choisir entre un exil immédiat et la reprise de ses fonctions sous des conditions énoncées dans une lettre des commandants en chef. Bientôt tout fut réglé. Pih-Kwéi installé gouverneur de Canton au nom de la France et de l'Angleterre, les escadres quittèrent les eaux de la rivière pour retourner à Chang-Haï et y attendre le résultat des communications envoyées à Pékin.

Cependant MM. de Contades et Oliphant, débarqués à Chang-Haï, apprirent que le mandarin venait de s'éloigner pour rendre ses devoirs au faa-tai de la province de Kiang-Sou, son supérieur hiérarchique, résidant à Son-Tchou, ville importante du littoral, où les Européens n'avaient pas pénétré. Pleins de cette émulation d'audace entre subordonnés et supérieurs, principale cause des résultats étonnants de cette guerre, les secrétaires répondirent au consul de France qui leur conseillait de temporiser :

— Nos instructions nous obligent à remettre

immédiatement, par voie hiérarchique, nos dépêches à Pékin. Nous les porterons au tao-tai.

— A Son-Tchou? demanda le consul étonné. Avec quelles forces?

— Tout seuls!

Les premiers jours d'avril, ils mouillaient devant Son-Tchou, à la stupéfaction des Chinois. Le tao-tai comprit-il que ces jeunes gens étaient venus sous la protection du droit international, ou éprouva-t-il une sincère admiration pour leur courage? Toujours est-il qu'il les reçut avec de grands honneurs, prit les dépêches et promit qu'elles seraient sans retard envoyées à Pékin. A leur retour à Chang-Haï, les secrétaires trouvèrent Elgin et Gros qui les félicitèrent vivement.

Cependant, la réponse de Pékin n'arrivait pas. Elgin, qui conduisit cette campagne avec la plus louable énergie, proposa au baron Gros de se porter avec les escadres à l'embouchure du Péi-ho, afin de forcer le gouvernement chinois, par cette démonstration menaçante, dans ses derniers retranchements. Fin avril, les plénipotentiaires alliés, suivis par MM. Poutiatine et Reed, étaient réunis, avec leurs escadres, au pied des forts qui commandaient l'embouchure du Péi-ho. Ils y trouvèrent des commissaires chinois, mais avec

des pouvoirs insuffisants. Elgin consentit, sur les instances de Gros, à accorder un sursis. Les commissaires retournèrent à Pékin pour y recevoir des instructions plus larges. Le 20 mai, tous les délais étant expirés, les ambassadeurs signifièrent au gouverneur du Tchili qu'ils allaient se rendre à Pékin, afin de traiter pacifiquement des questions pendantes entre les deux nations. Afin de sanctionner l'accord qui existait, au dire du gouvernement chinois, entre lui et les alliés, et pour assurer la sécurité des ambassadeurs, ils demandaient qu'on leur livrât les forts du Péi-ho qui commandaient la route de Pékin, et ils espéraient que ces forts seraient, dans l'espace de deux heures, remis aux amiraux ; au cas contraire, l'escadre recevra l'ordre de s'en emparer. Le gouverneur du Tchili n'ayant pas répondu à la sommation et Elgin s'étant aperçu d'une certaine animation dans les forts, apparente surtout depuis le moment présumé de la remise de la communication, ordre fut donné aux troupes de commencer l'attaque. Dès que l'escadre évolua pour se rapprocher des forts, les batteries chinoises ouvrirent le feu. Les hostilités durèrent cinq heures. La garnison, forte de dix mille hommes, opposa plus de résistance aux forces européennes que l'armée de Canton. Il fallut débarquer le con-

tingent presque entier ; on monta deux fois l'assaut et on combattit corps à corps.

— Ça se défend donc, les Chinois? disaien les troupiers français.

La résistance fut vaincue : vers midi, les drapeaux alliés flottaient sur les forts, les frégates portant pavillon des ambassadeurs s'embossaient à l'embouchure du fleuve, pendant que les amiraux cinglaient vers Tien-Tsin, afin de reconnaître s'il était possible d'arriver par eau jusqu'à cette ville, considérée comme un faubourg de Pékin. Seymour et Rigault de Genouilly entrèrent dans le Péi-ho le 23 mai, suivis par toute l'escadre, et le 27 mai, après avoir traversé un pays cultivé, dont les habitants accouraient pour les voir passer et les suivaient des yeux en silence, ils mouillaient devant Tien-Tsin et envoyaient prévenir lord Elgin et ses collègues qu'ils pouvaient, sans danger, les rejoindre. Le 29 mai, Elgin et Gros, suivis par les frégates russes et américaines, ayant à leur bord leurs plénipotentiaires — qui ne perdaient pas de vue les démarches des alliés — débarquèrent à Tien-Tsin et s'installèrent dans une pagode, sur laquelle on hissa les drapeaux anglais et français. La cour de Pékin, consternée, vit que l'heure des atermoiements était passée, et envoya séance tenante

des plénipotentiaires qui débarquèrent le 3 juin à Tien-Tsin. Les négociations furent aussitôt ouvertes.

La Russie entretenait des agents non seulement auprès des alliés, mais à Pékin. Pour la remercier de son intervention, aussi utile aux alliés qu'aux Chinois, la cour de Pékin signa avec elle un traité sur des bases identiques à celles exigées par la France et l'Angleterre. Les États-Unis obtinrent la même faveur. Les deux nations bénéficiaient de leur neutralité, et les alliés n'avaient rien à dire ; la signature du traité avec la Russie seule eût pu faire taxer cette puissance de duplicité. Donc, le 18 juin, un traité d'amitié et de commerce ayant été signé entre la Chine, la Russie et les États-Unis, un des secrétaires de l'amiral Poutiatine fut chargé de le porter, par terre, au tsar. Le colonel Martinoff traversa le Céleste-Empire, la terre des Herbes et la Sibérie, et atteignit Saint-Pétersbourg un mois avant l'arrivée à Londres du courrier de Chine. La chancellerie russe communiqua malicieusement ces dépêches au Foreign-Office, et c'est ainsi qu'on sut en Angleterre, par voie étrangère, le résultat de la campagne. Ce petit froissement à l'amour-propre national fut très sensible aux Anglais. Le traité anglais ne fut signé que

le 26 juin, le traité français le 27, et envoyé aussitôt à la ratification de l'empereur. Le 3 juillet les dépêches revinrent revêtues de la signature du Fils du Ciel. Ce n'était cependant que des préliminaires, et il était entendu que les ambassadeurs retourneraient à Chang-Haï, pour y attendre des commissaires revêtus de pouvoirs plus spéciaux et chargés de réglementer à l'avenir les relations du Céleste-Empire avec la France et l'Angleterre. L'escadre alliée quitta alors Tien-Tsin ; on restitua aux autorités chinoises les forts du Péi-ho, et les quatre plénipotentiaires se donnèrent rendez-vous à Chang-Haï. Cependant les affaires se gâtaient à Canton. Le gouvernement chinois avait nommé vice-roi des deux Kwang le mandarin Honang, et Pih-Kwéi, obligé de ménager les vainqueurs et d'obéir à son supérieur hiérarchique, ne répondait plus de l'ordre. Lord Elgin s'abstint momentanément de toute intervention, dans l'attente de l'arrivée des commissaires chinois, et se rendit au Japon. Le baron Gros, ayant laissé les mêmes instructions, quitta à son tour Chang-Haï. Les commissaires n'arrivèrent qu'en octobre. Elgin se trouvant à ce moment seul à Chang-Haï, prit en main les intérêts des deux puissances, reçut les mandarins avec hauteur, leur reprocha de s'être fait



attendre et les engagea à prendre connaissance du rapport du commissaire européen de Canton, qui déclarait que, depuis la nomination à la vice-royauté de Houang, la situation s'aggravait tous les jours. Ce n'était donc pas les mandarins qui, de leur propre impulsion, créaient des difficultés aux Européens! Le gouvernement de Pékin était seul coupable. Elgin refusa aux commissaires de discuter les clauses du traité qu'il considérait comme non avenu, tant que les préliminaires signés à Tien-Tsin ne seraient pas publiés dans tout l'empire, seul moyen, selon lui, d'éviter les malentendus, et il exigea la destitution de Houang. Les mandarins, intimidés par son attitude, s'empressèrent de publier les termes du traité de Tien-Tsin, mais déclarèrent que la destitution de Houang dépassant leurs pouvoirs, ils allaient solliciter l'empereur de donner dans cette circonstance satisfaction aux puissances alliées. Les négociations furent reprises sur une nouvelle base. Dès les premiers jours, il devint visible que les commissaires cherchaient à modifier diverses clauses de ce traité. Cependant on finit par s'entendre sur les tarifs de douane, mais quand il s'agit de discuter l'article qui autorisait l'Angleterre à établir une légation permanente à Pékin, les mandarins dé-

clarèrent que cette clause était inadmissible. C'était, disaient-ils, compromettre le prestige de l'empereur lui-même. Pékin n'accepterait pas sans protestation une infraction aussi radicale aux lois de l'empire. Une mesure pareille pouvait provoquer une révolution, et au moment où la dynastie tartare était attaquée par les Taïpings, cela seul pourrait servir à renverser totalement l'ordre des choses. Ces objections, assez justes d'ailleurs, étaient présentées respectueusement et les commissaires chinois descendaient aux supplications. Elgin n'avait pas les pouvoirs suffisants pour modifier un traité signé et envoyé en Angleterre, mais il promit d'en référer à son gouvernement. Sur cette promesse, les négociations furent interrompues. Lord Elgin annonça qu'en attendant le retour du courrier de Londres, il remonterait le cours du Yang-tzé-Kiaung afin d'en examiner les ports. Or, le traité de Tien-Tsin accordait la libre navigation du Yang-tzé-Kiaung seulement aux navires marchands, et Elgin déclara qu'il se ferait accompagner par une escadrille de guerre. Les commissaires chinois s'empressèrent d'obtempérer à cette demande quelque peu illégale, dans l'espoir de gagner du temps. Elgin s'embarqua, laissant au baron Gros les affaires de Chang-Haï, et fit à travers les provinces

les plus riches de la Chine — dont quelques-unes étaient occupées par les Taïpings — une excursion des plus mouvementées poussée jusqu'à la ville de Han-Cheou, à 600 kilomètres de l'embouchure du fleuve. Il amena des ingénieurs et des secrétaires chargés d'étudier cette contrée totalement inconnue aux Européens. La relation de ce voyage, publiée en Angleterre, est d'un grand intérêt. L'escadrille revint à Chang-Haï le 1er janvier 1859.

Lord Elgin, envoyé au Japon pour y négocier la conclusion d'un traité d'amitié, s'étant fait accompagner d'une partie de l'escadre de l'amiral Seymour, et d'un yacht à vapeur, présent de la reine d'Angleterre au Mikado, mouilla, en juillet dans la baie de Yeddo. L'amiral Poutiatine l'y avait précédé ; déjà on savait au Japon le résultat de la guerre de Chine et déjà la diplomatie russe avait profité de la terreur du gouvernement pour obtenir un traité. La mission de lord Elgin ne fut, ni longue ni difficile. Après un échange de notes résultant surtout de la présence dans les eaux de Yeddo de vaisseaux de guerre, on se mit d'accord, et un traité fut signé et ratifié entre le Japon et l'Angleterre. Quelques jours après, le baron Gros se présenta à son tour. La mort du Mikado, qui eut lieu précisément

au moment de l'arrivée du commissaire français, n'entrava pas les négociations. L'Extrême-Orient, terrifié par les succès des Européens, se résignait à rompre avec ses traditions d'exclusivisme séculaire. Le Japon consentit à des traités dont les principales conditions étaient : faculté pour les puissances européennes d'entretenir une mission diplomatique permanente à Yeddo, reconnaissance de la juridiction consulaire, liberté de commerce, tolérance religieuse, etc.

A son retour de Tien-Tsin, l'amiral Rigault de Genouilly avait trouvé à Chang-Haï l'ordre de se rendre en Cochinchine, afin de demander à l'empereur Tu-Duc satisfaction de la mort d'un prélat espagnol, Mgr Diaz, martyrisé à Tourane. Cette expédition, en apparence courte et facile, avait été décidée sur les instances de l'impératrice Eugénie, circonvenue par des missionnaires qui avaient gratifié les Annamites d'un ardent désir de conversion au christianisme, et assuré l'impératrice que de nombreux prosélytes attendaient l'intervention d'une puissance européenne pour secouer le joug de Tu-Duc et ouvrir les portes de l'Indo-Chine au commerce et à la prédication chrétienne. L'escadre franco-espagnole — l'Espagne envoya un aviso et quelques bataillons de troupes indi-

gènes des Philippines — occupa la baie de Tourane, sans éprouver de résistance et attendit. Rien ne vint : ni les chrétiens annamites qui soupiraient, au dire des missionnaires, après les Européens, ni les troupes cochinchinoises. Tu-Duc faisait le mort, laissant au climat le soin de défendre son indépendance. Traverser des forêts insalubres pour l'attaquer avec une poignée d'hommes dans Haïphong, sa capitale, il ne fallait pas y songer. Rester à Tourane dans l'inaction, c'était dangereux pour le moral des soldats. L'amiral envoya demander des instructions et des renforts et résolut de tenter une expédition contre Saïgon afin d'occuper ses troupes. A cet effet, il se dirigea avec une partie de ses forces vers l'embouchure du Mékong. Cette campagne, que les missionnaires avaient dépeinte comme une promenade militaire, présenta subitement les inconvénients d'une démonstration hasardeuse et irréfléchie.

L'histoire de l'Asie, c'est, en 1858, le récit ininterrompu des efforts tentés dans le but d'étendre le commerce dans cette partie du monde jadis fermée aux transactions. Jusque-là, cette terre, naguère berceau de l'humanité, avait manifesté une irrésistible méfiance des étrangers. Ce sentiment n'a rien qui nous étonne, nous qui

assistons aux écarts de la civilisation. Ces peuples asiatiques paraissent avoir, eux aussi, connu une civilisation très avancée, qui, à un moment donné, aura causé un cataclysme dont le souvenir, vivace dans leur esprit, les rend hostiles à toute innovation, à toute amélioration du bien-être. Qui sait ce que l'avenir nous réserve, et si, dans un temps donné, le souvenir de notre époque civilisée et démoralisatrice ne fera pas repousser à nos descendants des réformes apportées par les peuples d'une autre race? L'esprit d'exclusivisme a cédé aux efforts des puissances européennes, à la tête desquelles la première place, nous le répétons, appartient incontestablement à l'Angleterre. C'est en vue de complaire au commerce britannique que des expéditions multiples ont eu lieu; les autres nations se contentaient de suivre une impulsion concordant avec les idées du siècle. Le continent asiatique entier subit cette impulsion : le shah de Perse, au retour de Feruch-Khan, chargea cet homme d'État, nommé premier ministre, d'appliquer des réformes dans l'organisation militaire et administrative du royaume; l'empereur des Birmans renonça à entraver le commerce des Anglais établis à Rangoonn et à Bassem; les rois de Siam se montrèrent de plus en plus favorables aux Européens. Le bruit de la rapide compres-

sion de l'insurrection de l'Inde avait provoqué l'étonnement, mais l'humiliation de l'Empire du Milieu qui, pour les Asiatiques, représente encore le maximum de la puissance terrestre, produisit une profonde impression sur le raisonnement de ces peuples primitifs. Le respect de la race blanche succéda à l'hostilité méprisante qu'on lui avait jadis témoignée, et jusqu'à l'Asie centrale, les indigènes reconnaissant l'inutilité de la résistance, se résignèrent à subir les exigences d'étrangers, qui se bornaient à imposer leur amitié et leur commerce, sans prétendre modifier les institutions religieuses et sociales. La suprématie de l'activité civile sur l'activité religieuse ressort clairement de cet exemple, car les relations que les missionnaires n'avaient pas réussi à nouer, même provisoirement, en travaillant avec persévérance et courage pendant des siècles, étaient établies dans un espace de temps relativement court. Une démonstration raisonnée et pratique dans un sens matériel, fait plus pour les rapprochements des races que des dissertations métaphysiques, dont l'opiniâtreté mécontente ceux qui refusent à en admettre la portée logique.

L'action européenne en Afrique n'était pas aussi avancée. Si on en excepte l'Algérie, dont le gouvernement français, après avoir clos l'ère

des opérations militaires, songea sérieusement à régulariser l'administration, l'Afrique a totalement échappé à notre influence[1]. Des explorateurs courageux étaient, il est vrai, occupés à préparer le terrain, mais depuis deux années on n'avait aucune nouvelle de ces hardis pionniers de la civilisation. En revanche, les pays où les Européens avaient réussi à pénétrer, protestaient plus hardiment que jamais contre toute ingérence dans leurs affaires. Au Maroc, le fanatisme musulman provoquait des incidents qui obligeaient les représentants des puissances à s'adresser au gouvernement d'un monarque rendu inabordable par son état de santé; le vice-roi d'Égypte entassait difficultés sur difficultés, dans l'intention d'entraver les travaux du percement de l'isthme de Suez, entrepris par M. de Lesseps; les tribus nomades du Sahara prêchaient la guerre sainte, et la république de Liberia elle-même, oublieuse de sa mission, mettait ses protecteurs dans l'embarras, en favorisant tacitement la traite des nègres. Ce continent, ancien entre tous, oublié pendant tant de siècles et végétant péniblement loin des bruits du monde, semblait protester

1. Les colonies anglaises, portugaises et hollandaises de l'Afrique (Cap, Congo, etc.), n'étaient que des portions civilisées entourées d'une zone inconnue.

contre cette invasion d'intérêts nouveaux, dont il ne pouvait établir distinctement les avantages et les inconvénients.

Au Nouveau Monde les aspirations étaient nettement établies, les intérêts franchement séparés. Les États-Unis souffraient de l'esclavage. La lutte, circonscrite au Kansas, intéressait également les hommes du Nord et du Sud, la transformation de ce territoire en État pouvant servir aux uns comme aux autres de pierre de touche. Comment la question serait-elle tranchée? Le scrutin du 31 décembre avait eu lieu pacifiquement, mais le résultat qui donna une majorité de 7,000 voix à la constitution de Lecompton, c'est-à-dire au parti de l'esclavage, fut contesté par les *free-soïlers* qui coururent aux urnes et réunirent, le 4 février, plus de 11,000 votes. Le parlement local du Kansas ne pouvait faire connaître au Congrès le vœu exact de ses commettants. L'attention se concentra sur Washington. Qu'allaient décider les législateurs? Amérique États-Unis

Le Kansas, en instance pour être admis dans la Confédération en qualité d'État, devait présenter une constitution qui, approuvée par le Congrès, devenait fondamentale et exécutoire dans les limites de l'État. Or, on se trouvait en présence

d'un vote contradictoire : une partie de la population demandait la suppression de l'esclavage, l'autre son maintien. Si la constitution de Lecompton avait un caractère conventionnel, ce caractère avait été terni par des procédés douteux. Les partisans mêmes de l'esclavage protestaient contre la procédure parlementaire suivie. La plupart des délibérations avaient été entachées d'illégalité. Cependant, Buchanan s'étant déclaré favorable à cette convention, le gouvernement essaya de demander au Congrès que le Kansas fût élevé au rang d'État et admis dans la Confédération avec la constitution de Lecompton, c'est-à-dire avec l'esclavage comme institution d'État. Ce projet se heurta à une forte opposition, et, comme les députés étaient pour la plupart des hommes sans éducation, la dispute s'envenima au point que la police de Washington fut occupée, pendant tout le temps que dura l'affaire du Kansas, à surveiller les législateurs dans la rue pour les empêcher de s'entre-assassiner. Au parlement, des rixes à coups de poing étaient journalières. La rivalité de deux éléments aussi opposés que la liberté et l'intérêt, passionnèrent tellement ces Lycurgues primitifs qu'on fut obligé d'introduire dans une pièce attenante à la salle des délibérations, un peloton de troupes fédérales



destiné à séparer, au premier appel du président, des groupes de députés qui se livraient des batailles rangées à coups de canne plombée. La différence d'activité des deux races qui se partageaient le continent américain se voit dans cette circonstance. Là où les Espagnols auraient provoqué une révolution préjudiciable au pays, dont ils sacrifiaient ainsi l'intérêt au profit d'un parti, les Saxons, plus pratiques, s'invectivaient en évitant soigneusement toute complication trop radicale.

Cependant Buchanan rencontra une opposition au Kansas même, dont la législature, élue en octobre, se prononça, malgré les efforts du gouverneur, contre la constitution de Lecompton, et décida que l'esclavage serait aboli, après convocation d'une nouvelle convention. La plupart des législatures provinciales s'exprimèrent dans le même sens. Les États libres engagèrent leurs mandataires à voter contre la constitution de Lecompton. Quelques députés du Sud, quoique exclavagistes chez eux, s'élevèrent contre la politique de Buchanan, qu'ils qualifiaient de déni de justice. Le parti républicain tout entier, profitant de cette occasion de dépopulariser le président démocrate, se déclara opposé à l'admission du Kansas en qualité d'État avec la constitution de Lecompton. Douglas, le fougueux radical, s'écria que le tsar de

toutes les Russies ne gouvernait pas avec plus de despotisme que M. Buchanan; que voter ce que le président demandait avec instances — car Buchanan, avec l'opiniâtreté qui le caractérisait, insistait pour que le Congrès votât selon ses idées — équivalait à soumettre ses convictions à la volonté d'un seul, ce qui était la plus dangereuse des maximes. Bientôt l'opinion pesa tellement sur le Congrès, qu'il devint visible à tout esprit non prévenu que le président remporterait un échec, et que ses instances ne serviraient à rien, toutes les législatures provinciales ayant formulé très nettement leur opinion sur l'illégalité de la constitution de Lecompton. Buchanan ne voulait pas céder, mais son parti, ému de cet entêtement formidable, aussi périlleux à certains moments que les hésitations de Pierce, sentant que le pouvoir allait lui échapper définitivement, résolut de le sauver malgré lui. Le député English proposa un compromis ou plutôt un marché au Kansas en lui promettant son admission dans l'Union, avec la constitution de Lecompton, à condition que les populations seraient préalablement consultées par un plébiscite. Si la majorité était pour la proposition du Congrès, le Kansas serait admis immédiatement au rang d'État, avec une augmentation de territoire de

3,000,000 d'acres de terres publiques sur le Missouri. Cette proposition, à laquelle se rallièrent le président et le cabinet, fut adoptée, mais si M. English réussit à éviter à Buchanan un déboire parlementaire, il ne rendit que plus éclatant son échec devant le pays. Les habitants du Kansas, consultés, refusèrent à une immense majorité de procéder à cette transaction et la constitution de Lecompton fût définitivement enterrée. Buchanan fit preuve, dans cette affaire, d'un entêtement puéril et que rien ne justifiait, mais il réussit, par une entente personnelle avec Brigham Young, à éviter à l'Union une guerre civile. Pendant que le Congrès discutait sur l'opportunité d'envoyer un renfort dans l'Utah, Buchanan put clore toute discussion à ce sujet en annonçant que le chef des Mormons, naguère résolu à résister aux décisions fédérales, avait fait sa soumission entre les mains d'agents spéciaux envoyés par le président à l'insu des législateurs. C'était un véritable triomphe pour la politique présidentielle, triomphe d'autant plus précieux que les États-Unis, en discussion sur la question de la navigation fluviale avec le Paraguay, voyaient le moment approcher où une rupture avec le président Lopez les forcerait à diriger un contingent de troupes vers l'Amé-

rique du Sud. L'heureuse solution de la complication paraguayenne, un accommodement avec l'Angleterre, les efforts couronnés de succès entrepris par le gouvernement pour relever les ruines accumulées par la crise commerciale de 1857, une loi sur les banqueroutes, défectueuse il est vrai, mais qui remédiait aux plus pressants besoins, enfin la pose du premier câble transatlantique entre l'Europe et l'Amérique formèrent un noyau de faits heureux qui permirent à Buchanan de rappeler, dans le message de clôture, les services indiscutables que sa fermeté avait rendus au pays. La certitude que New-York, Boston, Philadelphie, les principales villes de l'Union, mises en communication directe avec l'Europe, pourraient prendre place parmi les grands marchés du monde, à l'égal de Paris ou de Londres, rendait les Yankees fous de joie. Des réjouissances étaient votées par les législatures provinciales, et New-York se distinguait parmi les plus enthousiastes. On proclamait que l'immersion d'un câble à des profondeurs inconnues à travers toute la largeur de l'Océan était, *depuis la venue du Rédempteur, l'événement qui donnait à la terre le plus de promesses ; l'entreprise la plus grande et la plus hardie du siècle !* Si cette entreprise avait réussi à cette époque, il est plus que probable que le

gouvernement en aurait bénéficié au profit de sa popularité, profondément atteinte par son attitude dans l'affaire du Kansas ; mais le câble, après avoir servi à l'échange de quelques dépêches entre Halifax et l'Islande, devint muet tout à coup. Ce fut un cruel désappointement pour les Yankees. Réveillés de leurs rêves mercantiles, ils se rejetèrent brusquement, et avec d'autant plus d'âpreté, dans leurs dissensions intestines. Les élections du Nord allaient s'ouvrir en automne ; la plupart des États avaient à nommer, outre leurs magistrats locaux, les représentants au Congrès. Le résultat avait d'autant plus d'importance que le mandat des futurs députés devait se prolonger jusqu'en mai 1861 et comprendre l'année 1860, année de l'élection présidentielle. Or, si aucun des candidats à la présidence n'obtenait du suffrage universel la majorité absolue, c'était, selon la constitution, la Chambre des représentants qui était appelée à élire le premier magistrat de la République.

Buchanan échoua partout, même dans la Pensylvanie, son État natal ; les élections lui enlevèrent, au sein de la Chambre des représentants, trente voix. L'échec était indiscutable, car les partisans du gouvernement qui l'avaient abandonné sur la teneur de la constitution de Lecompton,



maintenaient leur défection. Si en présence de cette désapprobation, Buchanan eût renoncé à préconiser l'esclavage et à professer des doctrines que son passé réprouvait, les services réels rendus à la chose publique eussent peut-être ramené à lui les esprits, mais il persévéra dans son attitude déplorable. Ce vieillard qui reniait un passé libéral, par un sentiment de cupidité et d'ambition, employait l'inflexibilité d'un caractère qui lui avait valu la confiance de ses concitoyens, à soutenir un principe odieux à l'humanité. Le message, lu au Congrès en décembre, fut désapprouvé par tous les partis. Après s'être étendu sur les solutions de la plupart des questions pendantes à son avènement (démêlés avec l'Angleterre, la Nouvelle-Grenade, le Paraguay), après avoir félicité le pays de l'issue favorable d'une crise financière qui n'avait atteint aucune des sources vitales de la richesse nationale, accrue même par des découvertes de filons d'or en Californie, après avoir flétri publiquement les entreprises des flibustiers Walker etc., Buchanan sembla se prévaloir de cette concession à ses idées d'extension, si hautement affirmées à Ostende, pour insister auprès du Congrès en faveur de l'esclavage. Sans souci de la flétrissure infligée par la plupart des États libres à la décision de

la Cour suprême de New-York, il osa émettre l'espérance qu'à l'avenir la protection de la propriété des citoyens, de quelque nature qu'elle fût, serait observée sur tous les territoires, les mesures législatives de la session précédente ayant admis le principe de l'esclavage. Buchanan parla des troubles que le débarquement d'une cargaison de nègres, chargés sur le navire l'*Eber* et amenés dans un port de la Caroline du sud, avait produit dans cet État. Il blâma ces troubles, en prétextant de la liberté de tous les États de se gouverner eux-mêmes, quelque défectueuse que pouvait paraître au voisin leur constitution; et revenant tout à coup à d'anciennes illusions abandonnées un instant, il tabla sur les avantages obtenus par des traités avec la Chine et le Japon, pour conseiller d'employer la force contre ceux des États de l'Amérique qui refuseraient au commerce et aux entreprises des Yankees un libre développement; puis, s'engageant davantage dans cette voie, il proposa l'occupation provisoire des provinces mexicaines de la Sonora et de Chihuahua, et demanda un crédit pour acheter à l'Espagne l'île de Cuba, dont la législation gênait les États-Unis, en tolérant la traite des noirs, et donnait ainsi perpétuellement des prétextes aux démêlés dont le droit de visite était l'objet.

L'obstiné vieillard, aigri par ses échecs successifs à l'intérieur, jetait ainsi le gant, avec une acrimonie peu déguisée, non seulement à la majorité de ses concitoyens, mais au monde entier! Il parlait en maître, en despote. Le message fut froidement accueilli par le Congrès. Buchanan savait que les Yankees, opposés en principe au renversement brutal d'un pouvoir établi, le laisseraient en paix achever les quatre années de sa présidence, mais il put dès ce jour considérer sa réélection comme très problématique. Les premiers actes du Congrès lui prouvèrent combien était impopulaire l'attitude qu'il avait prise. Deux territoires en instance pour être admis au nombre des États, le Minnesota et l'Orégon, obtinrent leur admission en qualité d'États sans esclaves. La scission s'accentuait entre Buchanan et le Congrès.

Mexique. Les partis au Mexique agissaient avec moins de prudence. Quand un chef de l'État déplaisait, il était aussitôt renversé par une révolution. Les hésitations de Comonfort mécontentèrent bientôt ceux-là mêmes qu'il avait appelés à son aide, et un mois après son élévation au dictatoriat, don Félix Zulunga se prononça contre lui. Deux autres généraux appartenant au parti conservateur, Osollo et Miramon, levèrent l'éten-

dard de la révolte. Le dictateur, saisi subitement d'un accès d'énergie, résolut de se défendre à main armée. Réunissant au palais quelques soldats et des radicaux qu'il réussit à masser autour de lui en les menaçant du retour des conservateurs, il exécuta une sortie et en vint aux mains avec les troupes de Zulunga. Après un court engagement, Comonfort s'enfuit de Mexico. Les conservateurs élurent Zulunga président provisoire. On rendit au clergé et à l'armée ses privilèges; on envoya en Europe une mission pour négocier avec le Saint-Siège et l'Espagne et les radicaux furent traqués partout. Sur ces entrefaites, le vice-président Benito Juarez fit sa réapparition. De race indienne, doué d'un esprit subtil et d'une indomptable énergie, remuant et ambitieux, particulièrement protégé par son compatriote, le général Alvarez, Juarez adressa de Guanajuato une proclamation au pays, déclarant que, conformément à la constitution, il s'attribuait le pouvoir exécutif tombé en déshérence par la fuite de Comonfort.

Il y eut ainsi deux gouvernements, l'un à Mexico où les conservateurs s'étaient rangés autour du général Zulunga, l'autre à Guanajuato où les radicaux acclamèrent Juarez. Dans le Nord, Vidaurri se déclara constitutionnel et, par consé-

quent, partisan de Juarez. La guerre civile éclata immédiatement. Plusieurs généraux, Dobledo, Parodi, etc., se prononcèrent chacun dans leur province, en apparence en faveur de Juarez, en réalité dans l'unique but de pêcher en eau trouble. Osollo, envoyé contre les radicaux, obtint quelques succès qui enflèrent son orgueil, et Zulunga vit un instant en lui un compétiteur dangereux au sein de son propre parti; mais il fut tué dans un engagement, et sa mort évita une complication. Malheureusement, Zulunga n'était qu'un homme des plus ordinaires, et ne sut pas profiter des circonstances. Un noyau de mécontents se forma à Mexico; ces mécontents, qui appartenaient pour la plupart au parti radical, tentèrent de circonvenir le général Roblès, commandant en chef des troupes gouvernementales. Cependant les provinces se soulevaient une à une. Le général Etchegarray qui opérait pour le compte du gouvernement dans le nord, se déclara indépendant; Garcia de Gallado, le vieil Alvarez, Castro, chacun dans sa province, s'étaient prononcés contre Zulunga. Seul, le lieutenant d'Osollo, le général Miramon, que la mort de son supérieur mit au premier rang, resta fidèle. Bientôt les talents militaires du jeune chef attirèrent sur lui l'attention des deux armées. Doué d'une ac-

tivité infatigable et d'un coup d'œil sûr, il remportait victoires sur victoires. Gallado, Castro, Garcia, furent battus, et leurs troupes dispersées. Sur ces entrefaites, le général Roblès, circonvenu par les radicaux, se prononça contre Zulunga qui n'eut que le temps de se réfugier chez le consul anglais. Pour la troisième fois dans l'année, le corps diplomatique de Mexico eut à reconnaitre un gouvernement. Roblès, nommé à son tour président provisoire, se crut cependant obligé de convoquer la Junte. La guerre civile continuait avec une extrême vigueur; les passions surexcitées ne laissaient de place à aucun sentiment humain; les partis opposés ne faisaient plus de prisonniers; les généraux se fusillaient entre eux; les arbres des forêts étaient couverts des cadavres de paysans pendus; seul, Miramon entretenait dans son armée une discipline qui le rendait de plus en plus redoutable. Les deux présidents Juarez et Roblès étaient en présence. C'est dans ces conditions que se réunit la Junte, le 1er janvier 1859.

Républiques du Centre.

Les républiques de l'Amérique centrale, après avoir eu à subir de nouvelles tentatives yankees, une de Walker et l'autre du colonel Kinsey, qui essaya de s'emparer de Greytown, eurent quelque répit en 1858. Le danger commun couru pen-

dant deux années les rapprocha momentanément. Non seulement elles ne se combattirent plus entre elles, mais elles ne songèrent plus, chose rare dans ces régions, à modifier le régime existant. Au Guatemala, le général Carrera; à Nicaragua, Martinez; dans le Honduras, Guardiola; à Costa-Rica, le docteur Mora se maintinrent au pouvoir. D'ailleurs, les yeux de l'Europe étaient fixés, à ce moment, vers ce point extrême du continent de l'Amérique septentrionale, et ces républiques avaient à traiter avec la plupart des puissances européennes, en opposition avec les États-Unis, des questions de transport et de commerce. La jonction des deux Océans fut discutée à nouveau et, malgré leur inexpérience, les nations qui occupaient le centre de l'Amérique voyaient trop les avantages qu'ils pouvaient recueillir d'un passage à travers leur territoire, pour ne pas laisser quelque répit à leurs gouvernements respectifs.

Amérique du Sud.

L'histoire des États du Sud présente, cette année plus que les années précédentes, un effroyable tableau d'anarchie. Pas une de ces républiques, et cette fois sans exception aucune, qui ait échappé à la révolution ou à la guerre civile. Au Vénézuéla, où la dynastie des Monagas se passait le pouvoir, administrant despotiquement

les affaires, un brusque changement survint qui modifia tout. Le Vénézuéla a vu souvent, sans doute, pendant le passage aux affaires de Grégorio et de Tadeo Monagas, d'étranges abus politiques, administratifs et financiers, mais une période de dix années de paix relative, laps de temps considérable pour une république du Sud, était une compensation suffisante. Comme il n'y avait eu aucune raison apparente pour subir, sous prétexte d'amour pour la liberté, une tyrannie de dix ans, il ne fallut pas plus de raisons pour que cette tyrannie succombât. Il suffit pour cela du pronunciamiento d'un gouverneur de province. Le commandant de Valencia, un certain général Castro, s'étant prononcé contre Monagas, le général Sota suivit son exemple. Les troupes insurgées investirent la capitale, et Tadeo Monagas se trouva tout à coup forcé de chercher un asile au consulat de France. Castro entra à Caracas sans coup férir, se déclara président provisoire et chef du gouvernement, écrivit dans le style amphigourique en usage chez les hommes du Sud, des lettres aux généraux Paez et Florès où il invitait ces deux excellentissimes *liberadores* de venir contempler la nouvelle aurore de liberté de la *grande et illustre* république de Vénézuéla, en les priant d'éclairer

le gouvernement par leurs glorieux conseils. Ces missives envoyées, Castro usa d'une certaine modération en annonçant qu'il céderait la présidence provisoire à Paez, dès que celui-ci serait de retour, et convoqua à cet effet une *grande et nouvelle* convention, chargée de modifier la Constitution vénézuélienne. Mais tout aussitôt des complications surgirent. Peu familiarisés avec le droit international, qu'ils étaient d'ailleurs fortement disposés à violer, les habitants de Caracas, enflammés d'une haine subite contre celui dont ils avaient supporté avec tant de patience les exactions, assiégèrent le consulat de France en exigeant la remise des réfugiés. Non seulement le consul, soutenu dans sa résistance par le corps diplomatique, refusa de livrer ceux qui s'étaient mis sous sa protection, mais il avertit de ce qui se passait, par l'entremise du consul anglais, le commandant de l'escadre des Antilles, l'amiral Gueydon. Le gouvernement, d'accord avec la population, intima au consul l'ordre de livrer Monagas, promettant de l'autoriser, dès qu'il serait à sa disposition, à quitter librement le territoire du Vénézuéla. Ne disposant d'aucun moyen de résistance, le représentant de la France crut prudent d'entrer en négociations. Pendant ce temps, le désordre ré-

gnait dans les rues; les généraux Paez et Florès ne se pressaient pas d'arriver et la Convention qui devait s'ouvrir à Valencia hésitait à ouvrir la session. Le corps diplomatique, d'accord avec les ministres et les réfugiés, élabora un protocole signé par tous les partis. Monagas s'engageait à se rendre dans une maison située au dehors de la ville et, après avoir fait acte de soumission et d'abdication, de se tenir à la disposition du gouvernement, qui le laisserait libre, sans le soumettre à aucun jugement, de se rendre où bon lui semblerait, à condition de quitter le territoire de la république. A peine les proscrits eurent-ils quitté le consulat, qu'ils furent arrêtés et mis en jugement. Castro refusait d'exécuter les clauses du protocole et ne parlait de rien moins que de fusiller Monagas. Cette étrange façon de respecter les traités ne fut pas du goût des puissances. La flotte anglo-française reçut l'ordre de faire une démonstration navale et, si cela ne suffisait pas, de bloquer les ports de la Gueyra et de Puerto-Caballo. Il ne fallut pas moins pour décider Castro à faire honneur à la signature de ses ministres. Monagas fut laissé libre de quitter Caracas. *Cette petite affaire diplomatique* terminée, la nouvelle *grande* Convention se réunit à Valencia et commença ses travaux de reconstitution, la dixième



peut-être depuis le commencement du siècle.

Une autre *grande* et *nouvelle Constitution* transformait la fédération provisoire des provinces Néo-Grenadines en fédération définitive. Huit États : Antioquia, Santander, Magdalena, Boyaca, Auca, Cundinamarea, Bolivar, Panama, jouirent chacun d'une constitution spéciale élaborée par une législature provinciale, à l'instar des États-Unis, et formèrent une fédération dont l'organisation atteignit le sublime de l'absurde. Cette élucubration républicaine autorisait l'État de Santander à léaliser l'idéal anarchique en proclamant toutes les ribertés, même celle de battre fausse monnaie ; l'État de Bolivar à refuser aux étrangers tous droit sen les astreignant à des impôts doubles, etc. Il est vrai que la Confédération néo-grenadine — c'est ainsi que la Constituante baptisa son œuvre — essaya de former un centre à Bogota, où elle établit un gouverneur général ; mais ce gouverneur général, M. Ospina (renommé) avait des loisirs si larges, qu'il se livrait au professorat et se faisait huer par les étudiants. Ospina avait cependant, en tranchant heureusement une difficulté avec les États-Unis, et en attirant l'attention du Congrès sur la dette nationale, montré qu'il pouvait faire mieux que de professer le droit constitutionnel.

La République de l'Équateur, appliquant les théories les plus avancées, avait décidé que les Indiens sauvages qui rôdent par bandes sur son territoire et que la [illegible] considérait comme mineurs, en les assujettissant à un tribut, sans leur demander d'impôts, étaient égaux aux autres habitants du pays. Le tribut aboli, les Indiens furent élevés au rang de citoyens électeurs et éligibles, avec les devoirs à l'appui. Quand il s'agit [illegible] sement, une première difficulté se présenta [illegible] la perception de l'impôt [illegible] exaspéra les sauvages, qui déclarèrent la guerre à la République, dont ils mirent le territoire à feu et à sang, pillant les haciendas et brûlant les villages. Robles, manquant de forces suffisantes pour réprimer ce mouvement, fut obligé de rapporter une loi insensée. Les Indiens, alors, qui n'avaient jamais eu de prétention constitutionnelle, demandèrent à retourner à leur ancienne condition politique, et leur vœu exaucé se calmèrent immédiatement et payèrent le tribut. Ce petit incident devrait servir de leçon à ceux qui veulent accorder à tort et à travers des libertés aux peuples qui n'en demandent pas. Robles, qui gouvernait l'Équateur sous la tutelle d'Urbina — on les appelait les dictateurs jumeaux — s'ap-





propria inconsidérément les rancunes de son prédécesseur. Urbina était l'ennemi personnel du président du Pérou, Castilla, et cette inimitié datait du premier passage aux affaires des deux présidents. M. Cavera, ministre plénipotentiaire du Pérou, homme d'un caractère violent, s'étant exprimé dans des lettres particulières d'une façon peu flatteuse pour Urbina, la presse néo-grenadine se procura cette correspondance et la publia. Le gouvernement de l'Équateur envoya aussitôt ses passeports à Cavera en lui enjoignant de quitter le territoire. Ce n'était pas agir selon les formules en usage dans la diplomatie, mais les Équatoriens n'y regardaient pas de si près. Le gouvernement du Pérou, qui, à l'occasion, se permettait les mêmes privautés, fit signifier à Roblès un ultimatum dont la principale condition fut la réadmission de Cavera à Quito. L'ultimatum rejeté, une escadre péruvienne parut devant Guayaquil. Roblès et Urbina s'adressèrent aux Chambres, en leur demandant des crédits. La discussion pour la formation d'un corps d'armée de quatre mille hommes était ouverte, et le gouvernement avait lieu de croire que sa proposition serait votée, quand Castilla réussit à introduire dans Quito une proclamation, affichée pendant la nuit. Le président du Pérou annon-

çait aux Équatoriens qu'il ne venait pas les combattre, mais leur rendre la liberté; que l'expédition n'avait qu'un seul but: renverser le gouvernement d'Urbina et de Roblès, et lui substituer celui du général Florès. Dès lors, tout changea. Le Congrès déclara à Roblès qu'il n'entendait pas l'aider des ressources publiques au profit de son ambition personnelle; que la rivalité d'Urbina et de Florès avait déjà causé plus d'un conflit avec le Pérou et que Florès possédait de nombreux partisans dans le pays. En présence de l'intervention péruvienne, le Congrès conseillait au gouvernement d'abdiquer. Roblès et Urbina n'entendirent pas de cette oreille. Appuyé par des partisans qu'il avait réussi à se créer au sein même du Congrès, Roblès l'envahit avec la force armée, chassa les députés de leurs sièges, et décréta la suppression de la Constitution, et la formation d'un gouvernement décoré du titre emphatique de « Suprême Direction de la Guerre. » Roblès nomma Urbina général en chef de l'armée, s'investit du titre de *dictateur suprême*, et partit en guerre contre les Péruviens après avoir lancé un manifeste, où il prétendait lutter contre l'envahisseur, avec les pouvoirs que le peuple lui avait confiés. Le peuple, c'était lui-même et Urbina. Voilà comment

se passaient les choses dans une république de l'Amérique du Sud.

A ce moment, le Pérou n'était pas un adversaire à dédaigner. Après s'être débarrassé avec désinvolture du lamentable Congrès de 1855, don Ramon Castilla écrasa l'insurrection de Vivanco par la prise d'Arequipa qu'il réduisit au rang de bourg, se fit plébisciter en qualité de président définitif à la date du 9 août, et convoqua un nouveau Congrès. Après avoir procédé à l'arrestation de la plupart des partisans de Vivanco, le président songea à se venger du gouvernement voisin qui avait, pendant la guerre civile, soutenu son compétiteur, en représailles du concours jadis accordé par Castilla à Florès. La remise des passeports au plénipotentiaire péruvien vint à point servir ses rancunes. La guerre avec l'Equateur commença à la fin de l'année par l'apparition d'une division navale péruvienne dans les eaux de Guayaquil.

En Bolivie, le docteur Limarès ayant remplacé révolutionnairement à la présidence le général Cordova, fut à son tour attaqué par un compétiteur, le général Agreda. L'historien est forcé de se répéter souvent quand il se trouve dans ces contrées.

Il n'y eut pas jusqu'au Chili qui ne céda cette



année à cette fièvre devenue depuis trente ans l'état normal de l'Amérique du Sud. Les élections au Congrès eurent lieu en septembre, au milieu d'une forte agitation, et le triomphe du président exaspéra les radicaux encouragés dans la résistance par la plupart des gouvernements voisins, jaloux de M. Montt, qui en ouvrant le Congrès avait établi avec un orgueil légitime la comparaison entre la situation commerciale du Chili et celle des autres républiques. Cette prospérité, nullement fictive, permettait à Montt, au cas où la nation lui continuerait sa confiance, d'attendre de pied ferme les attaques de ses voisins. Cependant la propagande radicale, entretenue et protégée par le Pérou et l'Equateur, nécessita la proclamation de l'état de siège dans les provinces de Santiago et de Valparaiso, au cœur même du Chili. L'année 1859 ne s'ouvrait donc pas sous d'aussi rassurants auspices que les précédentes.

La scission entre les fractions de la Confédération Argentine, Buenos-Ayres et Parana, s'était aggravée par le fait même de l'insuccès des tentatives de rapprochement. Des incursions d'Indiens sauvages qui profitaient de l'émiettement des forces des blancs pour commettre des déprédations sur les frontières; la situation hybride de Buenos-

Ayres, dont la principale occupation était de mendier la reconnaissance de son indépendance par les gouvernements européens qui se départageaient à cet égard, la prochaine expiration des pouvoirs d'Urquiza à Parana, et la déclaration péremptoire du général de son désir de se retirer des affaires, présageaient pour l'avenir des complications graves, sans espoir de solution. La Confédération Argentine qui, sous la main de fer Rosas, comptait au premier rang parmi les États de l'Amérique du Sud, descendait rapidement au niveau de la Nouvelle Grenade et de l'Équateur.

Quant à la Bande-Orientale, c'était l'anarchie dans ce qu'elle a de plus effroyable. Un déchaînement sans frein des passions humaines avait transformé ce coin si favorisé de la nature en théâtre de scènes atroces. Les élections législatives ont lieu si souvent dans l'Amérique du Sud, qu'un médecin jovial libella l'ordonnance suivante « *aller à pied voter entre ses repas* ». Une de ces élections avait, fin novembre, donné à Montevidéo la majorité à M. Pereira. Il est un autre usage dans ces pays, c'est de se réfugier dans la conspiration et dans la révolte ouverte, quand on a perdu l'espoir d'un succès légal. Les *blanquillos* ayant eu la majorité, des rassemblements *colorados* coururent



le pays. Le général don César Diaz, réfugié à Buenos-Ayres, débarqua sur le sol oriental, se mit à la tête des insurgés et battit les troupes présidentielles. C'en était fait du gouvernement de Pereira, si le Brésil n'était intervenu. Le contingent brésilien et ce qui restait des troupes orientales sous les ordres du général Médina enveloppèrent l'armée insurgée qui capitula. Alors il se passa un de ces drames, si fréquents en Amérique. Pereira refusa de ratifier la capitulation signée par le général brésilien, et malgré les prières, les supplications, les menaces même du corps diplomatique, Diaz, deux autres généraux et vingt-cinq officiers supérieurs furent passés par les armes. Cette épouvantable exécution eut, c'est triste à dire, un excellent résultat. La Bande-Orientale jouit jusqu'à la fin de l'année d'un calme inconnu depuis longtemps, et le Congrès, réuni quelques jours après, s'occupa enfin des travaux d'organisation dont le besoin se faisait si grandement sentir.

Pour terminer cet aperçu de l'histoire des Républiques américaines, il nous reste à dire que le président Lopez a renoncé à modifier au Paraguay le régime d'arbitraire inauguré par Francia. Cette situation exceptionnelle, due il est vrai à la simplicité des Paraguayens, qui vivaient dans

un état voisin de l'abrutissement, semble plaider en faveur du despotisme. Une telle déduction ne saurait sortir de notre pensée. Nous haïssons le despotisme, mais nous le préférons, s'il est exercé par un homme ferme et bien intentionné, à l'abus de la liberté chez des peuples qui n'en comprennent pas les bienfaits. L'historien doit savoir gré à Lopez et de ses tentatives d'affranchissement et de son retour aux idées de son prédécesseur. Il faut aux hommes beaucoup d'expérience pour manier la liberté, arme à deux tranchants. S'il est reconnu qu'ils ne savent en user sans danger, il vaut mieux la leur enlever complètement. Celui qui administre avec sagesse, selon ses propres idées, un peuple de mineurs qu'il fait jouir d'un calme inconnu à ceux qui s'administrent eux-mêmes, que peut-on lui reprocher ? La quiétude, la sécurité et le bien-être sont l'idéal du bonheur de ceux qui ne raisonnent pas et qui n'ont pas d'ambition — et c'est l'immense majorité. — Le gouvernement qui donne cela est bon, quel qu'il soit. Néanmoins ces bienfaits ne sauraient être l'apanage du grand nombre, qu'avec adjonction de diverses libertés, latitude qui exige, d'autre part, une élévation morale et intellectuelle que les peuples acquièrent après certaines évolutions. Un pouvoir fort peut,

autant et plus peut-être que l'anarchie, préparer les voies à ce perfectionnement. Il ne devient pernicieux que s'il n'accorde pas, au moment psychologique, les libertés nécessaires.

Si on compare l'état social d'un Paraguayen qui, sans posséder rien en propre, est cependant animé du désir de terminer ses jours dans son village où il n'a souffert pendant toute sa vie d'autres privations que celle de se choisir un gouvernement à son idée, à celui de l'électeur montevidéen qui peut faire et défaire à son gré la constitution, mais dont la fortune et la vie dépendent journellement d'événements extérieurs, impossibles à prévoir, — la majorité étant, pour l'habitant d'un pays à suffrage universel, une enigme aussi indéchiffrable que celle de la mort, — on ne saurait balancer à se prononcer en faveur du premier. La jouissance tellement émiettée qu'elle en devient impalpable, de la liberté politique, ne saurait compenser le bonheur réel d'une existence assurée, basée sur la sécurité résultant des lois établies. Une anecdote qui me revient à l'esprit donnera une idée de la situation précaire des habitants de ces Républiques. Un de mes amis avait été agréé par la fille d'un Colombien qui passait pour très riche. Le mariage était décidé. Quand il s'agit du con-

trat, on demanda au père le chiffre de la dot.

— Je n'en sais rien, répondit-il... Attendez l'automne... Je désire donner un million. Mais cela dépendra des élections. S'il y a guerre civile on brûlera mes récoltes et on dispersera mes troupeaux. Je n'aurai rien et ne pourrai rien donner !

Le fiancé voulait passer outre, mais le père insista. Il n'y eut pas de révolution et au mariage, conclu en février, la jeune fille reçut une dot de 800,000 francs ! Si les élections avaient été tumultueuses, le père de la jeune fille aurait attendu, avec une opiniâtreté d'ailleurs très loyale, une bonne année.

— Peuh ! disait-il... En cinq ans, il y a bien une année sans guerre civile... Et alors, comme je suis très riche, je me rattrape. D'ailleurs, j'ai amassé de quoi vivre à l'étranger.

Quand on lui demandait s'il y avait dans son pays beaucoup de citoyens dans sa situation.

— Il y a moi, et le président en fonctions ! Les autres sont régulièrement ruinés par les révolutions !

Au milieu de ce chaos, la monarchie constitutionnelle du Brésil, dont le fonctionnement n'aurait peut-être pas paru irréprochable à un État européen, se détachait avec une grande clarté d'en-

semble. C'est ce que l'empereur Dom Pedro constata dans le discours d'ouverture des Chambres.

— L'esprit de concorde et de modération, dit-il, qui a dirigé la conduite de mon gouvernement, a produit de salutaires effets. Soutenir des institutions politiques auxquelles l'empire doit sa stabilité; maintenir l'union entre tous les Brésiliens par des lois sages et justes qui réalisent l'accord de la *liberté bien entendue*, et des garanties nécessaires à la sécurité publique, répandre l'instruction et moraliser le peuple, favoriser le développement des ressources minières qu'offre notre pays, tel a été l'objet de mes soins persévérants, et tel sera aussi l'objet de vos travaux.

La session se termina sans encombre, et si les députés ne consacrèrent pas exclusivement leur temps à légiférer, si les passions politiques intervinrent souvent au milieu de discussions utiles, les Chambres se séparèrent après avoir sinon voté, du moins préparé des projets de loi, élaborés dans un but de civilisation et de progrès. Cependant l'opposition avait créé quelques difficultés au ministère mixte du marquis d'Ollinda, et celui-ci, sans attendre la nouvelle session, protesta de son âge pour donner sa démission. Le cabinet se reconstitua dans un sens plus conservateur; néanmoins le

vicomte d'Abade, chargé de le former, crut nécessaire d'appeler dans son sein l'élément libéral, représenté par M. Salles Torrès, nommé ministre des finances, homme d'État d'une capacité réelle, mais qui avait à se faire pardonner un passé politique radical et une opposition jadis accentuée contre la maison de Bragance. Son entrée au ministère troublait toutefois l'homogénéité du cabinet et fit douter de sa stabilité. C'était, selon l'opinion publique, un ministère de transition.

Les puissances européennes, dont la protection exclusive du commerce était la principale préoccupation dans la seconde moitié du XIXe siècle, suivaient avec intérêt les événements d'Haïti, et s'inquiétaient de la santé de Soulouque. Le vieil empereur n'était pas un mauvais client pour les marchands. Pourvu qu'on le laissât surcharger ses sujets de besogne, il n'entravait en rien, moyennant pourboire raisonnable, les négociants avides d'exploiter un pays nouveau. En assistant aux catastrophes commerciales, résultat fatal des catastrophes politiques, quasi annuelles dans la plupart des républiques du Sud, les consuls d'Haïti prévoyaient avec effroi la mort de Soulouque. Ce despotisme à la fois farouche et grotesque favorisait les calculs mercantiles, et les mêmes hommes qui avaient

combattu avec acharnement pour conquérir des libertés, trouvaient naturel d'en empêcher le développement dans une île dont les ressources contribuaient à augmenter leur bien-être. En étudiant ces incohérences, l'historien éprouve un sentiment de pitié pour les aspirations humaines, impuissantes à perdre leur caractère local. Les grands mots de liberté, égalité, fraternité le laissent froid, car appliqués en pratique, ils se subordonnent aux intérêts du moment.

Les consuls ne marchandaient pas à Soulouque les avertissements ; malheureusement l'empereur d'Haïti était têtu. L'âge et les infirmités n'avaient pas calmé les ardeurs de son ambition. Il caressait l'éternel rêve de conquête de la partie espagnole, et, sans écouter les conseils, sincères cependant, des représentants des puissances, il reprit, en 1858, les préparatifs d'une nouvelle expédition contre les Dominicains. Ces préparatifs amenaient généralement une ère de malaise. Il fallait se procurer des hommes et de l'argent. L'incorporation forcée des bourgeois de race jaune et l'interruption du travail des nègres que Soulouque employait à exploiter ses propriétés particulières, en étaient les résultats obligés. Ces procédés froissaient les deux partis, jadis divisés, mais qu'un mutuel mécontentement ne tarda

pas à unir. Le souvenir du massacre de 1843 était loin des esprits, et en 1858, les ultra-nègres n'étaient pas mieux traités que les sang-mêlés. L'ardeur guerrière du vieil empereur provoqua un sourd murmure. Un des principaux acteurs du mouvement de 1848-1849, le général Fabre Giffard, qui avait su traverser les onze années de règne de Soulouque, sans encourir de disgrâce, excita à ce moment la méfiance de l'empereur, dont l'attention avait été éveillée par des bruits de conspiration dans le Nord. Des députés de la ville de Léogane seraient, disait-on, venus secrètement à Port-au-Prince offrir à Giffard le commandement des troupes destinées à détrôner Faustin Ier et, cette fois, le général qui avait résisté à plusieurs propositions de ce genre, aurait accepté. L'empereur envoya des soldats arrêter le général qui eut le temps de fuir à Léogane, et Soulouque apprit coup sur coup sa fuite, son arrivée à Léogane et la révolte de cette province où la république venait d'être proclamée. Bientôt les nouvelles se succédèrent, plus alarmantes. Tout le Nord avait reconnu la nouvelle forme de gouvernement, et Giffard, soutenu par deux provinces, se trouvait à la tête d'une armée de 6,000 hommes.

Soulouque réunit à la hâte quelques soldats,

fit arrêter, avec la famille de Giffard, une quantité de bourgeois qu'il interna dans les prisons, et comptant sur l'antagonisme des deux races, confia aux *Zinglis*, c'est-à-dire aux nègres de la basse classe, la défense de Port-au-Prince, et se porta à la rencontre des rebelles.

La rencontre n'eut pas lieu. Les soldats désertèrent en masse et bientôt Soulouque se vit à la tête d'une poignée d'hommes. Risquer une bataille dans ces conditions, c'était impossible. Transporté de fureur, Soulouque retourna à Port-au-Prince, où il rentra à la fin de l'année, proclamant que les « Zinglis » allaient se venger en massacrant tous les habitants de la ville, à commencer par les détenus. Cette exécution était annoncée comme très prochaine. Cependant, Giffard s'avançait à marches forcées. Les consuls se rendirent auprès de l'empereur pour le supplier de réfléchir Mais les instincts sauvages de l'Africain étaient surexcités.

— Allez-vous-en avec vos amis et vos serviteurs, dit-il aux consuls. Dans quelques jours, mes nègres feront ce qu'ils ont fait en 1848. Ils massacreront les ennemis de leur race et de leur liberté.

L'année 1859 s'ouvrait avec l'attente d'une catastrophe.

Dans la partie occidentale de l'île, Baez, suspecté de suivre la politique des Espagnols, était devenu impopulaire. Une émission maladroite de deux millions de papier-monnaie exaspéra l'opinion. Une insurrection éclata. Santana, débarqué près de Saint-Domingue, en prit le commandement. D'autres complications surgirent simultanément; la province de Ciboa se déclara indépendante; le congrès de Saint-Domingue ne voulut reconnaître ni Baez ni Santana. Sans proclamer celui-ci, il destitua celui-là et nomma président le général Valvrende, chef de l'insurrection de Ciboa. Baez et Santana entrèrent en négociations; Baez céda à Santana la présidence à certaines conditions et s'enfuit. Santana se proclama, de sa propre autorité, dictateur. Comme lui seul possédait à ce moment une armée, on fut obligé de lui obéir. Il entra à Saint-Domingue et ouvrit une ère de persécutions. Santana était fortement soupçonné de vouloir vendre la république aux États-Unis. Vraie ou fausse, cette nouvelle, répandue par les amis de Baez, provoqua un soulèvement dans les provinces. Soulouque allait profiter de ce désordre pour préparer une expédition, qui aurait peut-être réussi cette fois, si l'empereur ne s'était pas laissé surprendre par la révolution.

L'impulsion donnée aux aspirations humaines s'accentua en 1858, année de préparatifs et de transition, et qui ne porte pas à son actif d'événement transcendant. Le mouvement s'opère cependant avec une promptitude dont l'histoire fournit peu d'exemples. Tout converge autour de l'idée de la réunion d'intérêts et, à défaut d'action, l'attention des peuples et des gouvernants, dirigée vers ceux qui souffrent du morcellement, cherche un patient de bonne volonté pour une expérience *in anima vili*, et aplanit les voies au commerce et à l'industrie, destinées à l'avenir, dans l'idée des novateurs, à réglementer la vie sociale des nations. L'ancien ordre des choses est sapé avec un ensemble étonnant ; la révolution s'impose à ses plus fougueux adversaires. Avec une facilité désespérante, on rejette toute équité dès qu'il s'agit de l'idée préconçue. Cavour profite largement de cette tendance. Ce qui lui déplaît encourt la désapprobation de l'Europe, Les principes d'une théorie mal développée sont mis en pratique, — chose rare en philosophie. — Il est tacitement convenu que les peuples d'une race doivent vivre sous une même loi et que les empires basés sur la conquête seront sacrifiés à l'intérêt général. La France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal mis hors de cause, la Con-

fédération germanique, le Danemark, l'Italie, l'Autriche, la Russie et la Turquie sont seules en présence. Comme il faut commencer par quelque chose, le dévolu est jeté sur l'Italie. Le souffle du vent révolutionnaire est tellement puissant qu'il entraîne ceux dont l'intérêt vital eût été d'y résister. Si l'Autriche ou la Turquie essayent de réduire une province révoltée, l'Europe se lève pour les en empêcher. Répudiant le principe de non-intervention, pendant si longtemps base unique du droit international, la diplomatie appuie ceux qui travaillent à la démolition d'empires basés sur la conquête pure, et traite d'empiétement tout essai de résistance à cette destruction. Quand il s'agit d'un travail dans le sens contraire, le mot *empiétement* se traduit par *réparation*. La Turquie ne peut pacifier, sans encourir la colère des puissances, l'île de Candie ou l'Herzégovine, mais le Piémont fomente la révolte à Parme, en Toscane et à Naples, avec l'approbation de tous les États, y compris la Russie et la Turquie. Les idées se brouillent, les mots perdent leur sens ; l'Europe, animée de l'esprit révolutionnaire, cherche une solution à un problème. En attendant que la politique transforme la carte, on travaille au bien-être des futures agglomérations en s'occupant activement

des transactions. A la tête de cette croisade pacifique, traînant la France à sa remorque, est l'Angleterre, dont la force résulte du mercantilisme et dont l'intérêt demande l'affaiblissement des nations au génie contraire à ce sentiment. Le jour où le commerce aura conquis la première place parmi les activités nationales de tous les pays, les Anglais, premiers commerçants du monde, en seront par contre-coup les premiers citoyens. L'avenir nous apprendra à quel point cette tendance aura profité à la civilisation, mais à cette époque l'Angleterre s'employa avec ardeur à faire triompher l'ascendant des Européens sur les autres races. En Chine, au Japon, en Turquie, en Amérique, elle tenait haut et ferme le drapeau des intérêts mercantiles et déblayait le chemin à la conquête du bien-être par le commerce, dans l'attente des événements qui, en réunissant les individus de même race sous une même loi, leur permit, en les affranchissant des préoccupations locales, de se livrer exclusivement à des transactions présentées comme le comble du bonheur collectif.

Si 1858 a été une année de préparatifs, 1859 ouvre l'ère des années d'action. Les opérations militaires, chose jusque-là inconnue à l'histoire,

n'entraveront pas les opérations commerciales et pendant que le canon grondera sur un point du globe, les autres nations ne discontinueront pas leurs travaux pacifiques.

1859

Le 1er janvier, à la réception du corps diplomatique, Napoléon III s'adressa directement à M. de Hubner, ambassadeur d'Autriche, et le pria de transmettre à François-Joseph l'assurance que ses sentiments personnels n'avaient reçu aucune atteinte de la divergence de la politique des deux pays. Tel était le sens de la célèbre apostrophe interprétée de tant de façons différentes, et dont les commentaires, imprudemment livrés au public, firent courir le bruit que l'empereur avait malmené l'ambassadeur d'Autriche. En outre que cette façon napoléonienne de traiter les ambassadeurs n'était plus dans les mœurs, la phrase prononcée, extrêmement courtoise dans

la forme, suffisait amplement, contraire qu'elle était aux usages diplomatiques, à éclairer d'un jour nouveau l'opinion rassurée par les notes mielleuses du *Moniteur*. La cour d'Autriche comprit le sens voilé de cette assurance d'amitié; c'était une menace déguisée, car c'était une révélation des tiraillements qui n'avaient pas dépassé les seuils des chancelleries. Napoléon III faisait allusion, non à la politique autrichienne en Italie, mais à la proposition faite à la Turquie par le cabinet de Vienne d'envoyer en Serbie la division du général Coronini pour aider le pacha de Belgrade à comprimer une révolte de plus en plus probable. La Turquie n'ayant pas accepté la proposition et ayant reconnu *proprio motu* le gouvernement serbe, l'horizon s'éclaircit presque aussitôt du côté de l'Orient.

Contrairement à la croyance générale, la phrase du 1er janvier n'avait qu'un rapport très indirect avec les affaires d'Italie, car Napoléon, décidé sans doute à soutenir par sa diplomatie le Piémont dans ses revendications, ne croyait pas à une complication immédiate : la lenteur de la concentration des troupes françaises en avril et en mai en est une preuve certaine. Il était de l'intérêt de la Sardaigne et de la France de prolonger les négociations, et de gagner du

temps pour augmenter les embarras financiers de l'Autriche. C'est cette dernière puissance qui brusqua les événements, quand elle se fut aperçue de la tactique de ses adversaires. L'Empereur, éclairé par l'interprétation donnée à sa phrase, essaya de calmer les esprits par une ostentation de courtoisie envers Hubner. S'il réussit en France, il échoua complètement en Autriche. Persuadé que les dissentiments dont parlait l'empereur des Français étaient de double source (affaires de Serbie et celles d'Italie), Buol, décidé à n'apporter aucune modification à sa politique dans la péninsule, procéda à des armements considérables et à une concentration de troupes en Lombardie et dans les duchés. La situation s'aggrava du coup par cette démonstration. En ouvrant le parlement sarde, Victor-Emmanuel prononça un discours, où, après avoir constaté « que l'horizon de la nouvelle année n'était pas complètement serein... », il parla de son désir de conserver la paix, sans être cependant insensible au cri de douleur qui, « de tant de parties de l'Italie, s'élève vers nous! »

Simultanément, le journal officiel sarde annonçait qu'en présence des agissements de l'Autriche, qui massait des troupes sur la frontière, le gouvernement piémontais avait jugé opportun de

rapprocher les garnisons lointaines, sans appeler toutefois de nouveaux contingents.

Ceci avait lieu le 13 janvier; le 23, le général Niel demandait officiellement la main de la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, pour le prince Jérôme Napoléon, union présentée au public comme le commencement d'exécution d'un traité secret conclu à Plombières. Cavour raconta à ce sujet, à mon père, alors domicilié à Turin, que ce mariage, dont Napoléon avait fait une des clauses de son intervention future, lui avait été particulièrement laborieux. Il avait été, à ce sujet, en désaccord avec le roi. Pour la maison de Savoie, qui ne compte plus ses alliances royales et impériales, c'était une mésalliance.

— La guerre de 1859 et la paix de Villafranca n'ont pas altéré ma santé. Je savais la guerre hasardeuse et je m'étais préparé à toutes les conséquences; je savais aussi que rien ne se fait spontanément. Je me déclare même relativement satisfait des résultats, car je laisse au temps le soin de les modifier favorablement. Non! ce qui me conduira au tombeau, c'est cette année 1858, où j'ai préparé les événements. Dans mes conversations avec Napoléon III, l'homme le moins expansif de la terre, l'étiquette, qui m'interdisait toute question, m'obligeait à des tours de

force pour arracher des lambeaux de phrases, sur lesquels je bâtissais mon échafaudage. De retour à Turin, ce fut mon souverain qui m'accusa de sacrifier sa famille à des rêveries, et quand, las de mes importunités, il consentit à un mariage qui lui déplaisait, ce ne fut pas sans une restriction dirigée personnellement contre moi. — Je sacrifie ma famille à mon pays... Mais, Cavour, si vous ne réussissez pas!... Ce mariage mit du froid entre nous. Le roi m'apprécie au-dessus peut-être de mes mérites, mais il me subit; il ne m'aime pas. Nos vues sont les mêmes, nos cœurs sont restés séparés.

Le mariage eut lieu le 30 janvier : un traité par lequel la France s'engageait à défendre le Piémont contre une agression de l'Autriche fut signé le même jour. Comme il était stipulé que cet appui ne serait accordé que pour une guerre défensive, il s'agissait de forcer l'Autriche à attaquer, et c'est ce que le gouvernement sarde entreprit dès le lendemain. Des agents encourageaient les mécontents de la Lombardie, des duchés et des légations à se réfugier en Piémont. Aussitôt arrivé, l'émigré obtenait places, honneurs, une hospitalité cordiale; on garnit de troupes Alexandrie et Casal; on demanda aux Chambres l'autorisation d'emprunter cinquante

millions et on envoya une circulaire à l'étranger dans laquelle Cavour ne gardait aucun ménagement. Tout en prescrivant aux ministres sardes d'assurer les puissances que ces mesures étaient prises en vue d'une éventualité, il insinuait que cette éventualité était probable à bref délai.

Le Piémont, disait Cavour, avait autrefois saisi le Congrès de Paris de la situation déplorable de l'Italie, livrée sans défense à l'ambition autrichienne; mais ayant vu ses efforts échouer, il s'était soumis à la décision des puissances en se résignant à un *statu quo* consacré par les traités. Aujourd'hui qu'il se voit à la veille d'être attaqué sous le prétexte incroyable que ses institutions particulières déplaisent, il croit devoir prendre des précautions. L'envoi par l'Autriche de troupes en Italie, la concentration de ses troupes sur les frontières du Piémont ne lui permettent plus de demeurer dans une quiétude trompeuse. Il est obligé d'avertir les puissances qu'il a demandé aux Chambres un emprunt de cinquante millions pour être, au cas où l'Autriche pousserait plus loin ses empiétements, en mesure de les repousser par la force.

Une circulaire pareille n'était pas de nature à calmer les esprits. Le gouvernement anglais fut

le premier à en prendre ombrage. Lord Malmes bury posa confidentiellement cette demande au gouvernement français : si l'Angleterre se chargeait du rôle de médiatrice, comment la France considérerait-elle la démarche ? Napoléon répondit qu'il n'abandonnerait pas le Piémont attaqué par l'Autriche, mais qu'il désirait éviter la guerre et si l'Angleterre découvrait un moyen pacifique de résoudre des questions qu'il fallait trancher, il consentait à la suivre dans cette voie. Le gouvernement français prêterait son concours à l'Angleterre dans le but d'obtenir : 1° l'abrogation des traités passés avec Naples et les duchés ; 2° l'adoption par tous les États d'Italie d'un système constitutionnel ; 3° l'admission, avec le consentement du Pape, d'une organisation séparée pour les légations, etc.

En acceptant ces propositions, l'Autriche se serait déclarée vaincue avant d'avoir combattu ; mais le gouvernement anglais, auquel une guerre européenne ne plaisait qu'à demi, consentit à proposer un accommodement sur une base que le comte Walewski déclara n'être nullement un ultimatum.

Lord Cowley, ambassadeur à Paris, fut chargé confidentiellement, et sans aucun caractère officiel, d'offrir à Vienne la médiation anglaise. Sur ces

entrefaites parurent deux circulaires : une de Buol, en réponse à Cavour, où le ministre autrichien s'engageait, au nom de l'empereur, à ne pas attaquer la Sardaigne, et l'autre du cardinal Antonelli qui prévenait les chancelleries française et autrichienne qu'à l'avenir le Pape gouvernerait ses États sans l'appui des armées étrangères, et qu'en conséquence il les priait d'entrer avec lui en arrangements, afin de permettre dans le plus bref délai, au corps d'occupation, d'évacuer le territoire pontifical. Ces nouvelles successives semblaient de bon augure, et le cabinet anglais, les considérant comme telles, demanda à la Sardaigne une déclaration par laquelle, de son côté, elle s'engageait à ne pas attaquer l'Autriche. Cavour fit cette déclaration.

La mission de lord Cowley à Vienne n'ayant aucun caractère officiel, ne pouvait que servir de base à une entente ultérieure. Comme Buol paraissait accepter le principe de conciliation, la Russie proposa l'ouverture d'un Congrès, destiné à régler les affaires de l'Italie, auquel assisteraient les États intéressés, avec adjonction des puissances signataires du traité de Paris. Les relations de l'Autriche et de la Russie n'étaient pas précisément cordiales, et Buol, tout en avertissant M. de Balabine, ministre de Russie, qu'il accueillerait le

principe de la réunion d'un Congrès, interpréta à sa manière les problèmes à résoudre.

Au texte de la proposition russe, le Congrès était appelé à rechercher :

1° Par quels moyens la paix pourrait être assurée entre l'Autriche et la Sardaigne (la France n'était pas en cause);

2° Comment l'évacuation des États romains par les troupes autrichiennes et françaises pourrait s'accomplir;

3° Si des réformes, et, dans l'affirmative, quelles réformes pourraient être introduites dans les États Italiens, dont la situation intérieure était une cause de désordres;

4° Comment on pourrait substituer, sans mettre en discussion l'état des possessions en Italie, aux traités conclus entre l'Autriche et les duchés, une confédération des États de l'Italie.

Buol, tout en signifiant à la Russie son adhésion, remit à lord Loftus, ministre d'Angleterre (par un sentiment puéril de rancune), la note suivante :

1° Le Congrès examinera les moyens de ramener la Sardaigne à l'accomplissement de ses devoirs internationaux, et avisera aux mesures à prendre pour éviter le retour de la complication actuelle;

2° La question de l'évacuation des États Pontificaux pourra être discutée. Le Congrès abandonnera aux trois puissances, directement intéressées, les détails de l'exécution;

3° La question des réformes administratives pourra être discutée; on donnera des conseils, mais l'adoption des réformes sera subordonnée aux décisions des États directement intéressés;

4° Si toutes les puissances représentées au Congrès consentent à produire leurs traités politiques avec les États italiens, l'Autriche s'y prêtera de son côté. Elle s'entendra avec les gouvernements, dans quelles mesures la revision de ces traités pourrait être reconnue utile;

5° Il ne sera point touché aux arrangements territoriaux existants, ni aux traités de 1815 et à ceux conclus en exécution de ces actes.

L'Autriche admettait le principe d'un désarmement simultané des grandes puissances, mais elle subordonnait toute négociation au désarmement immédiat de la Sardaigne.

Lord Loftus communiqua cette note à l'ambassadeur de France qui, après avoir pris les instructions de son gouvernement, répondit que celui-ci était disposé à engager le cabinet de Turin à donner son consentement au désarmement général, à condition que les États Italiens seraient

invités à faire partie du Congrès. Après échange de notes entre Londres, Saint-Pétersbourg et Paris, la chancellerie française consentit à une nouvelle modification, et admit le désarmement général, simultané et immédiat, consenti par une commission où le Piémont serait représenté. Au Congrès, qui se réunirait immédiatement après ce désarmement, les États Italiens seraient représentés de la même manière qu'au Congrès de Leybach. L'Autriche adhéra à cette proposition, que le Piémont déclara acceptable.

Mais Cavour avait vu de trop près la réalisation de ses rêves pour se décider à les abandonner. Les traités se dénouent avec plus de rapidité qu'ils ne se contractent. Avoir à sa disposition les ressources de la France, ce n'était pas un mince résultat d'un travail diplomatique long et difficile. Qui sait si, dans une autre circonstance, la situation se présenterait aussi favorable? Il fallait louvoyer de façon à forcer Buol à rompre les négociations. Les quelques jours qui suivirent furent employés par Cavour à démontrer clairement à l'Autriche que le désarmement général ne servirait qu'à l'affaiblir. En Lombardo-Vénétie, explosion des sentiments révolutionnaires; dans le Parmesan, le Modenais et la Toscane, émigration de volontaires que le Piémont, en atten-

dant le désarmement, enrôlait sous ses drapeaux avec ostentation; coopération active au mécontentement des Milanais, etc.

— Peu importe le désarmement général, disaient à qui mieux mieux les journaux officieux de la Sardaigne et les journaux clandestins des duchés, l'Italie sera libre, car les peuples, à défaut de soldats, secoueront le joug de l'Autriche désarmée. Le Congrès ne servira qu'à éloigner la solution.

François-Joseph voyait si bien le danger, qu'il envoya à Berlin l'archiduc Albert pour obtenir le concours de la Confédération, après avoir averti le cabinet de Berlin de sa résolution d'exiger le désarmement immédiat du Piémont et la cessation de toute propagande révolutionnaire. Avant d'entrer en négociations, l'archiduc devait demander, pour l'envoi immédiat d'un ultimatum à la Sardaigne, l'approbation du cabinet de Berlin, auquel il offrit de s'approprier, comme cas fédéral, le demêlé sarde. Sans se prononcer au nom de la Confédération, le prince régent de Prusse écarta les ouvertures de l'archiduc et déclara ne pas se départir d'une stricte neutralité. L'Autriche, livrée à ses propres forces, sous le coup quotidien de piqûres savamment administrées par Cavour, voyant d'ailleurs

à l'attitude des puissances que le Congrès ne lui serait pas favorable, résolut de courir les chances d'une guerre. Le 25 avril, Buol adressa à Cavour un courrier spécial, porteur d'une dépêche qui posait nettement la question : si oui ou non, la Sardaigne consentait à mettre sans délai son armée sur le pied de paix et à licencier les volontaires italiens. Buol s'engageait, en vue de la réunion probable d'un Congrès, à ne pas attaquer le Piémont et lui accordait un délai de trois jours pour répondre. Le courrier spécial attendrait à Turin la décision du gouvernement sarde, que l'Autriche rendait responsable des conséquences d'un refus. On comprend que Cavour, arrivé à ses fins, se saisit de l'occasion pour envoyer immédiatement à Paris la copie de l'ultimatum en demandant secours à la France.

Nous ne pouvons guère apprécier la mesure de sincérité des déclarations pacifiques de Napoléon. Il faut cependant rendre justice à la correction de sa diplomatie pendant le cours des négociations. Se conformant strictement au texte de son traité défensif avec la Sardaigne, elle déclarait invariablement aux médiateurs qui se présentaient, qu'elle était prête à conseiller la modération à son alliée. Il n'en est pas moins vrai que les conseils de la France, suivis à d'autres époques avec tant de dé-

férence, étaient écartés par Cavour avec bien de désinvolture. Le Piémont n'attaquait pas l'Autriche, il est vrai, mais il forçait cette puissance à des démonstrations, considérées au point de vue du droit, comme agressives.

Napoléon III répondit qu'il était prêt à remplir ses engagements. L'ultimatum autrichien expirait le 26. Le même jour, à l'heure où le Tessin était franchi par les troupes autrichiennes, l'ambassadeur de France remettait une note qui avertissait Buol que, si la frontière du Piémont était violée, la France considérerait cette violation comme une déclaration de guerre. Ayant appris que le maréchal Giulay avait reçu l'ordre d'occuper le Piémont, le marquis de Banneville demanda ses passeports et quitta Vienne. Les troupes françaises furent immédiatement dirigées sur Turin, et celles qui, en petit nombre d'ailleurs étaient concentrées au pied des Alpes, embarquées pour Gênes.

Il est à supposer que la France n'était pas préparée à une si brusque rupture des négociations, car, au moment où l'Autriche franchissait le Tessin avec deux cent mille hommes, elle réussissait à envoyer deux divisions à peine au secours d'un protégé, qui avait déjà sur pied une armée de quatre-vingt mille hommes, chiffre considérable

pour un petit État, preuve suffisante que la guerre était prévue et désirée des hommes d'État sardes. Néanmoins, si Giulay avait montré plus d'audace, il aurait pu diriger ses forces contre l'armée piémontaise et, après une victoire probable, occuper la Sardaigne avant que Napoléon ne fût en état de s'opposer à ce mouvement. Mais Giulay, entouré de populations hostiles, crut devoir protéger son arrière-garde contre l'explosion d'une révolution dans les duchés, et agit avec une lenteur, due en partie au mauvais état des routes rendues quasi-impraticables par des pluies torrentielles, qui permit à l'état-major français, dont on est étonné de comparer l'activité déployée en 1859 à celle de 1870, d'organiser un plan formidable de résistance. Si les Autrichiens s'étaient emparés de Gênes, exploit facile au début de la campagne, on ne sait trop comment aurait pu s'opérer la concentration de l'armée française. Giulay, après avoir occupé la rive droite du Tessin et ruiné inutilement le pays par des incursions qui ne dépassèrent jamais le Pô, n'avança plus. Pendant ce temps, les Français convergeaient de tous côtés. Des transports de l'État amenaient à Gênes les troupes d'Algérie; trois corps pénétraient en Piémont par les Alpes: 1° maréchal Baraguay-d'Hilliers; 2° ma-

réchal Canrobert ; 3° général Niel. L'armée d'Afrique était sous les ordres du général de Mac-Mahon. Un corps séparé, destiné à opérer en Toscane, fut confié au gendre du roi de Sardaigne, Jérôme Napoléon. La garde impériale, sous le commandement du général Regnault-Saint-Jean-d'Angély, occupa Alexandrie, où Napoléon III, arrivé le 12 mai, prit le commandement de l'armée destinée à agir de concert avec les Piémontais, conduits par Victor-Emmanuel en personne. Le 15 mai, Napoléon, dans son quartier général d'Alexandrie, se trouvait au centre de l'armée franco-sarde, forte de deux cent mille hommes. Les avantages qu'aurait pu retirer l'Autriche de sa brusque déclaration de guerre, étaient annihilés par les tâtonnements de Giulay, qui ne put présenter une excuse suffisante à l'incapacité de son état-major. En avril, les Autrichiens étaient à une journée de marche de Turin et de Gênes, et une action vigoureuse aurait certainement modifié le plan de la campagne.

En mai, le temps, défavorable au mouvement des troupes, força les deux armées à l'inactivité. Il n'y eut d'engagement de quelque importance que l'affaire de Montebello, où la division française Forey, appuyée par la cavalerie pié-

montaise, culbuta une division autrichienne.

Le 30 mai, les armées alliées prirent l'offensive. Le contingent sarde fut désigné pour déloger l'ennemi de ses positions sur le Pô, afin de masquer un mouvement tournant de l'armée française dans la direction de Novare, tenté dans le but de forcer les Autrichiens à évacuer le Piémont et à transporter leurs positions sur la ligne du Tessin. Les Sardes attaquèrent l'avant-garde autrichienne près du village de Palestro. Dans cet engagement, où les Autrichiens furent vaincus par les Piémontais seuls, Victor-Emmanuel se couvrit de gloire. Le 3e zouaves, le seul régiment français qui participa à cette bataille, enthousiasmé des prouesses du roi, le pria de consentir à se faire porter sur les registres du régiment, ce qui flatta beaucoup le victorieux monarque. Le général de division Cialdini, réfugié modenais, fut un des principaux héros de cette journée, si glorieuse pour l'armée sarde.

La bataille de Palestro ayant favorisé le mouvement tournant de l'armée française, Giulay fut obligé de battre en retraite, de peur d'être enveloppé.

Le Piémont évacué, les opérations militaires furent transportées sur la frontière de la Lombardie. Les événements se succédèrent alors sans

interruption. Pendant que l'armée franco-sarde suivait les Autrichiens dans leur mouvement de retraite, les volontaires italiens, que les Français traitaient avec une légèreté puisée dans leur soumission aux idées impériales, avaient devancé les réguliers, en Lombardie. Le nom de Joseph Garibaldi, chef de ces volontaires, était antipathique à Napoléon III, car il lui rappelait ses engagements de carbonaro, et éclatait à son oreille comme une fanfare révolutionnaire. Personnalité dont on ne peut trouver le pendant qu'à la fin du siècle dernier, au moment de la première explosion d'idées républicaines, le Niçois Garibaldi avait promené un peu partout, en Romagne, en Amérique, des utopies humanitaires professées avec persévérance. Partout il avait offert à la cause révolutionnaire l'appui de son énergie indiscutable et certains talents militaires étayés sur un courage à toute épreuve. Sectaire convaincu et, par conséquent, homme de désordre, il s'était fait mettre au ban de toutes les sociétés et promenait sa farouche indépendance au milieu de l'indifférence générale. Cela ne le rebutait pas. Comme le Christ avec lequel la nature lui avait donné quelque ressemblance, il allait prophétisant un mouvement social, et proposant aux mécontents le sacrifice de sa vie. A l'exemple de Jésus, il faisait litière des intérêts

des autres, n'ayant aucun souci des siens propres. Un homme pareil, inutile en temps de paix, devenait pendant la guerre un auxiliaire précieux, et la sagacité de Cavour ne laissa pas échapper l'occasion de l'employer. La cause des Italiens était de celles que Garibaldi affectionnait tout particulièrement. Ses principes démocratiques s'accordèrent, dans cette circonstance, avec son patriotisme; heureux d'être enfin pris au sérieux, il s'empressa de se mettre corps et âme à la disposition du gouvernement sarde. Pour ménager Napoléon III, et peut-être les idées personnelles de Victor-Emmanuel, Cavour ne l'autorisa à agir qu'isolément, avec des volontaires dont il lui confia le commandement. C'était une sentinelle perdue, sans consigne bien définie. Vainqueur, on ne lui devait pas grand chose; vaincu, on le désavouait. Peu importait à Garibaldi. Affolé par la pensée de mettre en pratique quelques-uns de ses rêves, il accepta la situation telle qu'elle se présentait, et, après avoir réuni cinq mille cinq cents volontaires et reçu du gouvernement « en cadeau » quelques canons, il s'enfonça dans les Alpes dont il connaissait les détours. Le général improvisé marcha de succès en succès. S'arrangeant de façon à écraser les Autrichiens par le nombre, il entra en Lombardie avant les troupes

régulières. La prise de Varèse et de Côme excita l'allégresse des Italiens, car ce succès était indiscutablement national; la France n'y était pour rien. Bientôt le nom de Garibaldi valut à lui seul une armée. Son cortège d'aventuriers, à mesure qu'il avançait en Lombardie, grossissait de nombreux volontaires, qui accouraient en foule s'enrôler sous ses drapeaux.

Ces nouvelles ne se trouvèrent pas, dit-on, du goût de Napoléon III, dans l'esprit duquel il se fit un certain revirement qui lui permit de prêter plus complaisamment l'oreille aux conseils de ceux de ses amis clairvoyants qui essayaient de lui démontrer que son intérêt n'était pas identique avec l'unité italienne. Mais à ce moment, il n'y avait pas autre chose à faire que de soutenir Garibaldi, lancé déjà sur la route de Milan. L'honneur de l'armée régulière était engagé; les succès inattendus d'un déclassé, chef toléré d'une poignée de volontaires, aiguisaient l'émulation des généraux qui, tout en maugréant contre le flibustier, comme ils nommaient Garibaldi, étaient forcés de convenir que la campagne avait été conduite avec un bonheur inouï. D'ailleurs, à travers toute l'Italie, du Piémont à la Sicile, un cri d'enthousiasme s'élevait : Eviva Garibaldi ! Il fut décidé en conseil de guerre qu'on forcerait les lignes des Autrichiens

pour marcher sur Milan. Le mouvement se fit avec une certaine précipitation, due à un accès d'humeur de Napoléon III qui voulait en finir. Une division de la garde impériale jeta un pont sur le Tessin, près de Turbigo, que le corps de Mac-Mahon traversa aussitôt, suivi par la garde, au milieu de laquelle se trouvait l'empereur, et qui devait à son tour être suivie par l'armée piémontaise. Les dispositions furent mal prises. Auprès du village de Magenta, la garde impériale et Napoléon III se virent aux prises avec le gros de l'armée autrichienne. Mac-Mahon était passé depuis longtemps; les Sardes étaient encore sur l'autre rive. La garde fit des prodiges de valeur, mais le nombre des assaillants augmentait et Napoléon, enveloppé, allait être forcé de se rendre, quand Mac-Mahon entendit le canon, se douta de ce qui se passait et, avec une grande présence d'esprit, fit volte-face et tomba sur les derrières des Autrichiens, dont un dernier effort suffisait alors pour vaincre la résistance héroïque des Français. Le sort de la journée changea, comme jadis à Marengo, dans l'espace de deux heures. Surpris par l'arrivée inattendue de Mac-Mahon, les Autrichiens se débandèrent, laissant sur le champ de bataille douze mille morts et six mille prisonniers. La route de Milan était ouverte, Giulay se repliait

en toute hâte sur les lignes du Mincio, à l'abri des forteresses du quadrilatère. La victoire coûta cher aux Français. La garde impériale était décimée; deux généraux, Espinasse et Cler, deux cent cinquante officiers et six mille hommes restèrent sur le champ de bataille. Cependant l'empereur avait lieu d'être satisfait: la résistance de sa garde avait permis à Mac-Mahon d'opérer son mouvement de volte-face. Aussi les deux généraux Regnault de Saint-Jean-d'Angély et de Mac-Mahon reçurent-ils sur le bâton de maréchal de France.

Les résultats de la bataille de Magenta étaient immenses et se firent immédiatement sentir. Les Autrichiens, obligés de défendre la Vénétie, abandonnèrent les frontières des duchés qui, se débarrassant de leurs souverains exécrés, se déclarèrent prêts à envoyer leur contingent au Piémont, dont ils réclamèrent la protection. Déjà la Toscane, stimulée par la présence du prince Napoléon, avait secoué le joug autrichien. La libération de l'Italie centrale donnait à l'armée alliée un large champ d'évolution en restreignant les lignes de défense aux strictes limites du quadrilatère. La Lombardie, presque entièrement dégarnie de troupes, se souleva. L'armée franco-sarde s'avançait en expulsant l'ennemi de toutes les

villes ouvertes. Garibaldi descendait le versant des Alpes, chassant devant lui les derniers bataillons autrichiens, et occupait Bergame le 4 juin. Le 8, Napoléon et Victor-Emmanuel firent leur entrée triomphale à Milan. L'Europe assistait avec stupéfaction à ces événements dont la rapidité et l'éclat rappelaient les guerres du premier empire.

Napoléon, qui sous une apparence froide dissimulait des sentiments tumultueux, se laissa entraîner alors à lancer une proclamation aux Italiens, accueillie à ce moment avec joie, mais qui, quelques jours plus tard, lui valut un refroidissement subit de ces populations dont il excitait inconsidérément les passions les plus fougueuses.

Après avoir protesté de sa volonté immuable de ne pas intervenir dans l'organisation du pays conquis par ses armes, il termina par cette phrase grosse de promesses :

« Italiens ! Profitez de la fortune qui s'offre à
» vous. Votre désir d'indépendance si longtemps
» exprimé et si souvent déçu se réalisera, si vous
» vous en montrez dignes. Unissez-vous donc
» dans un seul but : l'affranchissement de votre
» pays ! Organisez-vous militairement ; volez sous
» les drapeaux du roi Victor-Emmanuel qui vous
» a déjà si noblement montré la voie de l'hon-

» neur... Souvenez-vous que sans discipline il n'y
» a pas d'armée, et animés du feu sacré de la
» patrie, ne soyez aujourd'hui que des soldats !
» *Demain, vous serez citoyens libres d'un grand*
» *pays.* »

Cette proclamation, affichée sur les murs de Milan, à côté de l'annonce d'une nouvelle victoire remportée à Marignan par le maréchal Baraguey-d'Hilliers (sur l'arrière-garde autrichienne forcée, après ce désastre, d'évacuer les dernières places du Milanais et du duché de Ferrare), poussa jusqu'à l'exagération l'allégresse des Italiens. On prétendit que l'empereur avait promis à Victor-Emmanuel de rendre l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique, bruit qu'on eut le tort de ne pas démentir dès le principe. On était même, au camp français, si peu occupé de ramener les Italiens à la réalité, et si peu nourri de ce principe que le sage promet peu et tient beaucoup, que la chancellerie impériale laissa s'accréditer le bruit d'une manœuvre navale de l'amiral Romain Desfossés, commandant l'escadre de l'Adriatique, embossé à Anterossi, qui aurait reçu l'ordre de joindre l'escadre sarde de l'amiral Persano afin d'attaquer Venise.

Les souverains, après un séjour de quatre jours à Milan, rejoignirent l'armée qui marchait sur les pas de l'ennemi. Bientôt on apprit l'arri-

vée de François-Joseph à Vérone. Napoléon avançait toujours, et l'univers anxieux attendait le résultat de la grande bataille qui allait se livrer. Il n'y avait pas à ce moment place pour la réflexion. Personne ne se demandait pourquoi Napoléon III dépensait ainsi le meilleur sang de la France. Était-ce simplement pour augmenter la puissance du Piémont? Pour exécuter les promesses faites aux carbonaris? L'étrangeté de ce procédé ne frappait personne que, à une époque d'intérêt et de calcul, le souverain d'un pays dépensait ses ressources en faveur d'un allié, par pure complaisance et sans aucun souci de l'avenir. Cependant, l'armée française franchissait l'Adda le 1er, Napoléon et Victor-Emmanuel faisaient leur entrée à Brescia le 18 et occupaient le 21 Lonato, Castiglione et Desenzano.

Le 23, l'armée autrichienne, retirée derrière le Mincio, faisait un retour offensif, conduite par François-Joseph en personne, qui manœuvrait de façon à s'opposer à la marche triomphale des alliés. Ceux-ci approchaient du lac de Garde, se dirigeant vers la première forteresse du quadrilatère, Peschiera, occupée par les Autrichiens dont les lignes s'étendaient entre cette forteresse et Solférino.

On prétend que les deux armées ignoraient, le

matin du 24 juin, leurs positions respectives, et que toutes deux marchant en avant, les Franco-Sardes de Desenzano sur Peschiera, les Autrichiens de Peschiera sur Desenzano, se rencontrèrent inopinément, et que c'est ainsi que s'engagea une des plus sanglantes batailles du siècle, la bataille de Solférino.

Les armées en présence ne comptaient pas moins de 500,000 hommes, les Autrichiens ayant remplacé leurs pertes par un fort contingent tiré des garnisons du quadrilatère. Des deux côtés il n'y eut pas d'excès de science militaire, et l'histoire appelle la victoire de Solférino « une victoire de soldats ». Le héros de cette journée fut le général Niel qui, par une manœuvre adroite, réussit à dégager Baraguey-d'Hilliers, enveloppé par l'ennemi. Il y eut beaucoup de courage déployé, et les trois souverains donnèrent l'exemple. Napoléon, Victor-Emmanuel et François-Joseph ne cessèrent pendant toute la journée de se tenir au feu. A courage égal, les armes françaises, plus perfectionnées, donnèrent un certain avantage aux alliés. Cependant la victoire fut longtemps disputée. Les hauteurs de San-Martino, deux fois prises par les Sardes, furent reprises par les Autrichiens. Le quatrième corps français eut beaucoup à souffrir, et fut

mis un instant en débandade. Le massacre durait depuis le matin, quand vers cinq heures du soir, un orage éclata et sépara les combattants. Les Autrichiens se reconnurent vaincus, car ils profitèrent de l'inaction forcée de l'armée franco-sarde pour abandonner leur positions et se replier dans la zone de défense du quadrilatère, c'est-à-dire sur la frontière de la Vénétie. La victoire coûta aux alliés près de 20,000 tués ou blessés. Les pertes de l'armée autrichienne sont évaluées au double.

Les Franco-Sardes couchèrent sur le champ de bataille, où Napoléon III conféra au général Niel la dignité de maréchal.

Le 29 juin, l'armée française commença le passage du Mincio, et l'armée sarde investit Peschiera; le 1er juillet, Napoléon établit son quartier général à Valeggio, où il trouva le prince Napoléon qui lui amenait, à travers la Toscane et les duchés, un renfort de 35,000 hommes composé mi-partie de Français et de Toscans. L'Europe s'apprêtait à étudier une guerre très intéressante au point de vue technique, car il s'agissait de forcer les Autrichiens dans le fameux quadrilatère fortifié à grands frais par le maréchal Radetzky et réputé inexpugnable.

Les chancelleries impériales de campagne

étaient en communication journalière avec la diplomatie, et voici ce qui s'était passé en Europe depuis la déclaration de guerre.

La Confédération germanique avait assisté avec méfiance aux premières hostilités. On accusait en Allemagne Napoléon III d'ambition, et la presse mettait en demeure la confédération de défendre l'Autriche menacée. Le cabinet de Vienne qui, comme nous l'avons vu, avait échoué dans ses tentatives d'alliance avec la Prusse, crut pouvoir compter sur l'appui des États secondaires. A cet effet, il demanda à la Diète de Francfort de s'approprier sa cause et de procéder à une mobilisation du contingent fédéral, pour opérer à un moment donné, en sa faveur, une diversion sur le Rhin. Ces ouvertures reçurent bon accueil des États secondaires, et la Prusse elle-même, qui avait refusé son secours isolé, mais sans préjuger des décisions de la Diète, et par conséquent de son attitude en qualité de puissance confédérée, ne fit pas une opposition trop violente aux conclusions du comte de Kubeke, successeur à Francfort de Rechberg, appelé à remplacer à la présidence du Conseil, Buol, soupçonné d'avoir contribué à envenimer les relations avec la Russie. Cette apparente modération provenait de ce que l'Autriche, dont l'armée était en Italie, ne pouvant apporter

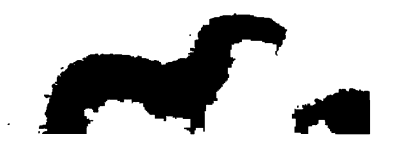
de contingent à l'armée fédérale, était forcée d'abandonner la direction suprême de la guerre, circonstance qui aidait étrangement aux projets ambitieux de la Prusse. Aussi, M. d'Usedom ne s'opposa-t-il pas au vote d'une demi-mesure, proposée par les États secondaires, dont les hésitations témoignèrent une fois de plus de l'impuissance de la Confédération. Cette demi-mesure consistait en *préparatifs de marche*, sorte de mobilisation tacite du contingent fédéral, qui ne devait prendre parti qu'ultérieurement, et toutes circonstances réservées. Ce n'en était pas moins une mesure hostile à la France, car il ne pouvait entrer à l'idée de personne que les préparatifs de la confédération étaient dirigés contre l'Autriche.

Quand ce vote de la Diète de Francfort fut parvenu à la connaissance de l'Europe, le gouvernement anglais prit l'initiative d'un avertissement. La politique de l'Angleterre étant essentiellement pacifique, le ministère, en vue d'empêcher la guerre de se généraliser, prévint la Diète que, au cas où la Confédération prendrait parti pour l'Autriche, les flottes anglaises quitteraient la mer du Nord et cesseraient de protéger le littoral et le commerce allemand, le livrant à la discrétion de la flotte française. Cette démarche

refroidit les velléités belliqueuses de la Confédération, que le gouvernement français calma, en faisant tenir à Francfort une note où il démontrait que les affaires d'Italie ne pouvaient concerner en aucune façon l'Allemagne, et que la sollicitude de l'Autriche, délivrée des préoccupations fatales qui résultaient de la nécessité de maintenir dans l'obéissance une nation conquise, ne s'en dirigerait qu'avec plus de zèle vers les affaires de la Confédération. Les préparatifs se ralentirent sensiblement en mai. Les revers de l'armée autrichienne modifièrent à nouveau la situation et la Prusse changea d'attitude. Parlant dès ce moment comme première puissance de la Confédération, elle proposa une intervention immédiate, dans le but d'empêcher la ruine totale de l'Autriche. L'Allemagne, au nom de laquelle la Prusse parla seule, devait son concours à une puissance confédérée, menacée dans ses intérêts. Rechberg, familiarisé avec la politique prussienne par son séjour à Francfort, avertit François-Joseph du danger d'accepter une intervention proposée dans ces conditions. La perte de l'influence en Italie pouvait être suivie de la perte de l'influence en Allemagne, car la Prusse ne manquerait pas de se faire récompenser au préjudice des intérêts autrichiens.

Cependant les défaites succédaient aux défaites, et François-Joseph se voyait forcé d'accepter un secours de quelque côté qu'il vînt. Pendant que des négociations à ce sujet s'entre-croisaient entre Vienne et Berlin, la Prusse mobilisait sa landwehr sur le Rhin majeur, mettait sur pied de guerre ses contingents fédéraux et obtenait la formation d'un corps d'armée, entre Rhin et Danube, des autres États de l'Allemagne, manœuvre qui força Napoléon III à constituer de son côté un corps d'observation sur le Rhin. C'est à ce moment que l'état-major français eût dû se rendre compte de l'insuffisance de son système. Toute l'armée active était en campagne, et si les Allemands avaient attaqué, la frontière se trouvait dégarnie. Les excellentes troupes, victorieuses en Italie, constituaient quasi tout l'effectif, quoique Napoléon, croyant tromper les Prussiens qui ne furent pas ses dupes un seul instant, annonça la formation d'une armée d'observation dont les cadres étaient indiqués, mais qui n'existait que sur le papier.

Ceci se passait à la fin mai, quelques jours avant la bataille de Magenta. Les Autrichiens étaient en retraite ; dans toutes les rencontres partielles ils avaient le désavantage, mais il n'y avait encore eu aucune action décisive, et le résultat définitif n'était rien moins que certain. Celui qui



eût suivi cette campagne heureuse, mais conduite avec imprudence, eût pu prophétiser les futurs déboires de l'empire. Une intervention allemande, à ce moment, aurait mis la France dans un mortel embarras. Il fallait compter uniquement avec la bravoure héroïque du soldat et vaincre, car l'horizon s'obscurcissait de tous côtés. Le cabinet tory, plus froid que les whigs pour l'alliance française, cessa brusquement de peser sur la Confédération qui fut officieusement avertie que la menace du retrait de la flotte pouvait, dans certains cas, ne pas recevoir d'exécution. Pour qui connaît les réticences diplomatiques, cette note était hostile à la politique française. Le cabinet tory fut, il est vrai, remplacé par un cabinet whig, mais l'ardeur de l'Allemagne n'était plus aussi facile à calmer par un simple avertissement, et le cabinet whig ne songeait pas à une intervention plus efficace.

C'est à ce moment que l'empereur de Russie, combinant son sentiment de rancune envers l'Autriche avec sa sympathie pour la personne de Napoléon, entra inopinément en lice. Le 27 mai, Gortschakoff envoya une circulaire à ses agents, leur recommandant d'user de tous les moyens pour localiser la guerre. La Russie blâmait l'attitude agressive de la Confédération contre laquelle

la France n'avait commis aucun acte d'hostilité, et l'avertissait qu'une intervention serait contraire à la combinaison qui avait établi son existence, purement et exclusivement défensive. La Russie conseillait à l'Allemagne de se désintéresser du conflit italien, et espérait que ce conseil d'un franc et sincère ami serait accueilli comme il convenait. S'il en était autrement, — la circulaire russe finissait par cette phrase pleine de sous-entendus menaçants :

« Si à Dieu ne plaise, il en devait être autrement, l'empereur, notre auguste maître, parfaitement libre de ses actions, ne s'inspirera que des intérêts de son pays et de la dignité de sa couronne dans les déterminations que Sa Majesté sera appelée à prendre. »

La bataille de Magenta et l'occupation de la Lombardie suivirent immédiatement cette circulaire qui produisit en Allemagne une impression moindre qu'on ne s'y serait attendu. Décidément, la Confédération, la Prusse en tête, était animée d'une ardeur belliqueuse. Les États secondaires, ceux du Sud surtout, étaient sincèrement attachés à l'Autriche; mais la Prusse, qui voyait dans l'intervention un moyen de se placer à la tête de l'Allemagne, avait exigé le droit de haute direction et de commandement sans surveillance.

Quelles seraient dans la suite les résultats de cette abdication volontaire de l'Autriche? D'autre part, la campagne commencerait certainement par la France! Quelle résistance rencontrerait en France une armée d'invasion? Au cas, assez improbable encore, d'une intervention russe, quand et comment pourrait-elle s'effectuer? Ces pensées hantaient journellement l'esprit des empereurs Napoléon et François-Joseph pendant que les armées continuaient leurs évolutions. Seuls, les Italiens et Victor-Emmanuel se voyaient au début d'une glorieuse campagne, dont leur intérêt exigeait impérieusement la continuation.

La bataille de Solférino gagnée, l'honneur français était sauf sans doute, mais les Autrichiens vaincus n'étaient pas écrasés, car François-Joseph, au centre d'une armée de deux cent mille hommes, protégée par quatre forteresses imprenables, pouvait soutenir sans désavantage une guerre longue et meurtrière. Pourquoi Napoléon III continuerait-il à verser le sang de ses soldats? Pour agrandir et renforcer le Piémont, ou dans l'idée abstraite d'une régénération italienne? En avait-il le droit? N'avait-il pas rempli, outrepassé même, ses engagements avec la Sardaigne? Considéré dans son sens réel, le traité prenait fin le jour où le dernier Autrichien avait quitté le sol pié-

montais, et on était sur la frontière de la Vénétie! Pourquoi François-Joseph éterniserait-il la lutte? Pour laisser à la Prusse le loisir de s'implanter en Allemagne?

Les deux empereurs étaient dans ces dispositions d'esprit au moment de l'échange de prisonniers et de blessés qui se fait habituellement, après une bataille, entre nations civilisées. Des relations de courtoisie s'établissent forcément dans cette circonstance. On apprit que, le 7 juillet, le général Fleury, aide de camp de Napoléon III, envoyé à Vérone en mission de confiance, avait signé une suspension d'armes jusqu'au 15 août. Jusque-là, rien d'extraordinaire. Ces suspensions sont en usage après des combats sanglants et en vue de pourparlers plus actifs. Napoléon annonça le 10 à son armée qu'une suspension d'armes ayant été signée à Villafranca, entre le maréchal Vaillant et le maréchal Hess, il irait passer quelques jours à Paris.

Mais, nous l'avons dit ailleurs, Napoléon III avait inauguré cette politique qui, profitant de la facilité des voies de communication, permettait aux souverains de s'entendre directement sur leurs affaires et d'éviter les longueurs et les atermoiements résultant de toute négociation diplomatique. Au lieu d'aller à Paris, Napoléon

prit le chemin de Villafranca, où François-Joseph se rendit de son côté. Une courte conversation suffit aux monarques pour arriver à un compromis. Le 12 juillet, Napoléon, de retour à Vallegio, annonçait, dans une proclamation à ses soldats, la conclusion d'un armistice, la négociation des préliminaires de paix et le prochain retour en France.

Voici sur quelles bases l'accord établi aboutit à la signature des préliminaires :

Les deux souverains favoriseront la création d'une confédération italienne, sous la présidence du Saint-Père.

L'empereur d'Autriche cédera à l'empereur des Français ses droits sur la Lombardie, à l'exception des forteresses de Mantoue et de Peschiera (suivent les délimitations).

L'empereur des Français remettra les territoires cédés au roi de Sardaigne.

La Vénétie fera partie de la Confédération italienne en restant sous le sceptre de l'empereur d'Autriche.

Le grand-duc de Toscane et le duc de Modène rentreront dans leurs États en accordant une amnistie générale. Les empereurs demanderont au Saint-Père d'introduire dans ses États des réformes indispensables.

Amnistie pleine et entière sera accordée de part et d'autre aux personnes compromises dans les derniers événements.

Ce fut un coup de foudre pour les Italiens, arrêtés en pleine victoire. Il est à présumer que Victor-Emmanuel savait ce qui se passait et que la proclamation ne produisit pas sur lui la même impression que sur ses sujets. Cavour avait depuis longtemps calculé les résultats probables de la campagne entreprise. Si, à mesure que les Autrichiens se repliaient, il avait pu concevoir quelques espérances supplémentaires, ses espérances étaient, dans son esprit, subordonnées aux événements. Les préliminaires de Villafranca ne pouvaient pas l'effrayer outre mesure pour l'avenir de son œuvre, et il le reconnut lui-même, plus tard, dans l'intimité. Connaissant très particulièrement le caractère du pape, il savait combien était aléatoire le projet d'une confédération italienne sous les auspices du Saint-Siège, et comment toutes les combinaisons échoueraient devant l'obstination mystique du souverain pontife. Quant à la question des duchés, elle était résolue de fait : peu importaient des menaces de restauration contraires aux vœux des populations et qui ne pouvaient s'exécuter que par la force. La France ne saurait se déjuger au

point de ramener à la suite de ses armées les petits souverains qui avaient fui devant elle, et l'Autriche, rejetée de l'autre côté du Mincio, était incapable de les restaurer, même avec l'autorisation tacite de la France (cas peu probable), sans déclaration préalable de guerre. La seule désillusion réelle, c'était la Vénétie, dont il avait pu espérer l'annexion après la bataille de Solférino, mais l'entrée de la Vénétie dans la Confédération italienne paraissait une compensation relativement suffisante. Cavour reconnaissait que Napoléon avait fait autant et plus que n'exigeaient les traités existants; et si ce monarque s'était laissé entraîner, par l'enivrement du triomphe, à des promesses irréalisables, lui, Cavour, n'y avait jamais ajouté foi. L'ère de la chevalerie était passée depuis longtemps, et le chef des Français n'avait aucune raison de soutenir une guerre contre l'Europe dans l'unique but de plaire à un voisin. Le clairvoyant ministre n'avait pas espéré cela. Ce dont il se préoccupait souvent, disait-il à cette époque, c'était de *la carte à payer*, non pour ce qui restait à faire, mais pour ce qui était déjà fait! En comparant les bases proposées par la Russie et acceptées par la Sardaigne, du Congrès projeté avant la déclaration de guerre, aux conditions des préliminaires de Villafranca,

il constatait que jamais on n'aurait osé espérer les concessions auxquelles l'Autriche se voyait forcée après Solférino. Fermement persuadé que le projet d'unité italienne à base constitutionnelle serait profondément antipathique au pape, et que le principe d'une Confédération, dont feraient partie, sous la suprématie du pape, les princes dépossédés, l'Autriche et le Piémont, unis par un lien fédéral, était irréalisable, il consolait Victor-Emmanuel, qui éprouvait un réel mécompte de voir se terminer ainsi une campagne brillante, tout en comprenant qu'il ne pouvait exiger de Napoléon une reprise d'hostilités. Roi et ministre se résignèrent; le peuple n'y consentit pas. Un cri de douleur traversa l'Italie centrale. Les sujets des ducs de Toscane, de Parme, de Modène et les Romagnols avaient reçu des commissaires piémontais qui administraient constitutionnellement, à titre provisoire, ces peuples habitués à l'arbitraire. Il y avait de la cruauté à exiger d'eux le retour joyeux à l'obéissance passive.

Des protestations contre les préliminaires de Villafranca s'élevèrent en Emilie. En Lombardie, la presse qui, à cette époque déjà, ne comprenait pas la liberté sans abus, oublieuse des convenances, se permit un langage acerbe, sinon injurieux contre les Français. Les pays occupés par

Garibaldi se signalèrent surtout par une légèreté qui aurait pu devenir préjudiciable à la cause italienne. Mais ceux qui depuis quelques années dirigeaient en Sardaigne le mouvement unitaire, ne déviérent pas de la ligne de conduite si laborieusement étudiée. Impuissants dans l'Italie centrale, où les commissaires ne pouvaient prendre aucune mesure coercitive, mais où les protestations, eu égard à l'absence de l'armée française, avaient moins d'importance, ils avertirent les habitants et les journaux du Piémont et de la Lombardie, que le moindre excès de langage, la moindre expression de blâme à l'adresse du puissant allié qui avait combattu pour eux, seraient sévèrement châtiés. Une sage application des lois existantes, et des proclamations locales empreintes d'un esprit de modération, produisirent le meilleur effet. La plupart des Italiens rentrèrent dans leur bon sens, et si leur désillusion ne leur permit plus d'accueillir les Français avec l'enthousiasme des premiers jours, ils s'abstinrent de juger la conduite d'un allié qui venait, en somme, de les combler de bienfaits.

Napoléon, lui aussi, cherchait à mettre fin à une situation quelque peu gênante après sa promenade triomphale à travers la Lombardie. L'armistice conclu, il quitta l'Italie; le 17 il était à

Saint-Cloud, où il recevait les félicitations officielles des corps d'État. Dans sa réponse, un sentiment de gêne de n'avoir pas accompli en entier une tâche qui n'avait cependant jamais été bien définie, permit aux Italiens de se livrer à de nouvelles conjectures, dérivation fatale d'un état transitoire. L'armée reçut cependant l'ordre de rentrer dans ses foyers et quitta la Lombardie, y laissant un corps d'occupation sous le commandement du maréchal Vaillant.

Il avait été convenu entre les belligérants que des plénipotentiaires signeraient le traité définitif. Ces plénipotentiaires se trouvèrent réunis à Zurich[1] vers le commencement d'août.

Cependant les ministres piémontais, pénétrés de leur mission, après avoir dirigé l'esprit de leurs administrés anciens et nouveaux vers un raisonnement pratique, et empêché une manifestation antifrançaise, décidèrent que, le seul fait d'avoir conduit jusque-là les événements, pouvait servir de prétexte à une opposition en Piémont et en Lombardie, qui, dans la circonstance, eût été un véritable danger, et donnèrent leur démission, Cavour en tête. Cet acte spontané produisit

1. Pour la France, MM. de Bourqueney et de Bonneville. Pour l'Autriche, M. le Comte Colloredo et baron de Meissenbong. Pour la Sardaigne, MM. des Ambrois et Joctan.

le meilleur effet. Le roi, voulant donner à Napoléon une éclatante preuve de sa déférence, et peut-être dans un but malicieux dont on put immédiatement reconnaître les effets, chargea M. Arese, dont les relations d'amitié avec l'empereur des Français étaient notoires, de former un cabinet. Arese se heurta aux refus des hommes d'État de tous les partis, qui ne voulurent, sous aucun prétexte, paraître avoir suivi servilement la politique française, et fut obligé de se reconnaître incapable de remplir sa mission. Alors le roi nomma Rattazzi président d'un conseil de ministres, officiellement installé dans les derniers jours de juillet et dont Cavour ne faisait pas partie. On n'ignorait pas néanmoins que le grand ministre avait cédé aux sollicitations de son souverain et promis à Rattazzi son concours officieux.

A Zurich, les négociations avançaient lentement. Une difficulté de forme avait absorbé plusieurs jours. L'Autriche ne voulait traiter qu'avec la France, se refusant à discuter en commun avec les plénipotentiaires sardes. Le dédain suranné que les Césars allemands portent aux petits souverains, était un obstacle futile et cependant insurmontable. Il fallut user de toutes les ressources de la diplomatie pour arriver à une combinaison acceptée après des péripéties dont la

puérilité ne saurait trouver de place dans l'histoire. Il fut enfin décidé que le résultat des négociations serait conservé dans trois actes différents : le premier entre la France et l'Autriche; le second entre la France et la Sardaigne, et le troisième entre les trois puissances. Cette discussion, qui fit ressembler les trois puissances à trois vieilles douairières se disputant la première place à table, dura quinze jours. Ce ne fut qu'en septembre que l'on procéda à la rédaction des articles. La situation s'était sensiblement modifiée. Les populations du centre de l'Italie, après avoir déclaré qu'elles ne recevraient pas leurs anciens princes et qu'il faudrait employer la force pour les y contraindre, procédèrent à un plébiscite qui donna pour résultat une immense majorité en faveur de l'annexion au Piémont. Des députations envoyées à Turin supplièrent Victor-Emmanuel d'accéder aux vœux des peuples qui se donnaient à lui. A ce mouvement irrésistible, le roi se voyait obligé de répondre d'une façon évasive et de subordonner sa décision aux conférences de Zurich. C'était l'inconnu, perspective dangereuse, effrayante pour ces désespérés. Si on voulait éviter des troubles, il fallait, coûte que coûte, procéder à l'organisation des provinces du Centre. Décidé à exécuter fidèlement les préliminaires de Villafranca, Napoléon envoya à Flo-

rence le prince Poniatowski avec la mission d'engager les Toscans à rappeler le grand-duc, et écrivit à Victor-Emmanuel une lettre célèbre, rendue publique par les journaux anglais, qui témoignait d'un refroidissement entre les alliés.

« Il ne s'agit pas, disait assez durement Napoléon, de savoir si j'ai bien ou mal fait de conclure la paix à Villafranca, mais de tirer du traité les conséquences les plus favorables à la pacification de l'Italie et au repos de l'Europe. »

Après cette phrase napoléonienne, l'empereur exposait son plan au roi de Sardaigne : Fédération italienne, sous la présidence d'honneur du pape; retour de la plupart des princes dépossédés, avec obligation d'introduire une constitution dans leurs États; centre de fédération à Rome, formé des représentants nommés par les souverains sur des listes préparées par les Chambres, etc.

Napoléon engageait Victor-Emmanuel à la résignation et promettait, au nom de la France, de demander à la Conférence :

1° La réunion au Piémont de Parme et de Plaisance;

2° D'accorder à la Vénétie, en la faisant entrer dans la Confédération, une Constitution particulière;

3° De déclarer Mantoue et Peschiera forteresses fédérales.

Mais il ajoutait que sa politique exigeait :

1° De céder Modène à la duchesse de Parme ;

2° De restituer la Toscane au grand-duc Ferdinand, avec augmentation de territoire.

Ce plan qui, à notre sens, avait l'avantage de ne pas trop nuire aux intérêts français, et qui, sans créer à nos portes une grande puissance rivale, résolvait l'émancipation de l'Italie, ne séduisit que médiocrement Victor-Emmanuel, enivré par les acclamations des Italiens du Centre. Malheureusement, Napoléon n'avait réfléchi qu'après coup. Il devenait difficile, en dehors d'une intervention armée, qui aurait été désapprouvée non seulement par l'Europe, mais par la France elle-même, de s'opposer aux vœux des populations résolues à repousser leurs anciens maîtres. Le ministère whig, jusque-là bienveillant pour la politique française, s'était brusquement séparé d'elle et l'opinion, en Angleterre, excitée par la presse, accusait Napoléon d'ambition dynastique. On commentait la mission Poniatowski dans le sens d'une reconstitution du royaume d'Étrurie en faveur du prince Jérôme Napoléon. Les relations entre la France et l'Angleterre s'envenimèrent même au point que l'on craignit une rupture. Une imposante manifestation de l'Italie du centre vint augmenter les embarras de la situation. Les du-

chés et les légations proclamèrent régent provisoire, c'est-à-dire pendant la durée de la Conférence, le prince de Savoie-Carignan, cousin de Victor-Emmanuel. Ce n'était plus l'annexion au Piémont, et Cavour conseilla d'envoyer en France un homme d'État, chargé d'obtenir l'assentiment de l'empereur. M. Dabormida, ministre des affaires étrangères, se rendit à Paris, et échoua complètement dans sa mission. Napoléon dit que la France avait combattu pour donner la liberté à sa sœur l'Italie et non pour les affaires personnelles de la maison de Savoie. Il n'y avait qu'à se soumettre et rester dans le *statu quo*, en attendant le résultat de la Conférence.

Le cri d'alarme parti de Turin eut un écho dans toute l'Italie. Les malheureux duchés, en désorganisation complète, ne pouvaient supporter le *statu quo*. Il fallait chercher une combinaison, et on se mit d'accord sur la délégation des pouvoirs détenus par le prince de Carignan à M. de Buoncompagni, nommé chef du gouvernement de l'Italie centrale à condition que ses pouvoirs seraient purement nominatifs, qu'il cesserait toutes fonctions en Piémont et que les insti utions en vigueur ne subiraient pas de modication.

Cette solution fut acceptée par la France sans

enthousiasme, et par les Italiens avec un visible mécontentement, encouragé par l'opinion de la presque totalité de l'Europe. L'Angleterre les appuyait franchement; en Allemagne ils étaient tacitement approuvés. Tout cela était néanmoins platonique, et il ne pouvait pas être sérieusement question de résistance.

Le plan développé à Victor-Emmanuel par Napoléon reconnu impraticable, quoiqu'il présentât certainement la solution la plus équitable et la plus conforme aux intérêts français, la Conférence de Zurich termina ses travaux le 10 novembre. Le traité définitif signé entre les trois puissances eut pour bases les préliminaires de Villafranca modifiés ainsi qu'il suit.

Les droits des ducs de Parme, de Modène et de Toscane étaient simplement réservés. Il ne s'agissait plus de les replacer sur leurs trônes, et ce fut un point gagné par la cause sarde. Une réserve de droits entre puissances équivaut à l'abandon. Les ducs le considérèrent ainsi, et les populations se déclarèrent satisfaites. En revanche, les empereurs d'Autriche et des Français s'engagèrent à favoriser une Confédération italienne, sous la présidence du pape, dans laquelle entrerait la Vénétie. C'était une de ces phrases destinée à déguiser l'état réel des choses. La France, ne

pouvant obtenir du Piémont l'abandon de ses prétentions sur le centre de l'Italie, laissait en réalité la Vénétie à l'Autriche. Il ne fut pas, non plus, fait mention des forteresses fédérales.

Suivaient des questions d'indemnité et de délimitation territoriale. La France avançait à la Sardaigne l'argent nécessaire à ces transactions et lui détachait une zone de territoire supplémentaire dans la ligne de défense de Peschiera. La Lombardie était cédée à Napoléon III qui la rétrocédait à la Sardaigne. En définitive, la France jouait vis-à-vis de la Sardaigne le rôle d'un protecteur généreux et zélé, et il aurait été difficile de ne pas lui faire bonne figure.

Les actes signés, rien n'était résolu. La question des duchés et des réformes dans les États pontificaux, terme inventé pour déguiser le démembrement du patrimoine de Saint-Pierre, — la séparation des légations étant déjà, à cette époque, admise en principe, — attendait une solution. Il fut dit, en substance, que les délimitations territoriales des duchés ne pourraient être changées sans la participation des États qui avaient concouru à leur formation. Les droits des souverains se trouvaient réservés, mais il y avait loin de cette phrase à une affirmation de restauration. En réservant expressément leurs propres droits,

les puissances admettaient la possibilité d'une modification territoriale, si elle était jugée nécessaire pour conserver la paix à l'Europe.

La France proposa alors de réunir en 1860, à Paris, un Congrès des puissances signataires du traité de Vienne. Cette proposition, acceptée spontanément par l'Angleterre, la Russie, la France, la Suède, le Portugal et l'Espagne, paraissait applicable à la solution des affaires d'Italie, quand des événements inattendus changèrent la face des choses. Ces événements nous ramènent à la situation intérieure de la France, que nous allons étudier depuis le commencement de l'année.

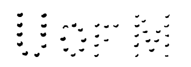
Quand le bruit d'une intervention dans les affaires d'Italie fut arrivé à la connaissance du public, l'opinion s'y déclara hostile. L'empereur, dans un récent discours, venait de répéter que « l'empire, c'était la paix » ; le *Moniteur* avait, à plusieurs reprises, calmé par des articles pacifiques les appréhensions de l'industrie et du commerce, et voilà que le gouvernement demandait des hommes et des subsides. Cette guerre, entreprise dans un but mal défini, et où la France n'était pas directement intéressée, n'offrait aucun appât à l'esprit national, détourné des aventures depuis l'avènement d'une ère d'économie et de travail. Les bonapartistes craignaient à la fois un

échec et un succès; car, si de l'échec résulterait l'affaiblissement du régime impérial, le succès pouvait le lancer dans cette politique de conquête qui avait, sous Napoléon Ier, coûté si cher à la France. Les cléricaux y voyaient un acte d'hostilité contre le Saint-Père, et les républicains n'approuvaient pas sans réserve un mouvement à la tête duquel se trouvait un État monarchique. La Chambre même fit quelque opposition, de peu d'importance sans doute, mais qui prouve combien le principe de la guerre était impopulaire. Un député, M. Plichon, prononça un discours hostile. Cependant, un des principaux orateurs de l'opposition, Jules Favre, déclara que l'indépendance de l'Italie rendait indispensable une guerre, depuis longtemps nécessaire, à son sens.

Le Corps législatif vota toutefois dans le sens gouvernemental, et quand parut la fameuse déclaration de l'empereur, où il était dit « qu'il fallait que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique » (phrase imprudente, pierre angulaire de tant de difficultés dans l'avenir), le pays était résigné. En France, quand une guerre est décidée, le sentiment national se laisse entraîner à cet amour de gloire que les gouvernements les plus démoralisateurs ne réussiront pas à extirper en entier du cœur de cette nation de héros. Le départ de

l'empereur fut salué par des acclamations adressées au soldàt. Les rancunes politiques s'étaient tues depuis longtemps. On ne se ressentit pas des inconvénients ordinaires d'une guerre; ni les affaires ni le fonctionnement législatif n'en furent entravés.

Le Corps législatif vota le budget; on continua à construire des canaux et des chemins de fer, et quand le bruit des succès de l'armée franchit les Alpes, aucun nuage ne vint assombrir la satisfaction éprouvée par les Français, auxquels la gloire militaire sera toujours chère. Le retour de l'empereur fut un triomphe; il traversa Paris au milieu de l'allégresse générale et reçut à Saint-Cloud les ardentes félicitations des corps d'État formés en députation. Peu après, l'armée victorieuse défila devant la population parisienne. L'enthousiasme ne connut plus de limites, et la fête de l'empereur (15 août) se passa sans qu'aucune protestation se mêlât à la joie publique. L'heureux vainqueur put croire sa dynastie consolidée, et, avec cette bonté qui, on ne saurait le nier, était une de ses principales qualités, il résolut d'accorder quelques libertés à la France, lui qui avait combattu pour les libertés d'un peuple étranger. Une amnistie pleine et entière, sans réserve, fut proclamée pour les condamnés



politiques, dont près de deux mille rentrèrent dans leurs foyers. Comme la grâce impériale s'étendait à tous les exilés, les principaux adversaires du coup d'État y étaient compris. Quelques-uns, de ce nombre Louis Blanc, Edgar Quinet et Victor Hugo, refusèrent d'en bénéficier et motivèrent leur refus par des protestations écrites. De ces protestations, celle de Victor Hugo se distingue par son laconisme et l'élévation de style et de sentiment :

« Personne n'attendra de moi, déclara Victor » Hugo, que j'accorde, en ce qui me concerne, » un moment d'attention à la chose appelée am- » nistie. Dans la situation où est la France, pro- » testation absolue, inflexible, éternelle, voilà » pour moi le devoir. Fidèle à l'engagement que » j'ai pris envers ma conscience, je partagerai » jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la » liberté rentrera, je rentrerai. » (Victor Hugo.)

Quoi qu'il en soit, les proscrits n'étaient plus, dès ce moment, que des exilés volontaires, et tout en admirant leur constance, on ne saurait accuser Napoléon de les avoir persécutés.

Un autre décret annula les avertissements donnés aux journaux en vertu de la loi du 17 février 1852 et nomma M. de la Guéronnière à la direction de la presse. Ce publiciste éminent, d'un

libéralisme notoire, était depuis longtemps en relations avec les Tuileries, dont on le soupçonnait de divulguer les plans dans des brochures en apparence indépendantes. A cette époque, où la presse était sévèrement réglementée, l'apparition d'une brochure excitait l'intérêt, et ce mode de publicité, peu en usage de nos jours, était en 1859 un des moyens employés par les gouvernants pour se mettre en rapport avec le public, sans se compromettre directement. La nomination de la Guéronnière donna des espérances à la presse; les journalistes crurent que les décrets seraient rapportés et qu'ils pourraient, comme aux beaux jours de la République, entretenir l'agitation au moyen d'invectives, seul résultat, à notre avis, d'une liberté illimitée de la presse. L'illusion fut courte, et si l'empereur avait eu — ce dont nous doutons — ce projet, il s'en éloigna aussitôt, en constatant les résultats immédiats de son essai d'indulgence. Comme les préliminaires de Villafranca étaient discutés partout, deux partis s'étaient formés en Europe : le parti piémontais et celui de la confédération; les journaux, lancés en pleine polémique, en profitèrent pour parler en faveur de la liberté d'organisation, etc., et critiquer les décrets de 1852.

Le duc de Padoue, ministre de l'intérieur, fit

publier au *Moniteur* une circulaire aux préfets, sorte d'ultimatum adressé à la presse, profession de foi relativement libérale, mais qui excluait toute idée d'affaiblissement du pouvoir. Il ne fallait pas songer à la suppression des décrets; toutefois, le pouvoir n'imposerait pas une approbation servile de ses actes et tolérerait les contradictions sérieuses, sans permettre que la société fût troublée par des excitations coupables des passions hostiles. La presse, déchaînée, ne se laissa pas facilement réduire au silence. Quelques journaux persistèrent dans leurs discussions des décrets et il fallut revenir au système des *avertissements*.

Pendant que l'empereur s'était rendu à Biarritz avec l'impératrice, une agitation cléricale se manifestait en présence d'un fait de plus en plus probable, à savoir : qu'un des plus beaux fleurons du patrimoine de l'Église, les Romagnes, allait échapper à la domination temporelle du pape, désagrégation résultant de l'intervention française en Italie. Le haut clergé, après avoir puisé ses arguments à Rome, résolut de protester, par son attitude, contre la politique du gouvernement impérial, dans le but de le forcer à abandonner une négociation contraire aux intérêts temporels du Souverain Pontife. Cavour ne

s'était pas trompé ; il connaissait bien le pape. Rien ne souriait moins à Pie IX que l'idée d'une fédération constitutionnelle, car la présidence éventuelle d'une pareille Confédération ne lui paraissait pas une compensation suffisante à la perte de son pouvoir absolu. Lui, le vicaire de Jésus-Christ, dont l'omnipotence en matière religieuse était qualifiée d'infaillibilité, serait gêné dans l'administration intérieure de ses propres États par une Chambre issue du suffrage de ses sujets ? Il était persuadé, non sans quelque raison, qu'une diminution de son pouvoir temporel entraînerait l'affaiblissement de son pouvoir spirituel.

Un des prélats les plus illustres de France, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, se chargea d'initier le public aux sentiments de l'épiscopat par la publication d'une protestation contre les usurpateurs, dont le gouvernement français était complice. Cette brochure, qui produisit une grande impression, décida l'empereur à profiter de son passage à Bordeaux pour ramener le clergé à des sentiments plus patriotiques et plus soumis et à expliquer sa politique, dans un discours officiel, au cardinal Donnet. Après avoir protesté de son désir de conserver intact le patrimoine de Saint-Pierre, l'Empereur constata cependant le dissentiment qui existait

entre le pape et ses sujets. « Quelle sera la situa-
» tion des États-Pontificaux après le départ de
» l'armée française? demanda-t-il au cardinal.
» L'anarchie, la terreur ou la paix? voilà la
» question dont l'importance n'échappe à per-
» sonne. Mais, croyez-le bien, à l'époque où nous
» vivons, pour la résoudre, il faut, au lieu d'en
» appeler aux passions ardentes, chercher avec
» calme la vérité et prier la Providence d'éclairer
» les peuples et les rois sur le sage exercice de leurs
» droits, comme sur l'étendue de leurs devoirs. »

L'essai fut infructueux. Les évêques persistaient dans leur opposition et la presse cléricale dans ses écarts. *L'Univers* [1] publia une diatribe contre le gouvernement qui employait ses ressources à saper, en Romagne, les fondements de la religion chrétienne, au lieu d'envoyer du renfort en Cochinchine où l'amiral Rigault de Genouilly avait été, en effet, livré à ses propres forces. Les évêques, dans leurs mandements, adhéraient presque tous à la protestation de Dupanloup. Le gouvernement sévit contre *l'Univers* et interdit aux journaux la reproduction des mandements; mais le clergé ne se déclara pas vaincu : la voie des journaux fermée, il usa lar-

1. Journal ultra-catholique de M. Louis Veuillot.

gement des moyens de publicité laissés à sa disposition : instructions pastorales, sermons, prières solennelles. Le gouvernement et la prélature furent bientôt en hostilité ouverte. Le clergé a toujours su recruter ses partisans au dehors. Le parti conservateur royaliste se mit d'accord avec lui. Un article, signé comte de Montalembert, publié au *Correspondant*[1], intitulé : ***Pie IX et la France de 1849 à 1859***, critique acerbe de la politique française en Italie, valut à la presse royaliste un avertissement. A ce moment, les événements de Chine nécessitèrent une intervention plus efficace des puissances signataires du traité de Tien-Tsin, et un rapprochement s'opéra entre la France et l'Angleterre. Quand on apprit le départ d'une armée expéditionnaire en Chine, sous le commandement du généra Cousin Montauban, ce fut une explosion de mécontentement parmi le clergé. On abandonnait le pape à la révolution, et on bataillait à l'autre bout du monde pour les intérêts de l'Angleterre! La note parue au *Moniteur*, le 11 novembre, en annonçant la formation d'un Congrès européen pour trancher la question italienne, mit le comble

1. Revue rivale de la *Revue des Deux Mondes*, organe du catholicisme, très lue à cette époque.

à l'indignation des cléricaux. Les destinées du pape étaient livrées à la décision d'un Congrès dont la composition hétérodoxe donnait au Piémont tous les avantages. Quatre puissances hérétiques : la Russie, l'Angleterre, la Prusse, la Suède, en majorité avec l'appui des deux puissances apostates, la France et le Piémont, contre l'Autriche, l'Espagne et le Portugal, en profiteraient pour déposséder le pape et affaiblir une autorité qu'ils avaient toujours combattue. La presse cléricale prêchait une croisade en faveur du Saint-Siège. C'est alors que parut une brochure intitulée : *le Pape et le Congrès.*

Nul n'ignorait que cette brochure émanait de la plume de la Guéronnière, qui ne dissimulait plus ses relations avec les Tuileries. Par l'organe du directeur de la presse, Napoléon répondait au clergé, qui lui avait, à plusieurs reprises, demandé de s'exprimer plus clairement que par des notes, souvent contradictoires en vérité, qui, à chaque modification de la politique étrangère, ornaient les colonnes du *Moniteur*. La réponse était catégorique, sinon officielle. Elle concluait à l'affranchissement de la Romagne et à l'adoption des réformes administratives dans les États du pape.

En même temps, Napoléon faisait partir, le 30 décembre 1859, par courrier spécial, une

lettre autographe à l'adresse du pape, que ce dernier reçut le 2 janvier, et dont le public ne connut la teneur que longtemps après.

L'empereur protestait de son respect pour le chef de la chrétienté, mais ajoutait que si le Saint-Père avait suivi le conseil, autrefois donné, d'introduire dans les Romagnes des institutions conformes aux besoins de l'époque, il aurait pu conserver ses provinces. Aujourd'hui que tout était remis à la décision d'un Congrès, l'empereur croyait que les puissances, sans méconnaître le droit indiscutable du Saint-Père, ne seraient pas d'avis d'employer la force pour contraindre les populations des Romagnes à faire retour au pape. Alors qu'arriverait-il? Il se croyait obligé de solliciter humblement Pie IX de consentir à perdre ces provinces, assurant que, en compensation, les puissances lui garantiraient ses autres possessions.

Cette lettre, extrêmement courtoise, humble même et respectueuse dans la forme, assez explicite cependant pour détruire les illusions des ultramontains, était à cette époque, nous l'avons dit, ignorée du public; mais la brochure suffisait. Le clergé se leva comme un seul homme et accusa Napoléon III — s'il était vrai que la brochure avait été inspirée par lui — de sacrifier le pape.

Dupanloup écrivit une protestation plus virulente que la première. Le gouvernement riposta par la publication de la lettre du 30 décembre. La lutte était acceptée d'un côté et de l'autre. L'année 1860 s'ouvrait sous ces auspices.

-Siège. Que se passait-il à Rome pendant ces événements si désastreux pour le Saint-Siège? Dès le commencement de l'année, Pie IX avait reconnu le danger de la mésintelligence qui venait d'éclater entre ses deux protecteurs. Un instant il espéra les mettre d'accord, au moins sur un point, sur la question d'occupation des États pontificaux, et leur proposa de retirer leurs troupes, espérant *in petto* qu'ils n'y consentiraient pas et qu'il aurait le bénéfice de cette démonstration pacifique. Mais quand il vit la France, pour sa part, accepter sans difficulté le principe d'évacuation, effrayé de se trouver sans défense en présence de ses sujets qui ne dissimulaient pas leur sympathie pour le Piémont, il prévint confidentiellement le gouvernement français que la circulaire du cardinal Antonelli n'avait d'autre but que d'essayer un commencement d'accord avec l'Autriche. Il ne voulait pas, disait-il, servir de prétexte à une scission entre les deux puissances, mais il les suppliait de ne pas l'abandonner.

Ces finesses ecclésiastiques n'étaient pas de saison,

et, les hostilités ouvertes, personne ne s'en préoccupa. La garnison française ne quitta pas Rome, et l'Autriche renforça son contingent de Romagne d'une armée de réserve propre à appuyer ses mouvements dans la Haute-Italie. Les premiers succès des Franco-Sardes furent accueillis par le peuple romain avec une satisfaction silencieuse, mais quand les Autrichiens se furent retirés en Vénétie, fuyant devant les alliés victorieux, les populations se soulevèrent, à l'exception des provinces de Rome et de Civita-Vecchia, occupées par les Français.

Après avoir protesté, dans ce vocabulaire imagé que les ecclésiastiques savent employer au service de leurs rancunes, le gouvernement pontifical se mit en mesure de pacifier les contrées en dehors des opérations, et par conséquent sans espoir de secours. Bologne et les Romagnes, à proximité du cercle d'action de l'armée sarde, avaient reçu des commissaires piémontais et une garnison importante de volontaires, mais Pérouse et Ancône ne pouvaient compter que sur leurs propres forces. Un détachement de 3,000 Suisses, commandé par le colonel Schmidt, fut dirigé sur Pérouse, et le général Allegrini reçut l'ordre de pacifier Forli, Sinigaglia (la patrie de Pie IX) et Ancône.

Les Péroussins essayèrent de résister. Le cardinal Pecci (actuellement Léon XIII) tenta inutilement de les ramener à la soumission. Les révoltés résolurent de s'opposer aux Suisses, qui entrèrent à Pérouse comme dans une ville conquise, massacrèrent vingt et une personnes, remplirent les prisons et procédèrent à un pillage régulier. On taxa les principaux magistrats à des amendes exorbitantes (le maire dut seul payer plus de cent mille francs) et on rendit, à Rome, des actions officielles de grâces pour cette répression sanglante. Le colonel Schmidt fut promu général, et les soldats reçurent une médaille commémorative. Allegrini, plus humain que le Suisse, réussit par la persuasion et une promesse d'amnistie à obtenir la soumission des principales villes des Marches. Ancône elle-même, en apprenant que le général suisse Kalbermatten arrivait pour remplacer Allegrini, se soumit, et ses habitants rendirent leurs fusils, ce qui n'empêcha pas Kalbermatten de mettre la ville en état de siège et d'opérer de nombreuses arrestations. Sardes et Français étaient obligés d'assister impassibles à ces exécutions, car Pie IX avait eu soin, à l'ouverture des hostilités, de proclamer sa neutralité.

En renforçant, au début de la guerre, leur

armée d'occupation dans une mesure qui dépassait les conventions antérieures, les Autrichiens avaient placé les Romagnes en dehors de la zone neutre, et si Napoléon s'abstint d'y envoyer ses propres soldats, il ne put ni ne voulut s'opposer à une immixtion provisoire des autorités piémontaises dans l'organisation militaire d'un pays dont l'occupation lui était stratégiquement utile. Cette situation exceptionnelle permit aux Romagnols de persévérer dans leur révolte, et rendit impuissants les efforts du gouvernement pontifical pour réduire cette province à l'obéissance.

Le 11 juin, les Autrichiens évacuèrent Bologne, — dans l'intention de compliquer la situation par une révolte dans les États de l'Église et d'embarrasser l'empereur des Français — et le légat du pape les suivit, fuyant devant une foule menaçante qui ondulait dans les rues, au cri de : vive Victor-Emmanuel, notre roi ! La municipalité forma immédiatement une junte. Pour ôter tout prétexte aux Pontificaux d'accuser les Bolonais de pactiser avec la démagogie, cette junte, composée des citoyens appartenant par leur rang et leur fortune à la plus haute aristocratie européenne — le marquis Pépoli, petit-fils de Murat, cousin de Napoléon III et marié à une princesse de Hohenzollern, fille du président des ministres de Prusse ;

le marquis de Tanari, le comte Malvizzi; M. Montanari, professeur, Césarini, avocat, — proclama la dictature de Victor-Emmanuel, et envoya Pepoli en Lombardie pour obtenir l'assentiment de Napoléon. L'empereur des Français, qui à ce moment n'avait pas de plan, se récusa. Tant que la guerre durerait, il ne gênerait pas les mouvements de l'armée sarde, mais il ne pouvait préjuger des arrangements territoriaux ultérieurs, ni admettre comme fait accompli une désagrégation des États pontificaux. Victor-Emmanuel refusa une dictature qui eût été considérée comme un acte d'hostilité contre une puissance neutre, mais consentit à administrer militairement, pendant la durée de la guerre, une province située dans le cercle probable des opérations futures et que l'occupation par les Autrichiens au commencement des hostilités avait exclue de la neutralité. Il nomma commissaire extraordinaire M. Massimo d'Azeglio, qu'une brochure publiée en 1845 [1] avait rendu populaire.

Cependant d'autres villes suivaient l'exemple de Bologne: Imola, Forli, Ravenne, Ferrare, acclamèrent la dictature de Victor-Emmanuel, et Massimo d'Azeglio se trouva le chef d'une

1. *Cose delle Romagne.*

ırovince. L'arrivée du commissaire fut retardée ıar diverses considérations tendant à empêcher out conflit avec les autorités pontificales et ı occuper militairement les Romagnes, d'une açon purement et exclusivement stratégique. ;,000 Piémontais, sous le commandement du énéral Mezzocapa, vinrent renforcer les volonaires formant déjà un noyau de résistance érieuse, sous la direction du général Roselli, 'ieil ennemi du Pape. Dès ce jour Pie IX, obligé l'employer son effectif à contenir ses autres pro'inces, se trouva impuissant dans les Légations. ,e 14 juillet, d'Azeglio entrait à Bologne, recevait le la junte les pouvoirs publics et nommait un ;ouvernement provisoire. MM. Pepoli, Montonari, nembres de la junte, obtinrent des portefeuilles. Le ministère de la guerre fut confié au colonel piémontais Falicon.

Ces premières dispositions étaient à peine prises que la nouvelle de la conclusion de l'armistice arrivait à Bologne, et Azeglio, dont la mission n'avait plus d'objet, recevait son ordre de rappel. Les Bolonais le supplièrent en vain de ne pas les abandonner : c'eût été dangereux et impolitique, et après avoir délégué ses pouvoirs au colonel Falicon, il quitta Bologne le 18 juillet. Après la conclusion de l'armistice, des divergences d'ap-

préciation s'étant produites entre Napoléon et Victor-Emmanuel, les Romagnols apprirent successivement : qu'il avait été fortement question, dans l'esprit de l'empereur des Français, de les remettre sous la férule ecclésiastique ; que le colonel Falicon était rappelé ; et enfin qu'on n'emploierait pas la force pour les contraindre à l'obéissance, à condition pour eux de s'administrer eux-mêmes, sans aucune intervention du Piémont. Obligé de déférer au désir de son allié, Victor-Emmanuel retira ses troupes et se désintéressa en apparence des affaires. Les volontaires avaient eu le temps de s'organiser, et Garibaldi, auquel le dédain de Napoléon avait laissé sa liberté d'action, se transporta avec son corps volant sur la frontière papale. Une intervention armée des troupes pontificales aurait amené une collision, et la curie dut se contenter de lancer contre ses sujets révoltés des projectiles spirituels.

Les Romagnols procédèrent alors à la formation d'un gouvernement. Les anciens membres de la junte persévéraient dans leur résolution de se détacher du pape, et Pépoli, malgré sa parenté avec Napoléon III, annonça qu'il se séparerait de la politique de son cousin, au cas où l'influence de la France tendrait à diriger les Légations vers un retour, même conditionnel, à leur ancien sou-

verain. Cependant, pour témoigner sa reconnaissance pour le libérateur de la Haute-Italie, la junte proposa d'élire M. Cipriani, un des amis personnels de Napoléon III, gouverneur général des Légations. Cipriani procéda aux élections parlementaires, car, quoique provisoire, le gouvernement était constitutionnel. Le parlement, choisi dans un esprit éminemment conservateur, entra en fonctions le 1er septembre et Minghetti, ex-ministre du pape pendant la période constitutionnelle, fut élu président. L'Assemblée vota la motion suivante :

« Nous, représentants des peuples des Romagnes,
» réunis en assemblée générale, prenant Dieu à
» témoin de la droiture de nos intentions, décla-
» rons que les peuples des Romagnes, revendi-
» quant leurs droits, ne veulent plus du gouver-
» nement temporel du Saint-Siège. »

On émit ensuite le vœu de l'annexion à la Sardaigne, et on sanctionna les pleins pouvoirs de Cipriani, qui s'occupa de la défense du pays. Les troupes piémontaises avaient été remplacées dans les Légations par une division toscane et des contingents parmesans et modenais, duchés que les Piémontais occupèrent sans opposition de Napoléon III. Cette armée, forte, avec le contingent des volontaires, de près de 50.000 hommes, fut

confiée au général Fanti; et le gouverneur général adressa deux mémorandums aux puissances, en y exposant le grief des Romagnols, et en plaidant la cause d'un peuple soumis depuis si longtemps au joug ecclésiastique. Mais à ce moment toute l'Italie centrale se prononça en faveur de l'annexion à la Sardaigne et du régime provisoire du prince de Carignan, et Cipriani se crut obligé, par déférence pour Napoléon III qui désapprouvait ce mouvement, de donner sa démission. Farini, dictateur des duchés, auquel le gouvernement des Romagnes offrit la direction de ses affaires, dans un but d'union même provisoire, accepta le titre de gouverneur général des Romagnes (et non celui de dictateur qui lui était offert), promulgua le statut sarde, abolit l'inquisition, supprima les ordonnances de l'ancien régime, ordonna, comme dans les duchés, de rechercher dans les actes du gouvernement dépossédé tout ce qui pouvait servir à éclairer l'Europe sur ses malversations, et enfin forma des Romagnes et des duchés une seule province dont il concentra le gouvernement à Modène avec un ministère unique. Sur ces entrefaites, la substitution de Buoncompagni à la régence du prince de Carignan fit éclater le mécontentement du peuple, aigri par la démission de Garibaldi, exigée par Napoléon III. Quelques appréciations

impatientes de la politique française, exprimées trop haut à Bologne, furent réprimées par Farini, secondé par la majorité, qui donna dans cette circonstance de nouvelles preuves de son esprit de discipline et de modération.

La longanimité et la sagesse des Romagnols rendaient de moins en moins probable le retour forcé à un régime dont il avaient horreur. Bientôt il n'y eut plus de doute sur les intentions de l'Europe. Non seulement la France n'emploierait, dans aucun cas, la force pour les réduire à l'obéissance, mais elle s'opposerait à toute intervention armée d'une autre puissance. Les Romagnols virent clairement qu'ils devaient compter sur eux-mêmes pour se défendre, mais qu'il n'auraient d'autre adversaire que l'armée pontificale. Dès ce moment, le pape put considérer sa province comme définitivement perdue.

Farini, gouverneur général des Romagnes et des duchés, décréta qu'à partir du 1er juin 1860, les trois provinces soumises à sa juridiction (Romagnes, Parme, Modène) recevraient le nom de gouvernement royal de l'Émilie. On attendit avec calme la décision du Congrès auquel on devait présenter les vœux d'annexion à la Sardaigne, tout en se préparant à faciliter cette annexion. Dans le but d'éclairer l'Europe sur la façon de

procéder du pape, Farini entreprit des recherches dans les archives des différentes villes, au grand scandale du clergé, qui, voyant ainsi ses secrets à la merci des révolutionnaires, ne pouvait contenir son indignation. On découvrit des choses curieuses et trop longues à énumérer ici : projets de compression d'idées, d'emprisonnement d'individus, un véritable complot contre l'instruction publique. Un document trouvé à Ravenne attestait que la curie avait donné l'ordre d'assassiner secrètement quelques soldats autrichiens et d'accuser de ce crime les libéraux, afin de déterminer le cabinet de Vienne à violer le principe de non-intervention.

L'opprobre dont son gouvernement se couvrait contrastait étrangement avec l'attitude agressive du pape contre la Sardaigne et la France. La neutralité de la curie n'était qu'apparente, et ses sympathies autrichiennes ressortaient des mesures intérieures, souvent puériles, prises en prévision d'un mouvement libéral. La conclusion de la paix de Villafranca ne pouvait satisfaire Pie IX qui, sans oser protester contre un acte qui ne l'atteignait pas directement, n'omit aucune occasion de déclarer, dans ses visites pastorales, que les souverains catholiques abandonnaient la cause de la religion, en le livrant à ses ennemis. Dans un

discours plus officiel, il accusa le Piémont d'usurpation, et ordonna des prières publiques pour les chrétiens égarés, qui « devraient pleurer non sur les massacres imaginaires et mensongers de Pérouse, mais sur leur propre aveuglement »! Les émigrés, en sûreté à Turin, répondirent à ce discours par une statistique publiée dans les journaux. Selon cette statistique, plus de trente victimes auraient été immolées à Pérouse. En logique, cela ne prouvait rien, car la répression d'une émeute doit nécessairement coûter la vie aux émeutiers; mais les déclarations hypocrites de la curie, qui prônaient la mansuétude d'un gouvernement tracassier, reçurent un démenti éclatant.

Partant du principe de violation de la neutralité des Romagnes, Victor-Emmanuel s'était, pendant la guerre, déclaré le protecteur de ces provinces. La paix conclue, par déférence pour la politique française, il avait paru se désintéresser de la question. Toutefois, à la réception de la députation bolonaise venue à Monza le supplier de ne pas abandonner la cause des Légations, il répondit par la promesse de soutenir leur vœu au Congrès. Cela suffit au cardinal Antonelli pour briser les relations diplomatiques; M. della Minerva, envoyé sarde, reçut ses passeports avec tant de précipitation qu'il se vit obligé de de-

mander un délai de huit jours, indispensable à ses préparatifs de départ. Le peuple de Rome, sympathique à la cause italienne, fit une démonstration que le général de Goyon, chef de l'armée d'occupation française, fut chargé de réprimer, mission qui le mit en léger désaccord avec della Minerva, auquel le général proposa une escorte de gendarmes pour quitter Rome. Ceci parut au ministre piémontais contraire à la dignité de la puissance qu'il représentait. Mais la proposition du général n'était nullement comminatoire; de son côté, le ministre prouva sa bonne volonté en évitant toute occasion de se produire en public, et rentra à Turin en octobre.

Dans l'espoir de ramener le pape à des concessions reconnues indispensables, Napoléon lui envoya un de ses officiers d'ordonnance, chargé de le supplier de changer de politique. Mais auprès d'un gouvernement qui n'avait pas voulu comprendre le sens de la lettre à Edgar Ney, la mission devait échouer. L'obstiné pontife, sans souci du blâme de ses meilleurs amis (tels, par exemple, que le cardinal Savelli), s'entêta à poursuivre une politique d'intolérance, incompatible avec le nouvel ordre des choses et fatale au pouvoir temporel. Il eût suffi, à ce moment, de la moindre concession pour empêcher la formation

du royaume d'Italie sous le sceptre de la maison de Savoie, car Napoléon cherchait un prétexte pour dégager ses promesses, ayant enfin mesuré le danger pour la France de la création à ses portes d'une puissance italienne. Mais en présence d'un autre danger qui se dressait devant lui, celui du rétablissement d'un régime théocratique, qui n'hésiterait pas à lui créer des embarras intérieurs, préjudiciables à sa dynastie, il résolut de subordonner l'intérêt de la France à son intérêt dynastique et retourna à un allié qui, après tout, n'était pas exigeant. Une Sardaigne forte pouvait, sans doute, dans un avenir éloigné, devenir une menace pour la France, mais l'ultramontanisme, non satisfait, était autrement périlleux pour une dynastie qui ne le suivrait pas dans tous ses écarts. Le pape, en repoussant toute modification à l'organisation intérieure des provinces du Saint-Siège et en essayant, avec l'appui de son clergé, de forcer Napoléon, par crainte de complications intérieures, à prendre en main ses intérêts, lassa la patience d'un souverain disposé à lui être utile et l'obligea, dès ce jour, à chercher ailleurs des compensations à une modification de la carte de l'Europe, reconnue, quoique un peu tard, contraire aux intérêts de la France.

L'apparition de la brochure *le Pape et le Congrès*

fut le premier acte d'hostilité du gouvernement français. Le mot d'hostilité nous paraît même exagéré. C'est indifférence qu'il fallait dire. Jusqu'en janvier 1860, Napoléon III était sincèrement dévoué, dans la mesure du possible, aux intérêts du Saint-Siège, et se trouvait sur ce point en opposition avec le gouvernement sarde. Une allocution pontificale, adressée le 1er janvier 1860 au général de Goyon, transforma cette indifférence en mécontentement. Au commencement de 1860, la cause du pouvoir temporel dans les Romagnes était abandonnée par Napoléon III.

Le royaume des Deux-Siciles conservait ses institutions, mais la Toscane, Parme et Modène avaient transformé les leurs. Nous nous occuperons en premier lieu de ces duchés, qui faisaient déjà, en fait, partie d'un royaume de la Haute-Italie dont la consécration dépendait du vote d'un Congrès probable. Le grand-duc de Toscane, crut profiter d'une accalmie qui avait lieu généralement aux approches du jour de l'an pour se rendre à Caserte au mariage du prince royal de Naples avec une princesse de Bavière. Le malheureux monarque, qui dans ce voyage avait perdu sa bru, trouva à son retour le grand-duché bouleversé par les menées révolutionnaires et les intrigues sardes. Ses ministres, M. Baldasseroni

en tête, pactisaient avec les mécontents. Tout en rendant justice à son caractère bienveillant, les Toscans ne voulaient plus d'un prince inféodé à l'Autriche, et l'armée partageait ce sentiment. Dans ces conditions, gouverner paraissait impossible; mais Léopold II ne se supposant pas haï, — car il n'avait rien fait pour cela, — ne voulait pas abandonner sa couronne, comme le lui conseillaient quelques-uns des principaux partisans de la politique piémontaise. Buoncompagni avait remis une note de son gouvernement au ministre des affaires étrangères. Victor-Emmanuel engageait Léopold II à s'allier avec la France et la Sardaigne et à déclarer la guerre à l'Autriche, proposition inacceptable pour un archiduc. En la repoussant, Léopold ajouta que, pour prouver sa sympathie des libertés italiennes, il se renfermerait dans une stricte neutralité ; sacrifice réel en raison de ses engagements dynastiques, mais qui ne ramena pas les Toscans, auxquels Buoncompagni avait su démontrer les avantages d'une alliance avec le Piémont. A la nouvelle de l'arrivée des Français à Gênes, Florence se pavoisa de drapeaux tricolores. Bientôt on sut qu'une division française, sous les ordres de Jérôme Napoléon, débarquait à Livourne, et que la Toscane serait, avec ou sans l'assentiment du grand-duc, comprise

dans le rayon des opérations militaires. Léopold chargea un de ses fils, l'archiduc Charles, d'organiser la résistance. Quand il s'agit de concentrer les troupes, les officiers déclarèrent que les soldats n'obéiraient pas à l'ordre de tirer sur le peuple, ni à celui de s'opposer à la marche des Français. Un instant, l'archiduc craignit pour sa liberté et même pour sa vie; les cris d'adhésion à la politique piémontaise éclataient sur son passage, et les officiers l'abandonnaient pour se mettre à la tête de leurs bataillons respectifs et accompagner la foule à la place Pitti, où plus de vingt mille personnes demandèrent au grand-duc de ne pas s'opposer à la marche de l'armée française. Les soldats criaient qu'ils ne consentiraient à se battre que contre l'Autriche.

Léopold commit à ce moment un grand acte de faiblesse. Sans réfléchir qu'un replâtrage obtenu dans des circonstances si exceptionnelles ne pouvait servir à rien, il fit élever le drapeau tricolore au-dessus du palais Pitti, ce qui signifiait qu'il s'alliait à la France. Stupéfaite de son succès inespéré, la foule s'écoula en silence, mais le Grand-Duc s'aperçut dès le lendemain de la gravité de la faute commise. Pour conduire l'État dans ce brusque changement de ligne, il fallait transformer l'administration centrale et changer

de ministère. La présidence du conseil fut offerte à un des chefs du parti libéral, le marquis de Lajatico, qui s'excusa de ne pouvoir rien résoudre sans en avoir au préalable conféré avec Buoncompagni. Le Grand-Duc fut obligé, pour sauver sa couronne, d'accepter cette nouvelle vassalité, où la Sardaigne succédait à l'Autriche. Mais des concessions pareilles ne sauraient être couronnées de succès. Un gouvernement qui arbore sa faiblesse est perdu, car la pitié est un sentiment inconnu en politique. Lajatico, après avoir conduit chez Buoncompagni les principaux chefs du parti libéral et après s'être entendu avec eux, retourna au palais, suivi du plénipotentiaire sarde, et annonça à Léopold II que son unique ressource, pour éviter la révolution, c'était d'abdiquer. Outré de la hardiesse de son sujet, Léopold ordonna à Lajatico de sortir de sa présence, mais retint Buoncompagni avec lequel il eut une longue conversation dont le résultat fut la promesse que fit le duc de s'éloigner, si le corps diplomatique garantissait la sécurité du départ. Buoncompagni s'empressa de répondre qu'il se chargeait de tout. Dès le lendemain, les secrétaires des légations étrangères reçurent l'ordre d'accompagner le souverain fugitif jusqu'à la frontière, et la municipalité de Florence prit l'initiative de

la proposition d'une garde d'honneur, destinée à protéger le prince contre une manifestation irrespectueuse.

— « Tout ce qu'il voudra », aurait dit à Buoncompagni un des plus riches et des plus libéraux seigneurs toscans, le baron Ricasoli « Tout » ce qu'il voudra, pourvu qu'il s'en aille ! »

Après avoir remis entre les mains du doyen du corps diplomatique une protestation, Léopold II quitta Florence le 29 avril, escorté jusqu'à la frontière par les secrétaires de toutes les légations et par une garde d'honneur fournie par la municipalité, seul pouvoir régulier établi. Le peuple fut silencieux sur son passage; on ne l'acclama ni ne le siffla. Sa personnalité, sympathique dans la vie privée, mais trop effacée au moment où de si grands événements tenaient les esprits en haleine, ne laissait derrière elle ni haines ni regrets. Il gênait le mouvement national; on était heureux d'en être débarrassé, et on lui savait gré d'une résolution qui évitait l'effusion du sang. La carrière de Léopold fut terminée ce jour-là; de Bologne, où il se rendit d'abord, il se dirigea sur Vienne, laissant son fils Ferdinand combattre dans les rangs autrichiens. De Vienne, il lança un manifeste contre la révolution; mais bientôt, découragé, il céda aux

obsessions de son héritier qui convoitait sa succession, et abdiqua en sa faveur. A la fin de l'année, les protestations successives adressées aux puissances portaient la signature de Ferdinand.

Léopold II fut, sans contredit, celui des petits princes de la péninsule qui avait le mieux compris son siècle. N'étaient son origine et ses engagements, il aurait pu remplir suffisamment ses devoirs de souverain moderne. Et cependant il fut la première victime de la révolution. Alors que les gouvernements les plus arbitraires prolongeaient leur agonie en profitant de l'incertitude du résultat définitif de la guerre, et bénéficiaient de l'occupation autrichienne, le Grand-Duc, trop éloigné du centre d'action de l'Autriche pour être efficacement protégé par elle, perdit sa couronne à l'ouverture des hostilités et avant la solution de la question principale. L'heure n'était pas aux compromis; il fallait se laisser entraîner par le courant et, suivant l'expression d'un grand orateur de l'avenir, « se soumettre ou se démettre ». Léopold ne sut faire ni l'un ni l'autre. Sa figure mélancolique et incolore, dont la tristesse s'accentue de ses démêlés avec son fils aîné, traverse comme une ombre cette époque troublée. Sacrifié aux besoins nouveaux, ce prince qui, dans d'autres temps, eût peut-être fait le bonheur

de ses sujets, ne laissa aucune trace dans l'histoire, et l'Europe accueillit avec indifférence les doléances de ses successeurs. Du jour de la chute de Léopold II, la cause légitimiste en Toscane fut abandonnée même par l'Autriche, qui ne trouvait pas d'avantage à protéger un allié aussi versatile.

Livrée à elle-même, la Toscane suivit les aspirations des autres contrées de la Haute-Italie et subit les mêmes fluctuations que les Romagnes, Parme et Modène. Après le départ du prince, la municipalité, ne voulant pas assumer la responsabilité des événements, élut un gouvernement provisoire: MM. Perierri, ancien gonfalonier de Florence, Melanchini et le major Darzini. De fait, le pouvoir était entre les mains de Buoncompagni. Le premier acte du gouvernement provisoire fut d'offrir la dictature à Victor-Emmanuel, qui la refusa, tout en consentant à protéger le grand-duché pendant la guerre et à nommer un commissaire royal (Buoncompagni, avec une administration complètement indépendante de celle du Piémont) et un commandant supérieur des troupes, Ulloa. Le diplomate étranger, devenu chef suprême du pays, crut devoir créer un ministère responsable, composé des principaux citoyens, dont il donna la présidence au baron Ricasoli.

La division française, commandée par le prince



Napoléon, débarqua à Livourne en mai, et le gendre du roi de Sardaigne, en mission purement militaire, déclara qu'il ne se mêlerait pas du gouvernement du pays. Buoncompagni publia alors un décret par lequel il apprenait aux Toscans que la guerre était déclarée. L'armée accueillit ce décret avec joie et vint se ranger sous les drapeaux du prince Napoléon, qui put ainsi conduire en Lombardie un renfort de près de 35,000 hommes. Le corps d'Ulloa, fort de 12,000 hommes, resta pour garder le pays. L'armée toscane n'était pas destinée à une coopération active, car l'arrivée en Lombardie du prince Napoléon coïncida avec l'armistice de Villafranca. Ulloa, blessé du rôle qu'on lui avait fait jouer, donna sa démission et fut remplacé par Garibaldi.

Les municipalités, convoquées par le gouverneur pour établir le principe organique du grand-duché, avaient voté à une majorité écrasante la déchéance de la maison de Lorraine, et Buoncompagni avait fixé la date des élections générales pour une Chambre de représentants. Mais comme les clauses des préliminaires de Villafranca rendaient possible le retour du grand-duc Ferdinand, qui s'était empressé de lancer une proclamation où il promettait d'accepter la constitution et de reconnaître les droits de la nation, l'empe-

reur des Français insista sur la nécessité d'exécuter loyalement les conditions de l'armistice, et Victor-Emmanuel dut rappeler Buoncompagni. Toute ingérence de la Sardaigne cessa officiellement, aussitôt après la signature des préliminaires. Buoncompagni quitta Florence en juillet après avoir transmis ses pouvoirs à Ricasoli. En août, les élections eurent lieu dans le plus grand ordre. Le résultat en fut libéral conservateur, c'est-à-dire que la majorité des députés appartint au parti qui, tout en repoussant énergiquement le retour de la maison de Lorraine, ne pactisait pas avec la révolution mazzinienne.

Après des débats assez longs, le vœu d'annexion à la Sardaigne fut voté à la quasi-unanimité des suffrages, et Ricasoli envoya un mémorandum aux cours étrangères. Napoléon III, opposé à cette tendance, chargea M. de Reiset, puis le prince Poniatowski, d'une mission de propagande en faveur des princes déchus, qui acceptaient la constitution votée par les Chambres en fonction. Cette tentative échoua devant la volonté inébranlable des Toscans de briser sans retour avec les archiducs. Ricasoli déclara que le sentiment monarchique de ses compatriotes dérivait uniquement de leur confiance dans la loyauté de Victor-Emmanuel et que la Toscane se constituerait en République

plutôt que de retomber sous le régime grand-ducal.

La régence du prince de Carignan et la substitution de Buoncompagni furent acceptées par le gouvernement, sans enthousiasme comme sans défiance, car ce que Ricasoli désirait, c'était l'annexion à la Sardaigne avec une union administrative et constitutionnelle.

Modène.

De Vienne, où il s'était rendu au commencement de l'année, le duc rapporta à Modène la certitude de la guerre. Son retour coïncida avec la révolution en Toscane, et avec le soulèvement de ses provinces de Massa et de Carare qui proclamèrent la dictature de Victor-Emmanuel. François V se prépara à la résistance, usant des moyens les plus arbitraires, permettant aux soldats de faire feu sur quiconque chanterait des chansons patriotiques, et donnant ordre d'arrêter quiconque manifesterait des opinions unitaires. Mais les autorités sardes envoyèrent des troupes à Carare pour protéger les libéraux, et François V, ne se sentant plus en sûreté, se retira avec le trésor de la couronne et les manuscrits de la bibliothèque dans la forteresse de Brescello dont il fit inonder les environs. Urbino et Reggio furent occupés par les Autrichiens. Pendant toute la durée des hostilités, le duc demeura à Brescello, ramassant tout l'argent public qu'il put trouver, faisant piller les biblio-

thèques et les musées, essayant de négocier les coupons non échus de la dette et se faisant envoyer les condamnés politiques pour les tenir à sa portée. En avril il dirigea contre les Sardes, maîtres de ses provinces maritimes, des troupes qui revinrent sans avoir tiré un coup de fusil. Le canon de Magenta lui apprit que sa cause était perdue; mais, logique dans sa haine de la révolution, il ne voulut pas que ses sujets profitassent des événements. Après avoir transporté à Mantoue les trésors accumulés à Brescello, il sortit de la forteresse à la tête de 3,000 hommes auxquels il laissa ignorer sa décision, et traînant derrière lui les prisonniers politiques, se réfugia sur le territoire autrichien. Quand les troupes modenaises, composées d'Italiens secrètement dévoués à la cause de l'union furent à proximité de Mantoue, deux régiments autrichiens les entourèrent et leur signifièrent un ordre d'incorporation. De nombreux soldats n'hésitèrent pas à se jeter dans le Pô, d'autres se laissèrent fusiller, mais la plupart se résignèrent à combattre la cause qu'ils auraient désiré servir. Autorisé à procéder, pour combler les vides, à des enrôlements parmi les Autrichiens, François forma dans l'espace de quelques jours un corps de 5,000 hommes avec lequel il conçut le dessein de recon-

quérir son duché, abandonné par les Autrichiens concentrés sur la frontière de la Vénétie.

A peine le dernier défenseur du duc eut-il quitté le territoire modenais, que le drapeau tricolore fut arboré, la dynastie régnante déclarée déchue, et la dictature de Victor-Emmanuel proclamée. Modène se trouvait au centre des opérations de la guerre; le roi de Sardaigne ne se fit aucun scrupule de désigner pour le représenter M. Zini; mais celui-ci, pour s'être occupé intempestivement et surtout trop exclusivement de la confiscation des biens des jésuites, dut presque aussitôt céder sa place à l'illustre historien Farini, dont le premier acte fut la mise sous séquestre des biens du duc, qui réussissait encore, à ce moment, à se faire envoyer de l'argent par ses intendants. Farini s'occupa ensuite de l'organisation de l'armée de défense, qui par ses soins compta bientôt 10,000 hommes, y compris le corps de volontaires. Cependant François V s'avançait à la tête de ses auxiliaires autrichiens et une collision devenait imminente, quand la signature des préliminaires de Villafranca obligea l'empereur d'Autriche de donner ordre à ses sujets de cesser les hostilités. La rage dans le cœur, François dut obéir. Napoléon, de son côté, ne voulut pas permettre que, par une plus longue immixtion

dans les affaires de l'Italie centrale, le Piémont anticipât sur la décision des puissances. Victor-Emmanuel retira ses troupes du duché et mit fin à la mission de Farini, que les Modenais réélurent dictateur. N'étant pas sujet piémontais, Farini accepta le pouvoir, forma un ministère, envoya des mémorandums et éclaira d'un jour nouveau, par des recherches minutieuses dans les archives, les défectuosités et les abus du gouvernement déchu. La guerre faite à l'archiduc de Modène par Farini, écrivain et publiciste, fut surtout une guerre d'encre. Des lettres particulières, où François V s'exprimait sur Napoléon en termes violents, furent publiées, dans l'espoir d'amener la France à abandonner le parti de l'archiduc. Triste idée que Farini se faisait du caractère de Napoléon III! Il est regrettable que dans ces circonstances le chef du gouvernement provisoire, politicien consommé et administrateur éminent, se soit laissé entraîner à une guerre de tendance qui le mettait au niveau des gouvernements visés.

L'histoire du duché de Modène passe ensuite par les mêmes péripéties que celle de la Toscane et des Romagnes : vœux exprimés d'une annexion au Piémont; députations reçues par Victor-Emmanuel, obligé, par condescendance pour la France, de répondre à ces avances d'une façon évasive;

élections conservatrices au Parlement; organisation du régime constitutionnel; déclaration d'adoption éventuelle de la législation sarde; enfin acceptation joyeuse de la régence du prince de Carignan et soumission résignée à la substitution de Buoncompagni, qui, comme nous l'avons dit, réunit les deux duchés et les Romagnes sous le gouvernement de Farini et choisit pour chef-lieu Modène, point central de la contrée nouvellement organisée. François V se retira à Vienne. Moins intéressante que celle des archiducs de Toscane, la cause de la maison d'Este trouva cependant de nombreux partisans, dus surtout à cette fermeté déployée par le duc de Modène, qui manqua totalement à Léopold II. Le pouvoir personnel peut, dans certains cas, devenir profitable à un grand pays en formation ou en transformation; il est toujours pernicieux à une petite nation dont il étouffe les aspirations élevées, et qu'il est obligé de tenir en dehors du progrès. Tout despote est mû par un intérêt purement dynastique qui, vu l'exiguïté de ses possessions, ne saurait marcher parallèlement avec le patriotisme de la fraction de race qu'il gouverne. Les populations italiennes, soumises à ces principicules, ne peuvent qu'être approuvées de s'en être débarrassées. Mais, idée philosophique à part, il faut convenir que l'atti-




tude de François V, ennemi déclaré de la révolution et prince de droit divin, devait inspirer plus de confiance que les hésitations de Léopold II. Aussi le duc de Modène, malgré les révélations de ses actes gouvernementaux, dont il accepta d'ailleurs avec arrogance la responsabilité, conserva-t-il auprès des partisans de l'ancien ordre des choses, un prestige qui manqua totalement à ses collègues de la Péninsule.

Parme. La régente de Parme, pourvue d'un grand esprit de conciliation, crut conserver son trône en se déclarant neutre, sans réfléchir que cette neutralité était impraticable, et que l'occupation de Plaisance et les traités signés avec l'Autriche s'y opposaient formellement, car elle était obligée de favoriser les mouvements des troupes autrichiennes sur son territoire. Les officiers parmesans, instruits des événements toscans, se formèrent en députation pour demander à marcher avec le Piémont. Placée entre les exigences autrichiennes et la volonté de ses sujets, la régente, trop faible pour choisir, quitta ses états avec son fils, le duc régnant Robert, et se réfugia à Mantoue, affirmant ainsi involontairement ses sympathies. Les impériaux occupèrent le duché, et le départ de la régente créa une situation des plus périlleuses, car les autorités autrichiennes, en l'absence du pouvoir

régulier, étaient disposées à traiter Parme en pays conquis. Pour éviter de graves malheurs, on supplia la régente de revenir, ce à quoi cette princesse consentit, car c'est en les comblant de bienfaits qu'elle voulait retenir ses sujets sous sa domination. Il était trop tard; les meilleurs souverains comme les plus mauvais étaient destinés à périr, victimes de la défectuosité du système qu'ils représentaient. Revenue au milieu de ses peuples pour leur éviter des représailles sanglantes, la régente fut, aussitôt après la bataille de Magenta, sommée de s'allier au Piémont. Justement irritée de cette ingratitude, elle fit transporter à Mantoue les armes appartenant à l'État et se réfugia en Suisse avec son fils, après avoir traversé les lignes autrichiennes et conféré avec François-Joseph. Les Parmesans, dans cette circonstance, ne tinrent effectivement aucun compte des qualités de leur souveraine! Peut-on leur en faire un crime? Au moment où l'Italie renaissait à la liberté, pouvaient-ils accepter bénévolement la continuation d'un régime, représenté par une femme bien intentionnée sans doute, mais dont les principes étaient en opposition avec leur intérêt? Les considérations de morale pure ne peuvent diriger exclusivement la politique, et, tout en plaignant l'infortune d'une princesse respec-

table à tous les points de vue, on ne saurait blâmer ses peuples d'avoir préféré le bien général à celui d'une dynastie.

Les destinées de Parme suivirent l'impulsion commune à la Haute-Italie. Un gouvernement provisoire fit voter l'annexion à la Sardaigne et la dictature de Victor-Emmanuel, qui envoya, en qualité de commissaire sarde, d'abord M. Pallieri, puis M. Manfredi. Les préliminaires de Villafranca étaient muets sur le duché de Parme; néanmoins, sur les observations de Napoléon III, Manfredi fut remplacé par Armelonghi[1], et enfin par Farini qui, on n'a jamais su pourquoi, hésita longtemps, malgré le vœu des populations, à réunir Parme à Modène et se fit représenter dans cette ville par un ministère spécial. La régence et la substitution furent acceptées, et le duché entra, comme nous l'avons vu, dans le gouvernement de l'Italie centrale (Émilie) dont le chef résidait à Modène.

Parme fut ensanglanté par le meurtre du comet d'Anviti, ennemi acharné du parti libéral, ancien exécuteur des vengeances de Charles III, qui commit l'imprudence de revenir au moment où les passions étaient surexitées par l'incertitude et l'attente. Reconnu et arrêté par les autorités, il

1. Qui n'était pas sujet piémontais.

fut massacré par la foule qui força les portes de la prison. Farini, à ce moment à Modène, accourut aussitôt. Les peuples émancipés doivent s'étudier à prouver, par une conduite sage et modérée, qu'ils sont dignes de la liberté. C'était le mot d'ordre respecté, programme suivi avec dévotion en Romagne, Modène et Toscane. Aucune violence, aucune exaction n'accompagna la régénération; la patience, une profonde déférence pour la décision de l'Europe : tels étaient les moyens employés par ces peuples pour obtenir une amélioration à leur sort. La révolution italienne ne s'était jusque-là livrée à aucun excès, principal argument que les provinces libérées comptaient invoquer au Congrès, et voilà que Parme faisait tache à cette robe virginale. Farini résolut de punir sévèrement les coupables, dans le but d'affirmer que les gouvernements que les Italiens s'étaient donnés à eux-mêmes, étaient forts et sans aucune accointance avec la révolution. Le dictateur ordonna de nombreuses arrestations, révoqua les principaux magistrats et fit occuper Parme par les troupes toscanes. La ferme volonté des peuples de la Haute-Italie de former un tout homogène sous le sceptre du roi de Sardaigne, au libéralisme duquel ils croyaient fermement, les faisait obéir, dans ce mouvement préparatoire à l'émancipation, aux règles les plus

sévères de la discipline. Devenir une nation puissante, capable de défendre les libertés obtenues par la persuasion, quitte, si on ne les obtenait pas, à les conquérir par la force : voilà le programme des hommes d'État des Légations et des duchés. A la fin de l'année, il existait en fait, sinon en droit, un royaume d'Italie comptant douze millions d'habitants, pouvant mettre en ligne une armée de cinq cent mille hommes[1]. Cette agglomération, due uniquement aux vœux de la multitude et contraire aux engagements mutuels des empereurs, était un fait propre à faire réfléchir la France et l'Europe. La nation italienne n'était, sans doute, organisée ni militairement ni administrativement, et le corps d'occupation français de la Lombardie suffisait amplement pour maintenir l'ordre, tant que les populations auraient l'espoir d'obtenir de l'Europe, par leur longanimité, la réalisation de leur rêve. Mais, réduites au désespoir, décidées, comme chaque fraction le proclamait dans son mémorandum, à tout plutôt que de retourner au régime dont elles avaient souffert pendant de si longues années, soutenues par la Sardaigne, puissance

1. Les actes publics dans les Romagnes et dans les duchés se faisaient au nom de Victor-Emmanuel par ordre de Farini, et en Toscane, de Buoncompagni, en apparence destitué.

indiscutablement militaire, quelle résistance ne pouvaient-elles opposer? L'entente des empereurs rendrait impossible une libération des duchés, sans doute, mais cette entente pouvait-elle aller jusqu'à une alliance franco-autrichienne dans le but de les forcer à reprendre le joug? Hypothèse inadmissible, peu redoutée des Italiens, qui en savaient Napoléon III incapable. Résolue de résister à l'intervention autrichienne, l'Italie du Centre était, dès les premiers jours de 1860, époque à laquelle on commença à douter, en Europe, de la réunion du Congrès, assurée d'obtenir son union avec la Sardaigne. Il s'agissait de discuter les conditions de cette union, mais la question primordiale était tranchée, surtout dans les duchés, car les Romagnes pouvaient craindre de la religiosité des monarques leur abandon à la vengeance pontificale. Toutefois, les uns et les autres n'admettaient plus que l'Europe, qui leur avait permis de s'organiser, méprisât les vœux unanimes adressés par une représentation nationale légalement élue et fonctionnant régulièrement. Que le Congrès eût lieu ou non, l'union de la Haute-Italie était un fait accompli et considéré comme tel par la plupart des puissances. Le fragile échafaudage de Villafranca se trouva ainsi renversé.

Piémont. Un mouvement séparatiste fut provoqué en Savoie par les cléricaux, qui, oubliant volontairement les démêlés du clergé avec Napoléon III, conseillaient aux catholiques savoyards de demander leur annexion à la France. Ce mouvement, timide d'ailleurs et relativement inoffensif préjudicia à la popularité du cabinet Ratazzi, qui, malgré le concours désintéressé que lui accordait Cavour et des succès réels — promulgations de nombreuses lois, réussite d'emprunts — se sentait n'être qu'un expédient. C'était à Cavour qu'incombait la responsabilité de la *carte à payer*, dénouement obligatoire de la question qu'il avait nouée. On prévoyait à la fin de l'année, assombrie quelque peu par cette perspective, que la formation de l'Italie coûterait à la Sardaigne cette province, et tout le monde croyait que Cavour seul était capable de conduire à bonne fin une transaction aussi pénible. Cette circonstance mise à part, l'histoire du Piémont se perd déjà dans l'histoire de la Haute-Italie que nous venons d'étudier.

Deux-Siciles. L'unique puissance italienne exclue du mouvement général, c'était le royaume des Deux-Siciles, dont l'éloignement du théâtre de la guerre favorisait la neutralité, proclamée par Ferdinand à l'ouverture des hostilités. Les Napo-

litains désiraient une modification du système gouvernemental, mais ils l'attendaient de la sagesse de leur souverain, sans songer à fondre leur nationalité dans un tout italien. L'annexion à la Sardaigne était loin de leur esprit, car ils étaient imbus de leur propre sentiment national. Si les Bourbons n'avaient pas été aveuglés par une cécité volontaire, ils eussent pu conserver une couronne constitutionnelle, ce qui aurait certes mieux valu que d'errer à travers le monde, en laissant à tous les carrefours un lambeau de leur dignité. Sans doute, les Napolitains savaient que Ferdinand II ne consentirait, sous aucun prétexte, à pactiser avec les libéraux; mais ils savaient aussi que le vieux roi était malade, et que la Faculté ne lui accordait pas deux ans à vivre. Ils pouvaient attendre, compter sur la sagesse d'un successeur qui, en présence du vœu général, consentirait à des modifications administratives imposées par l'esprit du siècle. La mésintelligence, dans le sud de l'Italie, entre le roi et ses sujets, ne ressemblait en rien à la haine des populations du centre contre leurs souverains.

Despote narquois, Ferdinand II avait proclamé, à l'occasion du mariage du duc de Calabre avec Marie-Sophie de Bavière, sœur de l'impératrice d'Autriche, une amnistie qui consistait en ceci:

le roi faisait conduire les condamnés politiques amoncelés dans les ergastules, à Cadix, où les attendait un vaisseau pour les transporter à New-York, afin de les y laisser sans aucune ressource, trop éloignés de Naples pour pouvoir jamais y revenir. Ces bizarres amnistiés étaient escortés du *Fieramosca*, nom grotesque donné par Ferdinand dans un mouvement d'humeur lazzaronesque, au principal vaisseau de la marine napolitaine. Lorsque le *Fieramosca*, après avoir surveillé le navire nolisé jusqu'à sa sortie de la rade de Cadix, vira pour retourner à Naples, les condamnés politiques ayant reçu le mot d'ordre de leurs amis d'Italie, qui prévoyaient les événements, se révoltèrent contre le capitaine marchand, le menacèrent d'un procès civil et le forcèrent à changer de route et à les débarquer à Cork, en Irlande. Très bien accueillis, ils retournèrent par voie de terre, avec l'argent d'une souscription ouverte en leur faveur, se répandirent dans la Haute-Italie, et proposèrent leurs services aux révolutionnaires, en exigeant de ceux à la délivrance desquels ils allaient travailler, de les aider à leur tour, quand le moment viendrait de demander des comptes au gouvernement napolitain.

Cependant la santé de Ferdinand II s'altérait.

La fuite des amnistiés provoqua un accès qui faillit l'emporter. La cour se trouvait à Bari; on transporta le malade sur un bateau à vapeur, et deux jours après, il débarquait à Portici, d'où, sans vouloir traverser Naples, il se fit conduire à Caserte, où il passa les derniers mois de sa vie, empoisonnés par les nouvelles de la Haute-Italie. La découverte d'un complot à Foggia, dans le but d'assurer le trône au comte de Trani, fils porphyrogénète du second lit, et la notification officielle de l'alliance de la France avec le Piémont, achevèrent Ferdinand qui expira le 22 mai, non sans avoir fait prêter serment à sa famille de s'unir pour continuer son système. Ferdinand II fut le dernier représentant de cette royauté du bon plaisir, possédée d'une foi si robuste en elle-même, qui eut ses apôtres, — Louis XIV; ses martyrs, Nicolas, — mais qui, après la mort du roi de Naples, ne produisit plus de défenseur autorisé. L'Europe ne vit plus de monarque pareil au vieux Bourbon, et la royauté alla à la dérive, s'embourgeoisant résolument dans la constitutionnalité.

Le duc de Calabre, devenu roi sous le nom de François II, déclara qu'il resterait neutre dans la querelle franco-autrichienne, tout en continuant dans son ensemble la politique paternelle. Les

effets désastreux de cette politique se faisaient cependant sentir. Les administrations étaient dévoyées, la plupart des cabinets ne dissimulaient pas leur désapprobation d'un entêtement qui avait pour résultat de dépopulariser la cause de la monarchie, et d'un bout de l'Italie à l'autre, on commentait les actes d'un pouvoir qui, pour conserver sa liberté d'action, avait dressé une liste de suspects où figuraient plus de vingt mille individus, privés à ce titre de leurs droits civils, ne pouvant exercer de profession libérale, ni prendre leurs grades universitaires, et confinés dans leurs provinces, sans oser circuler, même dans les limites du royaume.

Peu de jours après la mort de Ferdinand retentirent les nouvelles des revers subis par l'armée autrichienne. Si les mesures prises par la police empêchèrent les Napolitains de manifester ouvertement leur allégresse, il fallait être aveugle pour ne pas voir combien la cause défendue par Victor-Emmanuel leur était sympathique. François II comprit sans doute à ce moment qu'une trop grande opiniâtreté pourrait amener chez lui les mêmes événements dont Modène, Parme et les Romagnes étaient le théâtre, car il se décida à une concession apparente, qui lui parut provisoirement utile, quitte à revenir à son

système en temps opportun. Le général Filangieri, rétrograde modéré, fut nommé premier ministre. Filangieri n'était rien moins que libéral; son caractère équitable et une grande douceur de manières le distinguaient seulement des sicaires de Ferdinand. Sa nomination ne satisfit personne. Obligé de procéder par des mesures de rigueur, la défaite des Autrichiens à Solférino ayant provoqué des manifestations approbatives, il se retira à Sorrente sous prétexte de maladie, gardant momentanément la présidence du conseil et le portefeuille de la guerre, mais laissant la responsabilité des mesures à prendre à ses collègues — inspirés par le jeune roi.

Le mécontentement grandissait ; les arrestations et les perquisitions en usage sous Ferdinand ne discontinuaient pas. Cent sept Messinois étaient transportés dans une île insalubre, pour avoir acclamé l'escadre sarde qui traversait le détroit. A Naples, le général Nunziante bâtonnait publiquement le fameux chef de police Orazio Mazza, illustré par Gladstone; les anciens serviteurs de Ferdinand étaient journellement insultés, et des affiches collées aux murs des villes appelaient les populations dans les rues.

Pour se défendre, François II pouvait compter sur l'appui d'une partie de la noblesse et sur

l'armée, composée de deux éléments, indigène et étranger mercenaire.

Le premier Ferdinand avait une triste opinion de son armée indigène. Quand on lui proposa de modifier, par raison stratégique, la couleur de l'uniforme napolitain, il répondit : « Habillez-les de gris, habillez-les de blanc! ils fuiront toujours! » L'élément mercenaire, formé d'hommes de toutes nationalités, était connu sous le nom générique de Suisses et rangé sous le drapeau de la Confédération helvétique. Or, le cabinet de Berne, ému des accusations portées contre les Suisses à Pérouse, envoya une note circulaire dans laquelle il protestait contre cette dénomination. Il n'était pas équitable de donner le nom de Suisses à des troupes recrutées dans tous les pays de l'Europe; mais comme il était impossible d'exiger une modification grammaticale, le gouvernement suisse se contentait de protester contre l'abus du drapeau helvétique, en exigeant des gouvernements qui entretenaient des mercenaires, de remplacer le drapeau de la Confédération par le leur propre. La requête était juste, et il ne fallait même pas songer à la discuter. Quand il s'agit de la mettre en pratique, les soldats de nationalité suisse (Ferdinand entretenait quatorze mille mercenaires, se décomposant ainsi : neuf mille Suisses,

cinq mille Allemands, Italiens, Polonais, etc.) n'y consentirent pas. Ils ne s'étaient enrôlés que sous la condition expresse de conserver leur drapeau national, signe de leur indépendance, et quand il leur fut répondu que c'était impossible, beaucoup de ces soldats demandèrent leur congé. D'autre part, l'hostilité entre Suisses français et allemands, résultat de leurs sympathies réciproques pour les belligérants, dégénéra à Naples en disputes continuelles, qui transformèrent les casernes en enfer. Allemands et Français, échauffés par la discussion, se rallièrent dans un grief commun, sortirent du fort del Carmine où ils étaient cantonnés, et se dirigèrent en armes, au nombre de deux mille, vers la résidence du roi, réclamant la restitution de leur drapeau ou leur congé. Le mouvement avait été si inattendu que le palais se trouva sans défense. Si les Suisses avaient voulu s'emparer de François II, rien ne leur eût été plus facile, aussi le roi s'empressa-t-il de promettre le congé, — les usages diplomatiques lui interdisant la restitution du drapeau, — et engagea les mutins à camper au Champ de Mars. Sans méfiance, les Suisses s'y rendirent et passèrent la nuit en fêtes, mais cela ne suffit pas à excuser la duplicité dont ils furent victimes, car ils se réveillèrent cernés par les troupes indigènes et sommés de se rendre

sans condition. Un premier mouvement d'indignation leur conseilla de refuser; les plus exaltés firent une décharge qui blessa de nombreux officiers et tua quelques soldats. L'ordre fut donné de les mitrailler. On en tua et blessa plus de trois cents. Ce guet-apens ne tourna pas à l'avantage du gouvernement qui l'avait imaginé, car l'esprit de révolte s'empara des étrangers, qui répugnaient à être traités en sujets napolitains et astreints au régime du bon plaisir. Ces mercenaires voulaient bien, contre beaux deniers comptants, aider le roi de Naples à tyranniser ses sujets, à condition de garder leurs libertés. Si on les traitait avec désinvolture, ils rompaient le contrat. A la fin du mois, il y eut plus de cinq mille demandes de congé. L'armée mercenaire fondait à vue d'œil; bientôt il fallut songer au recrutement d'un nouveau contingent, les Suisses quittant par bandes le territoire napolitain.

François II, sans se laisser abattre par une première difficulté d'un règne s'ouvrant sous d'aussi tristes auspices, ordonna au général Pianelli de rassembler un corps de 25,000 hommes — la plus forte partie du contingent régulier national — sur la frontière des États romains, pour empêcher Garibaldi, qui errait à travers les

Romagnes, de propager ses doctrines dans le royaume. Peut-être même François II aurait-il eu l'intention d'aider Pie IX à écraser la révolution, la proximité des États de l'Église présentant un véritable danger pour la cause bourbonienne, si Napoléon III n'était pas intervenu pour l'empêcher. Forcé de garder une neutralité qui lui était imposée par sa faiblesse, mais qui coûtait beaucoup à ses sentiments de roi absolu et catholique, obligé de déférer aux volontés de l'empereur des Français, s'apercevant que l'Autriche, résignée à accepter les conséquences de la paix, ne pouvait l'appuyer, il se défendit avec ses propres forces contre toute immixtion étrangère dans l'administration de son royaume. Une armée de 18,000 hommes fut organisée, et un camp retranché établi à Pescara. Le général Filangieri, sollicité de sortir de sa retraite de Sorrente pour diriger le ministère de la guerre, s'occupa avec une activité fébrile, sans toutefois reprendre son fauteuil de président, — ce qui fit que les décrets étaient signés par le vice-président, général Carascosa, avec cette étrange mention *(pour le président du Conseil, empêché)*, — de l'enrôlement en Suisse, en Allemagne, et jusqu'en Autriche de troupes mercenaires.

Les Suisses partis, la garnison de Naples con-

sista en quelques bataillons napolitains, sur lesquels on pouvait à peine compter dans une guerre étrangère, mais que la fréquentation du bas peuple et des lazzaroni rendaient complètement impropres à la défense intérieure. Si la multitude avait eu la pensée de se débarrasser de son souverain, la chose eût pu se faire, presque sans effusion de sang, mais personne n'y songeait, et François II put croire que les fautes de son gouvernement n'avaient pas modifié les sentiments de ses sujets. En effet, dans l'esprit des libéraux, le caractère sarde, sans aucune analogie avec celui des Napolitains et des Siciliens, était un obstacle à une union qu'ils n'appelaient d'ailleurs nullement de leurs vœux. Il leur paraissait plus logique que la péninsule, pourvue de libertés constitutionnelles, fût partagée en deux tronçons : la Sardaigne au nord ; Naples au sud. François II, séduit par la beauté du rôle, s'apprêtait à figurer au Congrès, mais, aveuglé par les idées rétrogrades qu'on lui avait inculquées dès l'enfance, il ne croyait pas indispensable d'abandonner aucun de ses privilèges, qu'il espérait conserver intacts au milieu des remaniements territoriaux dont le Congrès serait, à son sens, exclusivement saisi, à l'exclusion de toute question intérieure.

Cette obstination d'un monarque, continuateur servile du système de son père, produisit un sentiment de découragement qui, en s'accentuant, s'assimila peu à peu à celui des peuples de la Haute-Italie. A la fin de l'année on discutait déjà, dans les cercles libéraux, des projets conditionnels de fédération avec la Sardaigne. Dans l'espace de huit mois, François réussit à perdre tout le bénéfice de l'Intérêt que les peuples monarchiques témoignent d'habitude aux jeunes princes, à leur avènement. Il semblait prendre à tâche de tromper les espérances, de flétrir les illusions. Esprit élevé et caractère loyal cependant, il employa l'habileté et le courage dont la providence l'avait doté à soutenir la cause du pouvoir absolu, dont Ferdinand II, tout aussi autocrate que Nicolas, mais moins prévoyant que lui, avait transmis le fétichisme à son fils, sans lui donner cette éducation moderne, propre à le prémunir contre les périls dont il était entouré. La victoire était impossible, la lutte même était condamnée par l'Europe, et François II, héroïque champion d'une mauvaise cause, combattait encore, sans s'apercevoir que le succès ne pouvait que retarder des concessions réclamées par l'esprit du siècle.

Espagn

Les événements d'Italie occupaient seuls l'opinion de l'Europe, et les gouvernements qui n'é-

taient pas directement en cause bénéficièrent de cette tendance, au profit de leur stabilité. Tel le ministère O'Donnell qui traversa l'année et deux sessions régulières des Cortès, chose excessivement rare. Des discussions avec les progressistes, les procès politiques de la Cruzad, Collautès, etc., et une scission prononcée entre les fractions du parti conservateur, lui occasionnaient à peine de légers embarras. L'Espagne avait, dès l'ouverture des hostilités, affirmé une neutralité qui ne se démentit pas, quoique la sympathie pour le mouvement libéral en Italie fût quelque peu atténuée par la rivalité de Victor-Emmanuel et de Pie IX. L'Espagne, puissance éminemment catholique, ne pouvait considérer sans une certaine tristesse la chute de la papauté, mais dans aucune circonstance elle n'en manifesta le sentiment; aussi quand la reine, en sa qualité de chef de la maison des Bourbons d'Italie, protesta contre le départ de la régente de Parme, Napoléon III s'empressa de promettre une compensation à cette duchesse, dont il fit l'objet d'une stipulation au traité de Zurich.

Le gouvernement du comte de Lucena, fort surtout de l'énergie de son chef, prêt à répondre aux attaques parlementaires, tout en appliquant vigoureusement les lois d'ordre les plus coercitives, se vit consolidé d'une façon inespérée par un

incident qui réunit autour de lui les partis et qu'on le soupçonna depuis d'avoir fait naître.

Les relations de l'Espagne avec le Maroc, fréquentes, mais sans cordialité, venaient de s'améliorer par la signature d'un traité qui assurait la défense des possessions africaines (Maelilla, Ceuta) et la répression des Maures du Riff, lorsqu'au mois d'août, des Kabyles violèrent le territoire de Ceuta et abattirent le poteau aux armes espagnoles, placé sur la frontière. Le commandant de Ceuta les poursuivit, les dispersa, en tua un grand nombre et rétablit le poteau limitrophe ; mais une nouvelle bande recommença les mêmes déprédations et força la garnison à des escarmouches. O'Donnell décréta la formation d'un corps d'observation à Algésiras et ordonna à son représentant d'exiger des garanties du sultan du Maroc, absolument impuissant à en donner, les Kabyles s'étant depuis longtemps soustraits à l'obéissance. Le plénipotentiaire marocain, envoyé en toute hâte à Tanger, reconnut à l'Espagne le droit de construire des postes avancés, consentit même à l'aider dans ces constructions et admit le principe d'un rétablissement solennel du poteau limitrophe; mais à mesure que le Marocain faisait des concessions, les exigences espagnoles augmentaient; bientôt on parla de cession de territoire, et

les pourparlers furent interrompus, le plénipotentiaire n'ayant pas de pouvoirs suffisants pour trancher une question aussi grave. Sur ces entrefaites, le sultan Muley-Abderrhamann mourut, et le désordre qui accompagne généralement au Maroc un changement de règne, permit au cabinet de Madrid d'amener la rupture des relations diplomatiques, immédiatement suivie d'une déclaration de guerre (15 octobre).

Des puissances européennes, l'Angleterre seule, que la situation exceptionnelle créée à son commerce par la possession de Gibraltar obligeait à protéger le Maroc, fit remettre par son ministre une note qui déclarait sympathiser avec la résolution de l'Espagne de faire respecter les traités, tant que cette tentative n'aurait pas pour objet des conquêtes sur la côte. Dans ce dernier cas, le gouvernement de la reine se croirait autorisé à prendre les mesures qui lui paraîtraient nécessaires pour la sûreté de Gibraltar. L'éventualité de l'occupation de Tanger était nettement désignée par la note comme incompatible avec la sécurité de Gibraltar. Le comte de Lucena répondit que, si les opérations amenaient l'occupation de Tanger, cette occupation serait temporaire et que, dans tous les cas, *l'Espagne ne prendrait dans le détroit aucun point de frontière pouvant lui*

assurer une supériorité périlleuse pour la navigation.

Cette déclaration quelque peu timide, et qui arrêtait dès son début l'action des troupes espagnoles, servit dans la suite de point de repère à l'accusation lancée contre O'Donnell d'avoir entrepris une guerre à seule fin de détourner les esprits de la politique intérieure. Quoi qu'il en soit, le cabinet réussit à masser autour de lui les partis. Pour les Espagnols, une guerre avec le Maroc, c'était encore cette lutte contre les Maures, qui remplit les deux tiers de l'histoire de leur nation. Les vœux de toute la péninsule suivaient le premier ministre, au moment où il prenait le commandement de l'armée expéditionnaire concentrée à Algésiras. Le 23 novembre, O'Donnell débarquait en Afrique et se fortifiait auprès de Ceuta. Attaqué le 9 décembre, il repoussa l'ennemi et s'avança contre la ville de Tétouan, autour de laquelle l'armée marocaine était campée. Le mauvais état des routes et les attaques des Kabyles ralentissaient la marche des Espagnols, dont les avant-postes arrivèrent en vue de Tétouan les premiers jours de l'année 1860.

La guerre d'Italie valut au cabinet Lucena un triomphe inattendu. Pie IX comprit probablement que ses exigences lui créaient des ennemis chez les peuples les plus attachés au catholicisme,

et Rios Rosas réussit à terminer cette négociation du désamortissement, qui depuis si longtemps était une source de malentendus entre le cabinet de Madrid et la curie romaine. En 1855, les biens ecclésiastiques avaient été vendus sous condition d'une augmentation du budget du clergé, mais la cour de Rome n'avait pas voulu admettre cette combinaison, la qualifiant d'attentatoire à ses droits. Les événements de 1859 modifièrent ces dispositions autoritaires. Rios Rosas obtint du cardinal Antonelli un traité par lequel l'Église cédait ses biens à l'État et recevait en échange des inscriptions de rente inaliénable. L'État, devenu propriétaire, mettait en vente les biens ecclésiastiques (la valeur de ces biens s'élevait à quatre milliards de réaux (un milliard de francs) et s'engageait à augmenter, du produit de cette vente, le chiffre du budget des cultes. C'était une transaction dans le genre de celle par laquelle l'empereur d'Autriche cédait la Lombardie à la France qui la rétrocédait à la Sardaigne, transaction de pure forme, succès incontestable pour le cabinet. Cette négociation, heureusement terminée au moment où la guerre marocaine occupait les esprits, eut pour résultat un apaisement des passions religieuses dont le gouvernement bénéficia.

Portugal. L'affaire du « Charles et Georges », passée à

l'ordre du jour, n'en laissa pas moins un certain malaise entre les Chambres qui avaient sanctionné cette humiliation, et le cabinet qui l'avait provoquée. Peu à peu, la majorité se désagrégea, et au milieu de l'année, le cabinet tomba sans secousse. Ce n'était pas le parti représenté par les ministres qui déplaisait aux Chambres, c'était la personne des ministres, prévention injuste si on veut, mais qui résultait logiquement des événements. Dom Pedro, en appelant le duc de Torceira, un des plus grands personnages du Portugal, à remplacer M. de Loulé, retrouva immédiatement une majorité. Si l'élément « régénérateur » dominait dans le nouveau ministère, sa composition ne différait pas sensiblement de celui qui l'avait précédé. L'opposition était réduite à l'impuissance par des élections dynastiques. Un malheur prématuré, — la mort de la jeune reine Wilhelmine de Hohenzollern-Zigmaringen, — témoigna du profond attachement des Portugais pour leur monarque. Le deuil fut universel ; de toutes parts on envoya à Dom Pedro des adresses de condoléance. Ce n'était guère le moment pour les opposants parlementaires de créer des difficultés à un pouvoir aussi populaire. Le duc de Terceira put gouverner sans encombre.

Dans la question italienne, le Portugal affirma



une neutralité dont il ne se départit pas. Invité à se faire représenter au Congrès projeté en 1860, il envoya son adhésion pure et simple.

Suisse. La situation géographique et la Constitution de la Suisse rendait délicate sa situation pendant les événements de 1859. Un État républicain dont les tendances libérales étaient connues du monde entier, limitrophe à la fois de l'Autriche, de la France et de l'Italie, devait, s'il voulait conserver sa neutralité, jouir d'un gouvernement dont la modération égalât la fermeté. Le gouvernement helvétique s'éleva à la hauteur des circonstances, et le choix de la ville de Zurich pour centre de négociations de la paix fut un hommage rendu par les belligérants à la correction de son attitude. Dès l'ouverture des hostilités, le Conseil fédéral envoya une communication aux puissances : la Suisse avertissait les belligérants qu'elle ferait respecter l'intégrité de son territoire et sa neutralité. Deux divisions de l'armée, confiées au général Dufour par l'Assemblée fédérale convoquée en séance extraordinaire, furent mobilisées et mises en observation sur les trois frontières. Dès ce moment et jusqu'à la conclusion de la paix de Zurich, le gouvernement helvétique sut éviter les complications. Attentif au cri de réprobation poussé par l'Europe à la nouvelle du sac de Pé-

rouse, nous l'avons vu décliner toute solidarité avec des mercenaires recrutés partout, et, ne pouvant empêcher le public de les appeler « Suisses », exiger et obtenir la substitution du drapeau local au drapeau helvétique et le licenciement des soldats de nationalité suisse. Les congés obtenus, l'Assemblée fédérale vota une loi qui interdisait à l'avenir aux citoyens l'entrée au service d'un État étranger, sans autorisation préalable du gouvernement de leurs cantons, et des peines très sévères contre les recruteurs. D'autre part, le pouvoir central surveilla avec vigilance ses frontières et s'opposa à toute manifestation envers l'une des parties belligérantes. Les comités italiens, tolérés avant la guerre, ayant été dissous, quelques garibaldiens, réfugiés dans le canton du Tessin, furent internés et désarmés; un détachement autrichien subit le même sort. Tenir en équilibre les passions dans un pays démocratique n'est pas aisé; les vœux de la majorité des Suisses français et italiens étaient pour les Italiens; les Allemands, incrédules à une intervention désintéressée de la France, et subordonnant leurs sentiments libéraux aux préjugés de race, ne déguisaient pas leur sympathie pour l'Autriche. De là débats qu'il fallut réduire à une polémique intérieure, en empêchant toute action à l'appui.

Le gouvernement fédéral remplit sa mission avec fermeté et prudence. Cette neutralité, autrefois si souvent violée sous divers prétextes, invoqués avec une ironie malveillante par les souverains belligérants qui saisissaient l'occasion de faire litière des prétentions républicaines, resta inattaquée pendant les événements de 1859, tant était grande l'estime que la Suisse sut inspirer par sa prévoyance avant la guerre et par son attitude pendant la campagne.

En juillet, le Conseil fédéral, sans préjuger à qui appartiendrait la Lombardie dans l'avenir, décréta que toute ingérence épiscopale étrangère serait abolie et libéra les cantons italiens de la juridiction des évêques de Côme et de Milan, tranchant ainsi, au moment où la Lombardie allait revenir à la Sardaigne, une question en suspens depuis de longues années.

Depuis le Sunderbund, on avait évité les tiraillements intérieurs; les affaires cantonales, dans la Suisse allemande, se réduisaient à des réclamations de divers cantons dans le but d'obtenir des modifications administratives ou à des discussions purement organiques. Seul, le canton de Genève était troublé par la lutte des partis. Le président Fazy fut accusé par les conservateurs de tenir une maison de jeu : de là discussion,

actes inconstitutionnels, polémique ardente. On craignit un instant des troubles et la nécessité de l'intervention centrale, mais Fazy avait des amis à Paris et la majorité dans le Conseil cantonal de Genève. Les conservateurs en furent pour leurs attaques; la maison de jeu, clandestine ou non, continua à fonctionner, et Fazy, accusé de dilapider les finances de la petite république en rebâtissant la ville, persista dans ses travaux d'embellissement de Genève, qui devenait la plus importante des villes de la Confédération. De ceux qu'on appela ensuite « les hommes du mouvement », Fazy élargissait les rues, bâtissait, travaillait, attirait l'étranger et faisait feu de toutes les ressources.

En résumé, la Suisse, quoique en république, ne souffrait pas des agitations révolutionnaires autant que de nombreux États monarchiques.

Confédér germani

L'impuissance de la Confédération germanique apparut clairement en 1859. La guerre devenue imminente, par crainte de la dépréciation des valeurs autrichiennes, distribuées entre le petit commerce et les banques, l'Allemagne sembla parler haut et ferme en faveur de la paix. Enhardi par ses manifestations, Rechberg adressa une circulaire aux cours allemandes où, après avoir exprimé sa satisfaction de la solidarité dont elles




faisaient preuve envers l'Autriche, il leur proposa de s'entendre au préalable pour saisir, dans un moment très prochain, la Diète d'un projet d'action commune. La Prusse, appréhendant que la guerre d'Italie ne servît à l'Autriche de prétexte pour attirer les États secondaires dans son rayon d'action, répliqua à cette communication par une note où elle exprimait sa ferme résolution, en se fondant sur l'article 46 du code fédéral, de ne pas prendre parti dans les complications où l'Autriche pouvait se trouver engagée pour les affaires d'Italie. Les États secondaires, dont les sympathies pour la cause autrichienne s'accentuaient, déclarèrent que l'article 47 du code modifiait l'article 46 et en transformait le sens.

Article 47. — « Si un État de la Confédération » est inquiété dans ses provinces situées au delà » de la Confédération, il importe à la Confédération de prendre des mesures de défense et de » secours, mais seulement lorsqu'il sera reconnu » dans l'Assemblée ordinaire, par vote préalable, » qu'il y a danger pour le territoire de la Confé» dération. »

On discuta sur ces bases, à Francfort, la question d'intervention. Dans la prévision d'une prochaine campagne sur le Pô, l'Autriche désirait une diversion sur le Rhin de l'armée allemande,



dont elle s'engageait à renforcer le contingent de 200,000 hommes, sous le commandement de l'archiduc Albert, envoyé à Berlin pour décider le prince-régent à accéder à cet arrangement. L'archiduc échoua, comme nous l'avons vu, mais la Prusse modifia son attitude à Francfort. Usedom présenta une note qui invitait les puissances confédérées à mettre leurs contingents en état de préparation de marche et d'armer les forteresses fédérales. C'était placer la Confédération sur un terrain hostile à la France, et Rechberg, faute de mieux, se rangea à cette proposition. Les États secondaires s'empressèrent de mobiliser et on discutait la question du commandement en chef, quand l'Angleterre, en notifiant son intention de retirer sa flotte des mers allemandes et de laisser les ports de commerce à la merci de la France, étouffa cette ardeur; la Russie, de son côté, intervint dans le sens pacifique, et la Diète, irrésolue, ayant reçu de M. de Salignac-Fénelon notification de la déclaration de guerre à l'Autriche, lui en accusa réception sans commentaires. C'était un mouvement de recul. La circulaire russe, courtoise dans la forme, menaçante au fond, ajouta à la perplexité de la Confédération, qui attendait pour se décider un mot d'ordre de Vienne ou de Berlin, à défaut d'un événement propre à lui

dicter sa ligne de conduite. Les deux cours ne terminaient pas leurs négociations et rien n'était résolu. Les États du Sud mobilisèrent à outrance. Les derniers revers de l'armée autrichienne décidèrent la Prusse à intervenir. L'ordre de mobilisation du contingent prussien ayant été donné, Schleinitz adressa à ses agents une circulaire ambiguë où il parlait du désir de la Prusse d'aider à la conclusion de la paix, par l'offre d'une médiation appuyée sur une forte concentration militaire, destinée, le cas échéant, au maintien des possessions autrichiennes en Italie. Sans apporter un concours effectif à l'Autriche, cette démonstration inquiéta la France et Walewski répondit que, sans méconnaître à l'Allemagne le droit de se préparer à toute éventualité, il l'assurait que la guerre d'Italie ne blessait pas ses intérêts. Le baron de Kubeck insista auprès de la Confédération dans le sens d'intervention immédiate. Les Autrichiens étaient rejetés en Vénétie et la guerre pouvait remonter au nord. Les États secondaires appuyèrent la motion et une irritation contre la France se manifesta en Allemagne. Alors, Usedom proposa de concentrer sur le Rhin les troupes fédérales et promit l'appui de l'armée prussienne à condition que le prince régent fût nommé commandant en chef. L'Autriche, à ce moment trop engagée

en Italie pour s'opposer à cette proposition, allait y consentir, quand Usedom entra dans les détails et dévoila les prétentions du prince de Prusse qui, dérogeant aux règles en usage au cas d'une mobilisation des troupes fédérales[1], exigeait le commandement sans serment, sans instructions et avec un pouvoir illimité.

L'empereur d'Autriche s'aperçut alors que la Prusse, sans songer sérieusement à le secourir, voulait profiter de la campagne d'Italie pour affermir sa prépondérance en Allemagne et s'entendit avec Napoléon III qui, de son côté, se rendant compte des embarras d'une intervention, ne demandait pas mieux que de terminer une campagne glorieuse par une paix qui avait l'avantage de l'exonérer des engagements dont il commençait à comprendre l'imprudence.

La paix de Villafranca fut un échec pour la Prusse. On prétend que Bismarck inaugura sa politique de franchise en disant à Saint-Pétersbourg où il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire, dans un salon où on parlait de Beust dont, à cette époque déjà, on soupçonnait les relations avec la cour d'Autriche :

1. Le commandant en chef élu avait, selon la Constitution, un serment à prêter et des instructions à recevoir.



— Ce damné Beust nous a devinés. Mais ce n'est que partie remise !

La Prusse n'avait, à ce moment, aucun intérêt à une guerre avec la France. Dans l'Allemagne morcelée, son influence, quoique grandissante, n'égalait pas celle de l'Autriche, et les États du Sud avouaient que la mortification de la conclusion d'une paix au milieu d'hésitations qui leur avaient fait jouer un si triste rôle dans le concert européen, était compensée par la satisfaction de voir l'Autriche débarrassée d'une guerre, libre de veiller aux intérêts dynastiques de ses alliés, si rudement attaqués par la Prusse. Une intervention ne pouvait qu'entraver la formation du royaume d'Italie, ennemi futur et naturel de la France. Quant à l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, il n'y fallait pas songer, même au cas d'une guerre heureuse, car comment aurait-on pratiqué la soudure de ces provinces au tout hétérogène de l'Allemagne et au profit de qui se serait faite l'annexion ? Le seul pays qui eût pu en profiter, c'était le grand-duché de Bade et, par contre-coup, l'Autriche. Jamais la Prusse, qui connaissait parfaitement la faiblesse d'organisation de la France, n'aurait consenti à cela. Elle eût plutôt aidé à un plus grand morcellement. Il fallait, avant tout, affaiblir l'Autriche.

Voilà ce que Napoléon III ne comprit pas à ce moment avec suffisamment de clarté. Cependant, il n'eut qu'une reconnaissance médiocre pour la Prusse, sachant que les difficultés créées à François-Joseph étaient uniquement au profit de l'ambition de Guillaume. Seule, l'Italie put mesurer les avantages d'une alliance prussienne qui se dessina à cette époque, couvrant déjà de son ombre l'alliance française. Sans la Prusse, jamais l'Italie n'eût existé, car une diversion, même ébauchée, tentée sérieusement sur le Rhin, aurait modifié le sort de la campagne de 1859.

La Confédération germanique reconnut alors la défectuosité de son organisation. L'idée unitaire, dont parlaient à peine quelques rêveurs qualifiés d'utopistes, prit de la consistance. Déjà, depuis plusieurs années, on procédait à des essais d'unification commerciale et littéraire. Après la guerre d'Italie, les unitaires devinrent plus hardis dans leurs projets, et leurs représentants se réunirent à Eisenach pour exprimer un vœu de modification radicale et prompte de la constitution germanique. Afin d'enrayer ce mouvement quelque peu prématuré, les États moyens de l'Allemagne envoyèrent des représentants à Wurzbourg, élaborer une proposition plus modérée de réformes constitutionnelles tendant à des modifications mili-

taires et organiques, qui, avec l'assentiment de l'Autriche et de la Prusse, devaient servir de thème à la discussion de la Diète en 1860. Le grand-duc de Bade ne se fit pas représenter à Wurzbourg, mais ne voulant pas paraître opposé à ce programme, il envoya un projet de formation d'un tribunal fédéral chargé de juger les différends des souverains entre eux et avec leurs sujets, représentés par les Chambres. Le 19 décembre, à la réouverture des travaux de la Diète, les plénipotentiaires des États ayant fait partie de la conférence de Wurzbourg exposèrent leurs vues et exprimèrent le vœu de la revision de la constitution. Un moment, les embarras de l'Autriche en Italie avaient fait espérer au parti de Gotha le triomphe de l'hégémonie prussienne. La paix de Villafranca éloignait cet espoir, mais la question de la revision et de l'introduction de réformes dans les statuts fondamentaux de la Confédération agitait la presse, les universités, les masses populaires, et les princes ne pouvaient plus, sans danger, se refuser à les discuter. Si la base des conférences d'Eisenach — un Parlement national allemand siégeant à côté de la Diète et légiférant de concert avec elle — n'était pas admissible; si l'idée de l'unité n'était pas assez mûre pour être mise en pratique, elle avait germé assez profondément

pour que peuples et gouvernements comptassent avec elle.

Pour avoir si puissamment contribué à l'unité italienne et pour n'avoir pas suivi la politique séculaire de la France, dont la prépondérance dans l'Ouest de l'Europe dépend de la faiblesse de l'Italie et de l'Allemagne, Napoléon III fut un des fondateurs de l'union allemande. La paix de Villafranca, où les affaires de l'Europe venaient d'être réglées sans la participation de la Confédération, au moment précis où cette Confédération allait prendre la décision d'intervenir, était un échec et une humiliation. Personne en Allemagne ne le niait ; aussi l'esprit public s'occupa-t-il immédiatement de l'examen des moyens auxquels on pouvait avoir recours pour donner à la Confédération une force d'action plus complète, une autorité plus grande comme puissance européenne. Pendant que la presse conseillait unanimement un unique remède : la réforme de la constitution et l'établissement d'un pouvoir central ; que les partisans des idées unitaires se réunissaient partout, les assemblées représentatives entamaient la discussion sur le même objet. Les États de troisième ordre, qui souffraient du *statu quo* et n'avaient aucune responsabilité à craindre, donnèrent l'exemple de l'action. La grande ville commerciale





de Francfort accueillit les unitaires malgré l'opposition du Sénat; les Assemblées de Nassau, Saxe-Weimar émirent des vœux analogues; à Gotha, le duc lui-même prit la direction d'une mouvement qui, sans être radical, n'en était pas moins significatif; les Chambres des Saxes ducales, Schauenbourg, Lippe, Brunswick, agitèrent la question d'un pouvoir central et accueillirent à plusieurs reprises le principe de la suprématie de la Prusse. Le mouvement avait reçu son impulsion, et l'arrivée au but n'était qu'une question de temps. Bientôt l'Allemagne se départagea. Les gouvernements des deux principaux États secondaires, restés fidèles à l'ancien système — la Saxe et la Bavière — s'opposaient à la tendance unitaire; le roi de Hanovre, paraissant oublier ses agissements ultra-germaniques à l'égard du Danemark, affirmait ses sympathies autrichiennes[1]; l'électeur de Hesse-Cassel, blessé du rôle de la Prusse dans les questions pendantes de la constitution que l'absolu monarque refusait à ses sujets, rompait ses relations diplomatiques avec Berlin;

1. Il se passa à la cour du Hanovre un léger incident curieux à relater et qui aurait dû ouvrir les yeux aux entêtés. Le comte de Chambord, se rendant en Hollande, traversa le Hanovre en avril 1859. Le roi Georges, qui était de l'école des Nicolas et des Ferdinand II, sans avoir leurs moyens d'action, voulant témoigner à la fois de sa sympathie pour l'Autriche et de son mépris pour

le grand-duc de Hesse ne dissimulait pas son aversion de la propagande prussienne.

D'autre part, le gouvernement badois, en prenant l'initiative de la proposition d'un tribunal fédéral, se rangeait ainsi parmi les unitaires, et le Wurtemberg où la politique russe était représentée par la femme du prince héréditaire, témoignait de son désir de remplir strictement ses obligations fédérales, sans se mettre au service exclusif de l'Autriche.

Le ministre saxon Beust osa seul se prononcer pour une intervention allemande indispensable au maintien de l'ordre de choses existant, gravement compromis par le concours donné par une puissance aux sujets révoltés d'une autre puissance. Lui seul, sans toutefois prétendre parler au nom de l'Allemagne, répondit à la circulaire du prince Gortschakoff, et en osa discuter, en droit, les termes. Gortschakoff prétendait que la Confédération germanique était une combinaison

l'empire français, affecta de considérer Napoléon III comme détrôné — étrange façon de préjuger les intentions autrichiennes — et s'amusa à recevoir le prince exilé avec le cérémonial dû à un roi de France. C'est en cette qualité qu'il lui présenta sa cour à un dîner officiel où il le reçut selon l'étiquette en usage entre têtes couronnées. Cet accueil embarrassa tellement le comte de Chambord, que le lendemain il prit le premier prétexte venu pour quitter précipitamment les États d'un ami aussi compromettant.



(terme dont Beust releva la signification quelque peu dédaigneuse) purement défensive? Soit. Mais où commence la défensive? Pendant la guerre de Crimée, la Russie, directement intéressée cependant, n'avait pas protesté contre le droit que pouvait avoir la Confédération de déclarer que toute attaque contre l'armée d'occupation concentrée par l'Autriche en Moldo-Valachie serait considérée comme *casus belli fédéral.* Quelle différence le prince Gortschakoff voyait-il entre les provinces italiennes de l'Autriche et la Moldo-Valachie? La différence ne pouvait être qu'en faveur des États italiens, partie intégrale de la monarchie confédérée. La paix rétablie, la Saxe reconnaissant le danger pour les dynasties secondaires de l'explosion probable des nouvelles idées, notifia son intention de travailler à satisfaire l'esprit public, en donnant aux rouages de la Confédération plus d'unité et de force, *sans toucher* cependant *à l'indépendance des couronnes.* Il va sans dire que Beust se mit en hostilité déclarée avec le cabinet de Berlin.

Après la guerre d'Italie, la Confédération était, comme en 1850, scindée en deux. La quasi-unanimité des États de troisième ordre se rallia à l'idée unitaire, représentée par la Prusse. La Saxe royale, le Hanovre, la Bavière et les deux

Hesses, restées fidèles à l'Autriche, voulaient conserver le système de la Confédération des souverainetés indépendantes; le Wurtemberg et Bade étaient hésitants. Mais l'union avait gagné de nombreux adhérents parmi les sujets des souverains les plus attachés au système autrichien. L'électeur de Hesse se trouvait en complet désaccord avec son peuple, et les Chambres hanovriennes avaient montré tant d'hostilité au roi que celui-ci refusa de procéder en personne à l'ouverture solennelle du parlement. Partout les dynasties perdaient leur prestige, car les Allemands, irrités de l'humiliation reçue, aspiraient à sortir de l'immobilité politique à laquelle ils étaient condamnés par l'organisation défectueuse de leur Confédération.

L'intérêt de la Prusse était nettement tracé, et Prusse
le prince-régent, délivré de l'incertitude à laquelle l'éventualité d'une amélioration de la santé du roi forçait sa politique, entra dans une voie poursuivie dès lors avec cette persévérance et cette sagacité qui ont donné un lustre si éclatant à son règne. Sans s'arrêter à des considérations d'ordre moral, mais s'attachant cependant à ne pas dévoiler trop brutalement ses projets ambitieux, la Prusse commença à cette époque cette ténébreuse campagne dont le but, franche-

ment germanique, pouvait seul excuser les moyens. En 1859, l'intérêt de la Prusse était surtout de prolonger la guerre et d'acquérir au préjudice de l'Autriche, occupée ailleurs, une influence indiscutée. Tous ses efforts tendirent vers ce but. Les circulaires de Schleinitz déguisaient mal le mauvais vouloir du cabinet de Berlin envers son confédéré. La politique de l'Autriche y est vivement blâmée : l'ultimatum envoyé à la Sardaigne est qualifié de faute, et la Prusse déclare consentir à mobiliser, pour pouvoir, le cas échéant, remplir son rôle de médiateur armé. D'alliance, pas un mot ; tout pourparler diplomatique se heurtait à la volonté inébranlable du prince-régent de profiter, en Allemagne, des embarras de l'Autriche en Italie. Les négociations conduites alternativement à Berlin par l'archiduc Albert, et à Vienne par le général prussien Willisen, aboutirent à cette proposition : « Laissez-nous le champ libre en Allemagne, consentez à abandonner la direction des affaires de la Confédération et peut-être, à un moment donné dont nous seuls serons juges, interviendrons-nous militairement en votre faveur. » Il est hors de doute que des propositions pareilles, formulées de ce ton aigre-doux réservé à l'usage spécial des deux puissances germaniques, ne pouvaient être prises

au sérieux, et l'empereur d'Autriche, dans son manifeste de Laxenbourg, se plaignit de la façon dont la Prusse entendait ses obligations fédérales, en termes d'une vivacité telle, que Schleinitz se crut obligé de déclarer qu'il n'avait indiqué aucune condition de médiation, mais que n'ayant pas réussi dans ses efforts à éviter la guerre, il s'était efforcé de la localiser, se réservant d'intervenir au moment où les intérêts de la Confédération auraient été menacés.

Persévérant dans cette attitude, la Prusse sut profiter, pour les besoins de sa propagande, des embarras créés à la Confédération par les provinces extragermaniques de l'Autriche. Tout ce qui touchait directement la Prusse touchait aussi directement l'Allemagne, et cependant, depuis 1815, les affaires particulières du royaume n'avaient rien coûté à la Confédération que l'Autriche, malgré sa situation géographique, obligeait à des dépenses considérables[1]. Hier, c'était en Orient; aujourd'hui, en Italie. Comment une puissance, qui avait des intérêts si disparates, pouvait-elle prétendre à la direction des affaires de la Confédération? Elle qui n'avait, sur près de quarante millions de sujets, que huit millions d'Allemands à peine! Slaves,

1. Deux mobilisations en cinq ans : guerre de Crimée, guerre d'Italie.

Italiens et Hongrois formaient la majorité des Autrichiens, et il était impossible à prévoir de quel côté, dans l'avenir, les besoins de sa politique pouvaient diriger les aspirations d'un empire ainsi composé. Les Allemands ne devaient-ils pas avoir plus de confiance dans les intentions d'une puissance aussi essentiellement allemande que l'était la Prusse? Il est probable que si la guerre avait continué, — et il n'y a pas d'injustice à accuser le cabinet de Berlin d'avoir tergiversé uniquement dans ce but, — la Prusse aurait conquis *ex abrupto* cette influence si convoitée, et que, si elle avait conduit sur le Rhin les armées allemandes, c'eût été avec des pouvoirs illimités. La paix faite, elle eût dicté à l'Autriche ses conditions, en cas de victoire comme en cas de revers. La conclusion inopinée de la paix de Villafranca renversa ses projets, mais ne modifia pas la marche de sa politique. Les trois mois de guerre avaient grandi son influence, surtout dans les masses; elle en profita, avec cette franchise habile dont elle sut jouer avec tant de succès, pour se déclarer unitaire, et, déplorant le rôle insignifiant de la Confédération [1], elle réussit, à l'ombre des événements

1. L'attitude de la Prusse pendant la guerre d'Italie fut d'une indiscutable habileté; tout en tenant l'Autriche en suspens par ses exigences, elle ne laissait pas deviner en Europe ses véritables



d'Italie, à se placer à la tête de ceux qui demandaient l'institution d'un pouvoir central. Pendant que François-Joseph essayait d'éclairer sur leurs véritables intérêts quelques souverains aveuglés par ce miroitement d'unité allemande et de puissance de premier ordre, en leur prédisant que cette réforme leur enlèverait leurs couronnes, le prince-régent faisait répondre à une députation de la ville de Stettin, « qu'il reconnaissait la nécessité, pour la grandeur de la patrie commune, de remplacer les droits actuellement en vigueur par un principe d'unité, surtout pour la représentation diplomatique et pour la direction des forces militaires ». Et tandis que l'Autriche se débattait au milieu des difficultés intérieures et extérieures, la Prusse poursuivait tranquillement sa marche ascendante. Les discussions issues de la rivalité des partis féodal et libéral se terminèrent promptement ; des lois locales et financières étaient votées selon les indications du gouvernement, et le calme le plus parfait régnait à Berlin. La santé du roi n'influait plus sur l'exercice de

intentions, et quand après la bataille de Magenta elle commença à mobiliser, elle inquiétait l'Angleterre au point de forcer lord John Russell à demander des explications et à conseiller la modération avec une certaine insistance, et la France, au point de forcer Napoléon III à former une armée d'observation à Nancy.

la souveraineté. Le monarque malade était oublié de ses sujets livrés à des préoccupations ambitieuses, aussi amoureusement caressées par le peuple que par le régent.

Une mort et une naissance sont à enregistrer en Prusse en 1859. La mort : celle de l'illustre savant baron Alexandre de Humboldt; la naissance : celle du prince Guillaume, petit-fils du régent, issu du mariage du prince Frédéric et de Victoria, fille de la reine d'Angleterre.

Autriche. En examinant la situation de l'Autriche, au sortir de la guerre, nous la trouvons affaiblie et diminuée, mais non peut-être autant que l'eussent désiré ses ennemis. Le Dieu des batailles ne lui avait pas été favorable, mais elle ne pouvait se reprocher de s'être lancée dans une aventure, car la guerre avait été inévitable. Accomplir des réformes trop radicales pour l'état des populations de l'empire, ou employer la force pour résister à la révolution, il n'y avait pas de terme moyen, et les atermoiements ne servaient qu'à renforcer un adversaire dont les lignes d'opération étaient tracées au milieu d'une contrée hostile à l'Autriche. Quand François-Joseph déclara la guerre, il ne pouvait faire autrement, et son manifeste en rendait responsable la Sardaigne. Avec l'insultante hauteur si familière aux Habsbourg, il rappela

qu'après des attaques incessantes, la Sardaigne, toujours battue, n'avait pas perdu un pouce de territoire, munificence due en entier au bon vouloir de l'Autriche. « On n'aurait pas protesté en » Europe si, après la bataille de Novare, l'Au- » triche eût arrondi la Lombardie ou la Toscane » avec des lambeaux du Piémont ou de la Li- » gurie. » Appréciation personnelle, peut-être juste, mais de peu d'importance dans une question de principe où les intérêts et les souverains s'effacent devant une raison majeure. Mais quand, quelques lignes plus loin, François-Joseph disait qu'il se trouvait « à la veille d'une de ces époques *où des doctrines subversives de l'ordre existant ne sont plus prêchées seulement par des sectes, mais lancées sur le monde du haut même des trônes* », cette accusation « contre Victor-Emmanuel et contre le souverain *qui réside à Paris* » n'était pas exagérée; elle pouvait même se généraliser, car de très rares monarques étaient logiques dans leur résistance à la révolution. L'empereur d'Autriche bravait les haines des peuples et le mauvais vouloir de la plupart des potentats de l'Europe, qui, poussés par un désir immodéré de conserver leur couronne à tout prix, ne voyaient pas combien profondément la révolution avait miné le sol européen.

Malgré tout ce que pouvaient dire la presse

occidentale, à la solde de la France, l'opinion publique en Allemagne, inféodée à la Prusse, et la diplomatie russe, dont le parti pris contre l'Autriche était évident, François-Joseph avait fait preuve de longanimité. Tant qu'il croyait éviter la guerre par des concessions compatibles avec ses principes, il accéda aux combinaisons ourdies par les partisans de la paix. Pouvait-il ne pas exiger le désarmement de la Sardaigne, au moment où la révolution triomphait en Toscane, où les provinces de Massa et de Carrare entraient en rebellion ouverte contre l'autorité du duc de Modène, et où la haine de l'Autriche était le mot d'ordre donné à tous les Italiens, depuis le détroit de Messine au golfe de Venise? N'était-ce pas abandonner la lutte avant d'avoir combattu? Plus tard, après la défaite, quand les puissances offraient leur médiation aux belligérants, les concessions exigées par les médiateurs — (séparation de la Vénétie avec administration distincte de cette province sous un archiduc ; abandon de la Toscane à la duchesse de Parme, etc.) étaient plus dures que celles obtenues directement de Napoléon III. Les idées modernes, mises en présence de l'ancien ordre de choses, devaient fatalement aboutir à un choc. Permettre à la Sardaigne de se renforcer, c'était abandonner sans contes-

tation et à bref délai toute influence en Italie.

Les armées autrichiennes, même après Solférino, n'étaient ni découragées, ni définitivement vaincues. Le prince Alexandre de Hesse, le héros de cette guerre, envoyé à plusieurs reprises auprès de Napoléon III, dit, avec une franchise juvénile qu'un homme de son rang seul pouvait se permettre : « — Soit, Sire ! La campagne d'Italie est terminée, mais la guerre d'Autriche n'est pas commencée! Eh bien, croyez-moi, Sire, ne la commencez pas ! » Fortement retranchée derrière le quadrilatère, l'armée autrichienne pouvait résister et prolonger indéfiniment une campagne aussi désastreuse pour les intérêts de l'empire en Allemagne, que pour les intérêts français en Italie et en Europe.

De retour à Vienne, François-Joseph, après avoir flétri dans un discours hautain la conduite de ses alliés naturels, et forcé la Prusse à des explications embarrassées, se retrouva en présence des mêmes exigences libérales, paraissant, avant la guerre, incompatibles avec l'orgueilleuse doctrine des Habsbourg, mais qu'il considérait avec moins d'horreur, après avoir reconnu que son système était blâmé non seulement par ses peuples, mais par la plupart des souverains étrangers. Un des prétextes de l'intervention française

avait été un grief jadis inconnu en droit international, mais que la révolution avait rendu plausible — la mauvaise administration d'une province.

Buol, accusé d'avoir contribué à un refroidissement des relations déjà tendues avec la Russie, fut éloigné des affaires. Le comte Rechberg, son successeur, entra dans une voie de réformes modestes, mais suffisantes aux espérances. Les nominations à l'instruction publique, du comte de Thun; au ministère de l'intérieur, d'un Polonais, le comte Agenor Goluchowski, et à la police, du baron de Hubner, ex-ambassadeur à Paris, étaient autant de concessions au parti progressiste. La politique du cabinet ne pouvait avoir qu'une tendance : la conciliation des droits de la couronne avec ceux des anciennes nationalités. Si les événements d'Italie ne permettaient guère de s'occuper activement des réformes, cette modification ministérielle n'en paraissait pas moins une promesse. D'ailleurs, dès les premiers jours, le ministère agit dans le sens libéral de la tolérance religieuse, en mettant à l'examen la situation des israélites dans l'empire, et en étudiant un accommodement avec les protestants et l'Église grecque.

Ce système de conciliation ne fut pas étendu à

la Vénétie. Une certaine rancune, sentiment peu élevé dont François-Joseph n'était pas coutumier, le porta cependant à continuer dans cette malheureuse province, irréconciliable, il faut le reconnaître, un système de compression administrative et financière, peu propre à lui rendre l'affection des populations dont les yeux étaient fixés sur le quadrilatère, fortifié de leurs deniers. L'archiduc Maximilien, apprécié enfin par ses anciens administrés, avait, à l'ouverture des hostilités, quitté Milan pour se rendre à Trieste où l'appelaient ses fonctions de grand amiral. On espérait qu'il serait nommé gouverneur de la Vénétie; il n'en fut rien; l'archiduc demeura éloigné des affaires, et ce qui restait d'Italiens soumis au sceptre des Habsbourg fut régi selon les lois les plus draconiennes de la conquête.

Abstraction faite de cette province, dont les sentiments étaient connus et dont le gouvernement central se méfiait, les contrées non allemandes (Hongrie, Bohême, Gallicie) purent constater une amélioration dans leur état politique et espérer un allégement à la domination, trop lourde jusque-là, de l'élément germanique. Un des principaux représentants de l'ancien système gouvernemental et l'adepte le plus fervent du germanisme en Autriche, le vieux prince de

Metternich, soupçonné de conseiller à l'empereur une résistance opiniâtre aux idées du jour, s'éteignit à cette époque, et il sembla dès lors naturel que François-Joseph rompît résolument avec un passé condamné par l'opinion de l'Europe et pernicieux aux intérêts réels de la monarchie.

Une complication européenne qui n'intéressait pas directement la Turquie, lui était favorable, car elle attirait l'attention d'un autre côté. Si l'empire ottoman eût pu être sauvé, c'est pendant une de ces époques de trouble, et de profonds politiques comme Fuad-Pacha ne se méprirent pas sur la nécessité de profiter promptement et résolument de ces répits accordés par la destinée à un condamné. Malheureusement la maladie avait été négligée trop longtemps pour être radicalement guérie, et les circonstances les plus heureuses ne servaient qu'à retarder l'instant fatal.

La principale affaire en litige était la question des principautés danubiennes, réglée tant bien que mal par la Conférence de Paris. En Moldavie, l'élection du prince se fit avec promptitude. L'Assemblée élue à cet effet, vota, avant toute discussion, une adresse de remerciements aux puissances, qui avaient reconnu et garanti ses droits, mais en exprimant toutefois le regret de ce qu'on n'avait pas cru devoir exaucer le vœu de

l'union indélébile sous un prince étranger, et l'espoir que l'Europe, dans sa justice, tiendrait compte des sentiments de cinq millions d'hommes. Cette explication donnée, l'Assemblée, déférant à la décision des puissances et acceptant les institutions offertes, procéda à l'élection de M. Couza, ex-préfet de Galatz, célèbre par son refus de participer aux exactions électorales de Vogoridès et par sa réponse motivée. Couza fut proclamé prince de Moldavie, sous réserve toutefois d'une promesse d'abdication en faveur d'un étranger, au cas où les puissanses consentiraient à se déjuger.

En Valachie, les élections plus longues et moins calmes servirent de prétexte à des discussions interminables, entretenues habilement par la caïmacanie. Enfin les députés élirent Couza, qui prit le nom d'Alexandre Jean Ier, prince de la Moldo-Valachie, et envoya à Yassy pour le représenter M. Philippesco, partisan de l'union.

L'Assemblée moldave, qui ne cessa de prendre l'initiative, provoqua alors la convocation immédiate des deux Chambres à Focshani, pour procéder à un nouvel acte d'union, destiné surtout à persuader l'Europe des intentions irrévocables des principautés danubiennes. Couza ne crut pas devoir aller si vite. Appréhendant que l'Europe ne prît ombrage de cette insistance, il se contenta

d'inviter les Assemblées à nommer des délégués qui se réuniraient à Focshani pour traiter des affaires communes. Toutefois, afin de préparer l'union en tant que le permettait la Constitution, il envoya la milice moldave tenir garnison en Valachie, remplaça le contingent de l'armée moldave par un fort contingent valaque, et fit entrer dans le ministère moldave un Valaque, le prince Ghika. Les délégués réunis à Focshani — huit Valaques et huit Moldaves — ouvrirent la séance par l'expression solennelle du vœu de réunion des principautés sous un prince étranger. C'était une manifestation imprudente et prématurée. La Turquie demanda à la Conférence qui tenait ses assises à Paris, d'annuler la double élection de Couza comme inconstitutionnelle, et de s'entendre sur les moyens de coercition que la Porte pourrait employer, au cas où la résistance des Moldo-Valaques se prolongerait davantage. Les puissances proposèrent une solution plus bienveillante, mais qui laissait loin derrière elle le vœu de l'Assemblée de Focshani. Tout en reconnaissant que la double élection du préfet de Galatz n'était pas conforme à leurs désirs, les puissances engageaient la Turquie à accorder exceptionnellement l'investiture à Couza, hospodar de Moldavie et de Valachie, afin de prévenir des troubles et lever les

obstacles qui s'opposaient à l'organisation définitive des principautés. La Turquie, soutenue par l'Autriche, rejeta cette proposition.

A ce moment, la guerre d'Italie interrompit les travaux de la Conférence.

Couza, profitant de ce *statu quo* forcé causé par l'impuissance d'un de ses adversaires et par les embarras de l'autre, refusa de payer tribut sous prétexte qu'il n'était pas investi, et souleva la question de battre monnaie. Incapable de forcer à l'obéissance un vassal protégé par des traités récents, le gouvernement turc ne savait que résoudre, et si la guerre d'Italie avait duré longtemps, il est impossible de prévoir ce qui serait arrivé. La signature des préliminaires de Villafranca permit à la Conférence de se réunir de nouveau à Paris. La situation était changée. L'Autriche ne pouvait plus élever la voix, et la Turquie livrée à elle-même, effrayée des conséquences d'un provisoire prolongé à l'infini, accéda à la proposition des puissances et confirma, par exception, l'élection de Couza. En compensation, la Turquie fut armée contre une nouvelle violation de la décision des puissances et autorisée à employer, le cas échéant, les mesures de rigueur nécessaires pour réduire à l'obéissance un vassal rebelle.

Le premier acte de Couza, entré légalement dans l'exercice du pouvoir, fut de dissoudre les deux Assemblées, chargées spécialement de l'élection d'un hospodar, et de procéder à de nouvelles élections législatives annoncées pour 1860. La Turquie, qui avait entrevu, au commencement de l'année, la perte de toute autorité sur ces provinces, profita de l'attention que les puissances portèrent exclusivement, à la fin 1859, à la question italienne.

Dans les affaires serbes, l'Autriche alla jusqu'à proposer à la Porte l'appui de son armée de Semlin, pour occuper Belgrade et réduire la Skuptchina à l'obéissance. Le Divan refusa cette proposition, reconnut, sans faire mention de l'hérédité, l'élection de Miloch, le dispensa, par égard à son grand âge, du voyage obligatoire à Constantinople, et annonça l'envoi à Belgrade d'un lieutenant, la Skuptchina et le gouvernement provisoire ne pouvant être considérés en qualité de pouvoirs établis. L'accord se fit sur ces bases. Miloch quitta Bucharest et se dirigea par terre et à petites journées — l'Autriche ayant refusé le passage sur le *Lloyd* — vers Belgrade, après s'être fait précéder par un manifeste, où ce souverain étonnant promettait à ses futurs sujets de ne plus les voler, à l'avenir, *lui et sa famille*

se trouvant suffisamment riches. Naïveté singulière, qui dépeint mieux que toute étude l'état moral de ces peuples. Arrivé à Belgrade, Miloch Obrenowitch, feignant de considérer le silence du firman sur l'hérédité comme un acquiescement, proclama son fils Michel prince héréditaire, et l'envoya à Paris, à Vienne et à Londres. Les affaires d'Italie permirent à Miloch de s'affermir dans un pays où il avait déjà régné et, sans commettre d'imprudence, de se tenir prêt à toute éventualité. La conclusion de la paix de Villafranca le surprit à travailler, d'accord avec le Sénat, à la proclamation d'une loi de succession au trône, où l'hérédité était assurée à la famille Obrenowitch et, au cas d'extinction de cette famille, à tout héritier reconnu par le dernier Obrenowitch.

Les affaires extérieures de la Porte se trouvèrent ainsi pacifiquement, sinon heureusement résolues, car, en même temps que les commissaires internationaux activaient la délimitation de la frontière monténégrine, l'exécution du caïmacan de Djeddah et de ses complices termina l'incident de la mer Rouge. On pouvait espérer que la conciliation prévoyante et la fermeté de Fuad-Pacha donneraient à la Turquie la possibilité de se relever, lorsque tout à coup

éclata en septembre un complot musulman qui eut les résultats les plus bizarres. Pour bien comprendre la nature de ce complot, il faut savoir que les populations musulmanes soumises au sceptre du sultan n'ont aucun caractère d'unité. En dehors des rivalités religieuses entre chrétiens, musulmans et juifs, il existe une rivalité politique et administrative entre la race turque-Osmanli, dominante malgré son infériorité numérique, et les Kurdes, Arabes, Albanais et Bosniaques. La faiblesse de l'empire ottoman est le résultat fatal du choc de tant d'éléments divers.

Le complot découvert par un serviteur du séraskier Riza-Pacha avait été ourdi par les musulmans des contrées conquises. Un Kurde, Cheik-Achmed; un Albanais, Djeffer-Pacha; un Circassien, Hussein-Pacha, en étaient les chefs. Accusant les hommes au pouvoir de conduire la Turquie à sa perte, ils formèrent le projet de s'emparer du sultan, de le forcer à confier les sceaux de l'État à Méhémed-Kiprisli-Pacha, réputé incorruptible, et à mettre les ministres en jugement. Dénoncés et arrêtés, les chefs de ce complot, loin de le nier, s'en glorifièrent.

— Nous avons essayé de sauver l'empire d'Othman, qui s'écroule sous les coups des chré-

tiens, aidés dans leur œuvre de destruction par des ministres indignes, s'écria Cheik-Achmed, amené devant ses juges, qui n'étaient autres que les ministres visés. En vous voyant présider à nos destinées, nous savons quel sort nous est réservé ! Nous sommes persuadés d'avoir fait notre devoir en luttant pour la chose publique, si gravement compromise par le gouvernement de gens comme vous !

Cette attitude des conjurés leur valut non seulement la sympathie des Constantinopolitains, mais encore celles des puissances européennes, qui, saisissant tous les prétextes pour s'immiscer dans les affaires d'un empire dont le partage était décidé dans leur esprit, adressèrent à la Porte un mémorandum collectif, dont ce passage, quelque peu pédagogique, se rapprochait étrangement du programme des conjurés : « La question à résoudre est celle de l'établissement d'un gouvernement sous lequel tous les sujets de S. M. le sultan, musulmans et chrétiens, au lieu de souffrir des maux analogues, partagent les mêmes bienfaits. »

D'une courtoisie douteuse pour les ministres en exercice, cette phrase permit au Divan de recevoir, avec une froideur peu déguisée, les conseils de l'Occident. Seul, Fuad-Pacha joua

dans cette circonstance ce double rôle, si fréquemment employé par les diplomates orientaux, dont on n'a d'ailleurs jamais songé à faire un crime à un ministre turc. Tout en paraissant d'accord avec ses collègues sur la valeur de ces conseils, il tenait au sultan un langage différent. Pour Fuad-Pacha, qui connaissait l'Europe mieux que les autres membres du Divan, il n'y avait qu'un danger, l'intervention. Il fallait l'éviter à tout prix. Pourquoi ne pas accueillir des conseils, même donnés sous une forme rude, si on courait un danger sérieux? Aussi, quand les ministres, sans avoir égard aux sympathies hautement exprimées en faveur des conjurés par le peuple de Constantinople et sans souci du mémorandum européen, eurent condamné à mort les chefs du complot, Cheik-Ahmed et Hussein-Pacha (Djeffer-Pacha avait réussi à s'enfuir), le sultan s'empressa-t-il de commuer leur peine en celle du banissement, et envoya-t-il à la Porte un hatti-humayoum de blâme contre le cabinet. Après avoir constaté le mauvais état des finances et promis solennellement de chercher un remède à cet état de choses, il ordonnait de n'épargner ni soins ni efforts pour mettre « l'administration du pays sur un pied propre à lui rendre la confiance de l'Europe ».



Le lendemain Constantinople fut le théâtre d'un quiproquo qui se termina comme dans les comédies. Le grand vizir Aali-Pacha, le seul bien intentionné des ministres, prit au sérieux les instructions exprimées dans le hatti-humayoun et proposa au conseil de réformer les dépenses de la liste civile, cause principale du désordre financier.

— Notre auguste maître reconnaît lui-même la nécessité de réformer les dépenses excessives de sa maison. J'engage le conseil à charger le ministre compétent de rédiger un rapport dans ce sens; moi, je me charge de le remettre à Sa Majesté.

Le surlendemain Méhémed-Kiprisli-Pacha, celui-là même auquel les conjurés condamnés à mort avaient voulu donner le pouvoir, était nommé grand vizir. De pareilles surprises sont possibles en Turquie seulement. Méhémed-Kiprisli déplut vite. Ne pouvant le forcer à des concessions incompatibles avec son caractère et avec la confiance mise en lui par l'opinion, on le destitua deux mois après son élévation, et les sceaux furent confiés à Méhémed-Ruchti-Pacha. C'est ainsi que la Turquie profitait du répit que lui accordaient les événements d'Italie.

Grèce.

La guerre d'Italie augmenta la mésintelligence

du roi et de ses sujets. Le peuple grec affirma, dès l'ouverture des hostilités, ses sympathies pour la cause italienne; le roi, prince bavarois, gravitait dans le centre d'attraction de l'Autriche et se serait laissé entraîner à des actes contraires à la neutralité, si la France, et surtout la Russie, qui envoya à Athènes le grand-duc Constantin, ne l'en avaient détourné. Les explications demandées par M. Gladstone au sujet de la fermentation dans les îles Ioniennes, reconnues satisfaisantes par le cabinet de Londres, et la Turquie ayant consenti à fermer les yeux sur les encouragements donnés à des rebelles rentrés dans l'obéissance (Candie), la divergence d'idées du gouvernement et de ses sujets n'eut d'autre conséquence qu'un changement de ministère. L'amiral Miaoulis qui faisait fonction de ministre de la guerre, fut nommé président du conseil; M. Conduriotis remplaça Ranghabé aux affaires étrangères; M. Spiro-Mellian fut nommé ministre de la guerre; M. Palamedès, ministre de l'intérieur. La composition de ce cabinet ne pouvait qu'être agréable au parti français, et la législature arrivée au terme de sa carrière, les élections donnèrent au gouvernement la majorité. Le roi ouvrit les nouvelles Chambres en novembre. Cependant la situation, quoique améliorée, n'était pas exempte de périls. En dehors

de la question extérieure, deux graves préoccupations absorbaient le gouvernement : le paiement de la dette garantie par les puissances et la succession au trône; questions pendantes, que le parlement était appelé à discuter et à résoudre en 1860. Les premières séances présagèrent une session orageuse; car dès l'ouverture du parlement M. Palamedès, ministre de l'intérieur, se vit en présence d'une opposition systématique qui le força à donner sa démission.

Pendant que le triste vainqueur de Crimée employait ses dernières ressources à prolonger une douloureuse agonie, le vaincu se redressait, et, plus altier qu'avant sa défaite, poursuivait le travail d'abaissement du croissant devant la croix grecque. La guerre de Circassie, reprise en 1858, fut conduite avec vigueur, et bientôt il ne resta à l'iman Schamyl que la partie la plus inaccessible du Caucase protégée par la forteresse de Vidine dont le lieutenant de l'empereur, prince Bariatynski, s'empara en avril après une bataille sanglante. Schamyl rassembla ses murides (nom donné à ses partisans les plus fanatisés qui formaient autour de lui une garde d'honneur, prête à mourir sur un signe de sa main) et s'enferma dans l'aoul Gounib, situé sur une cime. Mais les Russes s'étaient familiarisés avec les montagnes; Russie

Schamyl vit les bataillons ennemis franchir les précipices sur ses traces, suivis par l'artillerie de montagne qui s'apprêtait à occuper des positions plus inaccessibles que ne l'était Gounib. Les murides se ruèrent sur les assaillants, et une bataille eut lieu au milieu des crevasses d'une montagne qui n'avait jamais vu d'ingénieur. Le prince Bariatynski, décidé à en finir, avait envoyé contre Schamyl l'élite de son armée, appuyée par une nombreuse réserve. La résistance des murides fut longue et acharnée, et la bravoure désespérée des derniers défenseurs de l'iman arrêta longtemps les Russes; mais de nouvelles troupes renforcèrent les premiers bataillons, et ce qui restait des murides, dont la plupart s'étaient fait tuer, se retira dans un aoul fortifié, aussitôt enlevé par l'ennemi. Il restait à Schamyl la Casbah, suprême refuge ménagé dans une position presque inexpugnable. Pour éviter l'effusion du sang, Bariatynski envoya un parlementaire inviter Schamyl à se rendre. L'aoul était assiégé par une armée qui devait, tôt ou tard, avoir raison de la poignée de fanatiques qui le défendait; l'iman le comprit et se rendit à discrétion. Le tsar reçut Schamyl avec bienveillance, lui accorda une pension et désigna pour sa résidence la ville de Kalouga, dans la Russie centrale. La chute de Gounib termina



cette guerre du Caucase qui avait coûté tant de sang et d'argent à la Russie, renversa la dernière barrière naturelle qui la séparait de l'Asie ottomane et produisit à Constantinople une grande émotion, car Schamyl, allié politique et religieux du sultan, était aussi le pourvoyeur fécond de son harem. Si quelques tribus du Caucase prolongèrent la lutte, l'issue n'en pouvait être douteuse. Presque à la même époque, le gouverneur général d'Orenbourg annexa à l'empire un vaste territoire situé au nord de la mer Caspienne, occupé par des tribus nomades de Kirghises, dont les princes se soumirent volontairement. Le bassin de l'Amour, obtenu en récompense d'une médiation en Chine; un traité signé avec le Céleste-Empire, qui donna à la Russie, sans que cette concession lui coûtât un homme, les avantages que les Anglo-Français payèrent si cher; l'installation à Pékin d'une légation permanente sous la direction du général Ignatieff, furent autant de succès pour la politique modérée mais ferme, adoptée depuis 1856. La guerre de Crimée ne ralentit que de quelques années l'essor prodigieux de cette puissance qui comptait à peine un siècle d'existence européenne, et dont l'extension en Asie se faisait sans préjudice de l'influence en Europe. Nous avons vu que, abandonnant le

rôle de gendarme assumé par Nicolas, Alexandre II s'était résigné à remplir loyalement les conditions du traité de Paris. En 1859, il prit l'initiative dans une affaire qui intéressait la généralité des États de l'Europe. Si cette intervention n'eut pas de résultat direct, elle aida Napoléon dans ses projets. La repartie un peu vive de Beust, qui aurait eu des suites incalculables au temps de Nicolas, ne fut pas relevée par la chancellerie, car l'attention du tsar, exclusivement réservée aux réformes intérieures, se détournait des aventures. Il voulait transformer son empire, et ses succès au Caucase et en Asie centrale lui semblaient suffisants pour entretenir la légende d'agrandissement dont l'obligation paraissait imposée à tous les souverains qui, depuis Pierre le Grand, se succédèrent au trône.

Alexandre procédait activement à la réalisation du projet d'émancipation de vingt millions de serfs attachés à la glèbe, que des lois promulguées jadis privaient des droits les plus sacrés de l'homme. Un comité, chargé de préparer ce grand acte, fonctionnait sous la présidence du général Rostovtzoff, et le public était initié à la marche de l'affaire, contrairement aux usages de l'administration qui, jusque-là, considérait que le secret de ses décisions était la condition obli-

gatoire de son fonctionnement. Dans la plupart des provinces, la noblesse, hostile à l'innovation, sans oser s'opposer ouvertement à la volonté impériale, s'appliquait à retarder l'exécution d'une mesure qui lui paraissait préjudiciable. Décidé à réaliser son projet dans un temps déterminé, Alexandre II l'invita à choisir dans son sein et à envoyer à Saint-Pétersbourg deux délégués par province, afin de coopérer à l'œuvre du comité présidé par Rostovtzoff. Bon gré mal gré, la noblesse envoya ses délégués au nombre de cent dix-huit, auxquels l'empereur exprima sa volonté inflexible d'émanciper les serfs, sacrifice dont la noblesse devait donner l'exemple, mais qu'il promit de rendre le moins onéreux possible. En les congédiant, il leur ordonna de travailler activement à une réforme devenue indispensable. Dès ce moment, la question d'émancipation entra dans une phase nouvelle, car il ne restait aux délégués, forcés de discuter une mesure adoptée en principe par l'autocrate, et à laquelle ils ne pouvaient s'opposer utilement, qu'à défendre leurs intérêts et à faire prévaloir leurs idées au sein du comité. Ainsi contenue, l'opposition ne pouvait plus embarrasser l'empereur, qui désirait, tout en délivrant les serfs, sauvegarder dans une certaine mesure les droits des anciens maîtres du sol.

uède orvège.

La mort d'Oscar Ier, survenue au moment de la séparation de la Diète, qui allait mettre le prince-régent aux prises avec les difficultés de cette constitution si compliquée, — dont la Suède fêta cependant avec solennité le jubilé en juin. — permit à son fils et successeur de s'asseoir définitivement sur un trône qui ne lui avait été confié qu'à titre provisoire. Devenu roi sous le nom de Charles XV, le duc de Scanie dut cependant attendre, pour exercer la prérogative royale, la réunion de la nouvelle Diète triennale. L'absence d'une Diète ouvre toujours une période de calme, pendant laquelle l'exercice du pouvoir se borne strictement à l'expédition des affaires locales. Des institutions promulguées en prévision d'une usurpation de privilèges, établies au moment de la lutte entreprise par la nation contre Gustave IV, autorisaient des comités aux noms bizarres — des revenus des États, de la liberté de la presse, le jury de surveillance, le délégué de la justice, etc. — à limiter les attributions du pouvoir exécutif de façon à le rendre quasi irresponsable. Les Wasa inspirèrent à la nation cette méfiance exagérée: elle devint une cause d'embarras sous la dynastie des Bernadottes, dont Oscar Ier fut le représentant le mieux intentionné. Nul monarque n'avait accepté avec plus de loyauté

les devoirs d'un prince constitutionnel, et son libéralisme était tel, que nombre des réformes entreprises depuis par la Suède furent dues à son initiative. La mort d'Oscar Ier fut accueillie par d'unanimes regrets. L'année 1859 s'écoula sans secousses; la Diète, ouverte le 15 octobre, fut appelée à régler des questions pendantes d'ordre intérieur, principalement la question religieuse.

Dans le conflit italien, la Suède garda la plus stricte neutralité. Le règlement des affaires commerciales avec la Chine et le Japon servit de prétexte à une assemblée populaire scandinave, ébauche d'unification qui inquiéta quelque peu les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

Quoique la guerre d'Italie eût détourné momentanément l'attention des puissances allemandes de leurs affaires, les Danois n'oubliaient pas que le prince-régent de Prusse avait, en 1858, annoncé publiquement qu'à son avis l'Allemagne avait le droit indiscutable de forcer le Danemark à agir conformément à ses engagements, et que, si l'Autriche n'avait pas été absorbée par ses propres affaires, elle aurait tenu un langage analogue. Danemark.

La Diète des États du Holstein, réunie en exécution des promesses du roi, en session extraordinaire, avait voté un projet de constitution

commune pour l'ensemble de la monarchie, et particulière pour le Holstein, élaborée dans un sens séparatiste : quatre Assemblées législatives (une pour le Danemark, une pour le Holstein, une pour le Sleswig, une pour le Lauenbourg) constituées indépendamment l'une de l'autre, avec chacune droit au vote; point de représentation commune; point de liberté de cultes, etc. Tendant à former un État dans l'État, et à gratifier une province d'une autonomie incompatible avec l'existence politique de n'importe quelle puissance, cette constitution ne pouvait être acceptée par Frédéric VII, et le commissaire royal, en fermant les travaux, déclara « que le comité, dont le rapport avait été accepté par la Diète, avait outrepassé sa compétence; que son idée de quatre représentations d'activité légale était une monstruosité, le Holstein étant considéré par les traités garantis par les puissances, non en qualité d'État, mais de partie intégrale de la monarchie danoise, etc. Pour ces raisons, les vœux de la Diète ne pouvaient être pris en considération par le gouvernement du roi.

La paix de Villafranca ayant procuré quelques loisirs à la Confédération, celle-ci s'empressa, à l'instigation du Hanovre, de revenir à ses taquineries et présenta au cabinet de Copenhague une

note concluant à la communication d'un projet de solution des affaires du Holstein. Dans l'espoir de concilier le sentiment germanique des duchés avec l'intégrité de la couronne, et malgré l'inutilité des tentatives essayées dans ce but, le gouvernement proposa de convoquer quatorze délégués élus en nombre égal dans les États du Holstein et dans la représentation commune à tout le royaume (Rigsrund) pour élaborer une organisation des intérêts de l'État danois, dans son ensemble. Simultanément, Frédéric VII amnistia le duc de Holstein-Glucksbourg, autrefois décrété de haute trahison, faisant ainsi une réponse digne à la protestation d'un pseudo-héritier de Schleswig-Holstein, le duc d'Augustenbourg, insérée avec ostentation dans les journaux allemands.

C'est dans ces conditions que le Rigsrund s'assembla en séance ordinaire. Nonobstant les difficultés qui résidaient dans la division, au sein même de la représentation, des deux partis du Helstatt et constitutionnel, le gouvernement présenta aux Chambres de nouveaux projets de loi — ayant trait pour la plupart aux finances — qui furent en partie votés, malgré l'opposition des Holsteinois. Après deux mois de séance, le Rigstag se sépara sans trancher aucune des questions en litige, mais en amenant la chute d'un

ministère honnête et zélé, mal apprécié par le roi, livré, disait-on, à l'influence d'un de ses chambellans, qui l'entraînait vers des idées de gouvernement personnel, si résolument repoussées jusqu'alors. Mollement soutenus par la cour, les ministres n'osant pas affronter le nouveau Rigsrund qui devait se réunir en décembre, donnèrent leur démission. La nomination de M. Rotwitt, chargé de former un nouveau cabinet, fut accueillie avec froideur, car Rottwit appartenait au parti de la cour, qui, depuis de longues années, passait pour conseiller au roi des actes inconstitutionnels.

ɔllande. Le sort des deux puissances liées par leurs possessions à la Confédération des princes allemands, n'était pas enviable. La situation intérieure du Danemark était si compliquée, qu'elle ne laissait pas de place aux préoccupations extérieures, et sa participation aux décisions fédérales l'inféodait tellement à l'Allemagne qu'il était obligé de se laisser entraîner à des actes contraires à l'intérêt de la monarchie. En Hollande, l'obligation d'appeler le contingent fédéral coûta son portefeuille au ministre de la guerre, qui se retira devant les restrictions de la Chambre, vivement sympathique à la cause française. La prompte solution de la campagne d'Italie évita au

roi la nécessité de se prononcer. Son choix eût été difficile et il aurait même pu se présenter telle occurrence où il se serait vu obligé, comme roi de Hollande, de combattre ses sujets incorporés dans une division allemande. Étrange combinaison des partages territoriaux, excellent argument pour les partisans du principe des nationalités, et de la concentration du plus grand nombre sous une même loi !

En septembre, le parlement fut plus calme. Cependant une révolte à Bornéo, où les Malais avaient massacré cinquante Européens, et l'attaque par les Dayaks d'un vaisseau de guerre, nécessitèrent une expédition et furent l'objet d'une discussion assez longue. Il était urgent de songer aux colonies, quelque peu négligées, car une certaine agitation régnait à Célèbes et à Sumatra, où les sultans tributaires essayaient de se dérober à l'influence néerlandaise. La question des chemins de fer fut aussi à l'ordre du jour. Pendant que la guerre d'Italie et les négociations qui s'ensuivirent interrompaient momentanément la fièvre des constructions dans l'Europe méridionale, la Hollande s'empressait de terminer ses réseaux de chemins de fer, dans le but de relier entre elles les principales villes : Arnheim, Rotterdam, Amsterdam, Maëstricht, Bois-le-Duc.

Belgique.

En Belgique, la lutte entre catholiques et libéraux arriva à son apogée aux élections. Dans cette circonstance, le clergé commit une de ces fautes dont il était jadis si peu coutumier et que depuis quelque temps il semble accumuler à dessein. Était-ce l'exaspération de la perte croissante de son influence ou attachement mal calculé au Saint-Siège? Les catholiques, pendant les élections, bien qu'ils aient employé les moyens les moins légaux pour obtenir la victoire, échouèrent presque partout. Là où ils réussirent, ce fut grâce à des manœuvres qui, dans certaines localités (Louvain, par exemple), excitèrent l'indignation et permirent à la majorité d'annuler une élection, après une discussion orageuse où le clergé entendit l'un des principaux membres du parti libéral, M. Vandenpereboom, lui adresser cette phrase prophétique :

— Vous avez perdu la partie politique! vous êtes en train de perdre la partie morale!

Les élections consolidèrent le cabinet Rogier, et la session qui s'ouvrit en novembre s'annonçait plus utile que les précédentes.

Grande-Bretagne.

Dans leur façon de juger la question italienne, les whigs et les torys pouvaient différer d'opinion, mais ce n'était qu'une nuance et les deux partis s'accordaient à blâmer toute intervention

militaire. Lord Derby traita rudement la Sardaigne et l'accusa de troubler l'Europe au profit de son ambition. A la Chambre haute, lord Granville lança une phrase qui caractérise mieux encore la politique tory :

— Il s'agit de savoir non si la Lombardie est bien ou mal gouvernée, ce qui ne nous regarde pas, mais si elle appartient à l'Autriche en vertu des traités devenus une partie du droit public en Europe.

L'opposition blâmait, il est vrai, le pape et les princes italiens et accusait l'Autriche d'être irréconciliable avec le nouvel ordre des choses, mais lord Palmerston, au nom de ses collègues, dit : « La possession des provinces italiennes ajoute » peu de chose à la puissance de l'Autriche, mais » enfin elle les possédait en vertu du traité de 1815, » qui avait déterminé les limites des États européens; aucune puissance ne pouvait donc, sans » injustice, vouloir déposséder l'Autriche. » Lord John Russell se prononça dans le même sens et ajouta que l'opposition laisserait toute latitude au cabinet, dans une question où l'Angleterre n'était intéressée que sur un seul point : le maintien de la paix. Disraëli répondit en remerciant, au nom de son parti, les whigs de leur modération et promit que le gouvernement de la reine diri-

gerait sa politique vers un seul but : la conservation de la paix, qu'il croyait certaine. Cette confiance alla si loin que les ministres demandèrent un supplément tout à fait insignifiant de crédit, pour pourvoir, à l'exemple de la plupart des États du continent, aux préparatifs éventuels, car la seule proposition de ce genre fut celle de sir John Pakington, qui sollicita une augmentation de vingt-deux millions du budget de la marine, déjà renforcé lors des événements de l'Inde. Le gouvernement, d'accord en cela avec l'opposition, sûre de l'influence de l'Angleterre, se supposait en mesure d'empêcher un conflit. Laissé libre d'agir à son gré, le cabinet tory chargea, comme nous l'avons vu, les lords Cowley et Loftus de diverses démarches conciliantes auprès des chancelleries française et autrichienne. Les négociations n'obtinrent pas le résultat désirable et, les affaires italiennes s'embrouillant de plus en plus, Palmerston demanda d'interpeller le gouvernement, tout en ajoutant que ce n'était pas dans l'intention de lui créer des embarras et que, s'il existait des raisons sérieuses pour garder le silence, ni lui ni ses collègues ne prendraient ce silence en mauvaise part. Cependant, en présence de ce fait que ni la France ni l'Autriche ne voulaient rien céder de leurs prétentions, l'An-

gleterre n'était-elle pas en position d'insister davantage ? Le chef des whigs demandait au gouvernement s'il avait employé toutes les ressources dont il disposait dans le but d'éviter une guerre. Disraëli répondit affirmativement et déclara que les nouvelles étaient d'une apparence très satissante, mais se refusa d'entrer dans des discussions; la moindre imprudence de langage au parlement britannique sur lequel était dirigée l'attention de l'Europe entière, pouvant avoir des résultats incalculables. Palmerston se rangea à l'avis du chancelier de l'échiquier, l'assura de la confiance de l'opposition, et la discussion fut close.

Les affaires de l'Inde expédiées, et ces affaires se bornèrent à la distribution de récompenses aux chefs d'une armée qui, à cette époque, avait rétabli la domination anglaise, Disraëli présenta un bill de réforme électorale annoncé par le discours de la reine et attendu impatiemment par l'opinion. Dès la première lecture, l'opposition déclara que ce bill ne lui convenait pas, parce que la réforme n'était pas appuyée sur des bases assez larges. Les torys évaluaient qu'ils avaient suffisamment penché du côté dès idées modernes, en présentant un bill assez révolutionnaire pour avoir motivé la démission de deux ministres, retirés pour ne pas avoir à céder aux exigences

whigs. Russell prit la direction de la lutte et forma une coalition composée du parti radical et de toutes les fractions whigs qui opérèrent leur concentration et rédigèrent une résolution contraire au projet gouvernemental. Cette résolution fut adoptée par cinquante voix de majorité. Lord Derby proposa de dissoudre le parlement, prétendant, non sans raison, qu'en présence des événements graves qui se préparaient en Europe, la politique anglaise ne pouvait rester à la merci d'une coalition, et qu'il fallait connaître le sentiment réel du pays. La reine, persuadée que les whigs ne sauraient former un ministère disposant d'une majorité stable, accorda son autorisation, et Derby pria les deux Chambres d'expédier les affaires urgentes, en leur annonçant leur dissolution prochaine. Quelques jours avant cette dissolution, lord Clarendon interpella à nouveau le ministère sur les affaires d'Italie. Lord Malmesbury répondit avec la même confiance dans la paix. La réunion d'un congrès était probable. La Russie, la Prusse et la France y avaient envoyé leur adhésion, « au moment précis où lord Cowley allait peut-être réussir dans sa mission, » ajouta Malmesbury avec une expression mystique de regret. Le ministère, pour avoir menacé la Confédération germanique



de retirer ses flottes de la mer du Nord, avait contribué à amener les partis à un accord. Après avoir qualifié très sévèrement les agissements de la Sardaigne, et s'être déclaré contraire à toute modification territoriale, Malmesbury pressentit le parlement de la probabilité d'une entente qui éviterait l'effusion du sang. La guerre paraissait peu probable; et, si la médiation anglaise s'était trouvée relativement insuffisante, le congrès arrangerait tout.

C'est sur ces assurances que le parlement fut dissous et la période électorale ouverte. Aussitôt la nouvelle de l'ultimatum de l'Autriche éclata comme la foudre et il ne put y avoir de doutes sur le conflit. Cette guerre, qui surprenait les Anglais en pleine illusion pacifique, fut fatale aux espérances torys qu'on peut, à juste titre, accuser d'avoir manqué de clairvoyance. La coalition whig triompha. Pour gouverner, ce triomphe ne suffisait pas; il fallait s'entendre, réunir les tronçons épars du parti, et cimenter l'alliance radicale. Les lords John Russell et Palmerston se réconcilièrent; il fut entendu que lorsqu'il s'agirait de choisir entre les deux chefs, Russell et Palmerston feraient partie du ministère, quel que fût le choix de la reine, et serviraient l'un sous les ordres de l'autre indifféremment. Quant aux places, elles seraient

partagées entre les amis des deux ministres, à l'exception de celles réservées aux radicaux. La concentration whig définitivement opérée, la reine appela, sur le refus de Granville, lord Palmerston à former le ministère le plus hétérogène qui ait encore gouverné l'Angleterre, mais qui semblait devoir durer, ayant une incontestable majorité, de whigs, peelistes et radicaux.

Voici la composition de ce ministère :

Lord PALMERSTON, premier lord de la trésorerie;
M. GLADSTONE, chancelier de l'Échiquier;
Sir CORNEWALL LÉVIS, ministre de l'intérieur;
Duc DE NEWCASTLE, — des colonies;
M. SYDNEY HERBERT, — de la guerre;
Sir CHARLES WOOD, — de l'Inde;
Lord JOHN RUSSELL, — des affaires étrangères;
Duc DE SOMERSET, — de la marine;
Lord CAMPBELL, lord chancelier;
Lord GRANVILLE, président du Conseil;
Duc D'ARGYLE, gardien du sceau privé;
Lord ELGIN, ministre des postes;
M. MILNER GIBSON, ministre du commerce;
M. VILLIERS, président de la direction de la loi des pauvres;
M. CARDWELL, ministre d'Irlande.

Le cabinet changea brusquement de politique. Après quelques tentatives en faveur de la paix, que la conclusion de l'armistice de Villafranca

rendit inutiles, Russell se déclara en faveur de la constitution d'un grand État italien dans le Nord. Peu soucieux des préliminaires de Villafranca, qu'il jugea inacceptables, le cabinet whig sépara sa politique de celle de la France et repoussa les conclusions de Walewski (fédération italienne avec acceptation de la Vénétie comme territoire fédéral, retour des princes dépossédés, etc.). Le dissentiment alla si loin que Walewski dit à Cowley, en prenant connaissance d'une note qui affectait de considérer l'émancipation des duchés et des Romagnes comme un fait accompli : — « Il serait » profondément regrettable que les Italiens con- » nussent cette opinion du cabinet britannique. » Cela pourrait servir d'encouragement au parti » révolutionnaire et augmenter l'incertitude de la » situation. »

C'est, d'ailleurs, ce qui arriva. Les Italiens, sûrs de l'appui de l'Angleterre, opposèrent une résistance passive, mais assez opiniâtre pour amener une polémique hostile à la France dans la presse anglaise, à laquelle la presse française répondit de la façon la plus acerbe. Les nouvelles de l'Extrême-Orient firent heureusement diversion. Les intérêts des deux pays étaient également engagés en Chine, et de l'insuccès des négociations des plénipotentiaires, résulta un rapprochement

qui coïncida avec un mouvement religieux hostile à la dynastie napoléonienne. Le cabinet whig, en prévision de difficultés avec les États-Unis au sujet de l'occupation de l'île Saint-James, se départit d'une politique quelque peu comminatoire, et son adhésion, quoique maussade, au Congrès proposé après la clôture des conférences de Zurich, lui évita une rupture avec la France, qui aurait été, à ce moment, mal accueillie par l'opinion. Le cabinet whig fit preuve d'un grand sens politique, en s'arrêtant devant la rupture d'une alliance populaire et en prouvant qu'il savait subordonner ses aspirations à l'intérêt de la nation anglaise. Il n'en fit pas moins faire un pas de géant à la révolution, car il est incontestable que l'acceptation des faits accomplis dans la Haute-Italie fut due en grande partie à l'attitude de John Russell.

Nous avons laissé Gladstone, chargé par le cabinet tory d'une mission aux îles Ioniennes, au moment où il se rendait à Athènes dans le but de se consulter avec le gouvernement grec au sujet du mouvement qui venait de faire explosion dans les contrées soumises au protectorat britannique. De retour à Corfou, Gladstone feignit d'avoir obtenu satisfaction, et convoqua en séance extraordinaire le Parlement ionien, qui émit de-

rechef le vœu unanime d'un retour à la Grèce. Gladstone soumit alors à l'Assemblée un plan de réformes (ayant pour objet de donner aux îles une constitution autonome, analogue à celle du Canada et de l'Australie), très acceptable, mais qui fut rejeté. Gladstone quitta alors Corfou, où il fut remplacé en qualité de lord commissaire par sir Henri Stocks. Après avoir échoué dans ses tentatives très larges de conciliation, voyant que la majorité séparatiste n'exprimait qu'un seul vœu, l'abandon par l'Angleterre du protectorat, celui-ci déclara l'Assemblée illégale, inconstitutionnelle dans ses vues, et la prorogea jusqu'à septembre. La guerre d'Italie détourna l'attention de l'Angleterre de cette question, qui ne fut reprise que l'année suivante. On voit que partout le réveil des nationalités accusait la tendance de concentration des hommes de même race.

A la fin 1859, la pacification de l'Inde était terminée, et le calme suivit presque immédiatement la modification de l'administration. La plupart des rajahs rebelles firent leur soumission, et Nana-Sahib disparut sans laisser de traces. Les Hindous prétendaient qu'il reviendra, mais il est probable qu'il a péri victime de quelque trahison.

L'excursion sur le Yang-tsé-Kiang, que lord Asie.

Elgin poussa jusqu'à Hau-Cheou, occupé par les Taïpings contre lesquels l'escadre anglaise fut obligée de tirer des coups de fusil, se termina sans encombre, mais à Hong-Kong, l'ambassadeur apprit des nouvelles peu satisfaisantes. La milice chinoise de Canton, sans oser pénétrer dans la ville, interceptait les communications, et, encouragée par le vice-roi Houang, maltraitait les Européens qui se risquaient au dehors des remparts. Une colonne, envoyée en reconnaissance, fut attaquée et subit de graves pertes. Elgin enjoignit à l'amiral Seymour de saccager les villages de la banlieue de Canton, repaire des miliciens; mais, persuadé de la malveillance des commissaires impériaux qui promettaient beaucoup sans rien tenir, il quitta Shang-Haï et partit pour Canton, annonçant aux plénipotentiaires qu'il saurait pacifier, avec ses propres ressources, la province révoltée, et que si, à son retour, le vice-roi Houang n'était pas destitué, il romprait les négociations. L'attitude de lord Elgin eut les meilleurs résultats. L'expédition de Seymour avait donné à réfléchir aux habitants, qui accueillirent le drapeau anglais avec des démonstrations de respect. L'ordre rétabli à Canton, Elgin retourna à Shang-Haï, où il trouva deux commissaires envoyés de Pékin, qui procédèrent à

la destitution de Houang, et à son remplacement par Hô, vice-roi des Deux-Kiangs. Les commissaires étaient, en outre, chargés de déclarer aux Européens qu'à l'avenir les questions politiques se traiteraient à Shang-Haï. C'était donner pleine satisfaction à lord Elgin qui, considérant que sa mission était terminée, notifia aux commissaires l'arrivée de M. Bruce, ministre plénipotentiaire, nommé pour le remplacer, qui procéderait à l'échange des ratifications, car le gouvernement de la reine, prenant en considération les observations des commissaires chinois, consentait à retarder l'installation d'une mission permanente à Pékin, à condition toutefois que la clause du traité relative à l'établissement de cette ambassade resterait en vigueur. Ces concessions, subordonnées à l'accueil que recevrait Bruce à Pékin et à l'exécution loyale des autres clauses du traité, acceptées de part et d'autre, Elgin quitta Shang-Haï et retourna à Londres, où il fut accueilli avec la plus grande distinction. Le baron Gros et M. Read étaient partis depuis longtemps.

Le plénipotentiaire américain, chargé de l'échange des ratifications, débarqua sur ces entrefaites à Shang-Haï, et témoigna de son désir d'aller à Pékin, mais les commissaires le prièrent de retarder son départ jusqu'à l'arrivée de ses

collègues anglais et français. Au mois de mai, Bruce, pour l'Angleterre, Bourboulon pour la France et Ward pour les États-Unis, se trouvant réunis à Shang-Haï, décidèrent de ne plus attendre davantage, le dernier délai pour l'échange des ratifications étant fixé au 26 juin, et annoncèrent aux Chinois que, refusant leur proposition d'échanger les ratifications à Shang-Haï, ils iraient à Pékin, escortés de la flotte. Les mandarins se récrièrent, alléguant de nouvelles clauses à discuter; mais en présence de l'insistance des plénipotentiaires, ils proposèrent à ceux-ci de se rendre par terre à Pékin, voyage long et difficile et dont le moindre inconvénient était de laisser périmer le délai fixé pour l'échange.

Bruce, après s'être entendu avec Bourboulon, donna ordre à la flotte alliée, commandée par l'amiral anglais Hope, d'escorter les ambassadeurs à Pékin par le Peï-Ho, et signifia sa résolution aux commissaires chinois, qui se contentèrent de lever les bras au ciel. Les alliés se rendirent à bord : Bruce, de la *Magicienne* ; Bourboulon, du *Duchayla*, et, entourés de la flotte anglaise (l'escadre de l'amiral Rigault de Genouilly se trouvait en Cochinchine) [1], cinglèrent vers

1. Deux seuls navires français, sous le commandement du capitaine Trigoulh, faisaient partie de l'escadre alliée.

l'embouchure du Peï-Ho, où M. Ward se rendit de son côté sur la frégate américaine *Powhattan*. L'embouchure du Peï-Ho était barrée par de fortes estacades. Les diplomates firent avertir les autorités locales que, se rendant à Pékin pour l'échange des ratifications, ils demandaient passage, très étonnés de la barre de l'embouchure du Peï-Ho. Il fut répondu que les estacades avaient été établies, non dans le but de les empêcher de circuler, mais pour défendre la capitale contre les Taïpings, et que, s'ils voulaient remonter à dix milles au nord, ils trouveraient la véritable embouchure du Peï-Ho et des commissaires chargés de les piloter. Les lauriers de lord Elgin empêchaient probablement Bruce de dormir ; car, sans daigner contrôler les allégations des mandarins (d'ordre inférieur) qui lui faisaient cette réponse, il prétendit que le chemin de Pékin était celui où les alliés avaient passé en 1858, et ordonna à l'amiral de se le frayer par la force. Ward, après avoir inutilement essayé de franchir la barre, ayant reçu la même réponse, alla s'embosser derrière l'escadre anglaise, et, se déclarant neutre, s'apprêta à rester spectateur, se réservant de profiter des événements. L'attaque des forts de Peï-Ho, qui avait si bien réussi à Elgin, présenta cette fois un tout

autre résultat. L'amiral avait lancé des canonnières contre les obstacles qui barraient l'entrée du fleuve; mais les estacades étaient si solidement construites, que, après quelques heures d'un travail inutile, on fut obligé d'y renoncer. Pendant ce temps, les forts de Tchou restaient silencieux. Les Chinois, qui auraient pu sans difficulté couler les canonnières chargées de renverser les estacades, prétendirent dans la suite qu'ils avaient reçu ordre de ne pas attaquer. Bruce, enhardi par ce silence, mécontent de l'échec des canonnières, ordonna de s'emparer des forts; mais, dès que l'escadre s'avança en ligne de bataille et s'engagea dans le principal barrage, les forts ouvrirent le feu. En peu d'instants, plusieurs navires furent démâtés, et l'amiral Hope lui-même, blessé. Des canots chargés de troupes, mal dirigés, atterrirent sur un banc vaseux; les hommes, dans l'impossibilité de manœuvrer, enfonçaient dans la boue. Une centaine de soldats réussirent à s'avancer jusqu'au premier fort. Mais les échelles se trouvèrent trop courtes, et le corps de débarquement fut obligé de rembarquer, laissant les Chinois bombarder l'escadre. Trois bâtiments, *le Coromandel*, *le Lee* et *le Plower* étaient déjà démontés; le vaisseau amiral, endommagé, et d'autres navires, assez sérieusement ava-

riés, quand Ward donna l'ordre à sa frégate d'aider les Anglais en détresse, sans compromettre néanmoins sa neutralité. Le commodore américain Tatuall alla chercher sous le feu des forts, et sans y répondre, les navires anglais que leurs avaries empêchaient de manœuvrer. Cette néfaste journée coûta aux alliés trois navires et cinq cents hommes (le quart du contingent). L'escadre retourna à Shang-Haï, et MM. Bruce et Bourboulon envoyèrent en Europe la relation de cette déplorable affaire. Ward, alors, songea à continuer une mission qui ne lui paraissait pas terminée. Se souvenant du conseil des mandarins, il remonta à dix lieues au nord, où il trouva effectivement le gouverneur de la province disposé à s'exécuter avec courtoisie. Après quelques pourparlers, et quelques atermoiements employés par le mandarin à prendre langue pour savoir si les événements du 25 juin n'avaient pas modifié les résolutions de la cour, le haut fonctionnaire chinois annonça au ministre des États-Unis qu'il était prêt à lui faciliter les moyens de se rendre à Pékin, et l'assura même que ses instructions l'autorisaient à couvrir de la même protection les envoyés de France et d'Angleterre, que leur précipitation avait conduits à des actes d'agression inqualifiables. Ward se di-



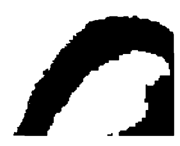
rigea par voie de terre sur Pékin, où il arriva après un long et pénible voyage. L'échange de ratifications paraissait ne souffrir aucune difficulté, quand une question puérile d'étiquette, soulevée par les mandarins, brouilla tout. Il s'agit des prosternements et de génuflexions que l'envoyé des États-Unis devait exécuter en présence du Fils du Ciel. Le représentant de la libre Amérique jeta les hauts cris; on chercha des faux fuyants des plus comiques[1]; mais tout échoua devant la morgue de l'intraitable Yankee qui retourna dans le Petchili où l'échange des ratifications eut lieu sans aucune difficulté, le gouvernement des États-Unis ayant trouvé plus pratique de se contenter de la signature d'un représentant de l'empereur.

Les Chinois, après avoir repoussé l'attaque de l'amiral Hope, ne se livrèrent à aucun acte d'hostilité. Les ministres résidaient à Shang-Haï sans être inquiétés; les transactions commerciales continuaient comme pas le passé, et la ville de Canton occupée par les alliés, jouissait, sous l'administration de Ho, d'un calme relatif. On pouvait espérer que tout se terminerait à l'amiable, quand

1. Un chambellan proposa, assure-t-on, à M. Ward de faire mine de s'agenouiller, et qu'alors, lui, le chambellan, le supplierait de n'en rien faire.

les ministres reçurent de leurs gouvernements respectifs les réponses à leurs rapports. La France et l'Angleterre considéraient l'affaire de Peï-Ho comme attentatoire à l'honneur de leurs drapeaux. L'Angleterre équipait une escadre pour envoyer en Chine 12,000 hommes de troupes françaises sous le commandement du général Cousin-Montauban, renforcés par des régiments du contingent indien. Les puissances étaient décidées à châtier les Chinois. Châtier ! On ne saurait trop réfléchir à ce terme ! Châtier, de quoi ? De ce que les Chinois ne voulaient pas entrer en relations de commerce avec l'Europe ? Le grief se bornait à cela ! Étrange façon de civiliser un peuple qui ne désire pas être civilisé. Mais la tendance de l'époque était irrésistible. Dès qu'il s'agissait d'intérêts commerciaux, toute autre considération était éloignée. Enrichir ses nationaux, au préjudice des autres peuples, tel était le but exclusif de l'Angleterre. Pour réussir, elle faisait bon marché de tout. S'empressant de rassurer la France sur son attitude en Italie, elle demanda, en compensation, une coopération active pour une œuvre entreprise en vue de la civilisation et de l'extension du commerce, mots creux qui sonnaient harmonieusement à l'oreille de Napoléon III. La campagne de Chine fut décidée,





ce qui donna à l'actif de la France trois complications extérieures probables en 1860, Italie, Chine et Cochinchine.

L'amiral Rigault de Genouilly, abandonné par la métropole, s'était vu obligé, afin de distraire les soldats d'une inactivité pernicieuse pour leur santé, d'essayer de pénétrer dans l'intérieur des terres, et de marcher sur Hué. Des obstacles sans nombre le forcèrent de renoncer à ce projet. Mais comme une tentative manquée pouvait porter un coup fatal au prestige du nom français et encourager les Annamites à la résistance, l'amiral laissant dans la baie de Tourane une garnison suffisante pour repousser les attaques, se rendit avec sa division navale et une colonne de troupes de débarquement à l'embouchure du Mékong. Après avoir enlevé les forts qui gardaient le cap Saint-Jacques, il entra dans le fleuve, et six jours après, le 17 février, s'empara de la ville de Saïgon et d'un matériel considérable. Jugeant qu'un établissement pourrait être utile, et voulant intimider les Annamites par la prise de possession d'un point si avancé dans les terres, l'amiral laissa à Saïgon une forte garnison franco-espagnole sous le commandement du capitaine de frégate Jauréguiberry et retourna à Tourane, où il apprit qu'aussitôt après son départ, la garnison avait été

attaquée par l'armée annamite, à laquelle elle avait infligé une défaite sanglante. Ces échecs successifs n'amenaient cependant pas Tu-Duc à composition, car si des envoyés étaient venus avec des propositions de paix, il fut bientôt évident que ces propositions n'étaient rien moins que sérieuses. Sur ces entrefaites, Rigault de Genouilly, ayant terminé son temps de commandement, retourna en France en septembre, laissant la direction des affaires au contre-amiral Page. Avant de quitter la Cochinchine, l'amiral avait donné une dernière leçon aux Annamites. Une partie de l'armée cochinchinoise occupait une sorte de camp fortifié, à dix lieues de la baie de Tourane; Rigault de Genouilly donna ordre de l'attaquer. Après un engagement meurtrier qui coûta aux Franco-Espagnols une cinquantaine de soldats, les ouvrages de l'ennemi furent démolis et les Annamites délogés se retirèrent dans l'intérieur, laissant entre les mains des vainqueurs leurs bouches à feu et le trésor de l'armée.

Ce succès n'avait rien de décisif. Tu-Duc ne capitulait pas, comptant avec raison sur le climat qui le débarrasserait plus sûrement que les projectiles des envahisseurs étrangers, livrés déjà au découragement, résultat inévitable d'une inactivité forcée. Les soldats de Tu-Duc étaient devenus aussi

invisibles que les myriades de chrétiens annoncées par les missionnaires. Aussi Rigault de Genouilly promit-il à son successeur d'employer ses efforts pour obtenir en haut lieu l'abandon d'une conquête entreprise dans un but de propagande, sur des rapports mensongers. En attendant la décision impériale, il laissa comme instruction de se maintenir dans les positions occupées, mais d'ajourner toute opération nouvelle.

L'échange des ratifications ne présenta pas les mêmes difficultés au Japon qu'en Chine, et la mort du Taïcoun ne nuisit pas aux négociations. Malgré une certaine opposition du nouveau gouvernement, mal consolidé et quelque peu timide, la France, l'Angleterre et les États-Unis établirent immédiatement à Yeddo des consuls généraux, chargés d'affaires. La population n'accepta pas sans murmure cette innovation, mais le chef du pouvoir exécuta les engagements de son prédécesseur, et l'arrivée d'une frégate russe chargée de demander courtoisement réparation de l'assassinat de deux matelots à Yokohama suffit pour obtenir satisfaction immédiate. Jadis plus réfractaire que la Chine aux ouvertures européennes, le Japon semblait décidé à entrer dans la voie du progrès. On put craindre un instant que la nouvelle de l'échec de l'escadre anglaise ne vînt changer ses

dispositions bienveillantes, mal encouragées, il faut le reconnaître, par la mauvaise foi des Européens autorisés à trafiquer au Japon ; mais ces craintes ne se réalisèrent pas.

Le shah de Perse s'empressait, lui aussi, d'exécuter les traités. Il est vrai que la compression de la révolte des Cipayes, d'une part, et la prise de Schamyl de l'autre, l'édifiaient sur la puissance de ses voisins immédiats. Le retour de Ferruck coïncida avec des réformes empreintes d'un certain libéralisme, autant que ce mot peut avoir de signification en Asie.

L'empereur des Birmans, résigné à la perte de l'embouchure de l'Irawaddy, fit bon accueil au commissaire britannique du Pégu, en mission à sa cour.

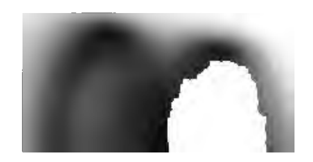
En 1854, le vice-roi d'Égypte avait autorisé M. Ferdinand de Lesseps à ouvrir un canal entre la Méditerranée et la mer Rouge à travers l'isthme de Suez, concession octroyée cependant sous réserve de l'autorisation de la Sublime Porte. En 1856, Saïd-Pacha approuva, aux mêmes conditions, les statuts d'une Compagnie formée dans ce but. Le vice-roi, chef héréditaire d'une province, n'était pas tenu de demander l'autorisation de son suzerain pour des travaux d'intérieur et Afriq



Lesseps, s'étant aperçu que l'approbation de la Turquie ne s'obtiendrait pas facilement, contraire qu'elle était aux vues de l'Angleterre, après recherche dans les actes qui fixaient les rapports de l'Égypte et de la Turquie, prétendit que cette clause était inadmissible. Les Anglais ouvrirent alors une campagne contre une entreprise dont on commençait à parler en Europe. Lesseps, sans souci de l'autorisation turque, fit appel aux capitaux français et, après avoir réussi à emprunter 250 millions, transporta en Afrique le matériel nécessaire. Secrètement soutenu par le vice-roi, et ouvertement encouragé par le gouvernement français, il inaugura solennellement l'ouverture des travaux le 25 avril 1859. Les Anglais protestèrent. Cette clause inutile d'autorisation, insérée par le vice-roi dans la concession et restée inexpliquée, était un de ces faux-fuyants que les Orientaux aiment à employer dans leurs relations avec les chrétiens. Saïd-Pacha s'en servait comme d'un instrument d'équilibre très utile dans la situation que lui faisait la rivalité des capitaux anglais et français. Tout en laissant tacitement Lesseps commencer des fouilles sous qualification d'études préparatoires, il négociait avec l'ambassadeur anglais à Constantinople le règlement d'ordre de succession en faveur de son fils, à l'exclusion

de ses frères, et promettait, le cas échéant, l'interruption des travaux. Pour s'assurer la bienveillance de l'Angleterre, il envoyait une circulaire aux consuls généraux accrédités auprès de lui, en les assurant qu'il ne souffrirait sous aucun prétexte d'infraction à la prérogative de son suzerain. Lesseps, sans se laisser émouvoir par ces déclarations, poursuivait les travaux.

Ceci se passait en pleine guerre d'Italie. Le gouvernement français avait avisé Lesseps que son intervention ne dépasserait pas certaines limites. Le 9 juin, Saïd-Pacha reçut de Constantinople l'avis que le Sultan se rendait en Egypte; simultanément, la flotte anglaise quittait Malte et cinglait vers Alexandrie. Obéissant à la volonté des Anglais et profitant de la présence de l'escadre, Abdul-Medjid venait faire acte d'autorité. La panique envahissait les chantiers de la Compagnie, quand retentit la nouvelle de la conclusion de la paix de Villafranca. Devant l'attitude très ferme de Lesseps, qui laissa entendre que la France, libre de ses engagements, n'abandonnerait pas une entreprise commencée presque exclusivement avec ses capitaux, le vice-roi reprit courage. Effectivement, à la première nouvelle de la conclusion de la paix, la flotte anglaise quitta les eaux d'Alexandrie et le Sultan, déjà embarqué,



retourna à Salonique. Grâce à la fermeté de Lesseps, le coup était manqué. Les travaux de l'isthme continuèrent sans entrave. Cependant le vice-roi, influencé par les menaces et les récriminations du consul général anglais — qui, pour mieux peser sur les résolutions du prince, obtint, par l'entremise de sir Henry Bulwer, l'envoi au Caire d'un commissaire ottoman, Mouktar-Bey, — parlait de suspendre les travaux de l'isthme avant le 1er novembre et invitait les consuls d'ordonner à leurs nationaux de se retirer des chantiers, s'ils ne voulaient y être contraints par la force. Alors le gouvernement français, après avoir blâmé son consul Sabathier, d'une trop facile obtempérance aux injonctions du vice-roi, déplaça ce fonctionnaire et renvoya, d'accord avec Lesseps, l'affaire à Constantinople.

La mort du sultan du Maroc fut le signal de la plus effroyable anarchie, car son fils et successeur, Sidi-Mohamed, forcé, dès le début, à lutter avec de nombreux prétendants, était impuissant contre les brigandages qui s'exerçaient aux dépens de ses voisins européens, la France et l'Espagne. La France, lasse de demander des satisfactions sans jamais en obtenir, signifia au Sultan qu'elle entendait se faire justice, et que, sans lui déclarer la guerre, elle entrerait sur le territoire

marocain pour châtier les tribus des Béni-Sassen, et des Béni-Kholits. L'Espagne, moins généreuse, déclara la guerre à l'Empereur. Nous avons vu l'armée expéditionnaire d'O'Donnell arriver à quelques kilomètres de Tétouan. 13,000 Francais, commandés par le général de Martimprey, occupèrent une province marocaine. Rien ne leur résista, et cette expédition fut décisive. Les tribus dont les incursions étaient devenues une calamité, demandèrent l'aman et payèrent une contribution de 5 millions, en s'engageant à respecter la frontière.

Par des nouvelles précises de l'Afrique centrale, on apprit en Europe que Barth avait exploré le Soudan, depuis Tombouctou jusqu'au lac Tchad, et traversé divers royaumes Peuhls et Fellani. Les Peuhls sont une race d'hommes à peau bronzée, ne présentant aucun des caractères distinctifs de la race nègre: ils paraissent avoir conquis, au commencement de ce siècle, la contrée qui sépare la Sénégambie du lac Tchad. Deux voyageurs, MM. Duvergier et Mac-Carthy, entreprirent d'explorer cet empire dont Barth a donné les premières indications.

Barth a pu reconnaître aussi l'existence d'un royaume musulman nègre au Bornou, situé sur le lac Tchad, dont le souverain, du nom d'Omar,



au titre de cheik, chef religieux et politique, l'a très bien accueilli. Il n'en fut pas de même du roi fanatique de Bagherini, Abd-el-Kader, vassal du roi du Waday dont la puissance s'étend au sud-ouest du lac Tchad, et qui ne permit à Barth de traverser ses États, que parce que le voyageur anglais se réclama de ce suzerain qu'il n'avait jamais vu. Le Waday touche aux Darfour. Ces pays sont musulmans, ainsi que le royaume touareg d'Ahir, qui touche aux confins du Sahara. MM. de Cherville, Burdon et Speke, dans l'Afrique équatoriale, et David Livingstone dans l'Afrique orientale, continuaient leurs curieuses recherches. Livingstone remontait le Zambèze jusqu'au lac Tchad, où aucun Européen n'avait encore pénétré. Le Suédois Anderson a entrepris en 1859 de remonter le cours de la rivière Cunani.

En Abyssinie, le roi de Tigré et de Gondar, Théodoros, après avoir vaincu plusieurs petits princes, se fit proclamer empereur ou négus.

Des États d'une organisation à demi régulière, et d'innombrables tribus païennes, sans aucune constitution, étaient répandues sur le sol d'Afrique, où il restait beaucoup de découvertes scientifiques à accomplir. Ces problèmes peuvent être résolus, à condition de modérer le zèle in-



tempestif des missionnaires qui semblent s'être donné le mot d'entraver le progrès de la civilisation par une propagande généralement fatale à l'influence européenne.

Amérique.

La scission entre le Nord et le Sud, si profondément divisés par l'esclavage, s'accentuait. Sur le terrain juridique, la cour suprême de New-York, ne voulant pas se déjuger, se trouva en conflit avec la plupart des tribunaux des provinces, qui s'opposèrent, soutenus par les autorités locales, à l'extradition des esclaves fugitifs. Le Kansas était en proie à la guerre civile; les abolitionnistes organisèrent des bandes qui, par représailles, envahirent le territoire du Missouri; les capitaines Brown et Montgommery conduisirent une véritable guerre de partisans contre les volontaires missouriens, et forcèrent le pouvoir central à envoyer des troupes sur la limite des deux territoires. Dans le Visconsin, dans l'Ohio, s'élevèrent des conflits de juridiction. A Washington, le président et le Congrès s'entendaient de moins en moins. Son échec électoral dans le Nord n'avait pas rendu Buchanan plus prudent. Nous avons vu que le message avait été à la fois une déclaration esclavagiste et une incitation à des complications extérieures. Le Congrès repoussa

une motion du président, qui conseillait de trancher par la force le différend avec les républiques centrales, et statuait sur l'achat éventuel de l'île de Cuba; la majorité déclara ironiquement que, pour acheter une chose, il fallait deux contractants : un acheteur et un vendeur. Or, comme l'Espagne avait fait connaître son intention de garder sa colonie, on n'avait qu'une alternative : s'en passer... Pour témoigner de son dissentiment avec le pouvoir exécutif, le Congrès vota l'admission, en qualité d'État, du territoire de l'Orégon, d'une population de quinze mille hommes, vote émis uniquement dans l'intention de faciliter l'admission du Kansas. La scission des deux tronçons du parti démocratique, devenus irréconciliables grâce à l'inimitié personnelle de MM. Douglas et Buchanan, rendait stériles la plupart des séances du Congrès, et la clôture de la session fut un soulagement pour le pays. Un drame intime qui se passa quelques jours après mit le comble à l'impopularité du président. Le secrétaire de Buchanan, M. Sirklès, au sortir d'un déjeuner à la Maison Blanche, tua dans la rue, à coups de pistolet, un magistrat fédéral qu'il soupçonnait d'être l'amant de sa femme. Cet incident nuisit à la cause du président plus que les événements politiques, et les élections s'en ressentirent au

point que le parti démocratique tout entier souffrit de l'impopularité de son chef et que les républicains obtinrent au Congrès une majorité insignifiante sans doute, mais suffisante pour créer de graves embarras au gouvernement.

Pendant les vacances, il s'était produit, dans la Virginie, un fait qui démontra combien était profond l'abîme creusé entre le Nord et le Sud. L'arsenal fédéral de l'État de Virginie fut pillé par une bande d'abolitionnistes composée d'une trentaine d'individus sous le commandement d'un nommé John Brown. Après s'être emparés d'un grand nombre d'armes, dans l'intention d'exciter les esclaves à la révolte, les conjurés gardèrent en otage le colonel Washington et se fortifièrent dans l'arsenal en détachant quelques-uns des leurs dans l'intérieur des terres. Entourés par l'armée fédérale envoyée en toute hâte à Harpies-Ferly, et sur refus de capituler, Brown et la plupart de ses complices furent jugés, condamnés à mort et exécutés à Charlestown. Ces exécutions ne suffirent pas aux esclavagistes qui accusaient de complicité les principaux chefs du parti républicain; ceux-ci protestèrent. Le Congrès se réunit en décembre; les représentants arrivèrent à Washington avec des intentions hostiles et l'égalité des forces entre les partis présa-

geait des discussions interminables. Les esclavagistes extrêmes annoncèrent, par l'organe de Jefferson Davis, sénateur de l'Illinois, qu'ils ne reconnaitraient aucune loi tant que le Congrès n'aurait pas suppléé à l'incapacité législative des territoires, toujours mineurs, et demandèrent un code protecteur de l'esclavage. Ce n'était pas le moyen de s'entendre. Les républicains répliquèrent que l'esclavage ne devait pas être toléré dans l'Union. A la Chambre des représentants, à l'ouverture du Congrès, on se compta sur l'élection du *speaker*, ou président. Personne ne put obtenir la majorité absolue, car les partis se décomposaient ainsi : républicains, 116; démocrates, 84; esclavagistes extrêmes, 24. Les *know-nothing* dispersaient leurs voix. La majorité étant de 119, personne n'avait de majorité; le candidat républicain, Shermann, eut 116 voix. On passa à un autre tour de scrutin. C'est alors que les esclavagistes du Sud émirent une théorie qui consistait en ceci : au cas où le candidat républicain serait élu, il y aurait rupture dans l'Union, les hommes du Sud ne pouvant accepter cette situation. Les républicains répondirent que si les hommes du Sud se séparaient de l'Union, il y aurait guerre civile. M. Hichmann, député de la Pensylvanie, dit : Nous sommes dix-huit millions et, à égalité

de courage et de richesse, dix-huit millions d'hommes, habitués au travail et au maniement des armes, auront toujours raison de huit millions. »

C'est sur ce premier glas de guerre civile que se termina l'année. Le *speaker* n'étant pas élu, la Chambre des représentants perdait son temps en séances inutiles. Buchanan résolut de passer outre et d'adresser son message au Sénat qui avait réussi à constituer son bureau.

Les États-Unis témoignèrent d'une indifférence complète dans la question italienne. Une discussion avec l'Angleterre à propos de l'île Saint-Jean, qui menaça un moment de tourner à l'aigre, se termina pacifiquement, le gouvernement anglais et Buchanan désirant tous deux éviter une complication.

A Mexico, les suffrages des représentants se portèrent sur le général victorieux, et Miramon fut élu président. Entré dans la ville presque aussitôt après son élection, il n'accepta pas la magistrature suprême, traita sévèrement le Congrès et les généraux, leur reprochant leur turbulence et leurs actes inconstitutionnels, et annonça qu'il ne reconnaissait qu'un président légal, son chef hiérarchique, don Felix Zulunga. Celui-ci

retourna au palais et, quinze jours après, donna sa démission. Satisfait de cette comédie de légalité, Miramon accepta le pouvoir dont il s'empara d'une main virile. Il eût pu terminer la phase si longue des troubles, si les États-Unis, attentifs à la situation intérieure du Mexique et dont l'intérêt est de ne jamais permettre à la malheureuse république de sortir de l'anarchie, ne s'étaient mis en travers. Farsytt, plénipotentiaire américain, ne s'entendait pas très bien avec le général Zulunga, tout en le reconnaissant en qualité de président; mais à la nomination de Miramon, Mac-Lane, successeur de Farsytt rappelé subitement, abandonna ses collègues du corps diplomatique qui, tous, avaient acclamé le gouvernement conservateur de Miramon, et reconnut comme unique gouvernement légal celui de Benito Juarez, avec lequel il conclut un traité des plus avantageux pour les États-Unis. Juarez payait la reconnaissance de son gouvernement par la puissante république du Nord par des avantages extraordinaires accordés aux citoyens des États-Unis : libre passage à travers l'isthme de Tehuantepec; droit de transit stipulé à perpétuité à travers les villes de Concoyo et Matamoros, dans l'État de Tamanlipas, à Mazatlan, dans le golfe de la Californie et dans l'État de la Sonora, où le Mexique ne

se réservait qu'un droit purement nominal de suzeraineté. Ce traité excita l'indignation des conservateurs, et Miramon se dirigea aussitôt à marches forcées contre Vera-Cruz. La guerre civile recommença de plus belle. Des provinces passaient et repassaient de l'autorité de Juarez à celle de Miramon, selon la chance des armes; des bandes constitutionnelles, commandées par des chefs tels qu'Alvarez et Carbajal, agissaient pour leur compte, mais déclaraient combattre pour l'un ou l'autre des compétiteurs. Miramon tenait Mexico; Juarez, Vera-Cruz.

L'histoire des républiques centrales est monotone dans sa diversité; tous les ans elle enregistre une révolution dans un de ces États microscopiques. En 1859, Honduras, Nicaragua et Guatemala conservèrent leurs gouvernements[1]; en revanche, Costa-Rica et Salvador subirent des révolutions. Don Juan Mora, dont l'administration avait valu à Costa-Rica une ère de prospérité inconnue à ses voisins, fut renversé par une coalition formée sous les auspices d'Anglais lésés dans leur intérêts par une mesure générale et récente. Un député, Montealegre, très ambitieux,

1. Guatemala, Rafael Carrera; Honduras, général Gardialla; Nicaragua, général Martinez.

soutenu par le consul britannique et le clergé, qui ne pardonnait pas à Mora d'avoir jadis envoyé en exil l'évêque de San José, proposa une revision de la constitution. Mora s'y opposa. Un matin, il fut réveillé par des officiers qui se saisirent de sa personne et de celle de son frère, commandant en chef de l'armée (on se demande comment ces gens-là se gardaient!) et les conduisirent à Puento Arenas, où ils furent embarqués de force pour Panama. M. Montcalegre fut proclamé président. Au Salvador, le général Barrios supplanta à peu près de la même façon M. Santin.

Ces révolutions s'exécutaient dans des conditions tellement bizarres qu'elles en sont à peu près incompréhensibles en Europe. On croit un pouvoir assez bien établi pour résister à toute coalition et il suffit de l'entente de quelques individus et du courage personnel de deux officiers pour le faire tomber sans secousses et sans aucune protestation du pays. On doit néanmoins regretter non seulement la chute d'un administrateur comme Mora, mais même celle des Monagas, au Venezuela, qui avaient médiocrement gouverné. La déchéance de cette famille d'ambitieux fut le signal de la plus étrange des guerres civiles dont l'Amérique du Sud ait été le théâtre. Le Congrès réuni à Valen-

cia avait confié la présidence provisoire au général Castro et la vice-présidence à M. Tavor, tous deux oligarques, et exilé les principaux chefs libéraux, à commencer par les Monagas. Cela alla tant bien que mal à Valencia et à Caracas qui acceptèrent la décision du Congrès, mais la plupart des provinces se soulevèrent : à la Gueyra, le général Aguado; dans d'autres provinces, Sotilla, Falcon ; enfin Linarès, oligarque, mais ennemi personnel du président, se prononçait de son côté. A ce moment, le vieux général Paez « el Libertador », retourna à Caracas où il fut acclamé. Castro, blessé de cette réception, donna sa démission, abandonnant le pouvoir au vice-président. Il s'attendait aux supplications des oligarques, mais voyant l'indifférence des chefs de son parti qui encombraient l'antichambre de Paez, il changea de drapeau et, par un exemple unique dans l'histoire des révolutions, se déclara l'ennemi de ceux qui l'avaient élevé au pouvoir. Revenant brusquement à Caracas, qu'il avait momentanément quitté, il annonça à Tavor que son intérim était terminé et, proclamant son changement d'opinion, fit mettre en liberté les détenus politiques et rappeler les exilés, sans en excepter les Monagas. Les oligarques, stupéfaits, se trouvèrent désarmés. Paez, après avoir, dans un

discours d'adieu adressé à ses partisans, constaté avec tristesse l'état précaire du pays, s'expatria, ne voulant pas que son nom servît de prétexte à de nouveaux troubles.

L'apostasie de Castro ne lui réussit pas. Les chefs du parti libéral ne retardèrent pas leur marche menaçante contre Caracas, répudiant toute solidarité avec cet ami de la dernière heure. Bientôt le général Falcon campa devant la capitale. La garnison de Caracas s'empara alors de Castro qu'elle mit en état d'arrestation et proclama le fédéralisme avec Falcon comme président provisoire, mais les oligarques n'acceptèrent pas la défaite et formèrent une milice. La ville se partagea en deux; oligarques et libéraux ne savaient cependant pas pour qui serait la garnison. Une fraction de celle-ci avait bien arrêté Castro et proclamé Falcon, mais une autre fraction se prononçait pour le maintien au pouvoir du vice-président Tavor. On ne sait quels arguments employèrent les oligarques pour gagner à leur parti la garnison, mais il se trouva subitement que tous les soldats, même ceux qui avaient fait la révolution libérale, étaient devenus oligarques. Quand le général Aguado, lieutenant de Falcon, averti par les fédérés de l'arrestation de Castro, voulut pénétrer dans la ville, il fut reçu à coups de

fusil ! Cependant les généraux fédéralistes ne se déclarèrent pas vaincus. Falcon courait la campagne. Les oligarques réunirent une armée de trois mille hommes.

A la Nouvelle-Grenade, la constitution fédérative autonome, qui accordait à chaque État le droit de s'administrer, mettait le pouvoir central dans l'impossibilité de gouverner. Pendant que le parti conservateur régnait à Bogota, les radicaux triomphaient dans les États de Santander et de Bolivar ; dans l'État de Canca, le général Mosquera prenait une attitude hostile, et Ospina, chef suprême de la confédération, conservateur convaincu, était obligé d'assister, impassible, à la défaite de ses amis et de reconnaître ses ennemis les plus acharnés, en qualité de gouverneurs d'États que la constitution lui subordonnait.

A peine les deux dictateurs de l'Équateur eurent-ils vaincu le parti conservateur, et que Garcia Moreno battu par Urbina se fût enfui en Nouvelle-Grenade, que le général Franco, gouverneur de Guayaquil, fatigué d'un siége que l'amiral péruvien promettait de lever dès que l'Équateur aurait à sa tête un autre gouvernement que celui d'Urbina-Roblès, signa un traité avec Castilla, venu en personne avec une armée

de 5,000 hommes. Par ce traité, l'Équateur rappelait solennellement le représentant péruvien expulsé et accordait diverses compensations commerciales. Castilla reconnut alors les pouvoirs de Franco, qui se fit proclamer président des provinces occupées par les Péruviens. En apprenant cette défection, qui amena le retour offensif de Garcia Moreno, et peu édifiés sur la fidélité de leurs troupes, les dictateurs s'empressèrent de demander l'hospitalité à des navires neutres, en rade de Guayaquil, et abdiquèrent le pouvoir. Tout paraissait terminé ; mais ce n'est pas ainsi que cela se passe en Amérique. Garcia Moreno s'empara de Quito où il fut élu président, pendant que Franco se passait la même fantaisie à Guayaquil. Castilla, après avoir reconnu le gouvernement de Guayaquil, le soutint de ses forces et les deux prétendants se trouvèrent en présence à la fin 1859. Ces fins d'année sont habituelles aux États de l'Amérique du Sud.

Castilla, président du Pérou, pouvait s'amuser à intervenir dans les affaires de ses voisins, car il venait d'arranger les siennes d'une façon assez bizarre. Ce fameux Congrès extraordinaire et constitutionnel, convoqué en 1858 pour remplacer le lamentable Congrès dissous par un lieutenant par ordre d'un colonel, n'était pas non plus com-

posé d'une façon brillante. Ne voulant pas se soumettre servilement aux volontés de Castilla et ne pouvant lui résister faute de majorité constituée, il ne put que faire preuve d'impuissance. Tour à tour consulté ou raillé par le président qui, après l'avoir étudié, ne se gênait pas pour le traiter avec le plus grand mépris, il se sépara pour aller en vacances au mois de mai.

— En vacances ! s'écria Castilla en apprenant cette nouvelle! Allons donc ! Au diable !

Et, de sa volonté privée, il lança un décret par lequel il déclarait dissoute une Assemblée élue pour réformer la constitution, qui avait tenu cent vingt-cinq séances sans aucun résultat, convoquait le peuple dans ses comices pour le 10 décembre 1859, et assumait sur lui la direction des affaires. Le pays accepta ce coup d'État sans discussion, et c'est ainsi que Castilla put s'en aller en guerre.

Quelques démêlés avec la France et avec le Chili — dont le ministre Irrizabal fut assassiné à Lima — obscurcirent pendant quelques mois l'horizon diplomatique du Pérou. Mais, à la fin de l'année, tout fut aplani.

En Bolivie, la guerre civile, soutenue par le général Agreda, se termina par le triomphe du président Linarès, c'est-à-dire d'un gouvernement

légal en 1859, mais qui avait été lui-même révolutionnaire en 1857.

Le Chili ne sut pas éviter la guerre civile. Le parti conservateur, uni pendant de si longues années et incarné pour ainsi dire dans la personne du président Montt, s'était fractionné. Les gens les plus influents du parti reprochaient à Montt de préparer trop ardemment la candidature à la présidence de la république de M. Antonio Varas, son ministre et son ami intime, ce qui était une façon détournée de s'éterniser au pouvoir. Un groupe opposé au président se forma dans le sein des conservateurs, les *pelucanos*. Les élections ayant donné la majorité au gouvernement, des insurrections éclatèrent sur plusieurs points du territoire. Dans le Sud, les radicaux s'emparèrent de Talca, des provinces de Conception, Maule, Chilann ; dans le Nord, un homme considérable du pays, M. Pedro Gallo, *pelucano*, leva l'étendard de la révolte à Coquimbo. Montt demanda et obtint du Congrès des pouvoirs extraordinaires qui équivalaient à une dictature : droit de faire arrêter les suspects, de disposer sans contrôle du trésor public, de destituer des fonctionnaires, d'augmenter l'effectif. Ainsi armé, il organisa un système d'attaque très bien entendu, se jeta brusquement dans le Sud, écrasa en deux

mois l'insurrection radicale et, utilisant un succès profitable à sa popularité quelque peu entamée, courut au Nord, où malgré un premier échec, il battit complètement les pelucanos et força Gallo de se réfugier sur le territoire argentin. L'année se passa en luttes sanglantes, et quand Montt, victorieux, adressa un message au Congrès, il ne dissimula pas que cette période de guerre civile avait nui au développement du pays, en marche progressive depuis de si longues années. En se séparant, en octobre, le Congrès investit Montt de pouvoirs extraordinaires jusqu'en mars 1860.

Les rapports entre Buenos-Ayres et Parana, tendus en 1858, aboutirent en 1859 à une guerre déclarée, mais dont les opérations traînèrent en longueur. Les représentants accrédités aux deux capitales, prenant en considération les intérêts de leurs nationaux, entreprirent une médiation. Les États-Unis, de concert avec la France et l'Angleterre, négocièrent inutilement un raccord des tronçons de la Confédération Argentine, et Solano Lopez fut envoyé par le Paraguay dans le même but. Pendant que Lopez, après s'être entendu avec Urquiza, s'abouchait avec le gouvernement de Buenos-Ayres, la campagne était battue par des colonnes volantes qui opéraient chacune dans leur zone sans aucune velléité

apparente de conflit. Tout à coup le bruit se répandit que les deux armées, sans avoir rien fait pour cela, s'étaient concentrées et rencontrées. Une bataille en était résultée, le 23 octobre, et Urquiza, vainqueur sur toute la ligne, s'avançait contre Buenos-Ayres. Cette victoire aussi décisive qu'inespérée facilita les négociations. Lopez fut écouté à Buenos-Ayres, Alsina consentit à se démettre, et, la modération d'Urquiza aidant, un traité fut signé le 11 novembre. Buenos-Ayres rentrait dans la Confédération et cessait toute relation diplomatique avec les États étrangers. Une Convention provinciale devait être assemblée à bref délai pour examiner la constitution fédérale, et au cas où elle aurait des observations à faire, elle devrait soumettre ces observations au Congrès fédéral, qui convoquerait une Convention générale *ad hoc*, où la province dissidente se ferait représenter, avec l'obligation de se conformer à la décision prise. La scission dont souffrait la Confédération Argentine fut ainsi terminée, au moment où les pouvoirs d'Urquiza allaient expirer. Ce citoyen, un des plus illustres sans contredit des Amériques du Sud, déclara qu'il ne briguerait plus le pouvoir, donnant ainsi un éclatant démenti à ses détracteurs, qui l'accusaient de vouloir perpétuer son autorité. Les suffrages se por-

tèrent sur un de ses plus fidèles partisans, M. Santiago Derqui, ministre de l'intérieur. Satisfait d'avoir pacifié son pays, Urquiza rentra dans la vie privée, où le suivirent l'admiration et la reconnaissance de ses concitoyens.

Non content d'avoir reconstitué la Confédération Argentine, Urquiza fut le bienfaiteur de la république de l'Uruguay. Nous avons vu en 1858 ce petit pays dans un état d'anarchie si affreux que l'exécution illégale de Diaz et de ses complices put seule raffermir l'autorité. Ces révolutions et ces luttes d'influence devaient amener la disparition de la malheureuse république, dont l'état d'agitation constituait un danger permanent pour ses voisins. Urquiza s'entendit avec le gouvernement brésilien, qui consentit à signer à Rio-Janeiro, avec l'Uruguay et la Confédération Argentine, un double traité dans le but de conserver l'indépendance de la république Orientale, en la limitant à une neutralité obligatoire, moyennant son engagement de ne céder, en aucun cas, aucune parcelle de son territoire ni au Brésil, ni à la Confédération Argentine; en compensation, les parties contractantes s'obligèrent à défendre l'intégrité de l'Uruguay, non seulement contre une invasion étrangère, mais encore contre toute velléité de disjonction d'une partie quelconque du territoire,

en vue de la formation d'un gouvernement indépendant, au mépris de l'autorité nationale souveraine et légitime. Les questions des neutralités diplomatiques et militaires étaient stipulées dans ce traité, très avantageux pour le parti de l'ordre à Montevidéo, car il autorisait les gouvernements voisins à soutenir l'autorité constituée, sans pouvoir jamais, pour cette intervention, exiger d'indemnité. De fait, l'année 1859, qui vit se terminer les pouvoirs du président Pereira, se passa pour la première fois, depuis la formation de l'Uruguay, sans guerre civile. Les partis, sentant que l'armée brésilienne ou Urquiza mettrait le holà à la première bagarre, s'abstinrent de corriger par des coups de fusil le résultat du scrutin, qui éleva à la présidence Bernardo Barro, du parti *blanquillo*, ex-président du Sénat.

Le dictateur Lopez ayant reconnu l'impossibilité d'émanciper ses concitoyens[1] voulut, par une étrange aberration de sens, astreindre les étrangers au système adopté par Francia, et se créa naturellement des difficultés avec les représentants des puissances. Les États-Unis, déjà froissés de l'affaire Hopkins, perdirent patience à la nouvelle qu'un bâtiment de l'Union chargé d'une

1. Les Paraguéens ne pouvaient même pas se marier sans la permission de M. Lopez.

mission scientifique dans la rivière de la Plata avait été reçu à coups de canon par une frégate paraguéenne, et prenant pour prétexte le refus de Lopez de ratifier un traité de commerce précédemment signé, envoyèrent à l'Assomption un porteur d'ultimatum, accompagné d'une escadre. Si le dictateur du Paraguay refusait les propositions des États-Unis, le gouvernement de Washington emploierait des mesures de coercition. En apprenant ce qui se passait, Urquiza accourut en toute hâte à l'Assomption et proposa sa médiation qui fut acceptée. Lopez se résigna à des concessions, les Yankees furent satisfaits, et leur escadre quitta les eaux de la Plata. Lopez, reconnaissant, rendit à Urquiza médiation pour médiation, et envoya son fils Solano à Buenos-Ayres, mission qui, comme nous l'avons vu, obtint le plus entier succès.

L'arrestation d'un Anglais résidant à l'Assomption avait occasionné un conflit entre Lopez et le représentant d'Angleterre, qui, voyant l'obstiné despote lui refuser la liberté de son compatriote, conseilla au gouvernement de la Reine d'agir avec fermeté. L'amiral commandant la station donna la chasse aux navires paraguéens dont il captura plusieurs et quand, après avoir achevé sa mission, Solano voulut retourner par

mer à l'Assomption, il fut chassé par un vaisseau de guerre anglais. Pour rentrer en possession des navires capturés et revoir son fils, Lopez fut obligé de relâcher l'Anglais emprisonné. Le Paraguay a jusqu'ici échappé aux agitations si fréquentes chez ses voisins, mais le président Lopez vieillissait et il était à craindre que sa mort ne fasse subir une transformation à une contrée, soumise depuis plus de trente ans à un régime de despotisme inouï, et limitrophe à des républiques où règne la licence la plus effrénée.

Au Brésil, le ministère d'Abaète, battu sur une question de finances, donna sa démission et fut remplacé par un cabinet d'une nuance plus libérale, à la tête duquel l'Empereur plaça M. Silva Ferraz. Tout cela, régulièrement, sans secousse, ni convulsion. Le Brésil est le gigantesque cadre d'un empire en voie de formation comme tout le nouveau monde, mais qui a pour avantage sur ses voisins la garantie d'institutions politiques stables et aptes à protéger un développement nécessaire. La session législative s'acheva en septembre, et l'Empereur entreprit de visiter, pendant le reste de l'année, les provinces septentrionales de son empire (Bahia, Pernambuco, etc.).

La sanglante tragi-comédie du règne de Soulouque à Haïti eut son dénouement en 1859.

Abandonné par ses soldats, Soulouque retourna à Port-au-Prince, et croyant que le parti noir (Zinglis) oublieux de son ingratitude, était toujours prêt à massacrer ceux qu'il lui désignerait, il fit une distribution d'argent aux faubourgs, habités par les Vaudoux. Constatant l'avidité avec laquelle la foule noire accueillait cette distribution, il osa dévoiler ses projets. Les Zinglis devaient s'entendre avec les chefs du parti africain, chargés de conduire contre la ville les noirs des campagnes en une sorte de jacquerie officielle. L'exécution du programme devait commencer le 15 janvier par le massacre des suspects détenus dans les prisons. Mais le parti ultra-nègre ne pardonnait pas à Soulouque d'avoir manqué à ses promesses. Les Zinglis consentirent à ramasser l'argent, mais non à le gagner. La veille du coup d'État rêvé par l'Empereur, les portes de Port-au-Prince furent ouvertes à Giffard, et Soulouque, au moment où il s'y attendait le moins, s'aperçut qu'il était prisonnier. Décrire la rage de l'autocrate nègre est impossible; s'attendant à périr dans les supplices pareils à ceux qu'il aimait à faire subir à ses ennemis, il accueillit les guerriers chargés de s'emparer de lui avec les contorsions d'un épileptique. Giffard se contenta de mettre la main sur une soixantaine de boîtes

d'or monnayé que Soulouque gardait dans un coin, et fit conduire le prisonnier à bord d'un navire anglais en rade à Port-au-Prince, en lui signifiant, pour tout châtiment, l'ordre de quitter Haïti. La promenade du palais au navire fut la seule avanie sérieuse infligée à Soulouque, dont le colossal amour-propre souffrit cruellement des plaisanteries de ses gardiens et des huées du peuple qui le comparait ironiquement, pendant sa translation, assez brutale d'ailleurs, du palais à l'exil, à Napoléon, Charlemagne, Charles-Quint, César, Alexandre.

Élu président à vie, Giffard commença comme Charles-Quint, par la clémence, mais cette imitation d'Hernani n'eut pas le résultat qu'il en attendait. Les fonctionnaires auxquels il laissa leurs places (à l'exception de Defva, fusillé) crurent qu'on les craignait, et s'empressèrent de conspirer. Un des secrétaires de Soulouque, Guerrier-Prophète, nommé ministre de l'intérieur, essaya de renverser Giffard à son propre profit; le président averti par des employés supérieurs du ministère, réussit à déjouer la conspiration; mais, persistant dans son système de modération, il se borna à exiler Guerrier-Prophète, qui, après s'être concerté à la Jamaïque avec Soulouque, eut bientôt renoué des relations à Haïti avec les parti-

sans de l'empereur déchu. Soulouque et Guerrier-Prophète, d'autant plus acharnés qu'ils avaient été traités avec plus de mansuétude, ourdirent contre la vie du président un complot dont le caractère de cruauté sauvage et de duplicité ne laisse aucun doute sur la complicité de Faustin I[er] On devait tuer à coups de pistolet la fille du président, madame Manneville-Blanfort, qui occupait le rez-de-chaussée du palais, et attirer Giffard sur le lieu du crime pour l'assassiner plus à l'aise. La première partie du programme fut strictement exécutée; l'infortunée madame Blanfort surprise au moment où elle lisait à une fenêtre du palais, fut tuée d'un coup de revolver, mais Giffard retenu par ses amis n'arriva pas à temps pour être massacré à son tour, et les assassins, effrayés des clameurs de la foule, qui accourait de toutes les parties de la ville, se dispersèrent dans différentes directions. Cette fois, la clémence n'était plus possible : seize des principaux coupables furent traduits devant une cour martiale, condamnés à mort et exécutés; Guerrier-Prophète, Delva et son fils réussirent à s'enfuir. Le fantôme du vieux despote terrorisait tellement ses peuples, si longtemps soumis à son joug, qu'on ne prononça pas son nom dans le cours du procès. Cependant le sinistre et superstitieux Sou-

louque dissimulait si peu la part qu'il avait prise dans l'affaire, qu'il envoya commander une messe à Kingston pour remercier la Providence de la mort de madame Blanfort. Le curé, qui refusa d'officier à cette intention, eut toutes les peines du monde à le persuader de l'immoralité de son action.

La condamnation des assassins contribua plus que la longanimité de Giffard, à pacifier l'île. Dès ce moment, le président put gouverner sans craindre des complots, et son pouvoir fut consolidé par plusieurs mesures sages et utiles.

Giffard conclut un traité de trois ans avec la république Dominicaine, dont le président Santana, imitant Soulouque, avait rendu un décret qui réduisait de 95 0/0 la gourde de papier-monnaie, émise pendant la présidence de son prédécesseur Baëz. C'était ruiner non seulement ses électeurs, mais les Européens : ceux-ci poussèrent les hauts cris, intéressèrent à leur sort leurs gouvernements respectifs, qui demandèrent à Santana de retirer un décret onéreux pour le commerce de leurs nationaux. Sur un refus arrogant du président, les consuls de France, d'Angleterre et d'Espagne quittèrent San-Domingo où ils retournèrent, quelques mois après, escortés par des forces navales, et porteurs d'un

ultimatum auquel Santana, bon gré mal gré, fut forcé d'obéir, en donnant, en échange du papier-monnaie si cavalièrement annulé, l'équivalent en titres émis *(ad hoc)*.

L'année 1859 commence la troisième époque d'activité, fournie par la révolution dans le but d'émanciper la société chrétienne. L'œuvre des deux premières étapes n'avait pas été féconde. En 1850, l'Europe se trouvait, à de légères modifications près, dans le même état social et politique qu'avant 1789. La seule conquête, réelle en philosophie, mais imperceptible en pratique, c'était l'obtention par les gouvernés d'une voix consultative dans leurs destinées, fait théoriquement accompli, mais dont l'application présentait des difficultés quasi insurmontables. Il semblerait à première vue que les efforts prodigieux de tant d'intelligences, qui, en un demi-siècle, avaient si profondément changé les aspirations des hommes, ont été vains. La raison de cette stérilité apparente gît tout entière dans notre défectueuse tendance à procéder par abus, et à voir plus grand que nature. Soumise à un système où le mal, souverain dispensateur des événements, tient en haleine les lutteurs, uniquement préoccupés d'atténuer ses atteintes, sans avoir le loisir de l'analy-

ser et, par conséquent, de se former une idée exacte du bien intrinsèque, l'humanité est et sera longtemps forcée d'envelopper ses tendances vers le perfectionnement dans des formules dont la sonorité idéologue est le moindre défaut. Religions, lois, institutions ramenées à ces formules, dépassent leur but sans l'atteindre. Un fonctionnement mieux combiné ne saurait exister que dans une planète éternelle avec tranquillité, formant contraste avec notre nature agitée, dont le fonctionnement dérive d'une rotation perpétuelle. Le temps qui nous manque pour préciser nos concepts, et le défaut de stabilité de tout ce qui est terrestre, nous forcent à des combinaisons bizarres, qui, en raison de leur impossibilité même, sympathisent avec notre nature imparfaite et nerveuse. Oubliant que nous faisons partie d'un système opposé, par son essence même, à tout effort spontané, nous nous complaisons dans des créations imaginatives où la spontanéité tient la première place. Ce que nous appelons les grands hommes, les prophètes, les législateurs, les précurseurs et les fondateurs de religions, tablaient précisément (dans leur mépris de l'humanité) sur cette tendance de la masse, dont ils se servirent après mûre analyse. En élargissant jusqu'à l'infini le sentiment de terreur, mobile principal d'un peuple en enfance,

Moïse réussit à élaborer un code légal et religieux, agent indiscutablement civilisateur à son époque, mais dont l'instabilité était flagrante. La création spontanée d'un Dieu unique, à l'usage d'un peuple barbare, était un non-sens qui réussit par son absurdité même. Pour donner à ce Dieu quelque chance d'être respecté, il fallait le doter d'attributs humains, l'entourer d'ombre et de mystère, dissimuler sous un voile d'épouvante un monstre abominable, assoiffé d'adoration, ambitieux de gouverner la terre, jaloux de son pouvoir, et passer avec lui, après ardente discussion de part et d'autre, un traité dont les clauses révèlent chez Jehovah un caractère incompatible avec la nature divine. Mais la spontanéité de puissance temporelle et spirituelle promise à un peuple d'ilotes, récemment délivré d'esclavage, ne pouvait que produire d'excellents résultats. Les Hébreux acceptèrent, bouche béante, des promesses irréalisables, et signèrent un contrat des plus synallagmatiques. Pendant fort longtemps, rien ne put vaincre leur crédulité, ni la promenade à travers le désert, ni les premiers déboires avec les Philistins, ni la captivité de Babylone, ni la conquête de la Judée par les Perses, les Grecs, les Romains, ni la situation éternellement précaire du peuple élu! Cette simple réflexion :

« Comme notre Dieu nous protège mal ! » n'est venue à l'esprit d'aucune des nombreuses générations qui se succèdent de Moïse à Hérode, car de très rares esprits sont capables de l'effort nécessaire pour amener la perte d'une espérance dans un événement spontané mais prévu. Enfin, au moment où Rome accordait à ses sujets une dose de liberté inconnue jusque-là à l'Asie, une personnalité surgit qui entreprit l'œuvre ingrate et laborieuse de ramener les esprits à la logique : c'était Jésus-Christ.

L'humanité s'était perfectionnée, car si le progrès spontané est illusoire, la progression lente dérive de la nature même de notre planète, qui lutte contre le mal en aspirant au bien. La religion de la terreur avait amené une réduction de passions brutales, qui permettait d'envisager l'Être Suprême régulateur de nos destinées, sous un autre aspect que celui d'un formidable bourreau, amalgame inconscient de défauts les plus vulgaires, toujours en colère, exterminant sur son passage peuples et rois, avide des souffrances de ses créatures. Après avoir étudié ce Jéhovah, Jésus le répudia avec horreur et, repoussant en même temps l'œuvre de Moïse, adopta, comme ses prédécesseurs, le système de spontanéité, auquel peut-être il ne croyait pas lui-même, mais

qu'il supposait sans doute utile au triomphe de ses idées. Sa doctrine lança l'humanité du côté opposé de la tradition juive; mais, en rejetant tout contact avec la spontanéité du mal, Jésus établit en principe l'idée abusive de la spontanéité du bien. Cette rêverie douce, mélancolique, pleine de délicatesses surhumaines eut le succès qu'il en attendait. L'impossibilité pratique de ses maximes leur valut l'approbation de la multitude. Aimez Dieu plus que vous-même! votre prochain comme vous-mêmes! Ne travaillez pas! N'enfouissez pas de trésors dans la terre! Si on vous donne un soufflet, tendez l'autre joue! etc., propositions insensées, incompatibles avec la nature humaine, mais opposées aux idées du moment, dont on découvrait la vétusté sous l'analyse. Je doute que Jésus-Christ prétendît à cette éternité dont ses successeurs l'ont gratifié. Sa doctrine était, comme sa nature, sincèrement progressiste, et il se serait refusé à une stagnation forcée, au parti pris d'arrêt dans le perfectionnement. Son but, c'était la perfection lente; mais en présence de l'impossibilité de faire partager ses idées à des intelligences inférieures à la sienne, il employa les moyens ordinaires en usage chez les novateurs: les promesses irréalisables.

Les siècles, en se déplaçant, découvrirent les

lacunes de sa religion qui apparurent aussi visiblement aux philosophes du XVIII[e] siècle, que les lacunes de la théogonie gréco-romaine et du judaïsme avaient apparu à Jésus-Christ. L'instruction, la sécurité, la civilisation avaient augmenté, mais les illusions s'étaient évanouies. Les hommes n'étaient ni pires ni meilleurs que jadis, et si l'humanité en bloc s'était quelque peu modifiée, l'individu isolé restait le même, moins féroce, moins inquiet, moins ignorant, mais tout aussi rebelle au bien, tout aussi inféodé à un Jéhovah insuffisamment adouci, dont le culte reposait surtout sur l'intérêt terrestre et la terreur de l'inconnu. Ce même individu, ne pouvant aimer son prochain autant que lui-même, s'était aperçu qu'il était plus commode de ne pas l'aimer du tout; trouvant contraire à sa dignité de tendre la joue à un soufflet, avait inventé les combats judiciaires et le duel, stigmatisé par toutes les civilisations qui n'étaient pas chrétiennes (Romains, Chinois, Indous); comprenant l'inanité d'une maxime qui anathématisait le travail et le gain, les deux principales conditions de l'existence sociale, les avait divinisés dans sa législation. L'exagération de la doctrine mise à nu, l'humanité, après avoir profité de ses enseignements utiles, vit que ce qui restait gênait ses

mouvements vers une ascension lentement progressive, et commença un travail de déjection dont le résultat fut la recherche dans ses concepts d'une nouvelle formule destinée à remplacer celle dont l'insuffisance était notoire. Et la philosophie entreprit un travail d'analyse et aboutit à une formule qui, derechef, enveloppa une pensée d'exécution spontanée et par conséquent impraticable.

Le christianisme n'avait pas réussi à vaincre l'abus du privilège, et l'esclavage romain n'avait changé que de nom. Le plus grand nombre d'individus isolés ressentaient un malaise qui ressemblait étrangement à celui des premiers chrétiens. Les intelligences réunies de ceux qui souffraient élaborèrent un idéal de société, et inventèrent, pour servir de base à cette société, une formule composée de trois mots, tous trois vides de sens et sans application possible : « liberté, égalité, fraternité. » Ces mots, dont la sonorité égale l'insuffisance pratique, s'étalèrent orgueilleusement, non seulement sur les monuments bâtis par la main des hommes, mais encore dans le cœur de nombreux adeptes, qui, à l'instar de leurs ancêtres, se délectèrent dans cette promesse de spontanéité de changement, si appréciée par les hommes parce qu'elle est irréalisable. Cent ans

après, quand on eut constaté les inconvénients de la formule, on essaya d'en corriger les défectuosités, et c'est cette phase de l'histoire sociale que nous traversons.

L'égalité ne saurait exister sur une planète soumise au système de rotation et de transformation, tributaire du temps et de l'espace, boisée, montagneuse et composée d'éléments divers. L'homme âgé de soixante ans n'est pas l'égal de l'enfant, de l'adolescent et de l'homme mûr; celui qui vit dans la plaine, d'un montagnard; la force physique, la santé, l'intelligence, l'époque de la naissance, l'air respiré, l'eau, la nourriture, le climat, la taille, la conception, la génération, les latitudes, les croyances, les lois sont autant de conditions d'inégalité. Je crois que si quelque conquérant mathématicien avait réussi à transformer la terre en un immense échiquier et à placer les hommes dans des cases géométriquement égales, il ne se passerait pas une heure avant que chaque contenant ne se modifie dans son contour par les mouvements du contenu, car l'individu enfermé voudrait se donner plus d'espace et bouleverserait la symétrie. Comme les conditions de corpulence rendent dès le début cette réglementation, impraticable, les hommes gros occupant plus de place que les maigres,

le mouvement finirait dans un très court laps de temps par effacer jusqu'au contour des cases. L'égalité, contraire à l'économie de notre nature, ne peut servir de base à l'organisation sociale d'êtres dépendant de cette nature. Si l'égalité naturelle est une utopie, comment peut-on aspirer à une égalité artificielle? C'est comme si on voulait faire d'un poisson un chien! Adapter les principes d'inégalité à un fonctionnement social perfectionné, c'est autre chose! Après avoir terminé victorieusement la guerre aux privilégiés de la naissance devenus abusifs, il fallait, au lieu de niveler tout, ce qui est une chimère, créer des éléments d'inégalité plus appropriés aux besoins du moment. Malheureusement la formule était adoptée et il n'y avait plus à la discuter. Les mots équité, accessibilité, pour être tout aussi chimériques, étaient moins nébuleux, mais on ne les jugea sans doute ni assez sonores, ni assez flamboyants pour être inscrits sur les murs et voici l'humanité lancée dans une nouvelle voie, poursuivant un but inaccessible.

La liberté est tout aussi contraire que l'égalité à l'économie de notre planète. L'homme n'est libre ni de naître ni de mourir. Patrie, climat, milieu, intelligence, force physique, caractère,

société, état, relations, sont imposés par une force supérieure dont nous ne pouvons même pas définir la substance. Nous naissons et nous mourons esclaves. La seule liberté que nous possédons, celle-là par exemple illimitée, c'est de nous faire du mal à nous-mêmes. Nous pouvons nous casser une jambe, un bras, nous crever un œil, ou même nous tuer. Je crois inutile de travailler à élargir cette liberté-là; quant aux autres, on peut les condenser en un double concept : l'esclavage des uns et la licence des autres, état de compression différent de celui qui l'avait précédé. La liberté individuelle ne saurait exister dans aucune société. Si je ne suis pas libre de prendre le bien d'autrui, de donner le mien à qui me plaît, de jouir de toutes les femmes, de choisir les emplacements de mes ébats, de brûler ma propriété, de professer le culte de mon choix, quelque contraire qu'il fût aux usages, de ne pas travailler quand je suis fatigué, de manger quand j'ai faim, si je suis obligé de me conformer à des lois établies avant ma naissance, de quoi donc suis-je libre, et qu'ai-je gagné à voir une formule nouvelle s'étaler sur les monuments de mon pays? On m'objectera que j'ai gagné le droit au vote, c'est-à-dire au gouvernement de ce pays. Je répondrai que ce droit ne constitue une

franchise que si mon vote me donne le gouvernement de mon choix, ce qui serait absurde. Dans toute autre circonstance, il me rend l'esclave d'une majorité, car ce n'est que si j'en fais partie, que mon opinion fait loi.

Cette situation, d'ailleurs, n'a rien de neuf. Pour une raison ou pour une autre, les gouvernements d'autrefois n'ont fonctionné régulièrement qu'à condition d'être soutenus, soit par la majorité naturelle et numérique, soit par une majorité fictive, qui, ayant réussi à accaparer les forces vitales d'une contrée à son profit, contre-balançait la puissance du nombre par la puissance des ressources. En ceci rien n'est changé. A l'heure où nous écrivons, la moitié de la France vit sous un régime qui lui est antipathique, et les autres pays de l'Europe présentent des cas presque identiques. Sans être une liberté, le droit au vote est cependant un perfectionnement obtenu par la progression lente, atténuation impalpable d'une aspiration impossible, distribution plus équitable des inégalités nécessaires. Considéré sous cet aspect, il réalise un progrès.

Mais que d'éclosions malsaines contient cet essai aberratif de spontanéité! Liberté de la presse, liberté de réunion, liberté de la tribune! Qu'est-ce que tout cela? Si des lois sagement

équilibrées avaient astreint les journalistes à un exercice équitable de leur métier, la liberté de la presse eût été un progrès relatif, mais non dans le sens strict de la formule, car le droit au contrôle accordé aux journaux enlève toute liberté à ceux qui ont intérêt à dissimuler telles ou telles de leurs actions et constitue un privilège en faveur de la presse. Exercée comme elle l'est à notre époque, c'est un attentat de la plus profonde immoralité contre la liberté collective et individuelle, une licence accordée aux passions de quelques hommes, d'obtenir la puissance et la richesse en spéculant sur les passions des autres. C'est la fondation d'une féodalité, qui heureusement ne durera pas, n'ayant pas su se servir des ressources mises à sa disposition, mais qui aurait pu devenir aussi redoutable que les féodalités précédentes, dont l'établissement a eu toujours pour premier prétexte ce grand mot sonore et vide de sens. C'est au nom de la liberté que le christianisme a remplacé en Europe la théogonie grecque ; c'est au nom de la liberté que les barbares envahirent l'empire romain ; c'est enfin au nom de la liberté que les barons féodaux fondèrent cette aristocratie, indépendante il est vrai, et méprisant l'autorité royale, mais si compressive pour tout ce qui n'était pas elle.

La liberté de la tribune, c'est le droit de critique, utile au perfectionnement s'il est circonscrit dans les règles sévères d'un parlementarisme courtois ; pernicieux et attentatoire à la sécurité publique, s'il est exercé par des énergumènes auxquels il constitue un privilège au préjudice du plus grand nombre, le privilège à l'invective et à l'impunité. De même pour la liberté de réunion.

En réalité, qu'a-t-on changé avec l'introduction au catéchisme de ces mots : liberté, égalité? Pourquoi, ô philosophes qui avez saisi les impossibilités de la doctrine du Christ, le suivez-vous dans ses erreurs? Pourquoi avez-vous donné le nom « d'égalité » à ce qui n'était dans votre esprit qu'un nivellement momentané, indispensable à l'édification de nouveaux échelons, et de « liberté » à ce qui n'était qu'une aspiration à l'équité? Cette exagération dans l'enseignement de la formule l'a rendue inféconde, et il faudra la reconstituer comme les prophètes ont reconstitué la doctrine de Moïse, les conciles, celle du Christ.

Le moins absurde de la formule, c'est le mot « fraternité. » S'il est impossible au rêve de la plus exaltée des imaginations de concevoir une égalité ou une liberté absolues, il lui est facile, en revanche, de se former un idéal social où les

passions humaines, annihilées par des lois sages et réfléchies, ne pourraient s'opposer à la formation d'une société où les individus, ne voyant aucun intérêt à lutter, vivraient côte à côte sans heurt. De la fraternité, dénomination inexacte sans doute, car l'affection fraternelle n'est pas l'étalon du sentiment d'attractivité, mais suffisante pour envelopper l'idée d'une entente mutuelle. Ici, il n'y a plus défaut d'impossibilité, mais simplement spontanéité. Avant d'en arriver là, l'univers traversera des péripéties sans nombre, et il nous parait oiseux de construire une formule dont l'application est aussi éloignée. Pour ma part, je crois que les mots accessibilité, équité, solidarité, atténueraient utilement l'effet extra-terrestre des mots « liberté, égalité, fraternité », mais la modification d'une formule présente de plus grandes difficultés que sa destruction. Le résultat complètement nul d'une profession de foi impraticable, proclamée par des prophètes peu convaincus, enfiévra l'humanité qui, après des convulsions d'une acuité extrême, retourna au frisson de la première secousse. Les guerres, les révolutions, les massacres, les exécutions, les travaux des penseurs et des savants n'avaient modifié rien ou presque rien. En 1859, la société était formée sur les mêmes bases qu'en 1788.

Le privilège, pour avoir dans quelques contrées — dans quelques-unes seulement — changé d'objectif, n'en pesait pas moins sur la société. Les heureux de ce monde c'étaient les fils de nobles ou de banquiers, car pour détruire le privilège de la naissance, il faut s'attaquer à l'hérédité, c'est-à-dire à la famille. Si dans certains pays le droit d'aînesse était aboli, le morcellement des fortunes était évité par la formation de sociétés éternellement renouvelables. Si le pouvoir royal se retrouva limité par des constitutions, ces constitutions ne profitaient guère aux masses. Si le laboureur exonéré de la dîme n'était plus attaché à la glèbe, il payait autant d'impôts qu'auparavant et on songeait à le courber sous la loi du service militaire, la plus terrible des obligations, inconnue à l'ancienne société qui prélevait l'impôt du sang avec beaucoup de réserve. Les serfs d'un seigneur avaient leur existence assurée par l'abandon de leur libre arbitre et n'étaient malheureux que dans certaines conditions. D'un côté, protection; de l'autre, respect et obéissance : telle était la base d'une société solidement établie, que les abus seuls de la noblesse ont réussi à déséquilibrer. Dans la nouvelle organisation sociale, les ouvriers d'un patron probe, juste et intelligent, doivent

limiter la durée de leur bien-être à la vie, à la santé ou au bonheur de ce patron, car s'il était remplacé par un autre, stupide, avare ou imprévoyant [1], leur liberté de le quitter n'aboutirait qu'au droit d'avoir faim! La différence est-elle donc sensible? L'établissement de la nouvelle formule n'a pas profité à la majorité et les minorités avides de domination continuèrent à accaparer toutes les ressources. C'est alors que commença, comme nous l'avons expliqué dans les volumes précédents, cette lutte contre le privilège avec d'autres armes que celles employées jusque-là. La modification du sentiment aboutit non à la modification de la formule, — c'eût été trop demander à la nature humaine, — mais à une plus saine application de la même formule, dans le cadre restreint des idées de nationalité et de l'extension du commerce, et la vieille société entendit alors le premier coup de cloche de son glas funèbre. Jusque-là on avait marché à tâtons et on s'était souvent fourvoyé. La principale condition pour lutter, c'est d'être en force. Il s'agissait de se masser. Du jour qu'on procéda à cette ma-

1. Le cas se présentait identique dans l'ancienne organisation. Les serfs d'un seigneur humain étaient aussi heureux que pouvaient l'être ceux que le hasard a placés au bas de l'échelle sociale.

nœuvre, l'heure de la bataille était proche. Mais toute manœuvre exige un essai préparatoire et le choix d'un emplacement. L'Italie eut la bonne fortune de se trouver dans les conditions voulues.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DU TOME TROISIÈME